LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 215 | Ciel variable. Max.: 16 **(détail page 6)** | Montréal, samedi 15 septembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1,15$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

On prévoit un cabinet conservateur dans le secteur économique et plus libéral dans le domaine social

PAULE DES RIVIÈRES

Ottawa - Le nouveau cabinet fédéral dont la composition sera dévoilée lundi sera à l'image de son architecte, M. Brian Mulroney: libéral dans le secteur social et conservateur dans le domaine économique.

En effet, les noms qui reviennent le plus souvent depuis que le premier ministre élu s'est retiré pour former son cabinet incluent, pour les ministères à vocation économique, ceux de MM. Robert de Cotret, Sinclair Stevens, Michael Wilson, Marcel Masse et Mme Pat Carney, la plupart des obsédés du déficit.

Mais ce n'est pas avant lundi à 14 h 30 que les Canadiens connaîtront les nouveaux décideurs du pays, parce que le secret le plus complet entoure les consultations que tient M. Mulroney en vue de former son équipe. Tellement qu'à partir de jeudi, il a troqué son bureau sur la colline parlementaire pour un endroit le mettant à l'abri des indiscrets. Ainsi, personne ne saurait quels députés il a voulu rencontrer pour leur annoncer qu'ils feraient partie du club sélect. Seul le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, aura préséance, puisque le premier ministre élu lui soumettra sa liste demain après-midi ,comme le veut la coutume.

M. Mulroney mettra la dernière touche à son cabinet lundi matin mais il a pratiquement complété l'opération . Ce matin il assistera aux obsèques de son ami Rodrigue Pageau, qui était directeur de la campagne électorale pour le Québec.

M. Mulroney s'entretiendra à cette occasion avec MM. Jean Bazin et Bernard Roy, deux piliers de l'organisation conservatrice au Québec. M. Roy se serait vu offrir le poste de chef de cabinet mais ne l'aurait, semble-t-il, pas accepté.

Mais avant d'annoncer les noms de ses principaux conseillers,M. Mulroney veut d'abord être officiellement assermenté et faire connaître son équipe de ministres au pays. Sa tâche de former un cabinet n'a pa été facile, avec un nombre considérable de 210 députés, des susceptibilités régionales à ménager et des récompenses à distribuer.

M. Wilson héritera sans doute du ministère convoité des Finances. Cet homme industrieux et discret, qui n'attire pas l'attention spontanément mais dont la discipline et l'égalité d'humeur en font un personnage crédible que M. Mulroney préfère à l'im-

Voir page 10: Le cabinet

M. Joe Clark

M. Michael Wilson

M. René De Cotret

MICHAEL JACKSON ARRIVE EN VILLE

ROBERT LÉVESQUE

Michael Jackson arrive en ville. Mais ne le cherchez pas!

La plus célèbre des vedettes mondiales, l'enfant de la balle de la musique pop américaine, s'était promené en paix dans les rues de Montréal il y a trois ans, à l'occasion d'un spectacle qu'il présentait au Forum avec ses frères (les ex-Jackson Five).

Aujourd'hui ce n'est plus possible. La méga-star est prisonnière de son incroyable machine. Michael Jackson se cache à Montréal et ne se montrera que vers 21 h demain « dans son show ».

Finie la crise. En moins de deux jours des dizaines de milliers d'adolescents, des grands enfants, et des adultes curieux, ont laissé près de $4.5 millions aux guichets du Stade Olympique pour le *Jackson's Victory Tour* qui s'installe à Montréal pour deux soirs, demain et lundi, beau temps mauvais temps.

L'effet Jackson est contagieux, et Montréal, à peine remise du passage de Jean-Paul II, attrape aussi sec la fièvre rock. Le plus gros spectacle de musique pop à être jamais présenté au Québec et dans le monde — dit-on avec une espèce d'incrédulité malgré l'évidence de l'immense machine — va sans aucun doute soulever d'enthousiasme les 110,000 spectateurs qui auront envahi le stade transformé en « Jacksonland ».

Voir page 10: Michael Jackson

Le phénomène Michael Jackson
—page 21

LE MEXIQUE EN SORTIE DE CRISE

À Villahermosa le 7 septembre, une foule « normale » pour la visite du président de la Madrid

1—La permanence de la misère

LISE BISSONNETTE

En banlieue de Villahermosa, un soleil cru faisait jaillir le vert et la lumière des jardins et des étangs gonflés par d'exceptionnelles inondations de septembre. Autour des quelques rangées de maisonnettes roses et blanches d'un nouveau projet d'habitations très modiques, que le président mexicain allait lui-même inaugurer ce matin-là, vaquait un flot intarissable d'enfants. Les nouvelles pelouses avaient déjà viré à la boue, au plaisir de quelques cochonnets en liberté. Avant même d'être habité, le projet suintait la misère.

Quelques pas plus loin, le bidonville qu'on allait relocaliser en partie était plus animé encore, sur le passage du cortège présidentiel. La hanche appuyée au chambranle de sa hutte envahie de plusieurs pouces d'eau, une toute jeune femme s'intéressait vaguement. Devant elle, sur les planches en passerelle improvisée, cinq enfants moitié nus, beauté et désespoir à la fois. Un par année sans doute, un pour chaque année d'une misère qui s'annonce encore plus peuplée, et interminable.

La même semaine du début septembre, les journaux américains donnaient leurs meilleurs points depuis longtemps à l'équipe gouvernementale mexicaine, et surtout à son président, Miguel de la Madrid Hurtado. Deux ans après avoir semé la panique dans le système financier international, en donnant tous les signes de ne pouvoir honorer ni les intérêts ni le capital de son immense dette extérieure publique et privée d'environ $90 milliards, le Mexique semble avoir traversé le pire de la crise. Négative de 5 % en 1983, sa croissance économique atteindra un modeste 2 % cette année, et on prévoit un peu partout qu'elle arrive à 5 % ou 6 % dès 1985. L'immense dette a été réécheloonnée et les réserves financières du pays, littéralement à sec à la fin de 1982, seraient aujourd'hui d'environ $5 milliards US.

Mais, comme le reconnaissait lui-

Voir page 10: Le Mexique

LE DEVOIR CULTUREL

Denise Bombardier

À compter de demain à la télévision de Radio-Canada, Denise Bombardier présente une nouvelle émission hebdomadaire, *Entre les lignes*, où elle recevra non plus des hommes politiques mais des écrivains et des créateurs. « Je continue de croire que c'est encore par l'écriture, disait-elle à Jean Royer cette semaine, qu'on arrive à dire des choses dans nos sociétés ». En quelque sorte un *Noir sur Blanc* littéraire. **Page 21**

Marie Laberge

L'auteur de *C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles*, et de *Ils étaient venus pour...*, produit et met en scène sa plus récente pièce, *L'homme gris*, à la salle Fred-Barry, une pièce défendue par le comédien Yvon Leroux. Marie Laberge fait le point, avec Robert Lévesque, sur la problématique situation du théâtre au Québec. Le danger, dit-elle, c'est que l'obligation à réussir (financièrement) force les directeurs de compagnies de théâtre subventionnées à refuser des textes pour exclure tous les risques de la création. **Page 28**

LE DEVOIR ...A LOISIR

Sur la trace de Patrick

Les premiers lieux que le touriste visite en Irlande sont souvent ceux qui marquent le passage du patron des Irlandais, saint Patrick. Dans un rayon de 100 km de Belfast, **Monique Nuytemans** a suivi les traces du moine qui évangélisa l'île d'émeraude au cinquième siècle. Quant aux joyaux de l'Ordre de saint Patrick, volés à Dublin au début de ce siècle, le mystère est de ceux qu'on aurait pu confier à Agatha Christie . . .
Pages 32 et 33

Un mobilier « météorique »

Des meubles fou fou fou, portant des noms dignes d'Éric Satie : c'est ce que **Ginette Bergeron** a trouvé au studio Météore, alliance de quatre jeunes *designers* montréalais qui rivalisent d'audace dans les formes comme dans les couleurs. **Page 34**

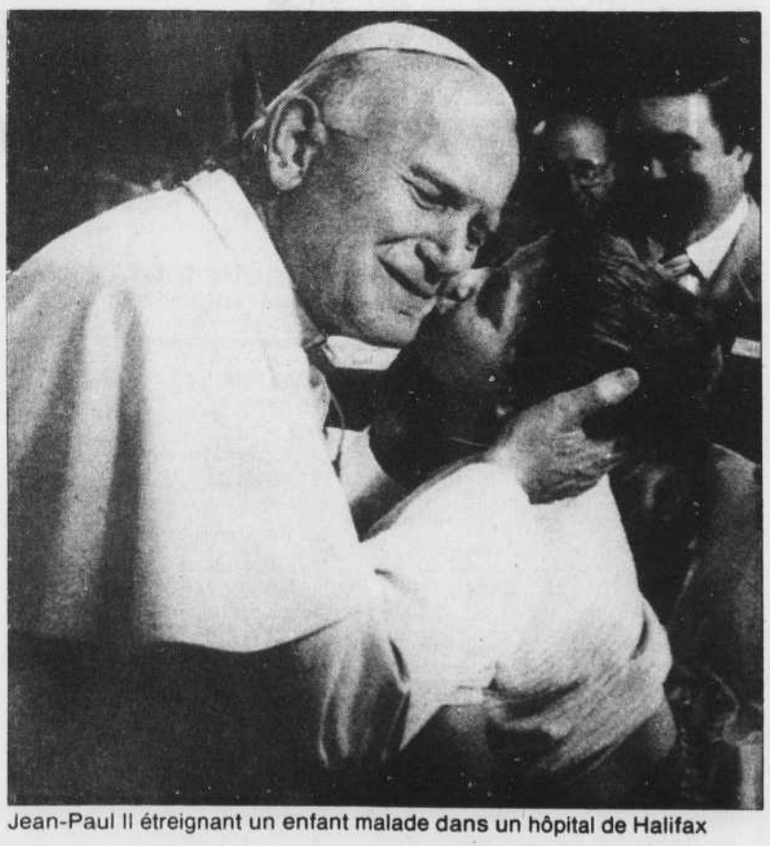
Jean-Paul II étreignant un enfant malade dans un hôpital de Halifax

LA VISITE DE JEAN-PAUL II

L'attitude et l'image d'un frère

Une analyse de
JEAN-PIERRE PROULX

Le pape a baissé les bras, il a saisi la main de la fillette qui se tenait à sa gauche et celle du garçon placé à sa droite. Ce dernier, à son tour, a pris la main de l'archevêque de Montréal, tandis que de l'autre côté, la fillette a pris celle du curé de Notre-Dame. Puis, peu à peu, les enfants ont formé une longue chaîne dans toute la basilique. Alors Jean-Paul II a commencé lentement la prière: « Notre Père, qui êtes au cieux . . . ».

Cela se passait mardi dernier en fin d'après-midi à la basilique Notre-Dame de Montréal. De toutes les images du pape qu'il aura été donné de voir en cette première semaine du voyage de Jean-Paul II au Canada, celle-ci constitue sans nul doute la plus porteuse de sens ou du moins du sens le plus nouveau.

On connaît bien les titres du pape: Saint-Père, Souverain Pontife, Vicaire du Christ, etc., titres hérités en des moments de l'histoire qui ne sont pas tous également inspirés du message évangélique. Mais jamais comme en ce moment privilégié à Notre-Dame, la primauté du titre de « frère », titre commun à tous les chrétiens, n'aura été proclamé avec autant de puissance.

Ce simple geste de Jean-Paul II aura mieux fait comprendre que mille mots le sens fondamental de sa mission, qui « est d'affermir ses frères ».

Entre un Pie XII devant lequel on ne se faisait photographier qu'à genoux, et auquel, au surplus, le Christ lui-même, disait-on, était apparu, entre cette figure mythique et celle d'un Jean-Paul II debout, tenant par la main deux enfants qui avaient préséance sur un archevêque et un prélat domestique, il y a un univers. Jean-Paul II aura réussi, en un instant, à opérer dans l'esprit des Québécois une « révolution du sens » de la papauté.

Pour la très grande majorité, les Canadiens ont accédé d'abord par l'image au personnage de Jean-Paul II. Ces images, autant que ses propos — une quinzaine d'homélies ou d'allocutions jusqu'ici — sont porteurs de sens.

C'est précisément pour dégager ce sens que LE DEVOIR a réuni hier matin à Ottawa quelques témoins privilégiés attachés à la salle de

Voir page 10: Jean-Paul II

Des liens étroits entre l'évangélisation et la libération
—page 3

EN LIBRAIRIE

Denise Lemieux
UNE CULTURE DE LA NOSTALGIE
L'enfance dans le roman québécois des origines à la période contemporaine.

André Lachance
CRIMES ET CRIMINELS EN NOUVELLE-FRANCE
Une étude magistrale sur les marginaux, les déviants et les criminels qui révèlent les craintes, les interdits et les tabous de la société en Nouvelle-France.

Boréal Express

Contrairement à de nombreuses autres villes canadiennes ou québécoises

Montréal n'a toujours pas son service d'information

ANGÈLE DAGENAIS

Montréal a la réputation d'une ville «cachottière» où l'information, contrôlée par le maire et le Comité exécutif, ne circule pas librement. La plus grande ville du Québec ne possède toujours pas de service intégré des communications qui regrouperait l'accueil, l'information, les plaintes, les relations publiques, la publicité, etc, comme un grand nombre de villes canadiennes et québécoises.

L'administration municipale actuelle ne tolère pas davantage micros et caméras aux séances du Conseil de Ville sous prétexte que «ça n'intéresse pas les gens et que cela dérangerait le bon ordre du conseil», comme le faisait valoir le maire de Montréal à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) le printemps dernier.

Un avis juridique sollicité par la FPJQ conclut par ailleurs que cette interdiction d'enregistrer, de photographier ou de filmer de manière silencieuse, sans flash ou éclairage d'appoint, est «illégale, abusive, non fondée et constitue un abus de pouvoir causant un préjudice grave au droit des journalistes d'accomplir leur travail et au droit du public à l'information». Aucun article en effet de la Charte de la ville ou règlement du conseil ne justifie cette interdiction. C'est le maire Drapeau qui s'y oppose personnellement.

Les conseillers municipaux ne possèdent aucun service de recherche et de secrétariat qui leur permettraient de mieux accomplir leur travail d'élus et n'ont pas plus de facilité qu'un citoyen ordinaire à obtenir des renseignements des différents services de la ville. Avec deux fois et demi plus d'élus que Toronto (57 contre 22), Montréal offre dix fois moins de support clérical à ses conseillers, comme le souligne un petit sondage réalisé par les étudiants en Etudes urbaines de Concordia.

L'entrée en vigueur de la Loi québécoise d'accès à l'information (loi 65) en juillet dernier déroute encore les fonctionnaires municipaux qui hésitent entre leur désir de se conformer à la loi et celui de protéger les renseignements nominatifs qui sont contenus dans leurs documents. Pendant quelques semaines après l'entrée en vigueur de la loi 65, certains journalistes ont remarqué qu'un nombre infiniment moindre de documents en provenance du Comité exécutif notamment leur étaient disponibles pour consultation contrairement à ce qui existait auparavant et surtout à l'esprit et à la lettre de la loi.

N'ayant pas modifié ses formulaires pour protéger les renseignements personnels de ses employés ou des personnes avec lesquelles elle fait affaire, la Ville préférait retirer le document de la visibilité publique plutôt que d'en supprimer les renseignements à protéger (en dépit de l'article 14 de la loi).

La Ville a par ailleurs refusé de rendre public, sous prétexte qu'il s'agit d'un avis juridique, le rapport d'un comité spécial interne qui a étudié la portée de la loi 65 et ses effets sur l'administration municipale, en recommandant des directives au Comité exécutif et aux directeurs de service sur son application. Selon une interprétation stricte de la loi 65, l'administration était parfaitement autorisée à soustraire ce document du regard public, comme le faisait remarquer le greffier de la Ville et responsable de l'application de la loi, Me Maurice Brunet. Il aurait toutefois permis de mieux comprendre comment la Ville perçoit son rôle d'information publique.

Pour le directeur des services juridiques de la Commission d'accès à l'information (CAI), Me Jean-Marc Ducharme, cette première loi québécoise d'accès à l'information est certainement «imparfaite». Dans son état actuel, elle peut aussi bien servir ceux qui veulent l'utiliser à bon escient que ceux qui veulent en abuser en raison de la marge discrétionnaire énorme laissée à ses utilisateurs.

À la Ville de Montréal, la loi 65 n'a pas changé grand chose, de l'aveu même de celui qui est responsable de sa mise en oeuvre, M. Claude Pépin. «Ce qui était accessible auparavant doit le demeurer, explique-t-il, tout en protégeant les renseignements nominatifs».

Le bureau du maire et celui du président du Comité exécutif demeurent les lieux privilégiés de renseignements pour la plupart des Montréalais. Une vingtaine d'adjoints et d'attachés politique du maire et du président du Comité exécutif s'affairent en effet à répondre à des centaines de demandes de renseignements, plaintes, lettres, etc, par jour des citoyens.

Véritable champion de la démocratie «personnalisée» depuis plus d'un quart de siècle, Jean Drapeau reçoit au moins cent appels téléphoniques par jour de citoyens et quelque 6,000 lettres par année dont des milliers de cartes de Noël et d'anniversaire. Chaque lettre ou carte a droit à une réponse, préparée par le service du protocole ou encore la main du maire quant il s'agit d'amis personnels.

Pour le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, un vrai service des communications n'est pas nécessaire parce que les citoyens peuvent s'adresser directement aux services de la Ville pour l'information qu'ils sollicitent. Les greffes, la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), les sports et loisirs, les maisons de la culture répondent sans problème à des centaines de demandes, explique son attaché de presse, M. Jacques Delisle. «Quand ils n'arrivent pas à identifier le service auquel s'adresser, les gens aboutissent souvent au bureau du président ou du maire où des téléphonistes s'affairent à les orienter ou les renseigner», ajoute-t-il.

Selon le directeur de CIDEM-Communications — qui offre un service de relations publiques, d'information et de rédaction de textes pour l'administration municipale — M. Paul Leduc, la «tradition» d'appeler le bureau du maire pour tout renseignement ou plainte est bien ancrée chez les Montréalais. En marge de la tradition toutefois, il existe depuis un certain nombre d'années un service d'urgence (si un arbre menace de s'écraser sur votre maison par exemple ou une conduite d'eau se déverse dans votre sous-sol) que tout citoyen peut rejoindre en signalant le 872-3434: ce lien direct et permanent entre la Ville et les contribuables fonctionne 24 heures sur 24.

«L'idée de créer un service des communications a été abordé à plusieurs reprises, précise M. Leduc, mais l'expérience d'autres paliers de gouvernement (Information Canada par exemple) ne nous a pas stimulés». M. Leduc reconnaît cependant que la taille d'une ville et le nombre de services qu'on y retrouve ne sont pas comparables à ceux d'un gouvernement fédéral ou provincial. «La Cidem remplit en partie ce rôle qui était davantage assumé par l'ancien Service des relations publiques, ajoute M. Leduc. Le fait de centraliser l'information politique et administrative aux bureaux du maire et du président du Comité exécutif est certainement valable également», fait-il remarquer.

La Ville a différentes façons de communiquer avec les contribuables sur une grande échelle. Mis à part les envois collectifs à tous les foyers du territoire (faits saillants du rapport annuel, mots du maire, du président, etc) le compte de taxes est un moyen privilégié. On y joint en général trois dépliants: l'un explique le compte, un autre est un répertoire de numéros utiles de téléphone pour communiquer avec divers services de la Ville et un troisième peut varier d'une année à l'autre. Les comptes de taxes foncière, d'eau et d'affaire rejoignent environ 500,000 personnes.

Certains services de la Ville ont des mini-services de communications (activités culturelles, travaux publics et sports et loisirs, par exemple) mais passent tous par la CIDEM pour la production et révision de publications importantes. La CIDEM reçoit ainsi des «commandes» des autres services, y compris du Comité exécutif, pour préparer traductions, communiqués, conférences de presse, etc.

En 1979, la CIDEM-Communications a récupéré certaines fonctions de l'ancien Service des relations publiques de la Ville (existant depuis 1971), mais sa vocation première était essentiellement de renseigner les gens d'affaire sur le potentiel économique de Montréal. Avec les années, grâce à son équipe d'une dizaine de rédacteurs, son mandat s'est élargi pour dépanner et offrir un support aux autres services de la Ville. La publicité de la Ville (la campagne de la Fierté notamment et la publicité dans les médias) est confiée à la firme BCP. Une partie de l'information destinée au grand public ou aux médias est confiée à une autre firme, Bill Bantey et associés. Paul Leduc précise que dans les deux cas le Comité exécutif et CIDEM-Communications contrôlent de près le travail de ces exécutants de l'extérieur.

Semblant bien à l'aise, Mmes Mila Mulroney et Geills Turner quittent le 24 Sussex après avoir discuté des questions de déménagement aux résidences officielles. Ne désirant pas être vues ensemble, elles ont gardé les vitres tintées de la limousine fermées. (Photolaser CP)

Alors que les plus vieux jouiront d'une pension mirobolante

Les jeunes députés libéraux défaits trouvent la pilule amère à avaler

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Si beaucoup des 48 députés libéraux du Québec défaits à la dernière élection s'en tirent avec une pension intéressante, certains parmi les plus jeunes trouvent la pilule plus amère à avaler.

Pour être admissible à une pension, un député doit avoir servi pendant six ans au Parlement, ce qui élimine d'office tous les élus débarqués aux Communes à la suite des scrutins de 1979 et de 1980.

Parmi les députés libéraux du Québec présents en 1980 qui ont tenté vainement leur chance à l'élection de septembre, 23 ne seront pas admissibles à une pension. Au niveau national, 58 députés, «presque tous des libéraux», se retrouvent dans une situation identique, a indiqué hier le responsable des pensions de la Chambre des communes, M. Denis Rouleau.

Il faudra $1.5 millon du Trésor fédéral pour payer à chacun d'eux les six mois de salaire prévus en paye de séparation. Pour les perdants du Québec, la note s'élèvera à près de $600,000.

Chacun de ces députés ayant moins de six ans de service recevra un chèque de $26,400. Les règlements prévoient une indemnité de six mois du salaire annuel, qui est de $52,800.

«Le pire c'est qu'ils vont nous le donner en un versement; quand l'impôt aura passé là-dessus il ne restera presque plus rien, de lancer Pierre Gimael, député défait dans le comté de Lac-Saint-Jean. Depuis que je suis redevenu simple citoyen, cela ne m'a pas pris de temps à m'apercevoir qu'on paie de l'impôt en maudit», a-t-il ajouté.

Si plusieurs sont amers, la plupart des défaits s'en tirent avec des pensions sinon mirobolantes, à tout le moins respectables.

La pension d'un député est de 5% du salaire de ses six années les plus lucratives, multiplié par le nombre d'années de service, jusqu'à concurrence de 15 ans. La moyenne des salaires des députés au cours des dernières six années est de $41,000, d'expliquer M. Rouleau.

Ainsi un élu demeuré simple député pendant quinze ans recevra à compter de maintenant $30,750 par année jusqu'à la fin de ses jours. MM. Roland Comtois (Terrebonne), Alexandre Cyr (Gaspé), Gérard Duquette (Québec-Est), Gilles Marceau (Jonquière) et Marcel Roy (Laval) notamment se trouvent dans cette situation.

Pour un simple député élu depuis 1974, comme Bernard Loiselle (Verchères), Claude Tessier (Mégantic) où Louis Duclos (Montmorency), la pension sera d'approximativement $20,500 par année. Les six mois de Jacques Olivier comme ministre du Sport amateur ne sont pas suffisants pour élever de beaucoup sa pension, cet élu de 1972 recevra environ $24,600 par année, tout comme Raymond Dupont (Chambly) et Irénée Pelletier (Sherbrooke), Yves Demers (Duvernay) et John Campbell (Lasalle).

Mais les plus fortunés demeurent ceux qui ont pendant quelques années occupé des fonctions ministérielles. La pension d'un ministre est calculée comme celle d'un député mais on ajoute trois-quarts d'années de service pour chaque année à la barre d'un ministère.

Marc Lalonde, ministre sortant des Finances, présent au cabinet depuis 1972, pourra, selon ce calcul, compter sur une pension d'environ $43,000 chaque année.

Pierre Bussière, ancien titulaire du Revenu, élu depuis dix ans et ministre entre 1980 et 1984, recevra environ $26,000 annuellement tandis que Francis Fox, qui a occupé plusieurs portefeuilles depuis son élection en 1972, recevra environ $33,000 par année. Élue la même année, Mme Monique Bégin, partie enseigner aux États-Unis, recevra un peu plus que M. Fox, qui fut pendant deux ans absent du cabinet.

Parmi les députés qui n'avaient pas complété le minimum de six ans pour obtenir une pension se trouvent Rémi Bujold (Bonaventure), Eva Côté (Rimouski), Pierre Deniger (La Prairie), Louis Desmarais (Dollar), Gaston Gourde (Lévis) Céline Hervieux-Payette (Mercier), Normand Lapointe (Beauce).

À l'hôpital Charles-Lemoyne

Menace de grève générale illimitée

CLÉMENT TRUDEL

Pour signifier son désaccord avec un plan de « rationalisation des services » à l'hôpital Charles-Lemoyne (Greenfield Park), le syndicat a sondé, jeudi et hier, ses 1,200 membres sur la possibilité d'une « grève générale illimitée ». Trois assemblées furent tenues et, selon le porte-parole syndical Gérard Bérubé, se soldèrent par l'adhésion majoritaire des syndiqué(e)s au déclenchement d'une grève au moment jugé opportun. Conscient qu'un tel débrayage irait à l'encontre des décrets régissant les employés d'hôpitaux, M. Bérubé en fait « une question non pas de légalité mais de légitimité ». La dernière de ces assemblées s'est tenue hier à 16 heures à la salle syndicale du 235 Boul. Taschereau, dans cette ville de la Rive-Sud de Montréal.

Au bureau du directeur de l'hôpital, vers 17 heures, hier, une secrétaire disait que le directeur était en réunion: « Je vais essayer de donner votre message », affirmait-elle au reporter du DEVOIR qui ne reçut toutefois pas de réponse à la question: « Est-il exact que des mesures seraient prises pour contrer un débrayage éventuel, ou que l'on envisagerait l'évacuation de certains patients? »

Le présent malaise est dû à l'annonce, par la direction, d'un plan qui ferait disparaître 33 postes (sur 70) de puéricultrices et de préposé(e)s aux bénéficiaires. Se disant d'accord avec une réduction de cette catégorie d'emplois, étant donné la dénatalité — et l'ouverture d'une pouponnière à un hôpital de la même région — le syndicat conteste l'ampleur des coupures, et voudrait que l'employeur négocie certains paramètres de cette rationalisation. Selon M. Bérubé, l'employeur se replie derrière ses « droits de gérance » pour refuser la « négociation » sur ce point.

Lors de la dernière offensive du Front Commun, à l'automne 1982, le syndicat de Charles-Lemoyne, qui compte environ 1,200 membres, s'était signalé par son désir d'user de représailles contre les syndiqués qui n'avaient pas respecté la consigne de débrayage, le 10 novembre. L'employeur avait alors affiché une lettre qui se voulait rassurante pour le personnel qui refusait de prendre part à une grève « illégale ». Le syndicat criait peu après à l'ingérence de la direction dans les activités syndicales quand il fut question de suspension pour les dirigeants syndicaux qui avaient participé au débrayage illégal et qui auraient proféré des menaces à l'endroit de certains syndiqués.

Tout ce que le syndicat exige aujourd'hui, déclare M. Gérard Bérubé, c'est de négocier la nouvelle structure. Si nous avons recours à la menace de grève, ajoute-t-il, c'est que « l'on croit avoir utilisé tous les moyens jusqu'à maintenant... L'employeur a été à maintes reprises convoqué et a refusé de négocier son plan de rationalisation des services ».

Congrès des syndiqués d'Hydro-Québec

Les monteurs de ligne veulent plus de sécurité

ROUYN (PC) — Le Syndicat des 5,800 employés de métier d'Hydro-Québec est sorti de son congrès annuel, hier, à Rouyn, en Abitibi, avec le mandat d'augmenter la sécurité des monteurs ligue et de mettre fin aux expériences de participation en cours à la société d'État.

La question de la sécurité des monteurs a surtout retenu l'attention lors de la dernière journée du congrès qui avait débuté le 8 septembre. Les délégués, au nombre d'une cinquantaine, représentant toutes les régions du Québec, ont entériné une proposition favorable à l'élimination des dangers de travail à la source et qui vise à obliger Hydro-Québec à couper l'alimentation lors des travaux nécessitant la manipulation des fils.

Depuis quelques années, Hydro fournit à ses employés des gants et des vêtements spéciaux en caoutchouc qui permettraient de manipuler sans danger des fils électriques sous tension jusqu'à 25,000 volts.

Deux régions au Québec ont adopté cette méthode de travail, celles des Laurentides et du Saint-Laurent. Or, selon le syndicat, une dizaine d'accidents graves se sont produits en 1984 dans cette dernière région qui arrive en tête en liste en ce qui concerne la fréquence des accidents.

Dans les autres régions, les employés manipulent les fils sous tension au moyen d'une perche isolée d'environ trois mètres. Cette méthode est considérée comme moins dangereuse, a expliqué le président du syndicat, M. Charles Cuerrier, mais elle est néanmoins insuffisante.

C'est pourquoi le syndicat entend exiger que les travaux se fassent exclusivement sur des fils hors tension.

Les délégués ont aussi rejeté la nouvelle politique de gestion d'Hydro-Québec qui vise à rentabiliser les opérations par une motivation accrue des travailleurs. En vertu de cette politique, des employés qui dépassent certaines normes ou brillent par leur assiduité au travail, se voient récompenser par l'octroi de montants d'argent ou encore reçoivent une récompense comme un téléviseur.

guérin
l'éditeur qui édite

Disponible sous peu

En vente dans toutes les librairies

Ce cahier d'exercices s'adresse aux élèves de géographie 314 nouveau programme 1984. Les exercices suggérés suivent pas à pas les cinquante-neuf objectifs intermédiaires obligatoires. L'apprentissage se fait par la consultation des volumes de l'ancien programme que l'élève devra compléter, par ses notes de cours, ses observations de l'Atlas, de cartes, de graphiques, d'annuaires statistiques, d'articles de revues et parfois d'initiatives personnelles.
L'élève y trouvera des:
• notions à comprendre; • cartes à compléter; • graphiques à analyser; • textes à compléter.
C'est un outil qui se veut utile pour vérifier sa compréhension au fur et à mesure de son apprentissage des six modules.
Mon nouveau programme d'études de géographie du Québec et du Canadacahier-conforme au nouveau programme.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal, Qué.
Tél.: 270-1304

10e ANNIVERSAIRE DU
Conseil québécois de la paix

Samedi 15 septembre 1984
à 20 hrs
425 est, rue Beaubien, Montréal
Grande salle de l'Église St. Édouard (métro Beaubien)
AVEC:- Jeanne d'Arc Charlebois (La Bolduc)
Steve Faulkner, (Cassonnade), chansonnier
Sylvie Ferlatte, comédienne
Loui Maufette, comédien, et orchestre
Breton Cyr et musiciens
Michel Lemieux (VIDÉO)
ULTIMA HORA, orchestre brésilienne
INVITÉ D'HONNEUR: PROF. MARK SOLOMON
VICE-PRÉSIDENT DU U.S.A. PEACE COUNCIL
Spectacle • Bouffe • Bar • Discothèque
Contribution: 5.00$ Information: 382-7670 poste 370

Université de Montréal
Service d'animation culturelle

Des ateliers pour tous
Le Service d'animation culturelle de l'U. de M. organise des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans différents domaines.

Pour la session d'automne 1984, le S.A.C. propose au public les ateliers suivants:

Cinéma et vidéo
Super-8
• Initiation et scénarisation
• Initiation à l'éclairage
• Initiation à la prise de son
• Initiation à la caméra
• Production
Vidéo I: les appareils
Vidéo II: la réalisation

Théâtre
Improvisation
Improvisation et créativité
Interprétation
Théâtre de l'opprimé
Éclairage de scène
Maquillage de théâtre
Décors et costumes

Musique
Chorale
Stage Band
Chant et action scénique
Jam Session
Leçons individuelles
Flûte à bec
Guitare populaire
Guitare classique
Théorie musicale et lecture vocale
Littérature musicale classique
Littérature musicale du XXe siècle
Improvisation sonore

Artisanat
Fabrication de papier
Tricot
Vitrail
Fabrication de bijoux

Arts plastiques
Sculpture
Dessin: modèle vivant
Peinture: gouache
Peinture: huile

Mouvements expressifs
Danse sociale
Danses folkloriques
Stage en danse grecque
Danse aérobique
Danse moderne
Ballet-jazz
Baladi (danse orientale)
Danse africaine
T'ai Chi Ch'uan
Atelier de relaxation
Massage
• Introduction
• Travail corporel holiste
• Suédois
• Shiatsu
Auto-défense pour la femme
Mime

Loisirs littéraires
Initiation à l'écriture
Écriture journalistique
Écrire: de l'ébauche au droit d'auteur
Bandes dessinées

Sciences naturelles
Stages de formation
• Botanique et minéralogie
• Ornithologie et entomologie

Techniques diverses
Menuiserie
Procédés de finition des bois
Tournage du bois
Dépannage-auto
Dépannage-maison
Décoration intérieure
Navigation côtière
Grapho-analyse

Encadrement
Encadrement I
Montage et laminage sur plaque de bois et faux-cadre
Atelier libre

Photographie
Le matériel et l'appareil-photo 35 mm
Prises de vues et chambre noire (noir et blanc)
Agrandir en noir et blanc
Agrandir en couleurs
La photo au flash électronique
La photo d'architecture
Photomacrographie de nature
Atelier libre

Ces ateliers auront lieu durant la période du 24 septembre au 3 décembre 1984, la plupart à raison d'un soir par semaine et certains, en stage de fin de semaine.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au secrétariat du SAC local C-2524 du Centre communautaire, 2332 boul. Édouard-Montpetit (métro Laurier ou Snowdon, autobus 51) **du 17 au 21 septembre 1984, de 09:30 à 20:00.**

Note: les frais d'inscription doivent être réglés au moment de l'inscription, soit en espèces, soit par chèque certifié.

Pour tout renseignement, composez le 343-6524.

LA VISITE DU PAPE

Accompagné par le maire de Toronto, M. Art Eggleton (à gauche), le pape allume la flamme de la paix au cours d'une brève cérémonie au Carré Phillips, dans la Ville-Reine. (Photolaser CP)

Jean-Paul II expose les liens étroits entre l'évangélisation et la libération

JEAN-PIERRE PROULX

HALIFAX — L'évangélisation, a déclaré hier Jean-Paul II à Halifax, « aura des liens étroits avec le développement et la libération qui sont autant d'expressions du progrès humain ».

Cette déclaration survient quelques jours à peine après la condamnation par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi d'une certaine théologie de la libération qui utilise l'analyse marxiste dans sa réflexion.

Jean-Paul II a pris en outre soin de préciser hier « qu'au centre du message, il y a toutefois une proclamation explicite du salut en Jésus-Christ, ce salut apporté par la Croix ».

Les propos de Jean-Paul II sur le lien entre l'évangélisatioin et la libération paraissent toutefois en-deça de la déclaration du synode des évêques de 1971 sur la justice. Celle-ci proclamait sans détour que la lutte pour la justice est « une dimension constitutive » de l'évangélisation alors qu'hier, Jean-Paul II a parlé plutôt « des liens étroits » qui unissent les deux ».

La nuance n'est sûrement pas le fruit du hasard. La déclaration de 1971 a justifié en effet l'engagement de très nombreux chrétiens dans des combats sociaux et parfois même politiques. Or parmi ces chrétiens, il se trouve beaucoup de religieux et religieuses de même que des prêtres, ce que le pape n'apprécie pas beaucoup.

Sans reléguer les prêtres au sanctuaire, leur rôle spécifique n'est pas du côté de l'engagement social et surtout politique. Le pape l'a dit encore à Moncton jeudi: le ministère spécifique des prêtres est celui de « la parole et des sacrements ». Cela dit, Jean-Paul II a expliqué dans son homélie que l'évangélisation doit continuer à être exercée « par le témoignage personnel en prêchant l'espérance et en proclamant l'amour fraternel ». Elle est « liée à jamais à l'implantation et à l'édification de l'Eglise » et, c'est là qu'il a ajouté, « elle a des liens étroits avec le développement et la libération ».

Il pleuvait à torrent hier matin à Halifax et Jean-Paul II, qui a longuement parlé du mystère de la croix, s'est exclamé après son homélie: « Votre persévérance aujourd'hui est l'exaltation de la croix ». Le pape a aussi rendu hommage « à l'effort missionnaire des fils et des filles du Canada qui ont donné leur vie pour que la parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée. «Je rends hommage à la foi et à l'amour qui les a animés, ainsi qu'à la puissance de la Croix qui leur a donné la force d'aller répondre au commandement du Christ de faire des disciples parmi toutes les nations».

Le pape a évoqué la croix, « cet étendard de salut, qui fut planté dans votre sol il y a 450 ans. Depuis cettte époque, la Croix a triomphé en cette terre et grâce à la collaboration de milliers de Canadiens, le message libérateur et salvifique de la Croix fut propagé jusqu'aux confins de la terre. Le pape a rendu hommage non seulement aux missionnaires canadiens mais à tous les peuples de la terre qui les ont accueillis.

Enfin, Jean-Paul II a indiqué à son auditoire que « l'Église du Canada prendra toute sa dimension dans la mesure où elle proclamera dans ses membres, en paroles comme en actes, le triomphe de la Croix — dans la mesure ou elle sera chez-elle comme à l'étranger, une Église évangélisatrice ».

Avant la messe, Jean-Paul II s'était rendu visiter des enfants handicapés et leur a rappelé « l'amour tout particulier que Jésus a porté aux personnes handicapées et aux malades, aux enfants et à tous ceux qui souffrent ». Jésus, a-t-il rappelé, est allé plus loin: il s'est identifié aux malades: « J'étais malade et vous m'avez visité », a-t-il rappelé en citant l'évangile de Mathieu ». Après la messe célébrée en plein air avec beaucoup de peine compte tenu du vent et de la pluie, Jean-Paul II s'est envolé pour Toronto, où il est arrivé au début de l'après-midi.

Le pape se réjouit des progrès importants réalisés depuis 20 ans

OTTAWA — Voici des extraits de l'allocution prononcée hier par Jean-Paul II à l'occasion d'une rencontre oecuménique à la Cathédrale anglicane St-Pauls, de Toronto.

«Chers amis en Jésus-Christ».

«C'est avec une très grande joie que je me joins à la prière de louange et de supplique avec vous tous qui représentez les différentes Églises et communions chrétiennes de tout le Canada. Je vous salue tous avec amour et respect...»

«Il est très bon d'être avec vous. Je tiens à vous dire combien je vous suis reconnaissant de la lettre pastorale oecuménique adressée aux congrégations et aux paroisses chrétiennes de tout le Canada, en anticipation de ma visite pastorale. Il est réconfortant de se voir assuré de l'appui par la prière et de l'intérêt fraternel de tant de frères et de soeurs chrétiens. J'apprécie profondément l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé et je suis très heureux que vous ayez saisi cette occasion pour affirmer la nécessité du mouvement oecuménique pour faire ressortir les nombreuses étapes importantes vers la pleine unité qui ont déjà été franchies et pour encourager les initiatives nouvelles et la poursuite des prières en vue de réaliser ce but auquel nous aspirons tant».

«Il y a exactement 20 ans aujourd'hui, le 14 septembre 1984, mon prédécesseur Paul VI prenait la parole au Deuxième Concile du Vatican, à la troisième session générale, où furent promulgués la Constitution de l'Église et le décret sur l'oecuménisme...»

«Dans les vingt années qui se sont écoulées depuis que ces paroles ont été prononcées, nous pouvons nous réjouir de voir les progrès importants que nous avons accomplis, car, effectivement, de nombreux obstacles, de nombreux malentendus et de nombreux soupçons ont été levés. Pour tout cela nous remercions Dieu. Je suis reconnaissant, dans le même temps, de cette occasion qui m'est donnée, et d'autres semblables, qui nous permettent de mieux apprécier ce que la grâce de Dieu a opéré au milieu de nous et qui renouvellent notre détermination et notre courage à poursuivre ensemble le chemin qu'il nous reste encore à parcourir...»

«L'expérience des six dernières années, depuis mon élection, a confirmé encore davantage dans mon coeur l'obligation évangélique de chercher loyalement, avec persévérance, humilité et aussi courage les voies du rapprochement et de l'union».

«Nous ne pouvons renoncer à cette tâche difficile mais indispensable, car elle est liée de façon inhérente à notre mission de proclamer à toute l'humanité le message du Salut. La restauration de l'unité complète des chrétiens, cette aspiration profonde pour laquelle nous prions tant, revêt une importance cruciale pour l'évangélisation du monde. Des millions de nos contemporains continuent d'ignorer le Christ et des millions d'autres qui en ont entendu parler sont empêchés d'accepter notre foi chrétienne à cause de nos divisions tragiques...»

«À l'approche du troisième millénaire de la chrétienté, nous sommes confrontés à une technologie en expansion rapide, porteuse à la fois de multiples possibilités et d'obstacles pour l'évangélisation... La tentation existe de poursuivre le développement technologique en tant que valeur propre, comme s'il s'agissait d'une force autonome comportant un impératif d'expansion inhérent, plutôt que de le considérer comme une richesse à mettre au service de la famille humaine. Une deuxième tentation est de lier le développement technologique à la logique du profit et de l'expansion économique constante, sans égard pour les droits des travailleurs ou les besoins des pauvres et des démunis. Une troisième tentation est de rattacher le développement technologique à la poursuite ou à la conservation du pouvoir, au lieu d'en faire un instrument de la liberté...»

«La collaboration oecuménique, comme nous l'avons constaté, peut revêtir différentes formes: travailler ensemble à des projets de service fraternel, engager un dialogue théologique et des recherches communes pour comprendre notre passé tumultueux, s'adonner à des actions concertées en faveur de la justice et de l'humanisation de la société technologique, et beaucoup d'autres projets de ce genre.

Aucun compromis sur le célibat des prêtres

MAURICE GIRARD

TORONTO (PC) — Le pape Jean-Paul II a rappelé aux prêtres canadiens qu'ils doivent «mener une vie de célibat» puisque cet engagement «est lui aussi bénéfique aux autres».

Dans un discours prononcé devant quelques centaines de prêtres à la cathédrale St-Michael's, le pape a maintenu une position ferme sur la question du célibat des prêtres, ne faisant aucun compromis.

Cette première intervention publique du Saint-Père en Ontario a été effectuée quelques minutes après son accueil dans la Ville-Reine à l'occasion de la cérémonie du «Flambeau de la paix» présidée par le maire de Toronto, M. Arthur Eggleton.

Devant le cardinal Carter, qui préside le plus grand diocèse anglophone du pays avec son million de catholiques, Jean-Paul II a rappelé aux membres du clergé le contenu de la lettre qu'il leur faisait parvenir le Jeudi Saint 1979.

Dans cette missive, qui établissait la position du nouveau pape sur la question du célibat, Jean-Paul II comparait la fonction de l'époux et celui du prêtres.

«Par son célibat, le prêtre devient 'l'homme pour les autres', d'une manière différente de l'homme de celui qui, en se liant à la femme dans l'union conjugale, devient lui aussi comme époux et père, un 'homme pour les autres'», disait alors le pape.

Puis, il poussait plus loin la comparaison: «Le prêtre, en renonçant à cette paternité propre aux époux, recherche une autre paternité, et même presque une autre maternité quand on pense aux paroles de l'apôtre au sujet des enfants qu'il engendre dans la douleur».

Il a demandé aux prêtres d'accepter «non pas à contrecoeur, mais volontiers, oui, joyeusement» leur travail pastoral, exténuant à l'occasion et fait parfois de découragement et de solitude.

À sa sortie de la rencontre avec le clergé, qui se voulait un exposé franc et un encouragement à la poursuite de leur travail sacerdotal, le pape a improvisé un remerciement, soulignant qu'il avait trouvé partout «une préparation parfaite des gens de Dieu».

Après avoir été applaudi, il a ajouté qu'il faudrait bien maintenant donner une autre main d'applaudissement pour «pour l'autre côté», c'est-à-dire l'organisation vaticanaise.

Le Souverain Pontife ne voulait quitter Halifax sans rendre visite aux malades. Il discute ici avec un garçonnet et sa mère au département neurologique de l'hôpital Killam. (Photolaser CP)

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

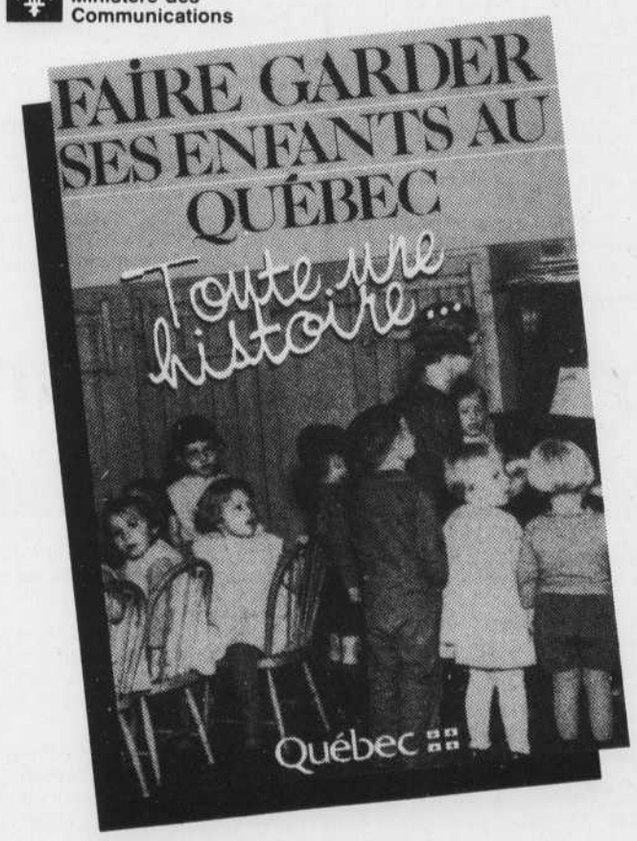

LE PROBLÈME DE LA GARDE DES ENFANTS
son histoire depuis 1850 à nos jours

Office des services de garde à l'enfance
1984, IX + 78 pages
EOQ 21247-2
2,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

8939

Québec

GESTALT THERAPY
Cycle de formation professionnelle
débutant octobre 1984
Institut de "Gestalt Therapy" du Québec à Montréal
680 rue Querbes
Outremont, Montréal, Qué.
H2V 3W7

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Labelle Fourrure
DEPUIS 1910

Trois mots pour définir notre collection 84-85
• Élégance
• Confort
• Qualité

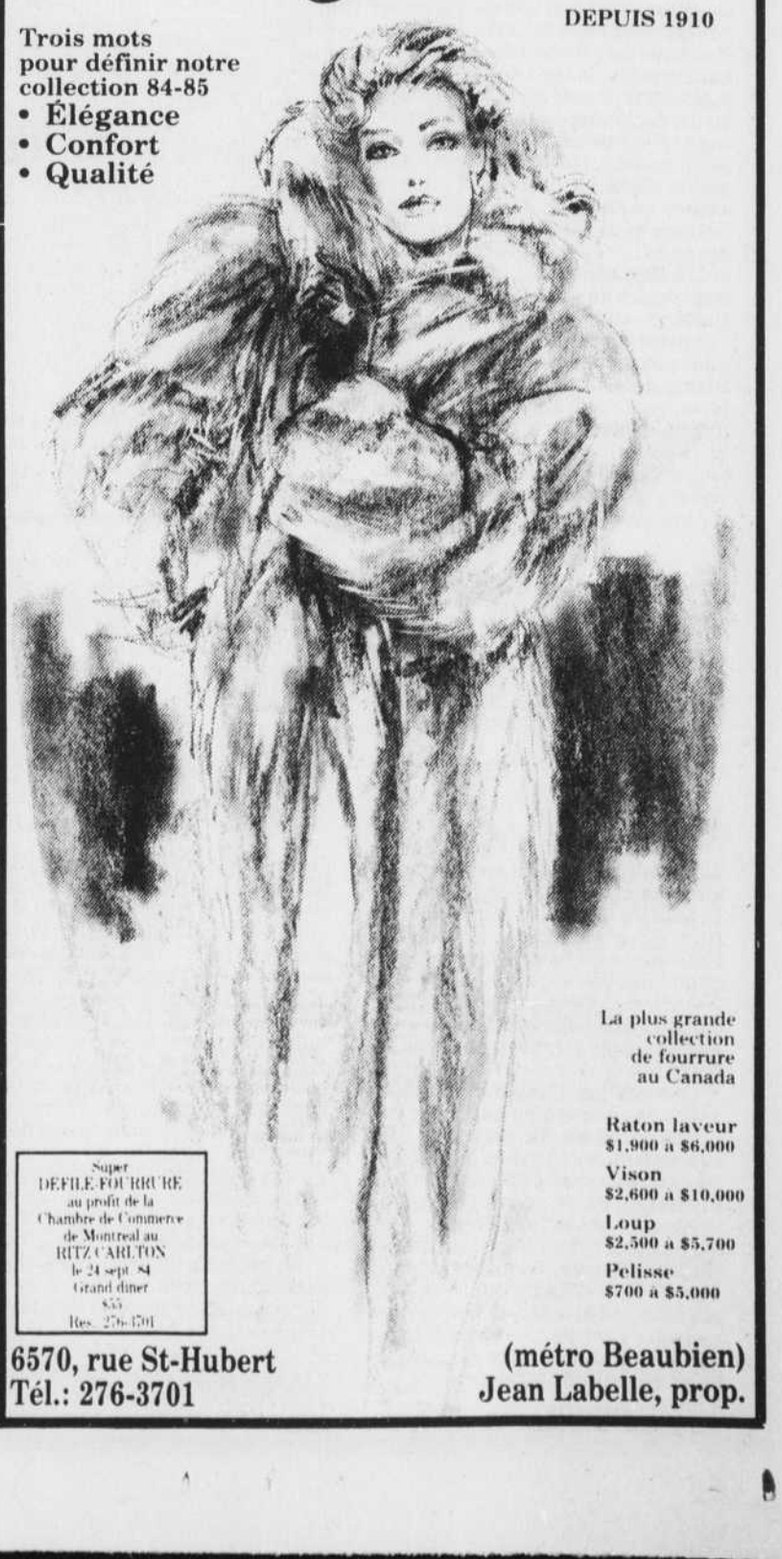

Super DÉFILÉ-FOURRURE au profit de la Chambre de Commerce de Montréal au RITZ CARLTON le 24 sept. 84 Grand dîner $55 Rés. 276-1701

La plus grande collection de fourrure au Canada

Raton laveur $1,900 à $6,000
Vison $2,600 à $10,000
Loup $2,500 à $5,700
Pelisse $700 à $5,000

6570, rue St-Hubert
Tél.: 276-3701

(métro Beaubien)
Jean Labelle, prop.

LA VISITE DU PAPE

LE DÉFI DE LA SÉCULARISATION

JEAN-PAUL II

Extraits du discours du Souverain-Pontife aux prêtres et séminaristes, à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal, le 11 septembre.

« C'EST UNE GRANDE JOIE pour moi de vous rencontrer ici, prêtres du Québec et prêtres francophones de plusieurs autres régions du Canada. L'entretien avec mes frères dans le sacerdoce constitue toujours un moment capital de mes voyages. Je le fais en union avec vos évêques, dont vous êtes les premiers collaborateurs : ils vous ont transmis les pouvoirs du Christ et ils sont, chacun dans leur diocèse, les pères du presbyterium . . . (...)

Vos évêques, et particulièrement ceux du Québec, lorsqu'ils sont venus en visite *ad limina* — sans compter tous les rapports ou les lettres que j'ai reçus avant ce voyage —, m'ont familiarisé avec la situation sociale et religieuse qui est la vôtre, depuis une vingtaine d'années, et qui continue à évoluer. Vous êtes relativement nombreux à exercer le ministère sacerdotal, malgré la diminution récente du nombre des ordinations, et, comme vos devanciers qui ont si fortement marqué la vie ecclésiale au Canada, vous travaillez fidèlement avec vos évêques. À présent, vous cherchez, selon les orientations du concile Vatican II, les moyens de faire face à la « crise » de votre chrétienté.

Car vous observez une *mutation profonde* qui ouvre la voie à une nouvelle culture, à une nouvelle société, mais qui comporte aussi bien des interrogations sur le sens de la vie, et *une crise* des valeurs : valeurs de foi, de prière, de pratique religieuse, valeurs morales, au plan de la famille, ou encore façon plus matérialiste, plus égoïste de vivre. L'Église n'est plus seule à inspirer les réponses ou les comportements; parfois elle se sent en marge, certains vont jusqu'à dire « en exil ». (...)

Le successeur de Pierre vous dit : il vous appartient de *relever ce défi*, de ne pas vous laisser paralyser, de retrouver votre liberté et le dynamisme de la foi.

En aucune façon, le réalisme et l'humilité spirituelle ne doivent se traduire par une démission. Vous ne pouvez pas vous résigner à ce que le christianisme soit relégué, même pour un temps, en dehors des convictions ou des moeurs de vos compatriotes. Certes la nouveauté de la situation culturelle présente, en un sens, des aspects positifs, si l'on veut dire par là que la foi peut s'exprimer aujourd'hui plus librement, qu'elle dépend moins de la pression sociale et davantage des convictions personnelles de chacun, qu'elle surmonte plus facilement le formalisme ou l'hypocrisie, qu'elle prend mieux en compte les nouvelles questions scientifiques, les possibilités de progrès technique ou de communication sociale, qu'elle favorise une participation plus active, plus responsable, dans des communautés plus souples, qu'elle sait mieux entrer en dialogue avec les autres en respectant leur conscience, ou la compétence des responsables de la société civile.

Mais, lorsqu'il s'agit de l'essentiel — le sens du Dieu vivant, l'accueil de l'Évangile de Jésus-Christ, le salut par la foi, les gestes primordiaux de pratique religieuse qui expriment et nourrissent cette foi, comme les sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation, le sens de l'amour humain dans le mariage, la théologie du corps, le respect de la vie, le partage avec les déshérités, et en général les béatitudes — le chrétien, et moins encore le prêtre, ne peut accepter de se taire, de se résigner à l'effacement, sous prétexte que la place est livrée au pluralisme des courants d'idées, dont plusieurs sont imprégnés de scientisme, de matérialisme, voire d'athéisme. (...)

Autrement dit, il faut travailler plus que jamais à ce que *le christianisme ait droit de cité* dans votre pays, qu'il y soit accueilli librement dans les mentalités, que son témoignage y soit offert à tous les échelons de façon persuasive, pour que la culture qui s'élabore se sente pour le moins interpellée par les valeurs chrétiennes et en tienne compte. Le Christ s'est incarné, a offert sa vie et est ressuscité pour que sa lumière brille aux yeux des hommes, pour que son levain soulève toute la pâte : il faut que, mêlé à la pâte, il la renouvelle sans cesse, à condition de garder sa qualité de levain.

Chers amis prêtres, le défi de la sécularisation appelle un *surcroît de foi* chez les chrétiens, et d'abord chez les prêtres. À ce monde-là, le nôtre, le Christ offre le salut, la vérité, une authentique libération; l'Esprit Saint poursuit son oeuvre de sanctification; la Bonne Nouvelle garde sa force; la conversion est possible, elle est nécessaire. (...)

Cette foi, je sais bien qu'elle vous habite. Mais elle doit entraîner un *zèle pastoral nouveau*, dans tous les domaines, comme elle animait les prêtres fondateurs et ceux qui, avec beaucoup de religieuses et de laïcs convaincus, ont travaillé à ce que le Canada français s'inspire des convictions chrétiennes, catholiques. Oui, il faut parler de la *lucidité et du courage surnaturels* de la foi qui permettent de résister aux vents contraires à l'Évangile, aux courants destructeurs de ce qu'il y a de grand dans l'homme. Il faut l'audace d'entreprendre à frais nouveaux une formation des consciences.

Avec zèle, confiants dans l'Esprit Saint pour un sain discernement, encouragez ceux qui ont su renouveler leur foi et leur prière et qui font preuve d'une ardeur généreuse pour prendre des initiatives apostoliques dans l'Église et dans la société. Vous aurez à coeur également de ne pas laisser le peuple chrétien dans le vide spirituel, ou une ignorance religieuse fatale. Si vous percevez chez lui un certain désarroi devant les nouveautés, rappelez-vous que ce peuple a besoin, plus que jamais dans les temps de mutation, de « signes visibles de l'Église, d'appuis, de moyens, de points de repère », et de soutien communautaire, comme je le disais à vos évêques. Quand il voit des fidèles désemparés, le pasteur humble doit toujours se soucier de les accueillir, de les écouter, de les comprendre; il acceptera parfois une réaction saine devant des pratiques effectivement contestables en liturgie, catéchèse ou éducation; en tout cas il s'efforcera de les conduire vers une attitude positive et un approfondissement.

Vous mettez un grand espoir dans la *coresponsabilité des laïcs et des prêtres*, pas seulement pour suppléer un clergé moins nombreux, mais parce que c'est le rôle des laïcs baptisés et confirmés de coopérer comme des membres vivants, à part entière, au progrès de l'Église et à sa sanctification (cf. *Lumen gentium*, no 33), à son témoignage, et notamment à son témoignage au sein des réalités temporelles. Car si l'Église doit jouer un rôle social, c'est bien par les laïcs, unis à leurs pasteurs et inspirés par le Magistère. Avec vos évêques, je vous encourage dans cette voie où vous vous êtes beaucoup engagés depuis le Concile. Les champs d'action sont multiples. En plus des diverses formes d'apostolat, il peut s'agir de charismes exercés pour les autres, de tâches ecclésiales, voire de ministères institués, ces derniers supposant que le laïc se consacre avec stabilité à un service important de l'Église. (...)

« La fonction des prêtres, dit le Concile Vatican II, en tant qu'elle s'unit à l'ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Église » (cf. *Presbyterorum ordinis*, no 2). Vous êtes choisis dans la communauté chrétienne, et pour être à son service. Être prêtre, c'est une grâce pour toute la communauté. Mais votre fonction ne vient pas de la communauté, ce n'est pas elle qui vous délègue. Être prêtre, c'est participer à l'acte même par lequel le Christ ressuscité édifie son Église qui est son Corps. Le Christ, le Bon Pasteur, agit toujours dans son Église. Par votre ministère, vous représentez de façon réelle et efficace le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis; vous agissez au nom du *Christ-Tête* qui construit son Église.

La grâce de l'ordination, qui vous a configurés au Christ-Prêtre et Bon Pasteur, vous permet d'exercer le ministère de la Parole, celui des sacrements et celui de l'animation de la communauté, en manifestant l'initiative et la prévenance du Christ à l'égard de l'Église. Votre ministère rappelle toujours à la communauté que la Parole vient de Dieu, que les sacrements sont des actes du Christ ressuscité, que l'Église est rassemblée par et dans l'Esprit. Oui, votre ministère est irremplaçable comme signe et moyen de rassemblement des croyants dans le Corps du Christ. Que Dieu augmente votre foi pour accomplir le ministère qu'il vous confie. !

Par ce ministère, vous êtes les responsables et les animateurs des communautés chrétiennes, en recevant de votre évêque votre mission. C'est ce qui fonde votre obéissance responsable envers lui, votre coopération avisée et confiante avec lui. Vous ne pouvez pas construire l'Église de Dieu en dehors de lui. Réciproquement, c'est avec vous et grâce à vous que votre évêque exerce sa fonction de pasteur d'une Église particulière, toujours en communion avec le successeur de Pierre.

Parmi tous les actes du ministère qui se rattachent à la triple fonction sacerdotale, j'en souligne quelques-uns, en pensant aux besoins spirituels de vos compatriotes aujourd'hui.

Un certain nombre de jeunes ont redécouvert la *prière*. Mais beaucoup d'autres ne savent plus ou n'osent plus prier. Or ce monde sécularisé ne s'ouvrira à la foi et à la conversion que s'il prie en même temps qu'il entend l'Évangile. « Cette espèce de démons, on ne la fait sortir que par la prière et le jeûne » (cf. Mc, 9,29 et Mt 17,21). Ce monde a besoin de maîtres à prier, et il se tourne spontanément vers le prêtre qu'il voit prier au nom de l'Église. Mais on n'apprend à prier aux autres que si la prière est l'âme de notre propre vie, si elle accompagne tous nos efforts pastoraux.

La célébration quotidienne de *l'eucharistie*, avec la dignité qui convient et la conscience d'entrer dans l'acte rédempteur du Christ, demeure évidemment au centre et au sommet de vos vies sacerdotales.

Si le peuple chrétien s'abstient de venir demander *le pardon de ses péchés*, dans une démarche personnelle, éventuellement préparée en commun, cela doit nous interroger : quelle importance donnons-nous à ce ministère ? Quelle disponibilité montrons-nous ? Éduquons-nous suffisamment au sens du péché et de la miséricorde de Dieu ?

Le développement des connaissances profanes contraste avec une ignorance religieuse croissante. Comment y faisons-nous face dans la *catéchèse* dont tout jeune doit pouvoir bénéficier, et quels moyens de formation prévoyons-nous pour les adultes, en plus d'homélies substantielles et de préparations approfondies aux sacrements ? La présentation opportune de la foi demande d'autant plus d'efforts qu'elle doit, dans un langage qui touche l'esprit et le coeur, être fidèle à l'ensemble du credo.

Vous avez reçu la charge, chers amis, de *guider les consciences* et donc de répondre avec clarté et courage aux multiples questions que les événements et les découvertes modernes font surgir.

Tous les secteurs de la vie ont besoin de cet éclairage et d'une réflexion appropriée. Je pense, entre autres, à tout ce qui pourrait aider *les familles*, les jeunes, les fiancés, les foyers, à mieux percevoir le plan de Dieu sur l'amour, sur le sens de l'union conjugale, sur la paternité responsable, sur la fidélité, dans une optique non seulement morale, mais théologale et spirituelle.

Je sais que vous avez à coeur d'éduquer à l'esprit des béatitudes, au respect de l'homme, à la justice, au partage, à la dignité du pauvre, de la personne handicapée, du vieillard solitaire, à la solidarité avec les multitudes affamées. Et il vous faut le faire dans une société où l'on rencontre à la fois les excès de la consommation ou l'insécurité du chômage.

La coexistence quotidienne avec nos frères séparés vous a aidés à développer les rapports oecuméniques, ceux-ci demandent toujours approfondissement théologique et cohérence avec les directives du secrétariat pour l'Unité.

Comment ne pas souhaiter aussi de voir cultiver *l'esprit missionnaire* qui a été si florissant et si généreux au Canada dans le cours même de ce siècle ?

Je souligne enfin deux points dont l'urgence ne vous échappe pas : éveiller les *vocations* sacerdotales et religieuses, par le rayonnement de votre propre zèle et de votre joie d'être prêtres, mais aussi par une invitation pressante à suivre le Christ qui, lui, appelle toujours. (...)

La qualité de votre mission dépend aussi de la *fraternité* et de *l'unité* que vous saurez établir *entre vous*, prêtres, dans le respect des légitimes différences de sensibilité et de charisme, mais dans la recherche passionnée de la même annonce de l'Évangile, en fidélité à l'Église.

Souvenez-vous des prêtres qui, aujourd'hui à travers le monde, risquent leur liberté et même leur vie pour être fidèles à leur sacerdoce et continuer de soutenir la foi de leur peuple. (...) »

LE BONHEUR SUR TERRE

Texte intégral du discours du pape aux enfants réunis à la basilique Notre-Dame de Montréal, le 11 septembre.

« CHERS JEUNES,

Au fond de nos coeurs — en faisant un bref instant de silence —, remercions le Seigneur pour la joie de cette rencontre !

Vous êtes heureux d'être tout près du pape ! Eh bien, le pape aussi est très heureux d'être au milieu de vous !

Vous le savez bien : lorsque les personnes, les jeunes comme vous, ou les aînés comme moi, prennent le temps de se rencontrer, de se manifester de l'amitié simplement et sincèrement, de s'entraider autant qu'elles le peuvent, c'est le BONHEUR sur terre ! Précisément cette fraternité entre tous les habitants de l'univers, c'est le grand désir du Seigneur. Vous savez bien que Jésus est venu et demeure — mystérieusement mais réellement — parmi nous. Avec nous il poursuit ce projet de fraternité universelle, il nous rassemble et fait de nous les membres de son Corps.

Bien sûr, chacun de vous ne peut réaliser tout seul ce plan mondial d'amitié et d'unité entre les gens d'un même pays et entre tous les peuples de la terre. Mais chacun doit y apporter sa contribution, une contribution personnelle, irremplaçable. Vous me comprenez bien, je vois cela sur vos jeunes visages.

Vous êtes presque trois mille jeunes réunis dans cette maison du Seigneur, et vous êtes tous des enfants différents. Il en est qui sont plus calmes, d'autres plus remuants; certains aiment mieux le dessin, la musique, d'autres le sport; beaucoup travaillent à l'école de tout leur coeur, il s'en trouve qui ont moins de goût et moins de courage pour étudier; quelques-uns ont des handicaps de santé, d'autres disposent d'une santé robuste. Différents, oui. Mais vous avez tous et chacun une place — une place unique — dans le coeur du Seigneur, un rôle dans le vaste plan du Seigneur sur le monde.

Et si Jésus vous rencontrait aujourd'hui . . . — mais Il vous rencontre d'une certaine manière par l'Évêque de Rome que je suis, à la suite de l'apôtre Pierre —, il vous dirait encore : Oh, surtout, aimez-vous bien les uns les autres, c'est à ce signe que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples, mes amis véritables ! Oui, aimez-vous toujours davantage !

Je suis heureux d'avoir vu de mes yeux vos gestes symboliques à propos de l'amitié et de l'entraide, et de vous avoir entendu chanter votre volonté d'aimer l'autre tel qu'il est, les autres tel qu'ils sont. J'ai grande confiance que chacun de vous fera progresser, ici sur la terre du Canada et même à travers le monde, l'amitié telle que Jésus la comprend : donner tous les jours du bonheur aux autres . . . donner sa vie. Cela se fait, cela continuera, grâce à vos efforts personnels et en groupes. Mais toujours Jésus vous aide : dans la prière vous êtes tout près de Lui. Dans les sacrements qu'Il a confiés à son Église, vous le rencontrez : depuis le baptême, vous êtes liés à Lui; vous aimez, je suppose, recevoir le pardon par la confession, vous aimez le recevoir Lui-même et partager sa vie dans la joie de la communion; le sacrement de confirmation vous assure du don de l'Esprit Saint, qui vous donne sa lumière et sa force, pour que vous grandissiez avec cet Esprit de Jésus en vous et pour que vous preniez votre place active dans son Église.

Je veux encore ajouter un mot. Je sais que vous avez tous votre place dans une famille, dans une communauté spécialement faite pour les jeunes, dans des mouvements d'action chrétienne. Vos parents, vos éducateurs vous donnent ce dont vous avez besoin pour vivre, pour grandir, pour construire votre avenir; ils vous comprennent, ils vous soutiennent, ils vous montrent leur affection. Alors je vous demande de manifester à tous ceux-là qui s'occupent si bien de vous toujours plus de confiance, de respect, de gentillesse. C'est ainsi que vous serez leur joie et que vous-mêmes vous connaîtrez chaque jour, non seulement le bonheur d'être aimés, mais le bonheur d'aimer. N'est-ce pas magnifique tout cela ?

Voici donc ce que je voulais vous dire dans notre rencontre. Chers jeunes, afin de vous aider à vivre comme des frères, comme des amis, avec le plus de gens possible, je vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Le pape aux jeunes : «Prenez en charge votre avenir»

Extraits du discours de Jean-Paul II aux jeunes, au Stade olympique, le 11 septembre.

« ME TROUVER auprès de vous est une vraie joie. Dans un pays vivant, dans une Église vivante, c'est vous qui tracez les lignes de l'avenir. Et ce soir, au Stade olympique, lieu d'effort et d'accomplissement de l'homme, il est bon de vous entendre et de vous voir exprimer la foi et les inquiétudes, l'espérance et les interrogations de votre génération en regardant avec lucidité tout ce qui fait votre vie. (...)

Car vos questions sont nombreuses. Vous venez d'en exprimer certaines parmi les plus sérieuses. Elles rejoignent celles qui m'ont été confiées avec simplicité par plusieurs milliers d'entre vous avant que je vienne vous visiter. J'oserai vous dire que ces interrogations me paraissent souvent formulées comme dans la zone d'ombre où l'humanité redoute son avenir quand elle trace sa route sans percevoir la lumière qui lui est offerte, sans reconnaître la vraie lumière qui éclaire tout homme. (...)

Devant le côté sombre de vos questions, je voudrais vous dire : « Redressez-vous et relevez la tête, votre délivrance est proche » (Lc 21, 28). Jésus, le Fils de Dieu, « vrai Dieu né du vrai Dieu, lumière née de la lumière », habite parmi nous. « En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes. »

Ces paroles introduisent toute la Bonne Nouvelle : en Jésus de Nazareth, le Fils resplendissant de la gloire du Père s'est fait l'un de nous; il entame un étonnant combat contre les forces des ténèbres. Une lutte où la puissance des ténèbres ne peut arrêter la force du Christ qui est d'un tout autre ordre, car il n'est fort que par le don de lui-même à son Père pour ses frères. Une lutte où il accepte de partager notre faiblesse et notre solitude, de subir l'hostilité des hommes, au point de s'écrier : « C'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres » (Lc 22, 53). Mais les ténèbres ne l'arrêteront pas; il combat avec les armes de la paix.

À l'excès du pouvoir, Jésus oppose le désintéressement... À l'excès de l'orgueil, Jésus oppose l'humilité.. À la haine qui rejette et qui tue, Jésus oppose le pardon... À la puissance aveugle de la mort, Jésus oppose l'amour de celui qui se donne... À la garde dérisoire de son corps au tombeau, Jésus oppose la liberté de la Résurrection... À qui désespère de la vie et éprouve le vertige du néant, Jésus oppose le don de la vie nouvelle. (...)

Mes amis, dans les lettres que j'ai reçues de vous, je discerne deux séries de demandes : d'une part, « parlez-nous de Jésus Christ, de l'espérance et de la foi » — et d'autre part, « aidez-nous à résoudre les difficultés qui assombrissent notre vie personnelle, sociale et religieuse ».

J'ai voulu d'abord vous parler de la lumière du Christ, car c'est en témoin du Rédempteur que je suis venu chez vous. Le choix de l'Évangile que vous avez présenté rencontrait ce désir. Ne cherchez pas ailleurs une inspiration pour répondre à vos questions. Écoutez-le qui vous dit : « Je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres; il aura la lumière qui conduit à la vie » (Jn 8, 12). (...)

(...) C'est à votre dynamisme que je fais appel : vous saurez avancer vers la solution de vos problèmes en écoutant tout l'Évangile, en y réfléchissant avec vos aînés, et dans vos divers mouvements chrétiens de jeunes. Mobilisez ensemble vos énergies; faites preuve de lucidité sur ce qui fonde votre vie; discernez la lumière du Christ qui vous montre comment sortir des cercles où vous pourriez vous enfermer. Avec lui, vous aimerez la vie !

Gardez-vous, aux heures obscures, de vous évader. Ayez le cran de résister aux marchands d'illusions qui exploitent votre soif de bonheur et vous font payer cher un moment de « paradis artificiel » obtenu avec un peu de fumée, une dose d'alcool ou de drogue. Ce chemin raccourci prétend conduire au bonheur, en réalité il ne mène nulle part. Il vous détourne de cette maîtrise intelligente de soi qui construit l'homme. Ayez le courage de ne pas prendre ce chemin facile, ou d'en remonter la pente. Et sachez tendre la main à ceux de vos frères que guette le désespoir quand la ténèbre du monde est pour eux trop cruelle.

Beaucoup d'entre vous sont marqués par le chômage. À ce niveau, c'est toute la difficulté d'une société en mutation qui vous atteint. Il y a les solutions économiques, lourdes et longues : elles restent à trouver. Les responsables de la société doivent s'y consacrer avec le soin premier de rendre supportable la condition de tous et d'observer cette première justice qu'est le respect de chacun, aussi démuni soit-il, aussi jeune soit-il. Mais vous-mêmes, ne laissez pas les difficultés détruire les ressorts de votre personnalité : prenez en charge votre avenir. (...)

Vous êtes souvent, à juste titre, critiques d'une société si avide de biens de consommation qu'elle détruit la nature et dilapide ses ressources. Mais vous, demandez-vous quel sens vous donnez au gain, à la possession des richesses désirées. Êtes-vous libres par rapport à l'argent ? À quel partage êtes-vous prêts ? (...)

Élargissez aussi votre regard au-delà de votre milieu habituel et de votre pays. Vos frères dans de vastes parties du monde sont privés même du nécessaire, blessés dans leur dignité et opprimés dans leur liberté et leur foi. Le Christ aime tous les siens et il se reconnaît avec prédilection dans les plus pauvres. Qu'il vous fasse partager son amour pour tous vos frères et vos soeurs en humanité ! Qu'il vous aide à vivre une solidarité réelle qui franchit les frontières et surmonte les préjugés !

Vous êtes citoyens d'un pays qui vit en paix, mais l'avenir de l'humanité vous préoccupe. Vous appelez la paix du plus profond de votre coeur. Répercutez cet appel ! Je souhaite que votre souci de la paix mondiale fasse de vous des ouvriers de paix. Commencez par votre milieu. (...) Et, comme le disait récemment Mme Jeanne Sauvé, « il faut que la paix devienne un état d'âme, une manière d'être et de travailler ». (...)

Baptisés, vous êtes des membres du corps du Christ. Seul le corps tout entier pourra refléter pour la communauté des hommes le Visage de lumière du Christ.

Vous attendez légitimement de vos aînés qu'ils vous accueillent avec tolérance, et vous respectent pour ce que vous êtes. Mais vous, faites de même à leur égard. (...)

Il est un dernier point que je voudrais encore aborder, parce qu'il vous tient à coeur : ce sont vos questions sur le mariage et la façon de vivre l'amour du couple et de la famille. (...) Nous n'avons pas à juger ceux qui ont été ébranlés par le bouleversement des moeurs et de la société. Mais je vous dis : ne doutez pas, vous pourrez bâtir un foyer sur le roc de la fidélité, car au plus profond vous pouvez compter sur la fidélité de Dieu qui est amour.

Préparez-vous à l'engagement digne et vrai du mariage.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

LE MONDE EN BREF

■ Onze morts dans l'attaque irakienne

LONDRES (Reuter) — Onze marins ont été tués au cours du raid irakien effectué mercredi dans le Golfe contre le bateau *Seetrans-21*, a déclaré hier le Foreign Office. Parmi eux figurent trois plongeurs britanniques, le capitaine et le chef mécanicien de nationalité ouest-allemande et plusieurs membres de l'équipage des Philippines, a-t-il précisé. Selon un porte-parole, le navire battant pavillon panaméen et appartenant à un armateur ouest-allemand avait coulé mercredi soir à une cinquantaine de milles du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg après avoir été apparemment touché par un missile Exocet. C'est la sixième attaque dans les eaux du Golfe revendiquée par l'Irak depuis le 10 septembre. L'ambassadeur d'Irak à Londres a été convoqué hier pour entendre une « ferme protestation » au sujet des victimes britanniques, a indiqué le porte-parole.

■ Mont-Louis: dix conteneurs repêchés

OSTENDE, Belgique (Reuter) — Deux grues géantes ont extrait 10 des 30 fûts d'hexafluorure d'uranium qui reposaient dans la soute du cargo français *Mont-Louis*, mais le retour du mauvais temps risque d'interrompre les opérations de récupération. Les plongeurs qui avaient sorti la veille quatre fûts pleins, de couleur grise, en ont récupéré hier six autres. Mais les vents de force 3 risquaient d'augmenter et de provoquer une houle dangereuse pour les plongeurs, qui doivent pénétrer dans la cale du cargo naufragé le 25 août au large de la côte belge à la suite d'une collision avec un ferry. Claude Abraham, le président de la Compagnie générale maritime à laquelle appartient le *Mont-Louis*, a déclaré de son côté que la valeur de la cargaison — conteneurs remplis de produits nucléaires et matériel de haute technologie — dépassait $11 millions US.

■ Rupture des négociations dans le conflit des charbonnages en G.-B.

LONDRES (AFP) — Le Syndicat des mineurs et la direction des charbonnages britanniques — le *National Coal Board*, NCB — ont rompu hier la série de négociations entamée dimanche dernier pour tenter de mettre fin à la grève dans les mines, qui dure depuis plus de six mois. Aucun autre rendez-vous n'est prévu, a annoncé le NCB. À l'issue de ces six jours de pourparlers entrecoupés de longues périodes de réflexion, la neuvième tentative de conciliation a échoué sur l'impossibilité d'arriver à un accord concernant la fermeture de puits de mines pour raisons économiques voulue par les charbonnages et rejetée par les mineurs. C'est ce plan de fermeture de 20 puits (sur 175), présenté en mars dernier, et qui entraînerait le départ volontaire de 20,000 mineurs (sur 180,000), qui est à l'origine du conflit. Les négociateurs avaient pourtant tout tenté au cours des derniers pourparlers pour trouver un texte suffisamment vague pour satisfaire les deux parties. Selon de nombreux observateurs, la rupture laisse maintenant les deux parties sans autre solution que de poursuivre, et même d'amplifier, leurs dispositifs sur le terrain.

Le maire palestinien de Rafa est assassiné

Le ministre israélien de la Défense met en garde contre un retrait du Liban

JÉRUSALEM (AFP) — Dès son entrée officielle en fonction, hier matin, au ministère israélien de la Défense, Yitzhak Rabin, a cru bon de prendre ses distances avec la promesse faite par les travaillistes aux électeurs israéliens de retirer les troupes israéliennes du Liban dans un délai de six à neuf mois.

Au cours d'une brève prise d'armes, dans la Cour du ministère de la Défense à Tel-Aviv, à la suite de laquelle son prédécesseur, Moshe Arens, a pris congé de l'état-major, M. Rabin a réaffirmé qu'il chercherait le moyen de mettre fin à la présence des troupes israéliennes au Liban, mais a formulé certaines réserves, ajoutant qu'il n'existe pas de formule magique pour mettre fin à une guerre.

M. Rabin, ancien chef d'état-major de l'armée et ancien premier ministre travailliste, entre au ministère de la Défense avec un atout de taille : une carrière militaire de 27 ans, qui l'a mené des rangs du Palmach (groupe de choc clandestin de colons juifs au temps du mandat britannique sur la Palestine dans les années 40) au poste de chef d'état-major à la veille de la guerre-éclair de juin 1967.

Selon la presse israélienne, M. Rabin aura besoin de sa connaissance des dossiers de la défense et de son auréole de vainqueur de la Guerre des six jours pour régler l'épineuse question de la présence des troupes israéliennes au Liban.

« Je transmets à Yitzhak Rabin la direction du ministère de la Défense en pleine bataille, mais il reçoit une structure (militaire) en parfait état », a dit M. Arens dans son discours d'adieu à l'état-major, après 19 mois à la tête du ministère de la Défense. Dans sa réponse, M. Rabin, tout en adressant des propos particulièrement chaleureux à M. Arens, a exprimé le désir que les déchirements politiques du pays restent extérieurs au cadre de l'armée.

La guerre impopulaire du Liban, dont le maître d'oeuvre fut le général Ariel Sharon, a profondément ébranlé l'armée. À la suite des massacres de Sabra et Chatila en septembre 1982, l'armée et ses principaux officiers avaient été mis sur la sellette par la commission d'enquête gouvernementale du juge Kahane.

L'ancien chef d'état-major, le général Raphael Eytan, qui conduisit la campagne du Liban, par ses prises de positions en faveur de l'annexion des territoires occupés et son refus de retirer les troupes du Liban, malgré la perte de 595 soldats, avait contribué à accentuer la division.

« L'armée est au Liban comme un sac de sable dans lequel les nombreuses forces hostiles à Israel plantent incessamment leurs coups de baionnettes comme à l'entraînement », écrivait hier, le correspondant militaire du quotidien indépendant *Haaretz*. Un retrait total des troupes israéliennes du Liban paraît inconcevable, aujourd'hui, même avec toute la bonne volonté de M. Rabin.

Par ailleurs, le maire de la ville de Rafa, au sud de Gaza, a été assassiné hier soir par des inconnus, apprend-on de source militaire israélienne.

Le maire, Abdel Hamid Mansour Kishata, a été tué vers 20h00 d'une balle à la tête, tirée à partir d'une voiture civile, alors qu'il se rendait à pied à son domicile, ont précisé des résidents de Rafah. La victime, âgée de 55 ans, était en poste depuis deux ans avec l'accord des autorités d'occupation israéliennes. Selon les premiers résultats de l'enquête, le maire aurait été victime d'un attentat politique.

M. Kishta était maire de la partie de Rafah dans la bande de Gaza contrôlée par Israël depuis 1982. À cette date la ville avait été coupée en deux par la restitution du Sinaï par les Israéliens à l'Égypte.

Le Nicaragua et le Costa-Rica négocient en France

SAN JOSÉ (AFP) — Des discussions proposées par le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, ont lieu en France entre les gouvernements costaricien et nicaraguayen sur les problèmes frontaliers entre les deux pays, a-t-on appris à San José.

Le ministre costaricien des Relations extérieures, Carlos José Gutierrez, a déclaré que ces conversations, proposées il y a un mois par M. Cheysson, visent à renforcer « l'ensemble des garanties en faveur de la paix » à la frontière des deux pays. Les délégations costaricienne et nicaraguayenne sont dirigées par le vice-ministre des Relations exterieures du Costa-Rica, Jorge Urbina, et son homologue nicaraguayen, José Leon Talavera.

Cours de Reliure d'Art
Reliure Traditionnelle
Cours d'Initiation à la Calligraphie
(« l'Art de la Belle Ecriture »)
donné par George Lortie
Session d'automne — 10 semaines
Inscriptions jusqu'au 20 sept. 1984.
Pour renseignements : 844-8151
Odette Drapeau-Milot
Reliure d'art
La Tranchefile du Vieux-Montréal Inc.
363 St-François-Xavier, Ch.405
Montréal, Québec. H2Y 2T9

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section de technologie éducationnelle

Aux enseignants, formateurs en milieu de travail, étudiants ...

Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur

Le présent certificat s'adresse aux enseignants de tous les niveaux d'enseignement, aux formateurs en milieu de travail et aux auteurs de documents pédagogiques en général qui désirent intégrer l'ordinateur dans les situations d'apprentissage qu'ils élaborent.

Il vise à initier aux applications pédagogiques de l'ordinateur, à sensibiliser à l'utilisation et à la production des didacticiels et contribue à aider les personnes impliquées dans des activités de formation à utiliser le micro-ordinateur dans leur enseignement.

Sur le campus, la Section est équipée d'un laboratoire composé d'une trentaine de micro-ordinateurs.
Elle est également prête à organiser des cours hors-campus si le nombre d'étudiants est suffisant.

Il reste encore des places disponibles pour le plein temps

Tél.: 270-1693

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS
Compétence: Francine Gingras 844-3361

création de didacticiel
credi

CREDI (création de didacticiel) est un programme informatisé destiné aux personnes qui veulent se préparer à développer des cours individualisés sur ordinateur.
Responsable du programme: Colette Dubuisson, Vice-doyenne, Famille des Lettres.
Pour inscription et pour tout renseignement supplémentaire s'adresser à: Marie Archambault, Responsable de la formation sur mesure, Décanat des études de premier cycle.
Tél.: 282-3025 ou 282-4068.

Université du Québec à Montréal

ATTENTION!
offre renversante

Voici l'occasion de remplacer vos verres par une verrerie prestigieuse, signée Luminarc.
Faites votre prochain achat de carburant chez un détaillant Esso participant et vous pourrez vous procurer ces verres à prix... renversants!

Vente limitée à 1 verre par achat de carburant. **taxe en sus*

Commencez dès maintenant votre prestigieuse collection de verres à prix d'aubaine.

Avec vous, on va de l'avant. Esso

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Brandissant des fouets, des policiers roue un jeune manifestant de coups dans la banlieue de Johannesburg. (Photolaser AP)

Afrique du Sud

Botha est intronisé président

LE CAP (AFP) — Pieter Willem Botha a solennellement pris hier la fonction de premier président d'État de la République d'Afrique du Sud, un poste qui donne désormais à l'ancien premier ministre le rôle de chef d'État et de chef de gouvernement.

Au moment même où M. Botha, 68 ans, prêtait serment sur la Bible, dans l'église Die Moeder Kerk, au Cap, de nouvelles échauffourées éclataient à Soweto où depuis trois jours des groupes de Noirs expriment dans la violence leur colère contre leurs conditions de vie.

Prenant la parole après avoir prêté serment, le président Botha a averti que quiconque ignore la réalité sud-africaine ou cherche le changement par la violence « se fait l'allié du chaos et du désastre ».

L'investiture de M. Botha avait lieu dix jour après la mise en vigueur d'une nouvelle constitution sud-africaine qui, pour la première fois, crée des Chambres séparées pour les métis et les Indiens au sein d'un Parlement à trois Chambres. La nouvelle charte a cependant provoqué de fortes critiques, au pays comme à l'étranger, parce qu'elle continue de laisser à l'écart la majorité noire du pays, soit 73 % de la population.

Dans son discours hier, qu'il a émaillé de références à la volonté divine, M. Botha a assuré qu'il croyait, grâce à un « transfert significatif de pouvoir », pouvoir éliminer « la domination d'un groupe sur les autres ».

Depuis la mise en place de la nouvelle constitution, plusieurs des faubourgs noirs qui entourent Johannesburg ont été le théâtre d'émeutes qui ont fait au moins 35 morts et des centaines de blessés. Provoquées par des augmentations de loyer, elles traduisaient aussi la colère des Noirs devant leur impuissance politique.

Environ 800 étudiants de l'Université noire du Cap ont d'ailleurs manifesté hier matin contre l'entrée en fonction du premier président de l'État sud-africain, M. Botha, et ont été dispersés par la police qui a fait usage sans sommation de balles en plastique et de gaz lacrymogènes.

Moscou confirme la rencontre Gromyko-Reagan

MOSCOU (AFP, Reuter, *The New York Times*) — L'URSS a laissé planer l'incertitude sur les intentions de son ministre des Affaires étrangères en confirmant hier que Andrei Gromyko rencontrerait le président américain, Ronald Reagan, le 28 septembre, à Washington.

La rencontre, a déclaré un porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, « aura lieu en accord avec une invitation que M. Gromyko a acceptée ».

Interrogé sur l'objet des entretiens, Vladimir Lomeyko s'est borné à déclarer que les sujets qui y seraient évoqués relevaient « de la compétence de ceux qui y prendront part ».

M. Lomeyko a également refusé de répondre à la question de savoir si cette rencontre n'était pas de nature à servir de munition électorale au président américain.

(À Washington, un responsable de la Maison-Blanche qui a demandé à conserver l'anonymat a déclaré hier qu'un rapport sur la violation par Moscou des accords d'armement ne sera rendu public qu'après la rencontre Reagan-Gromyko. « Je mettrai ma main au feu que le rapport ne sera publié qu'après la rencontre (du 28 septembre) », a-t-il dit.)

(Auparavant, le secrétaire d'État George Shultz avait déclaré que le rapport, préparé par un comité indépendant de contrôle des accords d'armement, serait présenté la semaine prochaine, à la demande de congressmen de l'aile droite du Parti républicain, dont le sénateur Steven D. Symms, qui veulent empêcher tout « rapprochement » avec Moscou. Ces derniers estiment également que Walter Mondale, le candidat démocrate aux élections présidentielles de nombre prochain, a tort de reprocher à M. Reagan de ne pas avoir négocié jusqu'à présent avec les Soviétiques.)

(On considère que la publication d'un tel document aurait fourni au Kremlin le prétexte idéal pour justifier l'annulation de la rencontre entre MM. Reagan et Gromyko. « Pourquoi courir le risque d'empoisonner l'atmosphère ? », a déclaré un porte-parole du département d'État, qui n'a pas voulu être identifié.)

Le briefing de M. Lomeyko, estime-t-on de source diplomatique, était destiné à la seule presse étrangère et à ses lecteurs. « Je prendrais des paris qu'il n'y aura pas une ligne dans les journaux soviétiques », a déclaré un diplomate occidental.

Il serait en effet difficile à la direction soviétique, estiment les observateurs à Moscou, d'expliquer de but en blanc à la population pourquoi M. Gromyko accepte soudain de négocier avec un homme conspué systématiquement par la presse officielle comme le propagateur d'une « croisade anticommuniste ».

À quinze jours de la rencontre Gromyko-Reagan, les spécialistes des affaires est-ouest à Moscou estiment généralement que le premier contact soviéto-américain à ce niveau depuis le début même du mandat du président américain ne débouchera pas sur une percée.

Les Marocains votent dans le calme

RABAT (Reuter) — Sept millions et demi d'électeurs marocains étaient appelés aux urnes hier pour choisir leur quatrième Parlement depuis l'indépendance.

Un total de 1,366 candidats présentés par 12 formations étaient en lice pour les 204 sièges de la Chambre des représentants attribués au suffrage universel direct.

Le dernier tiers de la Chambre (306 membres au total) sera élu dans deux semaines par les conseils municipaux, les organisations professionnelles et les syndicats.

À la mi-journée, le ministère de l'Intérieur a fait savoir qu'il était encore trop tôt pour donner une estimation de la participation dans les 20,000 bureaux de vote du royaume, dans la mesure où beaucoup d'électeurs devaient aller voter à la sortie des mosquées, après la traditionnelle prière du vendredi.

La campagne électorale a été dominée par la situation économique, la politique étrangère, en particulier le traité d'union avec la Libye et la question saharienne, faisant la quasi-unanimité au sein de la classe politique.

Les observateurs prédisent généralement un nouveau succès des partis du centre-droit, vainqueurs des élections municipales de juin 1983, à savoir l'Union constitutionnelle (UC), le Rassemblement national des indépendants (RNI) et le Parti national démocrate (PND).

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200 • Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Antiquités

EN SUPERBE ÉTAT — table réfectoire 12' x 36', dessus en pin, 6 pattes tournées et côtés en érable. 12 chaises type capucine en bouleau, comprises. 1 200 $. (514) 348-8306. 17-9-84

Armoire canadienne, début 19e siècle, 2 500$, 672-1707 17-09-84

Ensemble de chambre à coucher, commode, chiffonnier, lit, très bon état, 932-9535. 17-09-84

■ Ameublements

Sofa 4 places + chaises assorties beiges provincial Italien, + autres chaises, 739-4529. 17-09-84

■ App. à partager

Boul. St-Joseph/Papineau, à partager avec étudiante de l'université, jusqu'en janvier. 200$/mois. — 1-773-7347. 17-09-84

OUTREMONT. Champagneur/Bernard, luxueux 7½, meublé, chauffé, 250$/mois, tout compris, lave-vaisselle. Patrice Picard jour: 397-4100 — résidence: 495-1980. 17-09-84

■ App/Logements

Joli 4½ à sous-louer, centre-ville, piscine, sauna, salle de lavage, 445$ tout compris. 521-5433. 18-09-84

Boucherville, 3½ rive du fleuve, libre 1er Décembre, 655-5112. 19-09-84

N.D.G., 4542 Marcil, bas duplex, 5½ rénové, foyer, boiseries, garage, entrée laveuse/sécheuse, 625$ non chauffé, 1er Octobre, 487-6363, 767-6331. 17-09-84

LAVAL — Carré St-Louis, 6 pièces, 3e refait, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, références demandées, 625$, 842-3034. 17-09-84

Domaine St-Sulpice, 4½ neuf, foyer, tapis mur à mur, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse, 525$/mois, libre 1er décembre, 384-6835 ou 722-1700. 17-09-84

■ App/logements

Outremont grand 7½ chauffé, rez de chaussée, 3 chambres à coucher fermées, salon, salle à diner, boudoir, cuisine, salle de bain, entrée laveuse, libre 1er octobre, 273-3500 entre 9 h am et 5 h pm. 17-09-84

Mont-Royal frontière Outremont, grand 4½ 2 niveaux, 2 s.b., garage, du caractère, 650$ tout inclus, avant 8 p.m. 342-5576. 17-09-84

PRÈS OUTREMONT, très grand 4½, poêle, réfrigérateur, air climatisé, chauffé. 738-0288, 731-6716. 17-09-84

À SOUS LOUER POUR 1er NOVEMBRE, près U. de M., r.d.c. de duplex: 7 pièces, garage, s.s., chauffé, eau chaude, informations 739-4065 après 18 h. 17-09-84

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, cuisinière réfrigérateur, eau chaude, dans immeuble de classe, 795$, 272-5961. 24-09-84

VIEUX-LONGUEUIL, 6 pièces, chauffé, 2ième, garage, près C.T.C.U.M., 540$. 679-8200. 17-09-84

À LOUER Longueuil, 4½ tout électrique, libre 1er décembre 1984, proximité Cegep Edouard-Montpetit, idéal pour professionnel, téléphoner entre 18h et 20h. 679-7306. 17-09-84

AHUNTSIC, 5½ chauffé haut duplex, couple 450$. — 388-1881. 17-09-84

Outremont Le Tournesol, luxueux 4½, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785$, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 17-09-84

OUTREMONT, 3½, 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. — 272-0351 — 761-6439. 17-09-84

7½ HAUT DUPLEX près métro. Côte Ste-Catherine, 1½ s.b., frigo, cuisinière, chauffé, foyer, garage, 680$. 738-6085. J.N.O.

BELOEIL, très grand 4½, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495$/mois, après 18h, 744-0882, 744-0843. 29-09-84

■ App/logements

OUTREMONT, bas de triplex, 6½, 2 c.c., entièrement rénové, 650$. 272-8486. 17-09-84

OUTREMONT, face au parc, très grand s.s. beaucoup d'atmosphère chauffé, 525$. 272-8486. 17-09-84

BOUL. PIE IX, 4½ fermé, chauffage électrique, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, 285$/mois. Soir: 663-2575. 17-09-84

OUTREMONT près Bernard, 7½ pièces, chauffage électrique, libre 1er octobre. 273-5505. 17-09-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 $. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Outremont, 50 Willowdale, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ Autos à vendre

MERCEDES 1978 300D couleur gris argent, toit ouvrant, acheteurs sérieux seulement. 1-(514)-372-6052. 22-09-84

AUDI QUATTRO: 1983, 33 000 km, 4 roues motrices, 3 différentiels, auto phénoménale, vente rapide à 39 000$, possibilité d'échange, 514-621-9064. Laisser message sur répondeur. 17-09-84

ROULOTTE MOTORISÉE « LEO-CRAFT » 26' 1984, toute neuve, 7 000 km, particulier, 514-621-9064 (laisser messages sur répondeur). 17-09-84

■ Bureaux à louer

ST-DENIS, local à sous-louer, une journée/semaine, jour ou soir. Clinique de psychologues. Louise Geoffroy. 279-7387. 17-09-84

Bureaux à louer à l'heure, pour psychologues ou sexologues. Sur le plateau dans une clinique rénovée. Réserver maintenant pour forfait. 523-9627, 525-0248, 274-2213. 17-09-84

■ Chalets à louer

Bromont chalet, 2 c.c., tout confort, piano, poêle à bois, 15 octobre au 15 avril, 3 000$. 523-1704 17-09-84

Lac Guindon, près monts Avila et St-Sauveur, luxueuse résidence, 4 c.c., foyers, saison hiver, 1er octobre au 1er mai, 8 400$. 1-224-4020 17-09-84

Ste-Marguerite, suisse, 3 c.c. chauffage électrique non compris, foyer, proximité ski de fond, option d'achat, 1er nov. — 31 mars, 800$/mois. Références exigées. — 1-228-4173 ou 363-5118. 17-09-84

St-Adolphe d'Howard, très beau chalet, 4 chambres, salon, salle à manger, cuisine séparée, véritable foyer, ski alpin et de fond, à louer saison, 842-5559, 483-2105, 819-327-3434. 17-09-84

■ Chambres à louer

Recherche étudiant univesité. Accès à la cuisine familiale, 172$/mois, 487-1975. Quartier N.D.G. 17-09-84

■ Commerces à vendre

OUTREMONT, boutique coin Laurier établie depuis 7 ans, très bons revenus, idéal pour commerçant débutant. Pour informations Lucie Mercier, RE/MAX Outremont, courtier 271-2131. 17-09-84

■ Condominiums à vendre

QUÉBEC, près parlement, studio, mur pierres, foyer, terrasse, cour intérieure, 37 000$, 418-527-0577 soir. 17-09-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près Boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage 84 500$ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b.; très ensoleillé, garage 105 000$. Visites libres, dimanche 11h à 15hres. 4845 Hutchison, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. Agent s'abstenir. 17-09-84

Vieux Montréal — Penthouse 2 étages — foyer, puits lumière — prix négociable. Nicole Lévesque 651-1000, 463-2399. MONTRÉAL TRUST Courtiers. 17-09-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app.8
Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
Gilles

■ Condominiums à louer

Île-des-Soeurs, condo de luxe, neuf, 1,200 p.c., 15ème étage face au fleuve, 4½, 2 s.b., solarium intérieur, air climatisé, piscine, sauna, garage. 1 200$ /mois. 658-0177. 24-09-84

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé, pour couple, saison. 737-5515. 22-09-84

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, rue Stuart, duplex, copropriété divisé, rez-de-chaussée avec sous-sol, jardin, garage. Libre immédiatement. — 272-1662, 271-6308. 17-09-84

Outremont: Rue Bernard, 5½ renové rez-de-chaussée, ensoleillé, tranquille, intercom, concierge 64 000$. MICHEL LAVIGNE, 735-2761, 277-5472. LE PERMANENT - COURTIER MLS. 17-09-84

PLATEAU MONT-ROYAL, près rue Marie-Anne, 6½, non-rénové, libre immédiatement. 522-5305. 17-09-84

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour enfants 4-6 ans
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
COURS PRIVÉS,
pour adultes et enfants. Formation musicale complète.
Professeur expérimenté.
387-4490
19-9-84

ATELIER D'AUTOMNE
Santé et relaxation
LUNDI Technologie du yoga
MERCREDI Les arts de guérison
JEUDI Stress et relaxation
Chacun de ces ateliers a lieu de 20 heures à 21:30 heures, durée 7 semaines, coût 55$, commençant la semaine prochaine, inscrivez-vous maintenant.
879-1516

■ Cours

Cours de peinture abstraite, 495-8592. 17-09-84

COURS INTENSIFS Annonceur à la Radio, Animateur à la Télévision et cours en Relation Publiques. 842-0050. 19-9-84

COURS DE CLAVECIN, orgue, piano, et flûte à bec, pour débutants ou avancés, 387-7866. 17-09-84

Chant classique, professeur diplômé conservatoire, tout niveaux, solfège, théorie, technique vocale, interprétation, 523-1704. 17-09-84

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE MÉTHODE THÉRÈSE BERTHERAT, 935-9365. 17-09-84

COURS D'INITIATION à l'opéra. Oeuvres au programme, Traviata (Verdi), Bohème (Puccini), Salomé (Richard Strass), Tristan et Isolde (Wagner). Pour inscription. Après 20h: 738-8906. Après 10h: 486-1985. 17-09-84

Expérimentée, fiable, répétiteur de leçons, de tous les niveaux, 738-4582. 17-09-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. , J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Emplois demandés

Gouvernante cherche travail chez professionnel, bon salaire, références. Après 20 heures — 351-0937. 17-09-84

■ Fermes à vendre

FERMETTE 33 acres, avec maison en brique, rénovée avec charme, bonne grange, remise, plantation de pins, situé près Sutton et Philipsburg à 45 minutes de Montréal, 100 000$, directement propriétaire, 769-5296. 17-09-84

■ Gardiennes

Recherchons gardienne avec expérience pour garçon 8 mois. 3 jours/semaine. — 271-3254. 18-09-84

4 jours/semaine, 11 hres à 18 hres. Travaux ménagers, cuisine, garde d'enfant d'âge scolaire. — 482-9528. 17-09-84

■ Instruments de musique

Piano droit YAMAHA, comme neuf, 3 200$. — 879-1074 après 17 heures et fin de semaine. 17-09-84

■ Maisons de campagne à louer

Maison de ferme, vue panoramique, 3 c.c., poêle à bois, pistes ski de fond, 20 min. centre de ski, saison 15 nov/15 mai, Ste-Agathe sud (819) 325-7080. 17-09-84

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN chalet joliement meublé, foyer, plage, tennis, 1-563-2367, 873-5546. 17-09-84

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 30 arpents de flanc de montagne, verger, boisé, grande maison selon plan d'architecte, vue imprenable, étang, bâtiment agricole. 40 minutes de la ville. 170 000 $. Vente privée. 479-6292. 17-09-84

■ Occasions d'affaires

Recherche associés(es), 50/50, débute système franchises (25 000$ ch.) Can. USA Monde, inv. crédit bancaire ½ million, écrire C.P. 254, Pointe du Lac, G0X 1Z0, Qué. 18-09-84

Concessions 50 (25 000$) pour animation club ou/et supervision animateur(trice), inclus: formation, équipement, mise en opération (6 mois), rendement brut: 80 milles par année +, rens: 819-377-2081. 18-09-84

■ Offres d'emplois

Secrétaire bilingue à temps partiel dans le domaine de l'édition, centre-ville. — 844-9009. 17-09-84

Secrétaire bilingue, temps partiel. Envoyer C.V. à: Rio Algom, 1155 ouest, Dorchester, suite 801, Montréal H3B 2H7. 17-09-84

PLACE LAC OUIMET... Nous recherchons des personnes bilingues et responsables pour promouvoir par téléphone l'un des plus grand et nouveu centre de vacances au Canada. Aucune vente. Nous offrons une formation intensive et complète. Candidatures sérieuses seulement. Heures de travail: 15h à 21h30, lundi au vendredi et samedi matin. Salaire assuré de 4,25$ et prime généreuse d'efficacité pouvant excéder une semaine de salaire. Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec: M. Dubé, 285-8833. 24-09-84.

Secrétaire bilingue, bureau de conseillers en communications/marketing. Doit posséder un français parlé et écrit impeccable et avoir le sens de l'organisation, références exigées, 842-8283. 17-09-84

■ Offres d'emplois

LIBRAIRIE
Requiert les services d'un commis expérimenté.
D'un représentant avec expérience pour visiter les institutions, bibliothèques, commissions scolaires, etc.
Curriculum vitae, photo à:
C.P. 563
Succ. «C»
Montréal, Qc
H2L 4K4
17-09-84

■ Offres de services

SERVICE D'ESCORTE, escortes féminins et masculins disponibles en tout temps. Télé-message 331-6100 extension 4708, nous vous rappellerons immédiatement. 17-09-84

Ferais ménage de tout genres. Communiquer avec Marie-Andrée, 279-1967. 17-09-84

Travaux de peinture, prix abordable, estimation gratuite. 376-5721. 17-09-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ On demande

Dans le cadre d'une recherche sur le fonctionnement des couples (département de Psychologie, UQAM), nous recherchons des couples ayant des difficultés d'ajustement conjugale.
Pour plus de renseignements
282-7945
de 9 heures à 5 heures lundi au vendredi
17-9-84

■ Propriétés à louer

LONGUEUIL, cottage détaché, ensoleillé, foyer. Coin tranquille. 6½, meublé. 750$ Octobre à juin. 468-5644. 17-09-84

Val-Morin, maison canadienne, 8 pièces, laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, 2 s.b., foyer, 648-8136, 819-322-2063. 17-09-84

PREVILLE, sous-location, 1 an, 1er novembre, 15 minutes centre-ville, charmant bungalow, 3 c.c., terrain paysagé, foyer, piscine, «carport», rideaux, tapis, appareils électriques, 1 100$, 465-0465. Laisser message M. Bouthiller 931-7517. 17-09-84

St-Bruno, cottage canadien meublé, sous-location 11 mois, 700$/mois. 461-1055. 17-09-84

DUVERNAY, unifamiliale, 30X60, meublé antique, 3 chambres, salon, séjour 16x25, grand jardin paysagé, stationnement 2 autos, garage intérieur, 20 minutes du centre-ville, 288-4880. 17-09-84

■ Propriétés à revenus à vendre

Abri fiscal classe 31, Rive-Sud, construction 1981, 18 logements, 4½ - 5½, électrique locataire, excellent secteur résidentiel. Louise Hamelin 670-2323 — 465-7595. Imm. Diplomat A.L.F. Ltée courtiers. 17-09-84

■ Propriétés à vendre

VIEUX-MONTRÉAL, condo luxueux 1 300 p.c., 2 s.b., sur jardin. Prix réduit. 845-8633. 17-09-84

VIEUX-MONTRÉAL, Place d'Youville, loft 2 000 p.c., avec vue sur Vieux-Port. 164 000$. Le Permanent, Michel Bergeron — 254-4591. 17-09-84

VAL-DAVID, maison unifamiliale, 4 c.c., garage double, foyer, 125 000$, pas d'agent. — (819) 322-1562. 17-09-84

OUTREMONT adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 10-10-84

Outremont: choix de plusieurs co-propriétés: Mme M. Fabien 271-1912. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

■ Propriétés à vendre

Qualité de la Vie

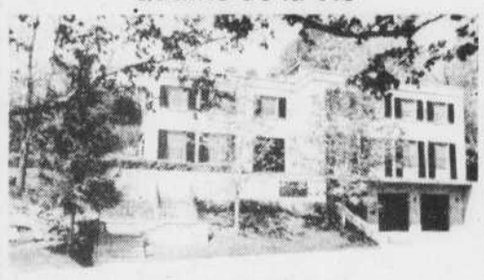

Une agréable maison de style classique, très fonctionnelle (1965) située sur la montagne aux limites de la ville de Montréal sur un lot adjacent à la ville de Westmount, entourée d'un boisé, à proximité du centre ville. Pièces (14) Foyers (3) Garage (3) Terrain: 12000 pi.ca. Prix demandé: 595 000$. Occupation immédiate.
Jean-Guy Décarie & Associés Inc. 866-2687

■ Propriétés à vendre

N.D.G., rue Vendôme, superbe cottage, 9 pièces, 3 foyers, boiseries naturelles. Le Permanent Michel Bergeron 254-4591. 17-09-84

Centre rue de Bullion, triplex 3X5, chauffage électrique, 3 logis libres à l'acheteur, idéal pour rénovations. Lucie Mercier RE/MAX Outremont courtier 271-2131. 17-09-84

SKI VERMONT: Belle maison toit cathédrale, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, située pour le plaisir pendant les 4 saisons, à 30 minutes des centres de ski Strowe, Jay et Madonga. 150 000$ canadiens. Location avec option d'achat accepté, appeler propriétaire John Stévenson, Lake Eden, Vt. 802-635-7621. 17-09-84

C.D.N., duplex, 5½, 4½, murs et toiture refaits à neuf, pas d'agent, 737-7048. 17-09-84

AHUNTSIC, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, près parc, église, 4 c.c., foyer, cellier, plusieurs extras. Rabais de 20 000$. Aubaine 169 000$. Urgent transfert. 381-6995. 17-09-84

CANTONS DE L'EST, (Austin), vue panoramique sur lac Memphrémagog, entre Orford et Owl's Head, 11 acres, cottage français, « custom built », 3 c.c., 2 s.b., salon 20 x 20, avec foyer pierres, 135 000 $, 514-389-6323, 819-843-3320. 17-09-84

VAL DAVID, résidence retirée, vue exceptionnelle, proximité des services et des pentes de ski, grand terrain boisé, 45 000 pieds, 8 pièces meublées, disponible immédiatement, prix réduit 58 000$, 486-7696, 322-6646. 17-09-84

N.D.G.: rue Vendôme, cottage, 5 chambres, foyers, boiseries, à 5 minutes du centre-ville. M. BERGERON 254-4591. LE PERMANENT — COURTIER MLS 17-09-84

Outremont: Co-Propriété rénovée, 5½, 3ème étage, grand séjour, charmante cuisine. Mme Trudeau: 731-4338. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Outremont: Triplex 5-6-3, foyer, boiserie, rénovations importantes, face parc soleil, $260,000. Jean Poissant: 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Outremont: Duplex, pierre détaché 7-8, superbe, luxueux boiseries, lumière, foyer. Michèle Asselin: 279-9803. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Outremont adj. Près U. de M. duplex, grandeur, qualité, entretien remarquables, 2 bains par étage. J. Drouault 733-9753. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Outremont en haut, bungalow, prestigieux, pièces spacieuses, jardin. Mme Fabien 271-1912. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Outremont: Près Laurier, luxueux, goût raffiné, 'art déco' 2 c.c. impeccable sur 2 étages. Mme Asselin: 279-9803. TRUST GÉNÉRAL, courtier 17-09-84

Ste-Anne des Lacs près St-Sauveur des Monts, maison meublée, 3 c.c., s.s. fini, foyer, terrain boisé 30 0000 p.c., prix réduit 65 000$, 277-8867 (Montréal). 17-09-84

L'Acadie Québécoise Ancestrale 1786, 9 pièces, cachet unique. Dans village historique. Appelez-moi. Aline Prieur 464-1356 467-1120. Montréal Trust Courtier 17-09-84

Outremont, Querbes près Lajoie, cinq-plex rénové, 2X4½, 2X5½, 1X8½, bons revenus, pas d'agent. 738-7892. 17-09-84

■ Propriétés à vendre

À STE-AGATHE SUD, chalet suisse, cèdre intérieur/extérieur, 24 pieds X 24 pieds, sur terrain paysagé 15 000 p.c., 4 c.c., 2 salles de bains, excellente condition, coin tranquille, 819-326-4482. 17-09-84

■ Propriétés à vendre

St-Bruno, secteur de choix, canadienne, pierre et brique, grandes pièces ouvertes, 4 chambres, garage, salle familiale ouverte à la cuisine. Louise Bilodeau 653-2496 — 461-2588. Montréal Trust courtier. 17-09-84

■ Terrains à vendre

Erablière panoramique, face sommet bleu Ste-Adèle, 37 arpents, 29 850$ ferme (2¼ cents p.c.) — 336-7999. 13-10-84

■ Ventes de garage

OUTREMONT. Surplus à vendre. Sofa, tapis, miroirs, vaisselier. Samedi 9 à 15 heures. 639 de l'Epée, app. 9, coin Bernard. 17-09-84

■ Voyages

Expédition Sahara — Afrique Noire. — Bruxelles Abidjan — Participation 8 à 22 semaines, hiver 84-85. — 527-6461. 19-09-84

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

LA MÉTÉO

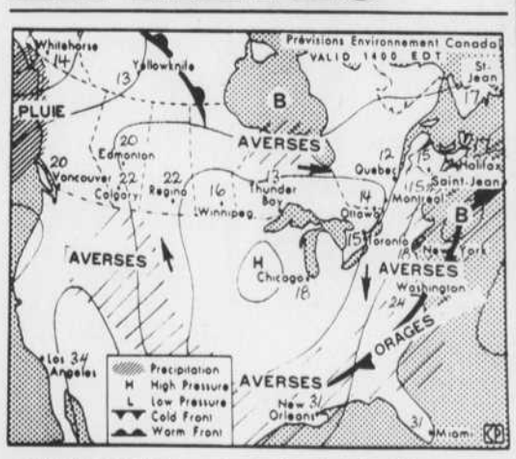

Situation générale: un flux d'air très frais venant du nord-ouest influencera la province, donnant des risques de gel sur la plupart des régions cette nuit. Les températures seront d'environ 6 degrés sous les valeurs saisonnières. Une faible perturbation passant au sud donnera des conditions variables sur le sud-ouest québécois samedi et sur le bas du fleuve dimanche.

MONTRÉAL

Ciel variable. Max.: 16. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 33
COUCHER: 19 h 08

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Maximum: 11. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ciel variable. Max.: 15. Dimanche: beau.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ciel variable. Max.: 15. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 15. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse côte nord-Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par endroits. Max.: 10. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Secteur de Blanc-Sablon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents de l'ouest diminuant graduellement. Max.: près de 9. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

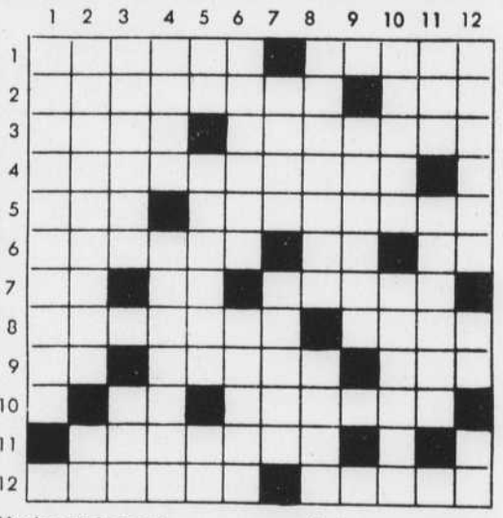

Horizontalement

1—Alliage de cuivre et de zinc. — Brisé.
2—Rendit meilleur. — Terme de tennis.
3—Métalloïde. — Découper aux ciseaux.
4—Fête organisée à l'occasion de la récolte du maïs.
5—Lettre grecque (17ième). — Fait entendre des ronrons.
6—Tissu de coton. — Du verbe avoir. — Métal précieux.
7—Argent. Coups de baguette. — Première vertèbre du cou.
8—Vase sacré. — Greffe.
9—Chemin de halage. — Utilisera. — Mot servant à désigner.
10—Curium. — Petit renard du Sahara.
11—Bruit sur la ligne téléphonique.
12—Coquille d'un gastropode. Qui n'entend pas.

Verticalement

1—Petite armoire placée sur l'autel et destinée à conserver l'eucharistie.
2—Dans l'Antiquité, sacrifice suivi par la manducation de la chair crue. — Note de la gamme.
3—Partie pleine d'un parapet. — Qui n'est pas cuit.
4—Couleur. — Chausson en basane que l'on porte dans des sabots.
5—Du verbe avoir. — Jetais des cris. — Titane.
6—Porc. — Non.
7—Peu de chose. — Changer l'air.
8—Qui a reçu la castration. — Solipèdes.
9—Corps céleste.
10—Mollusque bivalve. — Jonc.
11—Transpire. — Algue gélatineuse.
12—Le cavalier y appuie le pied. — Éminence. — Gadolinium.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	U	T	O	R	■	T	S	E	T	S	E
2	A	R	U	M	■	M	O	N	T	R	E	R
3	T	A	P	E	C	U	L	■	R	A	V	E
4	A	N	I	L	I	N	E	■	E	V	E	■
5	I	I	■	E	G	I	D	E	■	E	R	G
6	L	E	P	T	U	R	E	■	C	R	E	E
7	L	■	E	T	E	■	D	O	S	■	N	■
8	O	R	G	E	■	H	O	R	A	I	R	E
9	N	I	A	■	C	U	P	U	L	E	■	U
10	■	P	S	A	U	M	E	■	I	R	I	S
11	F	E	E	R	I	E	■	A	S	■	D	E
12	O	R	■	A	R	R	I	M	A	G	E	■

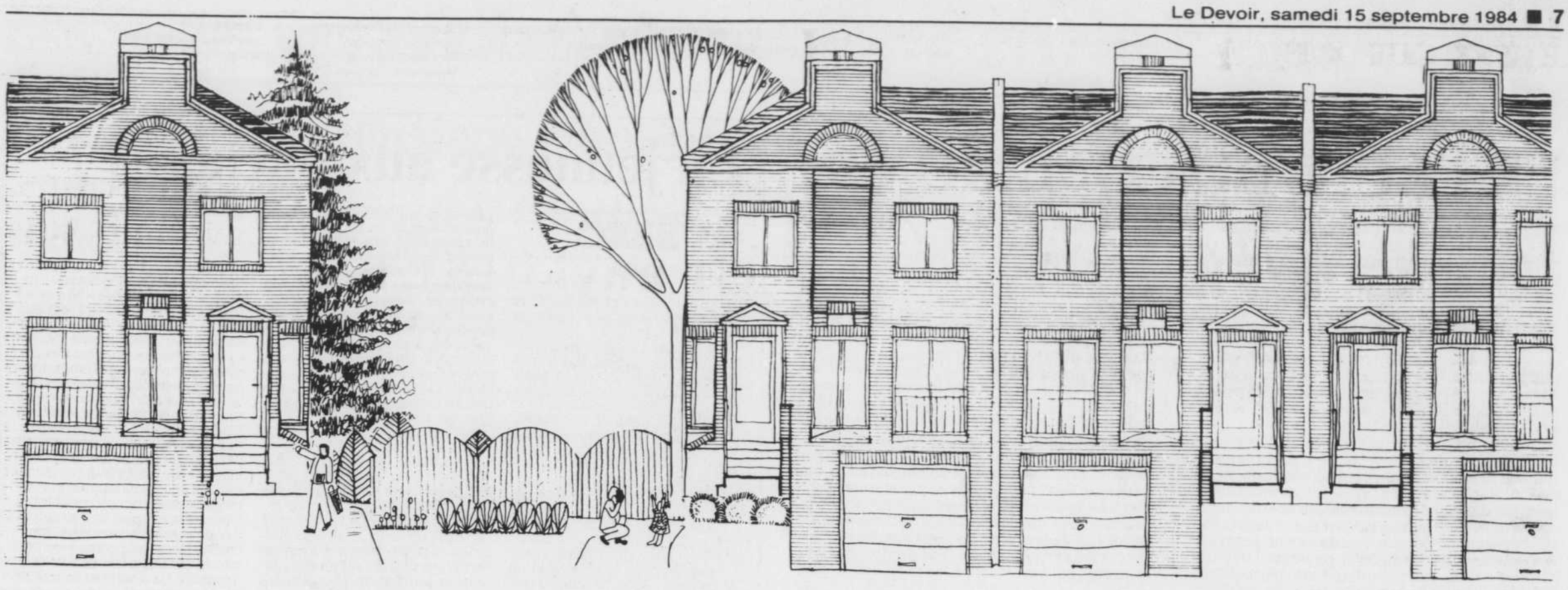

Premiers arrivés, premiers servis

PRÉ VENTE

• Maisons unifamiliales en rangée • Modèle RONCERAY • Avenue Yvette-Naubert (secteur du Parc Roger-Rousseau) à Anjou • Trois chambres à coucher • Rez-de-chaussée exceptionnel tout en espace et fonctionnel • Sous-sol avec garage • Aménagement paysager compris • Libres de toute taxe d'amélioration locale • Programme Corvée-Habitation applicable • À partir de 68 600 $ et plus selon dimensions du terrain • Seulement 24 unités disponibles • Soyez les premiers servis •

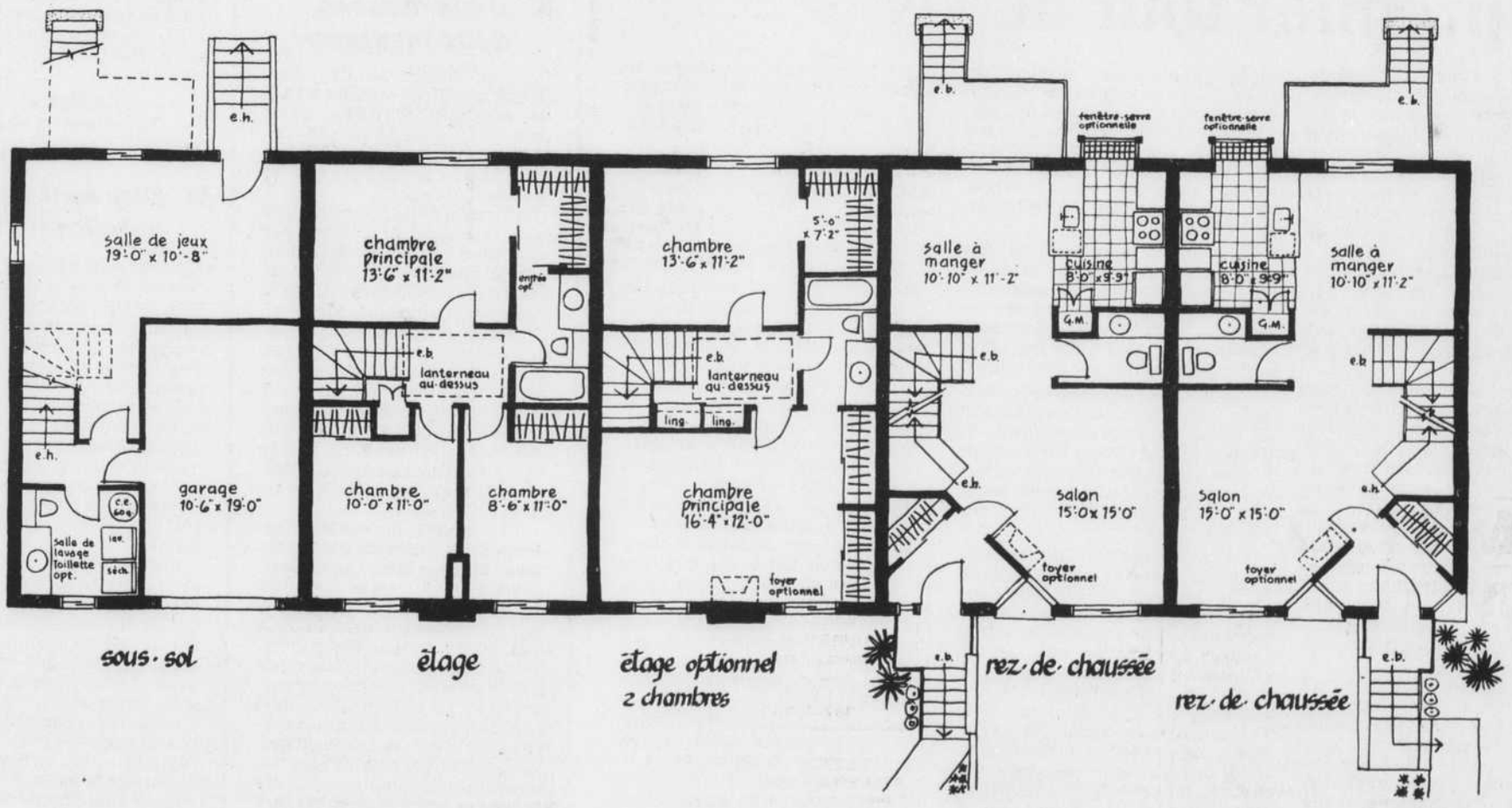

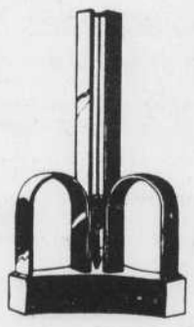

HABITAS 1984 Municipalité de l'année

Construction et vente sous la responsabilité d'Anjou 80, corporation municipale sans but lucratif ☐ Proximité du métro Honoré Beaugrand, des services, écoles, églises, etc. ☐ Voisinage immédiat d'un parc ☐ Période de réflexion de 30 jours après la signature d'une offre d'achat

HABITANJOU

Accueil et information
7301, avenue Rondeau, Anjou
(Station Honoré-Beaugrand — Autobus n° 20)
(Boulevard Métropolitain — Sortie Roi-René direction sud jusqu'à l'avenue Georges, direction est jusqu'à l'avenue Rondeau)

Anjou
Une ville à vivre!

352-7100

La Ville d'Anjou Anjou 80

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE FRUIT DU COMPROMIS

LE PARTI travailliste et la coalition du Likoud ont réussi de justesse à former, dans le délai imparti par la constitution d'Israël, le gouvernement d'union nationale qu'il semblait presque impossible de réunir. L'impasse politique créée par l'élection décevante du 23 juillet est donc brisée. Le compromis historique auquel MM. Shimon Pérès et Yitzhak Shamir en sont laborieusement venus apparaîtra fragile, sinon éphémère, aux yeux de maints Israéliens et de nombreux observateurs. Néanmoins, force est de constater que la solution, largement endossée par la Knesseth, est aussi ingénieuse qu'inédite.

Contrairement à un cabinet de coalition avec une foule de petits partis, le gouvernement d'union nationale aura l'appui d'une forte majorité au Parlement. Sur toutes les grandes questions qui divisent l'opinion israélienne et les partis eux-mêmes, le nouveau cabinet et ses deux comités (économie; défense et affaires étrangères) devront chercher de difficiles consensus. Une fois obtenu, ce genre d'accord national permettrait toutefois à Israël de bouger, enfin, dans des directions aujourd'hui désespérément bloquées.

Dans l'immédiat, le gouvernement sera libéré des liens dont les petits partis l'entravaient. Par contre, l'opposition risque d'être réduite à un rôle marginal, ce qui n'est pas de nature à revigorer une démocratie visiblement chancelante. Paradoxalement, le cabinet n'en sera pas plus fort.

Le gouvernement bicéphale, en effet, n'a pas la promesse d'un mandat fructueux. Il risque, sinon de tomber à la première crise, du moins de tergiverser, ainsi que MM. Pérès et Shamir en ont donné le spectacle pendant plus d'un mois. Le péril le plus clair, toutefois, c'est que ce « gouvernement de désaccord », comme l'appelle M. Pérès, s'accorde mais sur de si faibles bases qu'il empire les choses au lieu de les régler. Déjà entre Menahem Begin « l'extrémiste » et Shimon Pérès « le modéré », les convergences n'étaient pas rares. Un gouvernement de mauvais compromis est possible et pourrait durer, mais à quel prix ?

Trois priorités, reconnues par le nouveau premier ministre, ne souffriront pourtant pas que le cabinet tergiverse bien longtemps : l'économie, l'occupation du Sud-Liban, et la paix avec le monde arabe. Sur la première question, un accord serait acquis entre les composantes du gouvernement. Israël doit juguler l'inflation, prévenir le chômage, refaire ses réserves en devises fortes, préserver son crédit auprès des banques étrangères et, par ces mesures, enrayer une crise intérieure sans précédent.

De même, sur le retrait des forces d'occupation au Liban, un accord interne devrait assez rapidement survenir. La présence des soldats israéliens dans le pays voisin coûte cher en vies humaines et en crédits militaires. L'occupation n'est pas plus populaire que l'invasion de 1982 qui devait s'avérer si déchirante de tous les côtés. Le cabinet n'aura pas de difficulté à convaincre la population de la nécessité de l'évacuation. Un retrait unilatéral n'est pas impossible, mais cela apparaît improbable. Un Liban dont la stabilité n'est pas assurée pourrait causer de nouveaux problèmes si le Sud y était abruptement laissé à ses factions.

C'est sur la paix avec les Arabes que le nouveau gouvernement d'Israël aura le plus de difficultés. Non pas que le monde arabe soit devenu davantage rébarbatif à la paix. Au contraire, les ouvertures n'y ont jamais été aussi nombreuses, y compris de la part de l'Organisation pour la libération de la Palestine et de son chef, M. Yasser Arafat. L'OLP est disposée, en effet, à reconnaître Israël et à signer un accord de paix dès lors que l'État hébreu se montrera prêt à négocier un règlement politique juste de la question palestinienne. C'est du côté d'Israël que bloque la voie du progrès.

Certes, l'entente Pérès-Shamir a permis au chef du nouveau gouvernement de lancer un appel à la Jordanie, mais le programme du gouvernement d'union nationale maintient l'implantation de six ou sept colonies de peuplement juif en Cisjordanie (des 27 déjà planifiées par le cabinet sortant). Le général Ariel Sharon, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le nouveau cabinet, se fait fort de continuer l'occupation des territoires conquis en 1967. À elle seule, cette politique contredit et contrecarre tous les plans de paix proposés. Le roi Husseïn, plus réaliste, propose une conférence internationale.

En réalité, les trois priorités du gouvernement d'union sont plus reliées entre elles qu'il n'y paraît. L'économie israélienne ne pourra se rétablir durablement aussi longtemps que les dépenses militaires et les crédits américains y tiendront une place prépondérante (à supposer qu'un jour prochain cette économie de guerre soit convertie). Or, tant que la paix n'aura pas été conclue non pas seulement avec le Liban, mais surtout avec la Syrie, toujours dure, Israël sera tributaire d'une « aide » américaine massive, source d'inflation et de corruption. Voilà un défi qu'il ne serait facile à aucun gouvernement de relever.

Autant que de l'habileté de ses dirigeants à surmonter leurs divergences de vues en politique intérieure, le cabinet Pérès-Shamir dépend, en politique extérieure, de l'ouverture et de l'influence de plusieurs capitales étrangères, au premier chef Washington. Or l'administration du président Ronald Reagan, si elle est prête à financer davantage Israël en période électorale, reste fermée à toute négociation au Proche-Orient qui se fasse avec la participation de l'Union soviétique.

À cet égard, les États-Unis et Israël ont reculé lamentablement depuis le temps où Washington et Moscou, sous l'administration Carter, convenaient d'une initiative conjointe en vue de débloquer la crise permanente du Proche-Orient. Une déclaration signée par M. Cyrus Vance, alors secrétaire d'État, avait donné un choc potentiellement salutaire au gouvernement israélien. Malheureusement, l'initiation devait bientôt être sapée et n'avoir plus de suite. La coopération entre les grandes puissances n'en reste pas moins nécessaire à tout vrai règlement politique.

Voilà pourquoi, au lieu de se mettre à la remorque de la Maison-Blanche, Ottawa devra adopter une voie politique indépendante, moins ambiguë que celle que M. Brian Mulroney indiquait en août lors d'une entreview électorale au *Canadian Jewish News*. Le Canada devra rompre décisivement avec son ambiguïté au Proche-Orient.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La jeunesse aux enchères ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LES JEUNES n'ont pas fini de se faire conter fleurette au cours des prochains mois.

De fait, les deux principaux partis politiques, qui sont déjà en manoeuvres pré-électorales, se disputent les faveurs de toute une génération. Le Parti québécois et le Parti libéral font du lourd et encombrant dossier de la jeunesse la priorité des priorités, du moins en paroles, comme en font foi les récentes déclarations du premier ministre et du député libéral de Jean-Talon.

Avec son plan de relance, l'an dernier, le gouvernement faisait une large place aux mesures visant à l'insertion ou à la réintégration des jeunes sur le marché du travail : retour aux études, apprentissage en industrie, travail communautaire. En augmentant ainsi l'« employabilité » des jeunes, le gouvernement croyait mettre un frein au mal endémique qui touche des dizaines de milliers de jeunes sacrifiés. Il y a deux semaines à peine, M. René Lévesque disait qu'il fallait passer à une autre étape et faire de la place aux jeunes sur le marché dit régulier ou normal du travail. Il en appelait à la solidarité et évoquait une grande corvée nationale.

Selon les statistiques les plus récentes, il y a au Québec quelque 131,000 jeunes (de moins de 30 ans) chômeurs, plus 121,000 jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, soit au total un quart de million de jeunes qui ne trouvent pas leur place sur le marché du travail. Or le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu admet elle-même, dans une récente entrevue, que le fameux plan de relance est loin de donner, à ce jour, les résultats mirobolants que l'on en attendait. Avant de passer à la seconde étape, il faut s'assurer que la première fonctionne bien, ce qui est loin d'être le cas.

Qu'on en juge. Le mois dernier, moins de 2,000 jeunes bénéficiaient des stages en milieu de travail ou aux travaux communautaires. Quant aux décrocheurs qui retournent aux études, il faut attendre à la fin du mois pour en connaître le nombre. Même en admettant que ce dernier programme soit plus populaire et qu'il puisse attirer quelques milliers de jeunes, on sera fort loin du compte anticipé l'automne dernier. Reconnaissons avec Mme Pauline Marois que le plan d'ensemble n'a pas encore atteint son rythme de croisière. Mais, dans son entrevue, elle a soulevé deux points qui me semblent importants : le quart des jeunes ne manifeste aucun intérêt pour l'un ou l'autre des programmes de réinsertion; la machine bureaucratique grince et a peine à amorcer le virage à 180 degrés qui s'impose.

Cela démontre, mieux que tout grand discours, la difficulté de faire face à un problème cuisant. Plutôt que de se contenter de poser des cataplasmes sur des jambes de bois — par exemple, en augmentant de façon aveugle l'aide sociale —, le gouvernement tente de mettre en route des mesures à moyen terme qui entraînent un changement en profondeur des habitudes et des mentalités, chez ses fonctionnaires, bien sûr, mais également parmi les jeunes. Pourtant, les bonnes intentions ne suffisent pas et l'on se rend compte que, pour arriver à des résultats le moindrement concluants, il faudra agir avec plus de fermeté et de rigueur.

De leur côté, observant les péquistes se débattre avec un plan de relance dont les effets sont lents à se faire sentir, les libéraux tentent de tirer les marrons du feu. Il est significatif que le chef du PLQ ait demandé à l'un de ses principaux hommes de confiance, M. Jean-Clauide Rivest, de coordonner le travail des jeunes militants et de la commission politique, en vue d'en arriver à une politique globale de la jeunesse. Les libéraux ne veulent pas faire surgir de leur chapeau de magiciens, à la veille des élections, quelques « gadgets ou patentes simplistes », dit M. Rivest, qui donneraient l'illusion que l'on s'occupe des jeunes.

Il faut espérer, en effet, que les libéraux, qui ont le vent dans les voiles sans avoir fourni aucun effort, ne se contenteront pas d'un maraudage ou d'un flirt de dernière minute avec les jeunes. La tentation peut être grande, comme le soulignait le président de la commission-jeunesse du PLQ, M. Pierre Anctil, de se laisser prendre dans la mécanique du saupoudrage : « un peu moins de bons emplois, un peu plus de retour à l'école, une autre façon de planter des arbres ». Avec lui, il faut en appeler au courage de clarifier les priorités et les attitudes des libéraux, avant les élections.

Avec raison, les jeunes libéraux réclament de leurs aînés des « engagements spécifiques » envers les jeunes, dont la situation a régressé dans une société qui ne s'est pas donné de stratégie globale. Jeunes et vieux libéraux pourront s'attirer quelques votes supplémentaires, mais ils ne feront rien pour des solutions solides et durables s'ils se contentent de dénoncer l'incurie et l'inertie des gouvernants actuels. Car les mesures en cours sont imparfaites et partielles, mais elles visent néanmoins à la racine du mal. On peut et on doit les améliorer et les perfectionner, mais les efforts entrepris sont valables.

Valoriser les jeunes, leur ouvrir des horizons créateurs, leur permettre d'avoir un travail utile et intéressant : ce sont là des objectifs louables, plus faciles à décrire dans les discours qu'à inscrire dans la réalité quotidienne. Souvent soumis aux abus démagogiques des politiciens qui leur promettent mer et monde, les jeunes ont perdu toutes leurs illusions, au seuil même de l'âge adulte, et manifestent un scepticisme de bon aloi. Ils attendent autre chose que de vagues et généreuses promesses d'un âge meilleur, alors même que le sol se dérobe sous leurs pieds et que l'horizon se bouche.

Les bonnes idées, les projets ingénieux fusent, à la veille de l'année internationale de la Jeunesse. Mais il y a risque, sous le couvert de quelques suçons chatoyants, de tenter d'anesthésier les jeunes et de continuer de les exclure. De sommets en symposiums, il y a danger de plaquer des essais de solutions mirobolantes qui ne collent pas à la réalité des besoins.

La course à la jeunesse est engagée. Le flirt sera probablement éhonté, en dépit des paroles rassurantes des dirigeants politiques. Mais les jeunes, sur leurs gardes, ne devraient pas se laisser embobiner par les plus offrants. Leur drame nécessite la mobilisation de toutes les énergies, à commencer par les leurs, et un leadership véritable.

Il n'y a pas de succédanés et de panacées universelles. Mais quand la maison brûle de l'intérieur, tout le monde veut répondre à l'alerte générale et combattre le sinistre qui menace.

Un premier tour de vis

AUX PRISES avec le problème chronique des régions en situation de pénurie d'effectifs médicaux, le ministre des Affaires sociales croit le moment venu de donner un premier tour de vis, en utilisant la contrainte.

Sans doute le programme en six points, tous à caractère incitatif, annoncé à la mi-juin, n'aura-t-il pas eu les effets escomptés.

M. Camille Laurin annonçait donc jeudi qu'il portait de 30 à 50 le nombre de postes d'internat que les hôpitaux universitaires réservent aux diplômés de l'extérieur du Canada et des États-Unis.

À une condition cependant : ces médecins devront s'engager à pratiquer leur art « dans une localité ou un centre hospitalier où leurs services seront jugés nécessaires » (selon les termes du communiqué publié par le ministère).

Cette condition sera reconduite l'année suivante comme critère d'octroi des 30 postes d'internat réservés à des médecins « étrangers », lesquels devront accepter « de combler à court terme les besoins des localités affectées par une pénurie d'effectifs médicaux ».

Par cette mesure, M. Laurin croit faire d'une pierre deux coups :

— d'abord, il accélère l'intégration des quelque 150 médecins étrangers toujours en attente d'un poste d'internat qui leur ouvrira la pratique de la médecine au Québec. Ces médecins, immigrés ou réfugiés, tous admissibles à l'internat, doivent présentement se contenter d'emplois bien en-dessous de leurs qualifications ou même se résigner à toucher des prestations d'aide sociale;

— ensuite, le ministre allège à court terme l'état de pénurie d'effectifs médicaux où se trouvent plusieurs régions périphériques, situation qui ne s'est guère améliorée depuis la tenue, à la fin de mai dernier, d'une table de concertation.

C'est d'ailleurs à cette réunion que le porte-parole de la Fédération des médecins immigrants, le Dr Bernah Blemur, avait soumis une proposition en ce sens. Le Dr Blemur proposait au ministère diverses mesures pour hâter l'intégration des médecins en attente d'internat, soulignant qu'« en contrepartie, nous nous engageons d'assurer des services dans les régions désignées par le ministre, une fois notre stage complété ». Les résultats, faisait-il valoir, seraient immédiats puisque certaines régions pourraient être desservies dès juillet 1985.

M. Laurin n'avait pas retenu cette suggestion parmi les six mesures qu'il devait annoncer une quinzaine de jours plus tard. Il se ravise aujourd'hui. Mais on peut se demander pourquoi le ministre, une fois lancé dans cette voie, s'arrête à mi-course.

Car si le « service médical obligatoire » (une idée chère au président de la corporation professionnelle du Québec, le Dr Augustin Roy) est une mesure acceptable chez nous, on voit mal pourquoi une telle mesure serait réservée aux seuls médecins d'origine étrangère.

En réalité, ce projet de « service médical », lancé pr le Dr Roy, avait été fort mal accueilli par la Fédération des médecins résidents et internes, dont le porte-parole, lors de la table de concertation, avait réitéré l'opposition formelle des jeunes médecins « à la mise en application de toute nouvelle mesure contraignante et coercitive qui pourrait s'appliquer aux jeunes médecins, brimant ainsi [leur] liberté ». Le problème de la pénurie de médecins est « l'affaire de tous », avait dit le Dr Michel Larose, président de la Fédération, et « nous ne pouvons accepter que la médecine de l'avenir soit teintée d'un certain totalitarisme où le jeune médecin, écrasé par le poids de mesures contraignantes, voire coercitives, sera incapable de conserver la sérénité d'esprit essentielle à la mise en confiance de l'individu frappé par la maladie ».

Ce n'est pas la première fois, soit dit en passant, que le social-corporatisme tente ainsi de se lover dans les plis de l'intérêt public ! Mais il est permis de se demander, en toute fausse naïveté, pourquoi le « service obligatoire », s'il met « en péril la qualité de l'acte médical de l'avenir », deviendrait acceptable pour la seule raison qu'il ne s'applique qu'aux seuls médecins diplômés à l'étranger. Ou le principe est mauvais, et il est mauvais pour tous. Ou il est bon, et alors . . .

Ne risque-t-on pas, autrement, de créer chez nous deux catégories de médecins : les conscrits et les autres. Et le fait que les conscrits, soumis à un régime spécial, seront tous d'origine étrangère, n'arrange rien.

Le principe est fort discutable selon lequel on ne fera appel à un « travailleur étranger » que pour des emplois laissés vacants faute de « titulaires nationaux ». D'autant plus discutable que ces postes sans titulaire comptent parmi les plus ingrats. À la notion de plein accueil, appuyée sur l'hospitalité, on substitue une attitude, favorable certes, mais fondée sur l'utilité de l'« étranger » qui veut bien accomplir des tâches que les « gens d'ici » refusent d'assumer.

Il y a une autre ombre au tableau. Est-il sain, socialement, dans une perspective de moyen terme, de favoriser, par le biais de ce service médical sélectivement obligatoire, une certaine concentration de médecins d'origine étrangère dans des régions spécifiques. Ne devrait-on pas plutôt pratiquer une politique exactement contraire, qui minimiserait les risques de rejet à l'approche des « seuils de tolérance » auxquels aucune société n'échappe. « Plus la population étrangère est homogène et concentrée, plus se manifestent les attitudes d'intolérance qui provoquent à leur tour un sentiment de défense collective » (Alfred Sauvy). Certes, ce n'est pas l'installation chaque année d'une trentaine de médecins, disséminés dans une dizaine de régions éloignées, qui fera toute la différence. Mais cette mesure est malsaine dans son principe.

Si le ministère croit que le moment est venu d'utiliser la contrainte pour assurer à tous les Québécois la même accessibilité aux services médicaux, qu'il le fasse par des mesures d'application universelle qui ne risquent pas de créer des citoyens de deuxième classe.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Deux musées, deux mesures !*

LE PRINTEMPS dernier, j'allais passer une fin de semaine à Québec et je profitais de l'occasion pour visiter deux de nos musées : le Musée du séminaire de Québec et le Musée du Québec sur les plaines d'Abraham.

Le Musée du séminaire de Québec m'a éblouie par la richesse de ses collections (dont nous avions entendu parler sans y avoir accès), par l'aménagement, par la qualité muséologique, par la collaboration et l'accueil du personnel. Deux heures sont vite passées. Toutes mes félicitations aux réalisateurs du projet, qui ont su tirer parti de toutes les ressources du milieu culturel et même du milieu des affaires. Le musée fera maintenant partie de l'itinéraire de tous mes déplacements dans cette région.

Au contraire, ma visite, le lendemain, au Musée du Québec fut pleine de déceptions. Outre les expositions que j'avais déjà visitées, il y a deux ans, il y avait une présentation d'art contemporain. La très belle exposition d'objets forgés de ferblanterie et d'orfèvrerie n'était plus en montre ou non accessible. La présentation d'art contemporain a été une expérience difficile. Beaucoup d'oeuvres demeurent pour moi hermétiques ou académiques. J'ai été déçue que peu d'oeuvres de notre patrimoine y soient exposées, alors que, paraît-il, les collections sont d'une grand richesse. Même chez les artistes contemporains, j'ai retrouvé fort peu des oeuvres de peintres, de graveurs et sculpteurs dont j'ai appris à apprécier le travail ces dernières années.

À un moment de notre visite, un jeune homme a gentiment sollicité notre collaboration pour un questionnaire. Espérant des résultats concrets, j'y ai mis tout le soin requis, y ajoutant de nombreux commentaires et offrant même de mon temps. Depuis plusieurs années, je vois un musée qui semble progresser peu et qui ne semble pas apporter à ses visiteurs la « nourriture culturelle » qu'ils recherchent. La vocation de ce musée est-elle claire ? L'exposition d'oeuvres contemporaines entre-t-elle en conflit avec la mission du Musée d'art contemporain de Montréal ? Il est grand temps de prendre des décisions, d'organiser le tout, de montrer notre richesse patrimoniale entre autres. Je me sens confrontée à une personne avaricieuse qui thésaurise son or plutôt que de le faire fructifier. Qu'attend-on pour mettre en valeur ses collections inestimatbles et toute la production artistique des dernières années ?

La réussite du Musée du séminaire rend encore plus choquantes les déficiences de l'autre. Même en période de crise, certains trouvent le courage, l'initiative et même les fonds pour des grandes réalisations. Je suis désolée de voir notre musée « national » dans une telle incertitude et un tel état !

— DANIELLE DAGENAIS-PÉRUSSE
historienne et gestionnaire.
Montréal, 4 septembre.

■ *Que font vos fonctionnaires ?*

Lettre adressée à M. Robert Dean, ministre du Revenu.

VENDREDI DERNIER, 24 août, j'ai reçu un avis de cotisation me réclamant la somme de $ 914.09 pour l'année d'imposition 1983. La presque totalité de cette somme fut antérieurement retenue jusqu'en juin par votre collègue canadien, et dès la réception de ce montant indûment retenu, j'ai fait parvenir un chèque incluant les intérêts à vos bureaux de Mont réal où il a été encaissé le 19 juin dernier.

Ce matin, j'ai communiqué avec votre bureau de Hull : une première personne m'a informé que je devais toujours $ 914.09; une deuxième personne m'a par la suite indiqué que des sommes avaient effectivemnt été reçues mais déposées pour l'année d'imposition 1982. (Toutefois, selon vos dossiers de l'an dernier, tout était réglé.) De plus, on n'était pas en mesure de m'indiquer combien je vous devais précisément car je désirais connaître ce montant et vous le faire parvenir le plus tôt possible et ainsi avoir la « sainte paix » avec vos fonctionnaires qui ne semblent pas trop savoir ce qu'ils font.

J'ai donc communiqué avec votre bureau de Montréal concernant leur avis et, après discussions avec trois différentes personnes, on m'a informé ce matin que je ne leur devais plus que $ 42.70. Pourtant, ce même bureau me signifiait par son avis de vendredi que je devais $ 914.09 et que je devais payer cette somme avant même d'entreprendre toute action d'opposition à cette cotisation.

Sachez, monsieur le ministre, qu'en tant que contribuable de l'Outaouais, je n'ai pas un autre $ 900 à vous faire parvenir en attendant de vous expliquer mon cas et que vous réalisiez que vos fonctionnaires « ont un doigt dans l'oeil et l'autre dans l'oreille »; je préfère vous expédier ce mandat de $ 42.70 qui me paraît beaucoup plus équitable. Veuillez donc considérer la présente comme mon avis d'opposition à une demande aussi frauduleuse de la part de votre ministère.

Comment pouvez-vous expliquer qu'entre vendredi soir et lundi matin, le montant dû soit passé de $ 914 à $ 42 ? Vos fonctionnaires sont-ils plus efficaces lorsqu'ils sont absents du travail ? L'avis de cotisation était daté du 24 août alors que l'enveloppe était oblitérée en date du 23 août. Comment expliquez-vous ce manque de synchronisme ? ou cette efficacité ? ou apparence d'efficacité ?

En terminant, je compte sur votre intervention dans ce dossier afin de nous assurer qu'un tel harcèlement inutile auprès du contribuable (et à ses frais) cesse dans les plus brefs délais.

— YVON BRUNETTE
Hull, 27 août.

■ *Une atteinte aux libertés*

Lettre adressée à M. Lawrence Hanigan, président-directeur général de la CTCUM.

C'EST avec stupéfaction que nous avons constaté que vous portiez atteinte à une des libertés fondamentales reconnues par la Charte des droits et libertés. C'est en effet notre liberté de religion, de pensée et d'expression que vous violez en imprimant au dos des billets de correspondance un message de bienvenue au pape Jean-Paul II et ceci, au nom de l'équipe de la CTCUM et de ses clients.

Monsieur, il se peut que, plongé comme vous l'êtes dans vos fonctions administratives, vous ne vous êtes pas rendu compte de la transformation des mentalités des Québécois et Québécoises depuis ces vingt dernières années. Ceci a pu vous entraîner à commettre l'erreur — car il s'agit bien d'une erreur — de présumer que la clientèle de la CTCUM se joignait d'emblée à vos effusions papales.

Mais quoi qu'il en soit, qui êtes-vous pour parler ainsi en notre nom ? Avez-vous été élu ? Avez-vous été mandaté pour le faire ?

À notre connaissance, votre rôle se borne à administrer un service de transport public, le consommateur et la consommatrice payant pour bénéficier de ce service et non pour subir vos exubérances.

Cependant, il se peut que le vent de chrétienté et de fraternité qui souffle sur la ville de Montréal en ce moment ne soit pas, en s'imprimant sur vos billets, dépourvu de toute ambition commerciale, le réseau de la CTCUM desservant aussi bien le parc Jarry que le Stade olympique, mais là-dessus, nous laissons à la communauté catholique le soin d'en juger.

— DOMINIQUE MALACORT
Quinze autres personnes ont signé cette lettre.
Montréal, 30 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le virage technologique n'impose aucunement un virage technocratique

☐ « Mieux valent quelques cas de dédoublement ou de dysfonctionnement d'institutions libres et vivantes que l'immense déperdition d'énergie intellectuelle et d'initiative qu'entraîne la perte de l'autonomie institutionnelle. »

PAUL LACOSTE

Extraits de la lettre adressée le 20 août par le recteur de l'Université de Montréal. M. Paul Lacoste, au ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, à la suite du dépôt par le ministère du document intitulé « Cadre de financement du réseau universitaire pour l'année 1984-1985 ». Les sous-titres sont du DEVOIR, de même que l'italique de certains passages du texte.

AU DÉBUT de ses pages d'introduction, le ministère déclare « poursuivre les efforts déjà engagés pour faire évoluer le modèle de gestion universitaire . . . vers un modèle de concertation qui valorise la recherche d'un équilibre entre le pouvoir d'initiative des établissements et les priorités de développement du réseau que l'État doit soutenir et dont il doit susciter la réalisation.

Malgré la persistance regrettable de l'usage du terme « réseau », pourtant reconnu comme impropre, de telles phrases pourraient rassurer les universités. Le ministère continue à affirmer que le mode d'intervention qu'il préconise n'est pas une forme de dirigisme et n'est pas incompatible avec l'autonomie et le sens de l'initiative des universités.

Cependant, au-delà des mots, il n'est pas difficile de comprendre que l'instance qui entend déterminer de plus en plus directement les objectifs prioritaires et qui a le pouvoir d'aligner de plus en plus rigoureusement sur ces priorités l'allocation des ressources, réunit les conditions d'un dirigisme de fait, pour peu que les circonstances s'y prêtent.

L'Université de Montréal tient à rappeler à ce sujet des dispositions qu'elle a fait valoir à plusieurs reprises :

L'Université est un établissement à caractère public. En fait et en droit, elle vise à répondre aux besoins généraux et à des besoins particuliers de l'enseignement supérieur et de la recherche, reconnus nécessaires pour le bon fonctionnement et pour le développement de la société québécoise. La reconnaissance de ce caractère public fonde l'obligation d'un soutien financier adéquat de la part des pouvoirs publics et l'obligation pour l'Université d'exercer ses fonctions dans le meilleur intérêt de la population québécoise, ce que celle-ci a le droit de vérifier et d'évaluer sur la base d'une information adéquate.

M. Paul Lacoste. (Photo : Antoine Désilets)

Du caractère public de l'Université, il ne découle pas qu'elle est en fait et encore moins en droit une agence gouvernementale ou une simple exécutante des volontés des pouvoirs publics.

Il va de soi qu'en vertu de son caractère public, l'Université doit non seulement prendre en compte les priorités de développement du Québec mais encore participer à leur élaboration, du point de vue qui lui est propre. Cependant, de même que l'on ne saurait identifier purement et simplement l'expression des besoins prioritaires de développement du Québec avec les politiques préconisées par un gouvernement, de même ne saurait-on ramener la prise en compte des priorités de développement du Québec par l'Université à la simple exécution de politiques gouvernementales particulières. Un gouvernement est certes un interprète particulièrement autorisé des priorités de développement d'une société, mais il n'en est pas le seul interprète. Par ailleurs, tous les gouvernements ne sont pas nécessairement sensibles aux mêmes priorités.

L'autonomie à laquelle tient tant l'Université ne saurait donc être réduite à une « autonomie de gestion » entendue au sens restreint du mot; elle doit pouvoir s'exprimer, en premier lieu, au niveau même de l'identification des priorités de développement. *En particulier, la marge de manoeuvre de l'Université doit être assez grande pour lui permettre de prospecter, de sa propre initiative, des besoins de la société qui sont susceptibles d'être éventuellement reconnus comme prioritaires par les instances gouvernementales.* Cette marge de manoeuvre, il est évident que l'Université de Montréal ne l'a plus, à cause de l'insuffisance grave de son financement, insuffisance d'ailleurs reconnue par le ministère lui-même.

L'Université ne conteste pas que l'allocation de ressources est l'instrument privilégié dont disposent les pouvoirs publics en matière de développement et de recherche universitaires; elle trouve aussi normal que l'allocation de ressources soit rattachée à des objectifs et à des orientations prioritaires, à l'élaboration desquelles elle aura dûment participé et qui auront fait l'objet d'une concertation effective.

Les priorités de développement

L'Université de Montréal tient cependant à mettre en garde contre une trop grande politisation du mode de financement des universités — qui pourrait provenir d'une interprétation étroite du rôle des pouvoirs publics dans la détermination des priorités de développement — couplée à l'autorité de ces mêmes pouvoirs en matière de financement des universités. À la limite, pourraient n'être jugées dignes d'un soutien financier adéquat que les activités ou les initiatives qui sont dans la ligne des orientations politiques des détenteurs des pouvoirs publics du moment.

À cet égard, un passage important du document du ministère laisse particulièrement songeur : « . . . les initiatives de développement seront soutenues par le financement public en autant qu'elles correspondent à des priorités de développement ». Le contexte indique assez clairement à qui il appartiendrait, en dernière analyse, d'apprécier les priorités.

L'Université de Montréal partage la conviction que « l'éducation universitaire est un droit et doit demeurer également accessible à tous les citoyens qui en ont les aptitudes intellectuelles ». Elle fait cependant remarquer que cet objectif de portée générale, sur lequel insiste le document ministériel, soulève et soulèvera de véritables dilemmes au niveau des modalités de réalisation, les moyens d'y donner suite n'étant pas illimités. À ce propos, il faut clairement demander au ministère de l'Éducation s'il entend donner aux universités les moyens de mettre en oeuvre certaines modalités particulières d'application de cette politique favorisée par les pouvoirs publics, autrement qu'en leur enlevant les moyens d'atteindre d'autres objectifs qui, à moyen terme, sont peut-être tout aussi prioritaires pour le développement du Québec, comme c'est le cas, maintenant du moins, en ce qui concerne l'Université de Montréal.

Le document ministériel reconnaît que le sens de l'initiative des universités a été un facteur important du développement du Québec au cours des dernières décennies. Par ailleurs, le document laisse entendre que les initiatives ont, dans la plupart des cas, été prises par chaque établissement en fonction de ses intérêts propres et que le financement public est resté en quelque sorte neutre. Le document tire argument de cette analyse sommaire du comportement des universités pour justifier l'intervention plus explicite des pouvoirs publics sur l'orientation de leur financement.

Le résumé de l'histoire universitaire des quinze ou vingt dernières années au Québec, présenté par le document ministériel, nous paraît souffrir d'une grave erreur de perspective. Nous prétendons que là où les projets de nouveaux programmes ont été soumis aux mécanismes internes et externes d'évaluation de leur qualité et de leur opportunité, les développements ont très largement tenu compte de la perspective et des besoins d'ensemble qui existaient au Québec. *En fait, dans la plupart des cas, les initiatives universitaires répondaient à des besoins pressants de la société québécoise, avant même que ceux-ci n'aient été identifiés par les pouvoirs publics sous un mode politique.*

Par ailleurs, une part très importante de la prolifération des initiatives universitaires, surtout en matière de programmes d'enseignement, découlait directement et inévitablement de décisions prises par les pouvoirs publics, au cours de la même période, en vue d'appuyer un certain type de développement du système universitaire québécois. En fait, le financement public du système universitaire au cours des quinze dernières années à été lourdement orienté et canalisé en fonction d'orientations et de décisions des pouvoirs publics.

Il n'est donc pas exact de dire que l'on s'apprête à passer d'une phase de libres initiatives sans lien avec les besoins prioritaires du Québec à une phase où devraient prédominer ces besoins grâce à l'intervention de l'État, pas plus qu'il n'est exact de laisser entendre qu'on passe d'une phase de financement public pratiquement neutre à une phase de financement orienté. Ce qui est nouveau, cependant, c'est une affirmation plus explicite de la volonté des pouvoirs publics d'orienter, selon l'idée qu'ils se font des besoins du Québec, le développement universitaire, de même que l'explicitation de priorités de développement qui, à la longue, pourraient se révéler sensiblement différentes de celles qui ont prévalu au cours des deux dernières décennies.

Cette nouvelle orientation, si elle se confirmait, ne nous conduirait nullement vers un nouvel équilibre dans la répartition des responsabilités entre l'État et les universités, mais créerait plutôt un déséquilibre stérilisant pour les universités et très nocif pour le développement du Québec.

L'étatisme, qui n'est sain dans aucun secteur, est particulièrement incompatible avec le progrès de l'enseignement et de la recherche universitaires. Le souci normal de tout gouvernement de favoriser les secteurs qui lui paraissent « porteurs d'avenir » ne correspond qu'à l'une des exigences de ce progrès. Tout en reconnaissant la pertinence d'accorder temporairement un peu plus de soutien à de tels secteurs, l'Université de Montréal a fait valoir, chaque fois que l'occasion se présentait, que le développement d'une discipline ou d'un groupe de disciplines ne se fait pas isolément des autres et qu'il est en conséquence important d'éviter de provoquer de graves déséquilibres en stimulant, avec une intensité et une précipitation inconsidérées, des développements unilatéraux. Des observations récentes adressées par le Conseil des universités au ministre de l'Éducation insistaient sur ce point.

L'esprit souffle où il veut

La faiblesse de certains « laissés pour compte » d'aujourd'hui pourrait se faire cruellement sentir lorsqu'on aura pris conscience de nouveaux besoins « prioritaires ». Par contre, on s'étonnera peut-être plus tôt qu'on ne pense de certains engouements actuels. L'orientation de l'enseignement supérieur exige beaucoup de souplesse, d'ouverture et de sens du relatif, de même qu'un profond respect de la liberté de l'esprit, lequel souffle où il veut et non où le voudraient les autorités, quelles qu'elles soient.

L'« avenir » d'une société comporte plusieurs dimensions, auxquelles sont inégalement sensibles les diverses composantes de cette société : les unes donneraient priorité aux dimensions économiques et technologiques, les autres aux dimensions sociales, d'autres enfin aux dimensions culturelles. L'enseignement supérieur doit non seulement être libre en principe de s'ouvrir à toutes ces dimensions, mais l'allocation des ressources doit lui en laisser les moyens, dans les limites du possible, bien entendu.

Nous rejoignons ici le fondement de l'autonomie universitaire. Celle-ci n'est pas un simple héritage de l'histoire ou un privilège anachronique et insolite accordé à des institutions ou à des groupes de personnes, ou encore une sorte de peau de chagrin destinée à se rétrécir à mesure que l'État décide d'étendre le champ de ses responsabilités. *L'autonomie universitaire n'est pas non plus une fin en soi et encore moins un fétiche, une vache sacrée. Elle est tout simplement la meilleure garantie que nos sociétés ont trouvée de la liberté de l'esprit, de la spontanéité des démarches intellectuelles les plus authentiques et de la créativité des universités.*

Comme tout autre régime, un régime d'autonomie a des inconvénients, mais surtout il répugne à un certain esprit planificateur et technocratique, parce qu'il ne semble pas favoriser le meilleur usage des ressources. Pourtant, le prix de l'autonomie unversitaire est en fait beaucoup moins lourd que celui du dirigisme même le mieux intentionné.

Mieux valent quelques cas de dédoublement ou de dysfonctionnement d'institutions libres et vivantes que l'immense déperdition d'énergie intellectuelle et d'initiative qu'entraîne la perte de l'autonomie institutionnelle. Cela se traduit inévitablement en termes de productivité et de rendement, notions dont on fait aujourd'hui un usage si insistant. Ces principes demeurent vrais, quels que soient les nouveaux besoins de la société. *Le virage technologique n'impose aucunement un virage technocratique.*

Le ministère dira qu'il est d'accord avec tous ces principes, et qu'ils ne sont pas en cause dans le document de mai 1984, non plus que dans celui de février 1981. L'Université de Montréal est au contraire convaincue qu'à moyen terme et surtout à long terme, c'est bien de cela qu'il s'agit, et qu'un large débat public s'impose sur toute cette question. (...)

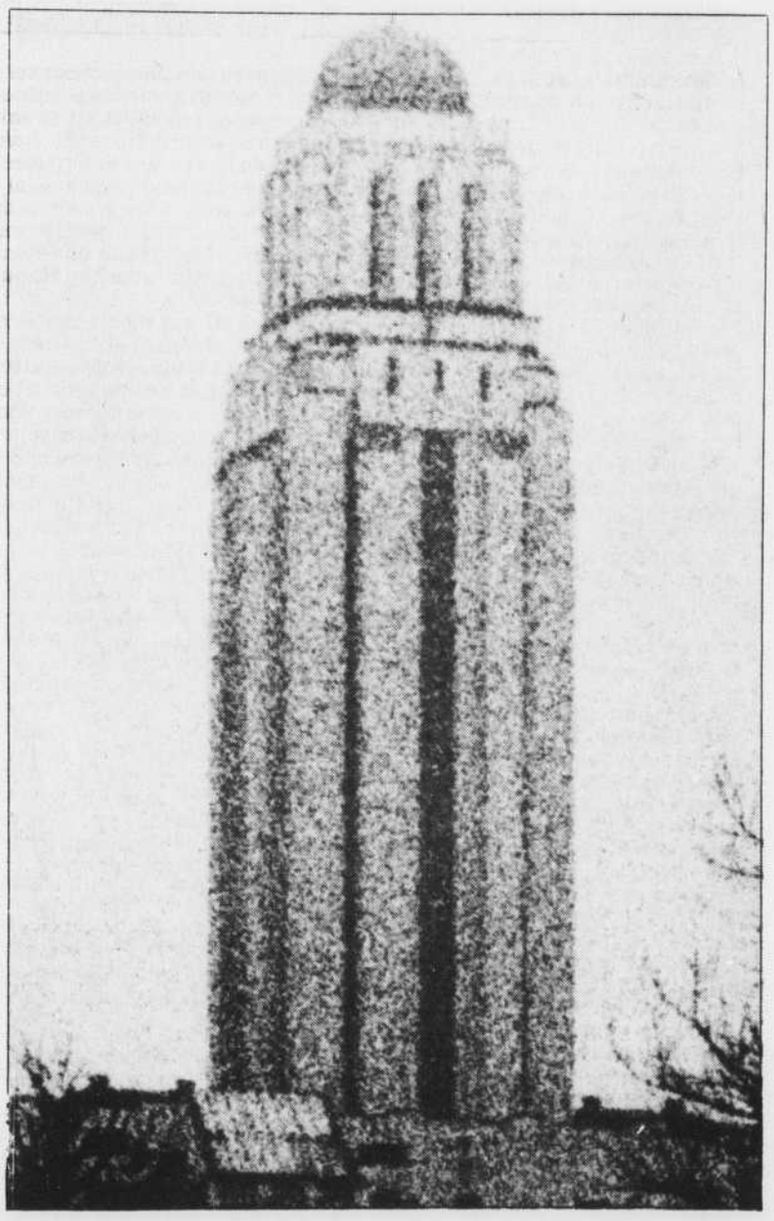

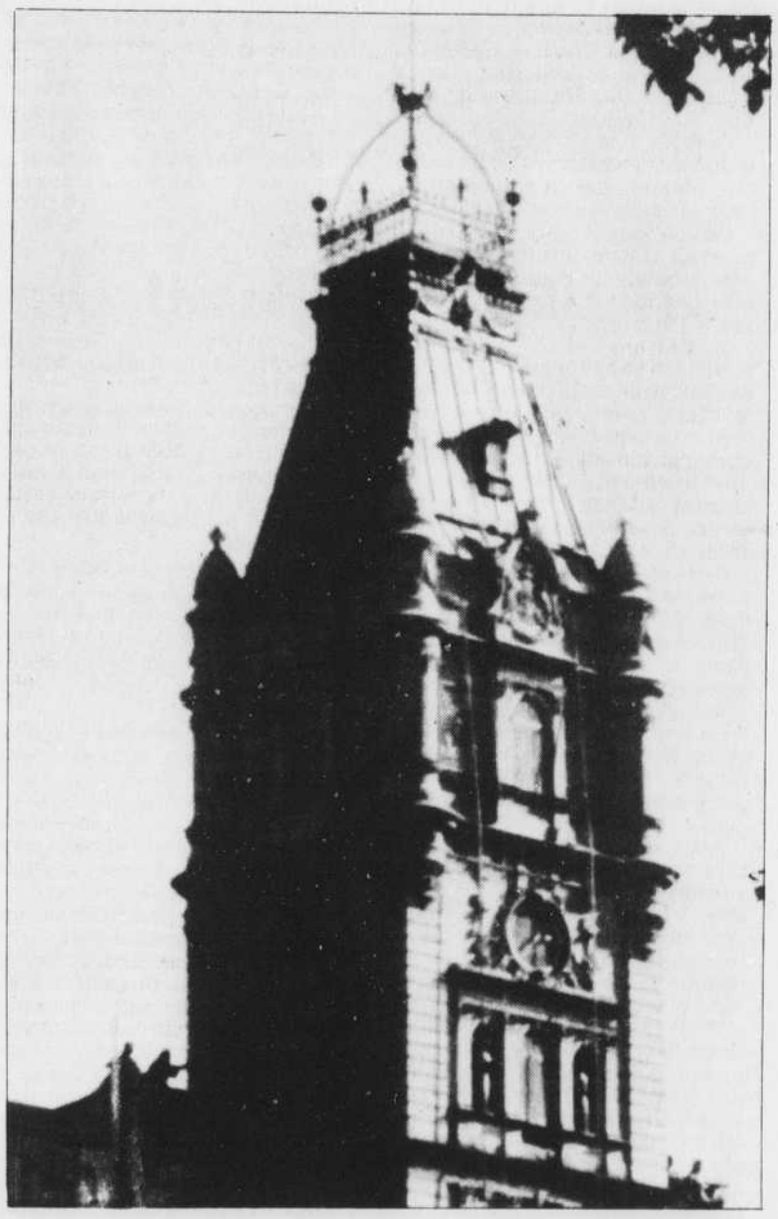

Le tiers-mondisme démystifié

LU

JOCELYN COULON

★ Gérard Chaliand, **Les Faubourgs de l'histoire. Tiers-mondismes et tiers-mondes**, Éditions Calmann-Levy, 1984, 270 pages.

IL N'EST jamais facile de démystifier une idée ou un concept pour lequel on a lutté et sacrifié une partie de son temps ou même de sa vie. Ainsi en fut-il du marxisme qui avait mobilisé les intellectuels de l'Ouest jusqu'au jour où Khrouchtchev annonça à la face du monde les crimes du stalinisme. Le réveil fut brutal. Désemparée, la gauche occidentale se chercha un nouvel idéal où projeter ses désirs révolutionnaires, impossibles à réaliser dans un monde où le capitalisme assurait à la grande majorité un style de vie décent. Le tiers-mondisme était né, qui allait déferler sur la planète pendant deux décennies.

Gérard Chaliand fut de ceux qui, au début, se passionnèrent pour le tiers-monde dans l'espoir d'y trouver l'homme nouveau qui allait transformer l'univers. Contrairement à la vaste majorité de ses collègues qui théorisèrent dans les universités, Chaliand quitta le confort de sa vie européenne et parcourut durant 12 ans l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine. Ce séjour sur le terrain allait lui démontrer que les rêves des intellectuels ne collaient pas tout à fait à la réalité. Alors qu'à Paris, Londres ou New York, le tiers-mondisme connaissait, « comme tout mythe, ses délires et son messianisme : analyses ne tenant aucun compte du terrain, sacralisation de la victime et identification à celle-ci; espoir d'un affaiblissement du système capitaliste par les révolutions du tiers-monde; création d'un monde nouveau régi par d'autres rapports, etc. », l'auteur, en fréquentant les guérilleros, en partageant la vie des paysans et des élites locales, percevait les nécessités réelles et les aspirations légitimes des peuples du tiers-monde que Frantz Fanon appelait « les damnés de la terre ».

Mais si ces peuples avaient effectivement besoin de justice sociale, de rapports économiques et sociaux différents et d'une aide matérielle qui ne nécessitait pas une liaison politique compromettante, ils étaient, à l'instar des populations des pays industrialisés, tiraillés par des revendications politiques contradictoires; ils vivaient des coutumes étrangères à nos moeurs et avaient des ambitions auxquelles nos armes permirent de s'exprimer brutalement. On découvrit avec stupéfaction les charniers du Cambodge, les massacres en Ouganda et au Burundi, les affrontements géopolitiques entre la Chine et le Vietnam, la Somalie et l'Éthiopie, etc. Bref, le tiers-monde avait ses contradictions et déroulait son cortège d'horreurs.

Pourtant, nous mîmes longtemps à nous en apercevoir tellement le tout fut bien couvert par une presse complaisante et des écrivains de service dont le seul souci était d'être à la mode. Notre aveuglement devait « friser le ridicule avec l'apparition dans nos villes de militants arborant la tenue de combat comme costume de ville », histoire de ressembler aux révolutionnaires dont nous feignions d'ignorer que, de victimes sous le joug colonial, ils étaient devenus des bourreaux avec l'indépendance.

Dans cet ouvrage, qui regroupe des textes publiés dans les journaux depuis 1965, Chaliand nous invite « à tenir compte des faits et à essayer de les interpréter sans les masquer ou les déformer ». C'est la seule façon de redonner au tiers-mondisme sa véritable vocation : l'étude de mondes vivants à déchiffrer.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le cabinet

prévisible ex-ministre des Finances John Crosbie, était conseiller en placement et en finances internationales avant de se lancer en politique. Son discours, comme ministre du Commerce international sous M. Joe Clark ou comme candidat défait au leadership conservateur, invitait à la réduction du déficit ,à l'accroissement du commerce avec les Etats-Unis et à la privatisaion des sociétés d'Etat bien plus qu'à la multiplication des programmes de création d'emplois.

Les membres de l'aile libérale du PC (les « red tories ») ne seront pas légion dans les ministères à vocation économique et leurs convictions seront plutôt mises à profit pour défendre l'universalité des programmes sociaux, que M. Mulroney s'est vigoureusement engagé à maintenir,ainsi que d'autres programmes d'aide qui seront passés au crible par le président du conseil du Trésor. Le rôle de ce dernier sera ingrat mais plus important que jamais, comme administrateur d'une fonction publique condamnée à subir un coup de ciseaux.

Et il y a fort à parier que le plaidoyer des « red tories » commencera au sein même du cabinet...

Mais en dehors des gros ministères économiques,il y aura place pour des idées plus libérales dans la nouvelle équipe ministérielle, véhiculées surtout par les nombreux nouveaux venus sur la scène politique, qui se verront confier des responsabilités de ministres juniors.

Car, même s'il veut alléger l'appareil bureaucratique, M. Mulroney augmentera l'effectif du conseil des ministres (M. John Turner avait réduit le cabinet de 37 à 29 ministres) en faisant valoir un souci d'équilibre régional. Le gouvernement conservateur a non seulement un nombre record de députés mais contrairement au gouvernement libéral, ils proviennent de toutes les régions du pays.

Avec 58 députés,le Québec aura sa place et contribuera à l'injection de sang neuf à Ottawa. Car hormis le député de Joliette,M. Roch Lasalle-,les députés québécois à Ottawa étaient tous du côté libéral. Et bien entendu, M. Lasalle sera dédommagé du poids de sa solitude passée. Sous M. Clark, il était ministre des Approvisionnements et services. Cette fois, il vise les Travaux publics.

Mais les piliers du gouvernement conservateur comporteront, c'est certain, un bon nombre de visages connus, qui étaient ministres dans le gouvernement Clark de 1979. En plus de ceux mentionnés plus haut, on pense à Mme Flora MacDonald, John Crosbie, Erik Nielsen, Ramon Hnatyshyn, Don Mazankowski,Jake Epp, Joe Clark et John Crosbie.

Ce dernier deviendrait ministre de la Justice,ne voulant pas d'un ministère économique s'il ne pouvait obtenir le ministère des Finances.

Dans le secteur international, on pourrait assister à une restructuration susbtantielle, illustrant très bien la distinction idéologique qui se dessine entre le social et l'économique.

M. Mulroney pourrait diviser le ministère des Affaires extérieures en deux, pour confier la diplomatie à M. Clark, reconnu comme un « red tory », et le secteur commercial à quelqu'un qui ouvrira les portes aux investissements américains, possiblement M. Sinclair Stevens,très proaméricain et faisant partie de l'aile droite du parti.

Cette réforme du commerce international sera un témoignage éloquent de l'accent qui sera mis par M. Mulroney sur le développement d'une stratégie d'exportations plus aggressive .

Par ailleurs, selon les dernières informations, cette réforme ne serait qu'une des nombreuses restructurations à venir,visant à tailler une place royale aux dossiers économiques.

Ainsi, presque toutes les restructurations de ministères qui seront annoncées lundi viseront les ministères à vocation économique. Tantôt pour augmenter leurs pouvoirs,tantôt pour donner une teinte économique à des organismes à caractère jadis plus social.

Il est par exemple question d'annexer le gros dossier du développement régional à un futur ministère des relations fédérales-provinciales ou des affaires inter-gouvernementales. Ce dernier aurait alors pour tâche de conclure des ententes régionales de développement avec les provinces,dans des domaines précis, au moins autant que de parler de constitution avec le Québec...

15 septembre

par la PC et l'AP

1983: le premier ministre israélien Menahem Begin démissionne après six années de pouvoir.
1981: faisant allusion à la Pologne, le pape Jean-Paul II souligne dans une encyclique que les syndicats sont un élément *indispensable* de la société moderne.
1977: CJVA, Radio-Acadie entre en onde à Caraquet, au Nouveau-Brunswick.
1974: un avion d'Air Vietnam est détruit par un pirate de l'air qui voulait le détourner sur Hanoi: 71 morts.
1949: Konrad Adenauer devient le premier chancelier de l'Allemagne fédérale.
1776: les troupes anglaises occupent New-York.
1664: Mgr François de Montmorency Laval érige la première paroisse en Nouvelle-France: soit Notre-Dame de Québec.
Il est né un 15 septembre: le président américain William howard Taft (1857).

◆ Jean-Paul II

presse pour la durée du séjour de Jean-Paul II.

Il y avait autour de la table MM. Claude Michaud, professeur à l'Université d'Ottawa au département d'éducation, Raymond Saint-Gelais, évêque auxiliaire de Saint-Jérôme, Jacques Racine, doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval, Lucien Campeau, jésuite et historien de l'Église et Jean-Bernard Allard, directeur national de l'Office de liturgie et responsable des célébrations au cours de la visite du pape.

Cette visite projette tout autant une image de l'Église que du pape. Pour Jacques Racine, deux traits de cette Église l'ont particulièrement frappé au cours de la semaine: d'abord celle d'une Église capable de fêter. Le « sourire papal » qu'affichait à l'écran l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, à chaque fois qu'on a pu l'apercevoir au côté de Jean-Paul II, ne s'interprète pas autrement, lance-t-il à la blague.

Ensuite, la capacité qu'affiche l'Église à donner la parole aux plus petits: les handicapés, les Amérindiens, les pêcheurs de Flatrock, les malades d'Halifax. Cela constitue, pour lui, le second trait dominant de cette image.

Pour le père Campeau, « c'est une évolution consolante que cette attention aux petits, aux humbles et surtout l'espérance que le père s'occupe d'eux ».

Mgr Saint-Gelais de Saint-Jérôme a surtout observé cette semaine « une Église de la co-responsabilité », notamment dans la présence féminine dans les célébrations. Il a remarqué aussi la reconnaissance des église locales comme « premier lieu de l'incarnation de l'Église », de même qu'une Église présente au monde et attentive au vécu des gens. Il donne comme exemple la rencontre avec les jeunes au Stade olympique.

M. Michaud, lui, a une perspective plus critique. Il a vu à l'écran une Église marquée par la «tension». Le débat sur la présence des femmes dans le sanctuaire et les deux modes de communion, sur la langue et dans la main, en sont deux exemples symboliques.

Jean-Bernard Allard, liturgiste de profession, est ravi pour sa part que l'Église « se soit laissé aller à la tendresse et à l'émotion ».

Quant à la présence des femmes dans le choeur pendant la messe, il reconnaît qu'on est allé plus loin que les directives du cérémoniaire du pape ne le permettaient, mais apparemment, personne n'a rien trouvé à y redire. La soi-disante interdiction du Vatican dont il a été fait état cette semaine, n'était rien d'autre que les directives générales connues depuis quelques mois déja. On a simplement «adapté» ces directives au contexte québécois.

La hiérarchie, a-t-on fait observé, s'est aussi donné un petit air « rétro ». Les évêques ont causé une petite surprise en se présentant à l'aéroport de Québec, dimanche dernier, en soutane et en ceinturon rouge Les rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré ont mis leur soutane et accroché leur chapelet à leur ceinture tandis qu'on a vu les pères Sainte-Croix de l'Oratoire rabattre leur collerette noire par dessus leur surplis.

On n'avait pas vu cela depuis 20 ans. Mgr Saint-Gelais a même avoué qu'il avait pour la première fois dimanche revêtu sa soutane d'évêque au Québec.

Que signifient ces gestes? Mgr Saint-Gelais a avoué que les évêques avaient ressenti à cet égard un «malaise » mais qu'ils ont pris cette tenue par égard pour le pape qui porte la soutane. Il ne faut pas y voir un retour en arrière.

Mais outre l'image de l'Église, il y a aussi celle qu'a projetée le pape. M. Michaud, pour sa part, a été frappé « par sa capacité d'amour et d'affection, par sa vie de foi qu'il proclame sans cesse dans toutes ces homélies ».

Mgr Saint-Gelais a apprécié le caractère positif des propos du pape. Quand on compare à ce qui s'est passé ailleurs, dit-il, on n'a pas entendu une seule condamnation. Par exemple, il a toujours parlé « du respect de la vie ». Le mot «avortement» n'a jamais été prononcé.

Pour Jacques Racine, Jean-Paul II, c'est «la force associée à la tendresse, la foi associée à la liberté». Jean-Bernard Allard a noté la façon dont le pape reste maître de la situation. À Notre-Dame, par exemple, il devait remonter l'allée centrale en trois minutes. Il a décidé d'en prendre 20 pour saluer tous les enfants. À Sainte-Anne-de-Beaupré, il a évité une gaffe: il n'avait pu saluer toutes les nations amérindiennes et inuit. Il est revenu après la cérémonie les rencontrer toutes et chacunes, prenant soin de préciser auparavant qu'il s'agissait «d'une question de justice».

Jean-Paul II n'est pas prisonnier de l'énorme machine qui l'entoure. Il sait s'en libérer chaque fois qu'il le juge à propos. Le retard accumulé chaque soir est généralement l'effet de ses décisions

C'est d'ailleurs souvent, note Mgr Saint-Gelais, quand il brise le rythme de la machine que transparaît le mieux sa personnalité. Ainsi au centre François-Charron à Québec, Jean-Paul II ne s'est pas agenouillé sur le prie-dieu coussiné que l'on avait mis à sa disposition mais sur le pavé de la chapelle. Jean-Paul II a délaissé la formule traditionnelle de «mes fils, mes filles» qu'il a remplacée par «mes frères, mes soeurs», note aussi Jean-Bernard Allard. De même, ses improvisations à la fin d'une célébration sont vivement attendues par la foule.

Mgr Saint-Gelais, pour sa part, a particulièrement remarqué que Jean-Paul II s'emploie, dans ses rapports avec les évêques, à «confirmer ses frères». Ainsi à Flatrock, il a entériné leur position en matière économique, tandis qu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, il a repris la lettre des évêques publiée en juin dernier sur les Amérindiens. D'ailleurs, au plan des symboles, Jean-Paul II sait marquer la collégialité épiscopale: ainsi dès sa première bénédiction solennelle (qu'il dit toujours en latin, «la langue de l'Eglise», a-t-il expliqué mardi à Sainte-Anne), il demande toujours à ses «frères» évêques présents de s'associer à lui.

Que va-t-il rester du message de Jean-Paul II? Une chose a frappé Jacques Racine. Les gens applaudissent surtout le pape quand il leur dit l'essentiel du message de la foi: «Jésus-Christ est le fils de Dieu», «Jésus-Christ donne la vie», «Nous sommes les enfants de Dieu», etc.

D'après lui, ses interventions sur les questions sociales, vont passer. Les gens, croit-il, vont retenir l'essentiel.

◆ Le Mexique

même le président le premier septembre, dans son deuxième discours sur l'état de la nation (dit *Informe*, auquel la présidence avait invité une cinquantaine de journalistes et d'analystes étrangers), « l'amélioration des aspects les plus généraux de l'économie n'a pas encore de répercussion appréciable sur la vie quotidienne des citoyens et de leurs familles ».

Malgré la franchise du président de la Madrid, son discours frÔle ici l'euphémisme. La baisse du pouvoir d'achat des masses mexicaines, et de leur niveau de vie déjà terriblement bas, a replongé une bonne partie de ce pays « en développement » vers les pires moments du sous-développement.

Les chiffres officiels, toujours plus optimistes que la réalité, considèrent que 42 % de la population vit dans une pauvreté presque absolue, sans aucune forme de sécurité sociale, sauf par l'action bénévole d'un système dit de « développement intégral de la famille (DIF) », qui réussit, avec une maigre subvention gouvernementale de $60 millions US à parer au plus pressé pour environ le tiers d'entre eux.

Comment ont-ils pu survivre à une crise qui a fait grimper l'inflation à plus de 100 % en 1982, à 80 % en 1983, et qui la maintiendra quelque part entre 50 % et 60 % cette année ? « Ils retournent vers leur famille, dit une fonctionnaire; et mettent en commun la moindre source de revenus. » Le mangeur de feu qui grappille centavos et pesos, le temps d'un feu rouge et d'un automobiliste un peu compatissant, est peut-être père de famille nombreuse, et l'un de ses fils adolescents, quelques pâtés plus loin, fait peut-être le commerce plus ou moins licite, sur le trottoir, de lapins vivants. Les contrÔles sont légers ou impossibles, la débrouille règne, et chacun sait qu'il le faut.

Les mieux nantis restent les employés du secteur public et parapublic, dont les augmentations salariales ne représenteront toutefois, en 1984, qu'environ la moitié de la hausse réelle des prix à la consommation. Aussi bien dire qu'il n'est plus question de consommation. Les restaurants sont déserts, sauf touristes, et les grands magasins abandonnés, avec leurs stocks de toutes façons plutôt démodés.

À Villahermosa, capitale de l'état de Tabasco, dans le stade olympique où la boue le dispute à quelques herbes, sous un tueur soleil de midi, il se trouve quand même 100,000 personnes pour crier « Viva Mexico », « Viva Miguel de la Madrid », en ponctuant les interminables discours de leurs dirigeants syndicaux, et du gouverneur de l'état, qui exaltent la révolution mexicaine comme si elle n'avait pas 75 ans bien sonnés, et comme si la dictature de Porfirio Diaz menaçait encore aux portes. De grandes banderoles proclament: « La crise ne nous a pas vaincus. Nous attendrons votre signal, et ensemble, nous la terrasserons. »

« Tout cela, c'est un décor monté », m'avaient prévenue des journalistes mexicains, à l'annonce de cette tournée du président. « Les foules viennent là forcées par les syndicats », rattachés pour la plupart au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui jouit de tous les attributs du parti unique, malgré un semblant de partis d'opposition. Un accompagnateur du président l'admet, mais s'impatiente aussi: « Que voulez-vous que ces gens fassent ? Qu'ils se résignent à mourir de faim ? Leur seul espoir reste dans ce qui bouge, qui essaie, comme le président. »

Et ce jour-là, il bouge en effet. Après la crevante cérémonie du stade, il inaugurera un centre récréatif municipal, une usine de traitement des eaux usées, une station régionale publique de télévision, avant de partager un déjeûner frugal avec les travailleurs, puis de tenir des séances de travail avec des représentants de l'État, puis avec la commission pétrolière, puis avec des hommes d'affaires locaux. Idem le lendemain.

« Le président a le respect des masses, et ceux qui vous disent le contraire sont des cyniques, ou veulent l'être », dit Juan Jose de Olloqui, président directeur général d'une des grandes banques nationalisées en 1982, Banca Serfin, et ancien ambassadeur mexicain aux États-Unis. « Les gens sentent, peut-être confusément, mais par simple sens commun, qu'il nous fallait réduire notre déficit et contrÔler l'inflation. Ils se sont serrés la ceinture, et ils l'ont accepté. »

Bonhomme, prospère, dans son luxueux bureau tout cuir tout bois, d'où il recevra tout à l'heure nonchalamment un appel du ministre des Finances, il parle tout de même d'austérité avec un clin d'oeil, en allumant un cigarillo — « Je les fume plus petits désormais » —.

Il fait partie de l'élite libérale, qui croît au développement mais qui ne le veut pas à n'importe lequel prix. « Depuis la dernière guerre, sauf le Japon, peu de pays ont eu un taux de croissance aussi élevé que le nÔtre. Mais il faut être prudent en matière de justice sociale, quand on se développe aussi vite. À Mexico, les habitudes de vie ont radicalement changé, et il faut prendre garde à ne pas saborder nos valeurs communautaires, notre unité. » Pour lui, les institutions actuelles, malgré leurs accrocs envers la démocratie, ont bien soutenu l'assaut de la crise.

Tel n'est pas l'avis des journalistes qui m'ont pourtant conseillé de le rencontrer. « La société mexicaine traverse une crise morale », dit l'un, et il s'empresse de la distinguer de l'oeuvre de « rénovation morale », de lutte contre la corruption, dont Miguel de la Madrid a voulu faire son image de marque depuis le jour de son assermentation, après son élection-plébiscite il y a deux ans.

À ces analystes, la corrosion paraît plus grave dans la mesure où elle a détaché le peuple mexicain de ses institutions, amenuisé gravement toute forme de confiance. « La blague veut que la moitié de la population mexicaine approuverait une annexation aux USA, si la proposition en était sérieusement faite. Quoi qu'il en soit, la révolte gronde. Les manifestations se multiplient, et il est même question de quelques mouvements de guerilla dans le sud du pays. Les intellectuels libéraux sont si fatigués, si las des actions du gouvernement qui a donné priorité à la dette sur la justice sociale, qu'ils ont voté en certains districts, près de l'université, pour un parti catholique de droite, le PAN. »

Pour les critiques, c'est la fibre même du nationalisme mexicain qui tend à s'effriter, non seulement chez un peuple épuisé par les sacrifices, mais surtout chez une élite qui a aussi perdu confiance. Les fuites de capitaux, il est vrai, ont été importantes après les nationalisations de 1982, et durant toute la crise. Elles commencent à peine à s'atténuer, après un sévère contrÔle des changes. Plus profondément, la crise semble avoir laissé des traces politiques au sein des classes dirigeantes. Le PRI parle maintenant de « réalisme révolutionnaire » tout autant que du classique « nationalisme révolutionnaire ».

L'aide de la Federal Bank américaine, et des plus grandes banques privées du continent a compté pour beaucoup dans le rééchelonnement de la dette mexicaine. Dans une remarquable étude réalisée pour le compte du « Group of Thirty », une organisation de banquiers internationaux, le columnist américain Joseph Kraft vient de faire l'histoire détaillée de la crise de la dette mexicaine. Il en ressort le portrait d'un nouveau pouvoir mexicain, bien intégré aux cénacles des grands organismes mondiaux, qui a non seulement réussi à faire comprendre à ses interlocuteurs plus riches que l'intérêt de l'un était l'intérêt de l'autre, comme le veut le dialogue Nord-Sud, mais qui occupe maintenant une position-conseil inégalée au sein de ces organismes.

« Le Mexique est devenu ainsi l'interlocuteur valable pour la question de la dette du tiers-monde, écrit Kraft. Ses porte-parole maîtrisent parfaitement les aspects techniques. Ils ont de bonnes relations avec les régimes d'Amérique latine, et en même temps, ils ont la confiance du Fonds monétaire international, de la Banque fédérale, et du gouvernement américain. »

C'est bien ce rapprochement qui en inquiète plusieurs, qui soupçonnent le gouvernement mexicain de se laisser fléchir par exemple dans sa solidarité avec l'Amérique centrale, au profit des thèses reaganiennes de l'exportation du conflit Est-Ouest. Dans une entrevue qu'il a accordée au DEVOIR et que nous publierons sous peu, le président de la Madrid nie farouchement cette influence. À la Banca Serfin, Jose Juan de Olloqui fait de même. « Ce qu'il faut comprendre, dit-il, c'est que nous sommes pragmatiques, même si la révolution nous a rendus un peu doctrinaires. Nous devons pratiquer un tiers-mondisme sélectif. La solidarité avec l'Amérique latine sera toujours mieux vue, ici, à gauche et à droite, qu'un rapprochement trop ouvert avec les Américains. Mais rien, strictement rien, ne doit passer avant l'intérêt national. » Pour lui, comme pour le président, qui y a consacré la conclusion de son *Informe* de septembre, le nationalisme est encore le ciment solide du Mexique, et rien ne le menace vraiment pour l'instant.

Demain: Le nationalisme mexicain et la culture.

Extraits de l'allocution du pape aux membres du clergé à Toronto

OTTAWA (PC) - Voici des extraits d'une allocution prononcée par le Pape Jean Paul II lors d'une rencontre avec les membres du clergé de Toronto:

«Mes chers frères prêtres»,

«Je suis heureux que ma première grande réunion, lors de ma visite pastorale à l'Église de Toronto, soit avev vous. Je tiens à vous exprimer la joie que je ressens et combien j'apprécie tout ce que vous faites pour le saint peuple de Dieu. Il est significatif que ce rassemblement se tienne le jour où nous célébrons le triomphe de la Croix. La liturgie d'aujourd'hui souligne l'importance de cette célébration. Nous y trouvons une riche source de réflexion sur la signification de la Croix dans le Sacerdoce de Jésus et, par voie de conséquence, dans votre propre vie sacerdotale...»

«Cet amour symbolisé par la Croix est profondément pastoral, car par lui quiconque croit en Jésus-Christ obtient la vie éternelle. Sur la Croix, le Bon Pasteur donne sa vie pour les brebis. La mort de Jésus sur la croix constitue le ministère suprême, le service le plus haut à la communauté des croyants. Le sacrifice de Jésus exprime avec plus d'éloquence que ne le peut la parole humaine la nature pastorale de l'amour que le Christ porte à son peuple...»

«La Croix ne se dresse pas seulement sur la communauté ecclésiale rassemblée dans la foi, mais sa sphère d'influence s'étend sur tout ce qui est sur la terre et dans les cieux. Le pouvoir de la Croix est la force de la réconcialiation qui dirige la destinée de toute la création...»

«De même que la signification du sacerdoce du Christ réside dans le mystère de la Croix, la vie du prêtre trouve son sens et son but dans le même mystère...»

«Combien est merveilleux ce don que Jésus offre à certains hommes, pour le bénéfice de tous, d'avoir part à son sacerdoce ministériel. Qui d'entre nous, prêtres, ne voyons pas dans cet appel une expression de l'amour profond et personnel de Dieu pour chacun de nous, et pour l'Église tout entière qu'il est appelé à construire par le ministère spécifique de la Parole et des Sacrements...»

«Notre principal service, comme prêtres, est de proclamer la Bonne Nouvelle du Salut en Jésus Christ...»

«Notre service sacerdotal trouve son expression la plus sublime dans l'offrande du sacrifice eucharistique, qui en en effet la proclamation sacramentelle du mystère du salut...»

«Par son amour de l'Eucharistie, le prêtre inspire les laïcs à exercer le rôle important qui leur est propre dans la célébration liturgique. Il y contribue également en actualisant le charisme de sa propre ordination...»

«Il nous arrive de sombrer dans le découragement et la solitude, et même de nous sentir rejetés. Il arrive que nous ayons tant à donner de nous-mêmes que nous nous sentons complètement vidés de notre énergie. On nous demande régulièrement d'être compréhensifs, patients et compatissants à l'égard de ceux avec qui nous sommes en désaccord, et avec tous ceux et celles que nous rencontrons...»

«Notre engagement sacerdotal à mener une vie de célibat, en vue du Royaume des cieux, est lui aussi au bénéfice des autres. Permettez-moi de répéter ce que j'ai écrit aux prêtres du monde dans ma lettre du Jeudi Saint 1979: 'Par son célibat, le prêtre devient l'homme pour les autres, d'une manière différente de l'homme de celui qui, en se liant à la femme dans l'union conjugale, devient lui aussi comme époux et père, un homme pour les autres... Le prêtre, en renonçant à cette paternité propre aux époux, recherche une autre paternité, et même presque une autre maternité quand on pense aux paroles de l'apôtre au sujet des enfants qu'il engendre dans la douleur. Ce sont là des enfants de son esprit, des hommes confiés par le Bon Pasteur à sa sollicitude... La vocation pastorale des prêtres est grande... Pour être disponible à un tel service, s'il veut être disponible pour ce service, le coeur du prêtre doit être libre. Le célibat est le signe d'une liberté en vue du service.

◆ Michael Jackson

Une demi-douzaine d'ordinateurs, 345 tonnes de matériel, un écran géant, des rayons laser et des feux de Bengale, deux petits robots gentils qui feront le *chorus line*, deux grands arbres peints genre Épinal dans une forêt de 2,200 *spotlights*, un plateau de 140 pieds de large sur lequel Jackie, Jermaine, Marlon, Randy, Tito...et surtout Michael seront servis à la foule.

Le cirque familial Jackson a fait ses preuves de Philadelphie à Kansas City. Il passe à Montréal entre ses escales de Denver et de Washington où déjà, lundi matin, une équipe commencera la construction de la gigantesque foire.

Hier, mille personnes s'affairaient à Montréal pour que la rencontre du troisième type ait lieu dans les meilleures conditions. Trois cent cinquante ouvriers construisaient la scène au stade. À chaque étape, il faut mettre au moins cinq jours pour installer tout l'équipement. À Montréal le passage du pape au stade a interrompu les travaux, et aujourd'hui le match de football des Concordes et des Lions retarde jusqu'à minuit l'érection de la grande tour de 50 pieds qui, au centre du terrain, portera des boîtes de son devant minimiser l'écho et donner pour la première fois une qualité sonore acceptable dans ce vaste bateau de béton.

Mike Hirsh, le « stage manager » des Jackson, assis dans une voiturette au centre du chantier, calme comme un golfeur, était tout disponible à la presse hier après-midi. Du pouce il indiquait son béguin pour le stade Taillibert. « Très chouette », disait-il dans un français étonnamment bon. « L'endroit est peut-être le meilleur que l'on ait connu pour travailler, c'est le plus grand stade que les Jackson auront fait jusqu'à maintenant; à Philadelphie il y avait plus de sièges mais pas tant d'ampleur ».

Sa mère, Jacqueline Hirsh, enseignait le français à la Maison Blanche du temps des Kennedy. Peyton Wilson, le chef de production, parle aussi un français très correct qu'il s'efforce de perfectionner, dit-il, depuis 15 ans. Tous les deux affirment n'entretenir que des relations professionnelles avec Michael Jackson. « Tout dans ce show part des idées que nous a soumis Michael. Nous, affirme Mike Hirsh, on a réalisé une structure et une production à partir de ces idées ».

Michael Jackson n'a pas vu le Stade avant de décider de s'y produire, soutient Mike Hirsh. Il a jugé sur photos et plans. Il a hâte de faire face à un auditoire francophone. Il testera sans doute un certain impact qu'il pourrait retrouver en Europe. Il a demandé à ce qu'on n'utilise pas les écrans géants du Stade, d'abord parce que l'image rendue est « laide », affirme Wilson, et ensuite les Jackson ne veulent pas « se voir ». Leur propre écran de 40 pieds surplombe la scène.

Ce qui dérange le plus Mike Hirsh, ce n'est pas « le retard causé par le pape » mais « ce satané football » d'aujourd'hui qui mènera l'équipe de spécialistes à tester le son que quelques heures avant l'arrivée des Jackson et le lever de rideau.

Qu'arrivera-t-il s'il pleut de fortes averses ? J'ai posé la question-tabou à Mike Hirsh. Jamais encore, sauf pour des interruptions à Philadelphie, le *Jackson's Victory Tour* a été annulé pour cause de mauvais temps. Dans le cas de véritables averses, Hirsh affirme au DEVOIR qu'il faudra annuler puisqu'à partir d'un certain niveau d'eau sur le sol, il deviendra dangereux de laisser aller la technique électrique.

« Ce show est vraiment incroyable », laisse tomber Mike Hirsh dans la conversation sans nullement jouer au jeu des attachés de presse qui vident leur sac d'adjectifs. Lui il parle du gabarit du spectacle. « Tout ce que j'ai fait dans ma carrière (il a longtemps suivi le groupe April Wine), mis ensemble, n'atteint pas l'ampleur du show des Jackson. Sans blagues, c'est la plus grosse production de l'histoire du monde ». Et il est là, tranquille, absolument pas inquiet. Il sait que les Jackson seront contents.

À Montréal les Jackson donnent les 28e et 29e spectacles de leur tournée entreprise le 6 juillet. On ne sait pas encore quand cette super-tournée canado-américaine se terminera puisque les Jackson négocient encore des étapes; à preuve Toronto (les 5 et 6 octobre) qui vient de s'ajouter. Mike Hirsh croit que cette tournée finira avec l'année 84, pas loin de Noël.

Donc, Montréal reçoit ce week-end Michael Jackson et ses frères. Les portes du Stade seront ouvertes à compter de 18 h dimanche, et le spectacle devrait commencer vers 20 h 30 avec la performance d'un jongleur, Chris Bliss. Après une brève intermission, Michael Jackson entrera en scène sous les milliers de projecteurs et parmi un bouquet de gadgets que l'on tient secrets. La famille Jackson a insisté pour qu'un contrôle sévère soit exercé aux entrées. Ni bouteilles d'alcool, ni drogues, ni caméras, ni magnétophones. Rien que les coeurs d'enfants.

Et de toutes façons une armée de gardes de sécurité (plus de 250) verront à filtrer tous les corps étrangers de la masse heureuse. Chez les Jackson on ne bouscule rien d'autre que la joie de vivre, et l'on ne hue pas les anges. Jean Paul II , au même endroit cinq jours auparavant, parlait peut-être des mêmes espoirs.

16 septembre

par la PC et l'AP

1983: l'Agence de l'aviation civile de l'ONU ordonne une enquête sur la destruction du *Boeing* coréen par l'aviation soviétique.
1982: une grève générale est déclenchée en Bolivie pour exiger la démission du président Guido Vildoso, qui acceptera le lendemain de céder le pouvoir.
1979: le président Mohamed Taraki est renversé en Afghanistan par un coup d'État dirigé par son premier ministre Hafizullah Amin.
1945: le Japon abandonne Hong Kong.
1744: le roi Frédéric II de Prusse s'empare de Prague.
Ils est né un 16 septembre: le roi Louis XIV (1638).

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 15 septembre 1984

Un expert conseille la méfiance

L'indice Dow Jones résiste au plancher des 1200 et gagne 37 points au cours des deux derniers jours

JEAN CHARTIER

La bourse a explosé jeudi et vendredi et l'indice Dow Jones a gagné 37 points, après avoir résisté à la cassure au niveau des 1200 points. Vendredi, l'indice favori des boursicoteurs fermait à 1237.52, entraîné notamment par les gains d'IBM, de Citicorp et de Ford.

A Toronto, l'indice des 300 valeurs industrielles compilé par la bourse fermait à 2397.16, en hausse de 57 points depuis le revirement, jeudi matin. 17 programmes d'achat considérables par des institutions financières auraient suscité l'envol jeudi dans la basse-ville de Manhattan. Et, Toronto a suivi vendredi surtout.

Certains analystes techniques, notamment Peter DaPuzzo, chez Shearson Lehman American Express, ont jugé que le marché boursier a changé de jambe jeudi et prenait élan pour un grand saut. Mais, cette opinion n'est pas partagée de tous.

Ainsi, le directeur de l'analyse technique chez McLeod Young Weir à Toronto, M. Peter Williams, a déclaré au DEVOIR que « l'indice Dow Jones va fluctuer entre 1190 et 1260 ces trois prochains mois, puis il connaîtra une faiblesse importante à 1140 à la suite de l'élection présidentielle américaine; il ne va contracter à nouveau tous ses muscles qu'en 85 ».

« Au Canada, au cours des prochaines six semaines, je prévois que le TSE 300 ne va guère sortir du créneau des 2300 à 2400 points. En juin 85 seulement, verra-t-on un très fort élan vers 2800 ou 2900 ». Bref, New York aurait encore 20 points à gagner tout au plus à court terme et Toronto serait au bout de son souffle.

D'un point de vue technique, le spécialiste de McLeod estime que la bourse a traversé une zone de chutes depuis deux ou trois semaines et que les deux dernières journées n'ont fait qu'effacer temporairement ces pertes. Il s'attend à ce que le même phénomène se répète dès que le marché new yorkais approchera du créneau 1250-1260. Il retombera à 1100-1140 dans la foulée de novembre. précise-t-il. « Il faut prendre la poussée des deux derniers jours avec sang-froid, dit-il; il y a de meilleures bourses à venir au printemps. Techniquement, il faut être sur ses gardes tout au moins pour les 5 ou 6 prochaines semaines ».

M. Williams ne s'attend pas à une nouvelle avance soutenue des titres pétroliers à Toronto comme il est arrivé en août, avant l'élection canadienne. Depuis la fin de juillet, dit-il, l'indice des pétrolières s'est hissé du niveau de 2850 points à 3450 en septembre. C'est un saut de panthère, un long saut de félin. En avril, l'indice avait touché 3563. Vendredi, il a fermé à 3457.

« Le problème, ajoute l'analyste de la firme de courtage doté du système de recherche informatisé que d'aucuns prétendent être le meilleur au Canada, c'est que l'effort a été trop rapide et intense, il a épuisé le marché; un assouplissement des muscles est nécessaire. La bourse n'aime pas ces mouvements explosifs. ».

« En 1982, l'indice des pétrolières avait touché le niveau des 3950 points. Il doit se stationner dans la cour avant de repartir après avoir parcouru 600 points en cinq semaines ». Les obsevateurs du marché chez McLeod prétendent aussi que les titres bancaires doivent assumer leurs gains pour le moment. L'indice des bancaires à Toronto a monté de 1400 à la mi-juillet à 1625 durant la deuxième semaine d'août. Pendant les trois dernières semaines, il s'est promené de 1600 à 1625. Il ne se passe plus rien car tout le monde suit les taux d'intérêt: le marché a déjà anticipé une diminution de ceux-ci sans qu'elle survienne significativement.

Il y a tellement d'incertidudes dans ce marché boursier que McLeod Young Weir ne recommande pas d'accumulation importante de titres. « C'est un bon marché pour un négociant rapide sans plus », explique-t-il. M. Williams a aussi recommandé de se débarrasser de l'or et des titres aurifères voici un an. Le prix de l'once d'or baissera à nouveau de $ 30 tout au moins, ajoute l'analyste technique en chef de la firme. Il va glisser à $ 310.

L'indice des aurifères pêche le fond du lac et son moulinet est empêtré. L'indice des aurifères a fermé vendredi à 3490; il a touché le fond de 84 à 2976 en juillet. Or, le niveau du prix de l'or baisse présentement, et il est dangereux de garder des titres aurifères qui n'ont pas baissé autant que le prix de l'or. En 82, l'indice des aurifères était tombé à un niveau beaucoup plus bas que présentement et pourtant, le prix de l'or n'est présentement qu'à $ 50 du fond touché à cette époque.

Le marché actuel fait souvenance de 1977 et 1978 chez Peter Williams. La bourse se tâtait à l'époque, elle n'allait nulle part depuis deux ou trois ans, puis, pendant les deux années suivantes, elle se gonfla, l'indice Dow Jones doubla sa valeur.

Quand le marché boursier reprendra, ce sont les titres miniers, plus particulièrement les titres cuprifères qui vont décoller en premier, prévoient les analystes techniques de McLeod. Les compagnies de communication et les grands magasins à rayons, en raison de hausses de profit remarquables, feront aussi les beaux jours de la bourse.

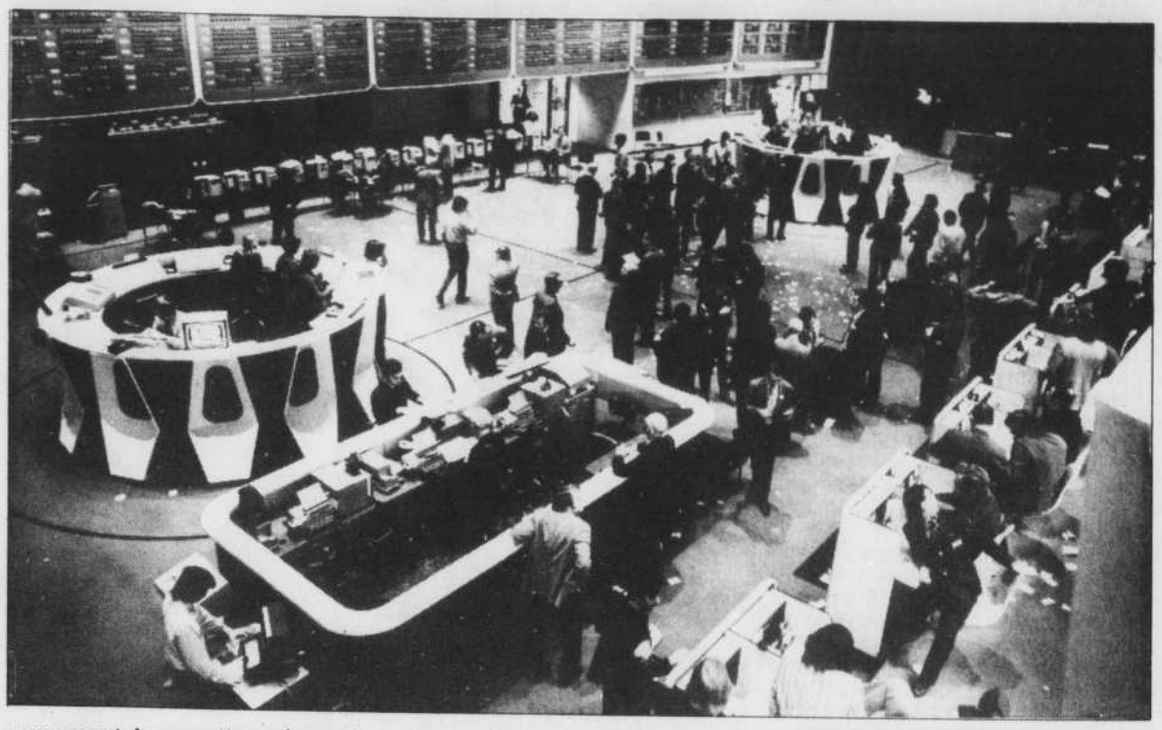

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Les ventes d'Irwin Toy en forte baisse

Les ventes d'Irwin Toy Ltd ont subi une sévère dégringolade au cours du deuxième trimestre de l'année en cours.

Les recettes n'ont été en effet que de $14.4 millions, comparativement à $21.8 millions pour la même période de l'année dernière.

La compagnie de Toronto a attribué cette chute aux retards dans les livraisons de jouets électroniques en provenance de l'Orient. Il y a eu aussi des difficultés de démarrage pour plusieurs nouveaux produits lancés cette année.

En conséquence, le bénéfice net n'a été que de $134,000 ou deux cents par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 1984, par rapport à $507,000 ou dix cents l'action un an plus tôt.

La compagnie garde toutefois confiance de reprendre sa place dans le marché. « Les commandes en carnets à la fin du mois de juillet étaient de loin supérieures à l'année dernière », a souligné un porte-parole.

La compagnie s'est associée récemment avec Mobex-Irwin pour la distribution des montres, calculatrices et caisses enregistreuses de marque Casio, ainsi que pour la commercialisation des appareils de récréation domestiques Emerson. En vertu d'un accord avec Hedstrum, une division de Brown Shoe Group, la compagnie se lancera également dans la fabrication de bicyclettes et tricycles dès janvier 1985.

■ Dome Pete dans les sables pétrolifères

Un consortium dirigé par Dome Petroleum a été formé afin d'exploiter les sables pétrolifères in-situ de $300 millions dans le champs de Lindbergh, situé à 65 kilomètres au nord-ouest de Lloydminster. Les autres partenaires sont Sulpetro Ltd de Calgary et CNG Producing Company, une filiale de Consolidated Natural Gas Producing Company, avec chacune une participation de 21.25 % dans le projet.

Le champ de Lindberg renferme, selon les estimations, quelque 3.5 milliards de barils de pétrole. 60 % de ces réserves se trouvent sous des terrains exploités par Dome. La production envisagée serait de 15,000 barils par jour.

On estime qu'environ 15 % du pétrole en place pourra être récupéré en utilisant la stimulation cyclique par injection de vapeur d'eau. Dépendemment des résultats obtenus, cette méthode pourrait être suivie par l'utilisation de la combustion in-situ ou une autre méthode de récupération tertiaire, laquelle pourrait en pratique accroître la récupération du pétrole jusqu'à un niveau de 30 % et ajouter une dizaine d'années à la durée de vie du projet.

■ Le Club Med à la Bourse de N.Y.

La société Club Med Inc., filiale du Club Méditerranée, a décidé d'inscrire ses actions à la Bourse de New York, a-t-on appris officiellement vendredi à Paris.

Cette société a demandé un visa à cet effet à la Securities and Exchange Commission (SEC) hier. Le projet de prospectus relatif à l'introduction de ses actions au New York Stock Exchange fait aussi part de l'augmentation de son capital pour lui procurer les ressources en fonds propres nécessaires à son développement.

L'augmentation de capital envisagée représenterait environ 25 % du capital actuel. À l'issue de cette opération, la participation de la firme française dirigée par M. Gilbert Trigano restera de toutes façons supérieure à 75 %.

Club Med Inc. réalise les activités du Club Méditerranée pour les zones d'Amérique du Nord, y compris les Caraibes et le Mexique, et d'Asie-Pacifique.

■ Polaris s'associe à Asamera

Polaris Energy Corp. a conclue l'entente intervenue précédemment avec Asamera Inc. concernant la participation de cette dernière dans la mise en valeur des concessions obtenues par Polaris en Italie.

Asamera investira dons jusqu'à $4 millions dans le développements de ces terrains, en échange d'une participation de 75 %.

Les rôles d'évaluation pour l'année 1985

Le redressement économique de la Ville de Montréal se confirme

ALAIN DUHAMEL

Les rôles d'évaluation municipale dans la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1985 confirment de plus en plus le redressement économique de la ville de Montréal dont la richesse foncière, désormais, croît nettement plus rapidement que celle des villes de la banlieue.

Dans l'île de Montréal, la valeur des rôles d'évaluation pour l'an prochain, déposés hier dans toutes les administrations municipales par la CUM, s'accroît de 4.7 %, passant à $43.8 milliards. Le rôle de la ville de Montréal s'apprécie de 5.5 %, contre 3.6 % pour les villes de la banlieue. En soustrayant des rôles municipaux les propriétés exemptes de taxes, la valeur des évaluations imposables dans la CUM croît de 5.2 %, passant à $36.8 milliards. L'assiette foncière imposable de Montréal progresse 6.4 % tandis que celle de la banlieue gagne 3.9 %.

Le rythme de croissance du rôle de 1985 pour l'ensemble de la CUM reste cependant inférieur à celui de l'année 1984 (7.1 %). Depuis 1982, le rythme de croissance des rôles d'évaluation a ralenti chaque année, reflet d'un marché immobilier plus stable dans l'évolution de ses prix et plus proche de l'indice des prix à la consommation. Dans la mesure où les administrations municipales maintiendront au même niveau la croissance de leur dépenses, ou le diminueront, les contribuables peuvent s'attendre à une relative stabilisation de leur fardeau fiscal.

Le redressement de Montréal est perceptible depuis 1983, année où l'annexion de la ville Pointe-aux-Trembles apparaît au rôle d'évaluation. Jusque là, la richesse foncière des villes de banlieue s'accroissait à un rythme plus rapide au point où elles prévoyaient rejoindre, voire dépasser, celle de Montréal. Les quartiers nouveaux et les parcs industriels se remplissaient d'immeubles cependant que la ville centrale perdait sa population.

Cette semaine, le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, notait les progrès de l'économie montréalaise (diminution du chômage, population de nouveau au dessus du million, maintient du rythme des mises en chantier, etc.).

Le renversement de la tendance se confirme donc de plus en plus au point où la part de la Ville de Montréal dans le financement de la CUM, qui avait diminué jusqu'à 50 % en 1979, compte tenu de la richesse foncière accrue de la banlieue, pourrait atteindre l'an prochain les 60 %, comme elle l'était en 1972.

Les programmes d'encouragement à la construction résidentielle, à la rénovation des immeubles anciens, au développement des artères commerciales et de l'industrie font voir leurs effets dans le rôle d'évaluation de Montréal. Par exemple, dans les quartiers voisinant le parc Lafontaine, où il y a eu des travaux considérables de rénovation et de transformation des triplex en petites copropriétés, la valeur des triplex augmente de 15 % à 25 %.

Dans la catégorie des immeubles de commerce, le rythme de croissance du rôle montréalais, inférieur à celui de la banlieue cette année, le dépasse dans le rôle de l'an prochain. Ainsi, les immeubles de commerce de Montréal augmentent de 5.2 %, contre 3.1 % en banlieue alors que, dans le rôle de l'année 1984, l'immeuble de commerce en banlieue avait gagné 9 %, contre 7.3 % à Montréal.

Le même renversement de tendance s'observe dans les immeubles industriels. À Montréal, le rôle industriel gagne 3.1 %, contre 1.6 % en banlieue; en 1984, la banlieue avait gagné 15.8 %, cinq pour cent de plus que la ville de Montréal.

Le rôle des valeurs locatives, dressé aux fins de l'imposition de la taxe d'affaires, progresse dans la CUM de 6.2 %, passant à $1,637 millions. Dans la ville de Montréal, le rôle des valeurs locatives augmente de 6.5 % pour atteindre $980.9 millions. Dans les villes de banlieue, il augmente de 6 % et atteint 657 millions.

Les rôles d'évaluation municipale de la CUM contiennent 337,144 inscriptions évaluées selon l'état du marché immobilier en janvier 1984. La proportion médiane recommandée, 90 %, indique que le niveau du rôle d'évaluation serait inférieur d'environ 10 % de la valeur marchande réelle la plus probable.

• Autres informations en page 17.

La période des fêtes fait l'objet d'une nouvelle guerre aérienne

CLAUDE TURCOTTE

Les compagnies aériennes semblent bien décider à faire voyager les familles canadiennes pendant la période des fêtes.

On a vu apparaître une certaine guerre des prix cet automne, mais voilà que la période des fêtes, approximativement du 15 décembre au 15 janvier, semble devenir un terrain de bataille privilégié.

Vendredi le 7 septembre, CP Air annonce un solde pour les départs du temps des fêtes avec des rabais allant jusqu'à 58 %. Une semaine plus tard, c'est-à-dire tôt hier après-midi, Air Canada rapplique avec « un programme de super-rabais des fêtes » et publie même un tableau comparant ses tarifs avec ceux de CP Air et établissant évidemment que son offre est meilleure que celle de son concurrent.

A peine quelques heures plus tard, CP Air donne sa réaction: « Nous ajustons nos tarifs et offront la même chose que Air Canada ». Air Canada s'attendait à une ripose rapide. On ne sait pas ce qui arrivera maintenant, mais on ne peut pas écarter la possibilité de nouvelles astuces de marketing pour attirer la clientèle familiale au temps des fêtes.

Outre les considérations socio-économiques bien connues qui peuvent influencer, il y a un facteur nouveau, celui de la déréglementation décrétée par le gouvernement fédéral en mai dernier. Personne ne sait très bien jusqu'où les compagnies rivales peuvent aller pour attirer les clients.

Ce n'est pourtant pas l'une ou l'autre de ces deux grandes compagnies qui a fait le premier pas en ce domaine. Quebecair en fait a déclenché le mouvement le 15 juin avec des rabais de 50 % dans l'intention de se refaire une image et de participer à l'année du tourisme au Québec. Quebecair a déjà décidé de prolonger son programme jusqu'au 15 janvier (date limite pour le retour) « vu le succès remporté et le fait que la compagnie soit maintenant sur la bonne voie ».

En juillet, les autres grands transporteurs, CP Air, Air Canada et Nordair annonçaient des programmes spéciaux pour l'automne, en vertu desquels on offrait des rabais pouvant aller jusqu'à 65 % dans certains cas. En général ces offres devaient prendre fin vers le 15 décembre.

Mais, il n'en sera rien. Seul Nordair parmi ces quatre compagnies n'a pas encore décidé d'étendre son programme à toute la période des fêtes. Cependant, un porte-parole de la compagnie ne cachait pas hier que la direction considérait cette hypothèse et qu'une décision pourrait très bien être annoncée au début de la semaine prochaine.

Une semaine après l'annonce par CP Air d'un programme pour le temps des fêtes, Air Canada faisait part hier d'un « programme de super-rabais des fêtes » sur ses lignes canadiennes et certaines dessertes des Etats-Unis entre le 15 décembre et le 12 janvier 1985. Ce programme a été presque instantanément adopté par CP Air.

Durant cette période, les tarifs adultes en classe économique sur le réseau canadien baisseront à concurrence de 50 %. Les enfants accompagnés ne paieront qu'une somme variant entre $50 et $150 (aller-retour), selon la longueur de l'itinéraire et à la condition d'être accompagnés d'au moins un parent ou un grand-parent et ce sur tous les vols au Canada et aux Etats-Unis, à l'exception de la Floride. La clientèle de l'âge d'or bénéficie déjà d'une réduction spéciale de 65 % en vigueur toute l'année sur les vols domestiques d'Air Canada.

Le nouveau programme d'Air Canada contient en plus un élément de souplesse, à savoir que des voyageurs pourront faire gratuitement un arrêt entre les points de départ et d'arrivée finale pour une visite chez les grands-parents.

Air Canada précise que les places visées par son offre représentent essentiellement la capacité excédentaire prévue pour la période de Noël. C'est entre le 25 décembre et le 1er janvier qu'il y a le plus grand nombre de places disponibles.

Enfin, Air Canada a pensé proposer un petit avantage spécial, en offrant à ses passagers se prévalant du tarif des fêtes et désireux d'expédier à l'avance un cadeau un rabais de 25 % sur leurs envois de messageries expédiées au Canada entre le 1er novembre et le 15 décembre.

Près de 200 dépanneurs, la plupart ouverts 24 h

LES DÉPANNEURS provi-soir

Détaillant Loto-Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

IBM réussit lentement à se faire accepter en Europe

DAVID E. SANGER
du *New-York Times*

LONDRES — Les Européens ont toujours considéré la International Business Machines Corporation (IBM) comme une entité étrangère, un monstre américain dont ils ne toléraient la présence que parce qu'ils avaient tellement besoin de ses produits. Cette perception, la compagnie tente actuellement de la modifier, maintenant qu'elle a réglé le litige irritant qui portait sur de présumés articles monopolistiques et qui l'opposait depuis une décennie au Marché commun.

La compagnie est en train de conclure des alliances avec les plus grands noms des télécommunications européennes — la British Telecom et la STET, la compagnie de téléphone italienne sous contrôle étatique, par exemple — et si on ne l'accepte pas pleinement, elle n'en participe pas moins aux deux grands programmes européens de recherche en haute technologie.

Parallèlement, la compagnie aurait accordé davantage de pouvoirs aux nationaux qui dirigent les grandes filiales d'IBM en Allemagne de l'Ouest, en France, en Grande-Bretagne et en Italie.

Comme le précise un porte-parole d'IBM Europe, « ces nationaux se verront certes assigner des buts à atteindre, mais la stratégie relèvera entièrement d'eux ». Cependant, le siège social d'IBM à Armonk, dans l'État de New York, se réserve le droit de continuer à exercer un contrôle sur les grandes décisions.

Néanmoins, bien des spécialistes de la branche conservent leurs soupçons quant aux mobiles d'IBM.

Selon Neville Boothroyd, qui fut pendant 27 ans du service d'IBM en Grande Bretagne et qui est maintenant secrétaire d'une association indépendante d'utilisateurs d'ordinateurs IBM dans le pays, « Il y a eu certes certains changements, mais tout ce qui est important relève du domaine réservé d'Armonk ».

Pour Albertl Demachi, administrateur de la commercialisation et des études industrielles chez Olivetti, des projets d'alliances du géant de l'informatique avec des compagnies européennes de communications, en particulier la STET, « jouent le rôle de cheval de Troie: le danger, c'est qu'une compagnie américaine puisse imposer ses normes à la C.E.E. en matière de communications ». Cependant, Olivetti appartient maintenant pour un quart à un autre géant américain, la American Telephone and Telegraph Company, et Olivetti aide AT&T à pénétrer sur le marché de l'ordinateur.

D'autres compagnies s'opposent à ce que des filiales d'IBM participent à des projets de recherche financés en partie par des États européens.

Un tournant décisif pour la compagnie.

Les modifications du rôle d'IBM interviennent à un moment crucial pour la compagnie en Europe. Certes, les ventes d'IBM Europe ont été bonnes, en raison surtout de l'abandon de la fabrication d'unités centrales par d'autres compagnies européennes. Par contre, les ventes de ces produits traditionnels n'ont pas progressé au même taux qu'auparavant. De plus, dans les secteurs à très forte croissance — la bureautique, les transformations de données à grande vitesse et les ordinateurs personnels, par exemple, — les filiales européennes n'ont pas connu une remontée comparable à celle que la compagnie a enregistré aux États-Unis.

La présence d'IBM sur les grands marchés européens de l'ordinateur

Expéditions de systèmes d'ordinateurs en Europe de l'Ouest (1983: données réelles; 1986: projections), et part d'IBM des expéditions de 1983. Les petits systèmes desservent de un à 15 utilisateurs, les moyens, de 16 à 95 utilisateurs, et les gros, plus de 95 utilisateurs. Les données concernant les expéditions sont en millions de dollars US.

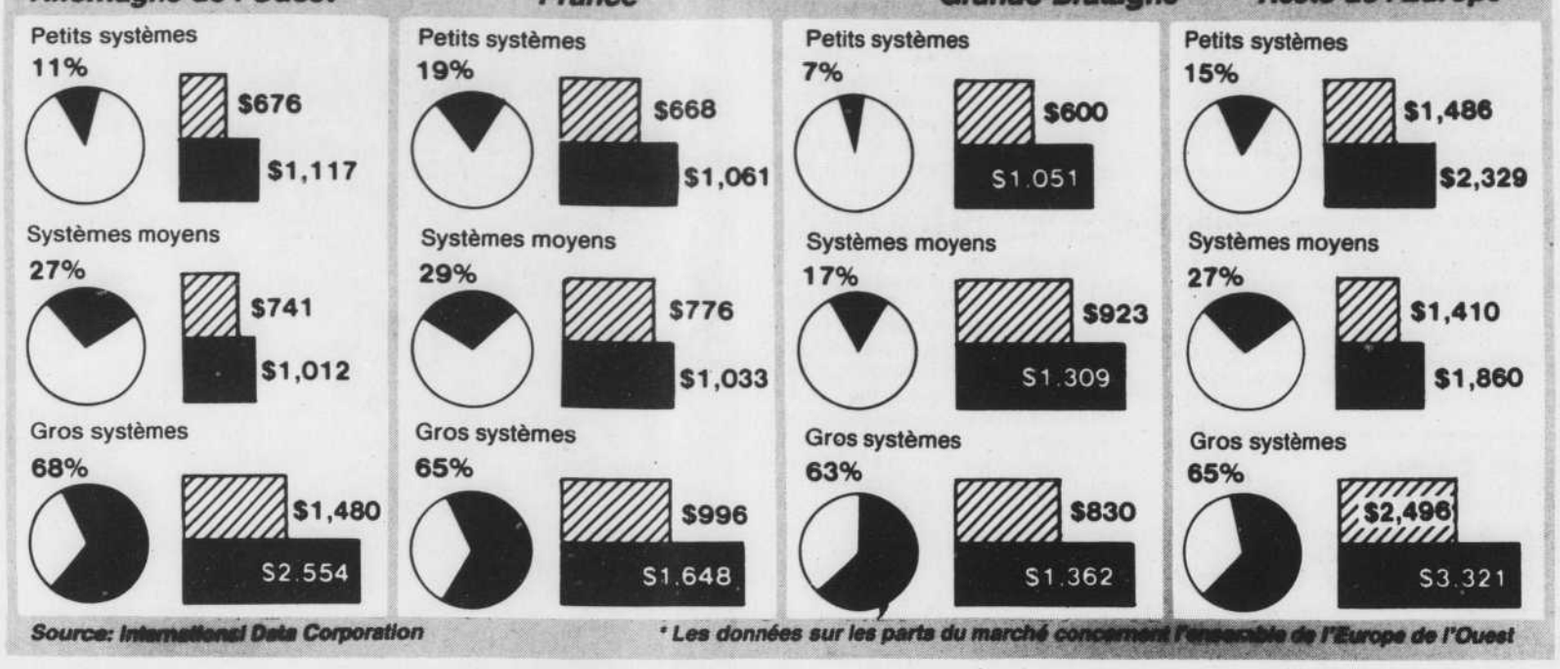

Source: International Data Corporation

** Les données sur les parts du marché concernent l'ensemble de l'Europe de l'Ouest*

Ainsi, la contribution de l'Europe aux recettes globales de $ 40,18 milliards d'IBM s'est située à environ 27 % l'année dernière, contre 32 % seulement deux ans auparavant. Et des fabricants européens comme Olivetti, Siemens et ICL ont pris une importante part des nouveaux marchés de la bureautique et des télécommunications.

De plus, les ventes d'ordinateurs personnels d'IBM, qui ont été très fortes aux États-Unis, ont lentement démarré en Europe, le produit n'y ayant été lancé que 18 mois après ses débuts américains. La part de l'ordinateur personnel PC d'IBM n'était que de 16 à 20 % du marché l'année dernière, sa première année de commercialisation en Europe. Quant à l'ordinateur domestique PC Jr qui a connu des difficultés aux États-Unis, il n'est pas encore commercialisé en Europe.

Les concurrents d'IBM ont su tirer profit de ces retards, surtout en Grande-Bretagne, où le nombre de micro-ordinateurs par habitant est le plus élevé au monde.

Selon James Bonnett, administrateur à IDC Europa, une firme de recherche en marketing de Londres, « IBM doit faire preuve de plus de dynamisme. Bien sûr, il fallait d'abord que la compagnie soit déchargée de la croix que représentait le litige qui l'opposait à la C.E.E. ».

D'après des fabricants et des fournisseurs de logiciels, IBM se montrerait déjà plus amène. Selon Ronald Yearsley, administrateur de BIS Software, une maison de Londres qui rédige des programmes pour des banques, « Au cours des 18 derniers mois, la compagnie a commencé à traiter avec nous avec moins de hauteur. Elle nous permet même à l'occasion de voir où en sont ses recherches, ce qui est d'une importance capitale pour nous ».

IBM ne rate jamais l'occasion de souligner combien son enracinement est profond en Europe, ce qui aurait joué dans le succès que la compagnie a remporté en réglant avec la C.E.E. le 2 août, règlement qui ne l'oblige à faire que peu de concessions.

Comme John R. Opel, président du conseil d'IBM, se plaît à le rappeler, la compagnie figure parmi les dix premiers contribuables du Marché commun, enploie près de 100,000 Européens et investit beaucoup dans la région.

En outre, plus de 90 % de ses produits européens sont fabriqués au sein du Marché commun, et la compagnie est en train d'agrandir son usine de Greenock en Écosse. C'est cette usine qui fabrique l'ordinateur personel PC pour le marché européen. La compagnie a également de grands laboratoires de recherche en Allemagne de l'Ouest, en France et en Grande-Bretagne et lorsque vint le temps de lancer dernièrement sa nouvelle gamme de claviers-écrans à haute résolution, elle prit bien soin de faire savoir que l'appareil avait été conçu en Angleterre, plus précisément à Hursley.

Une compagnie en liberté surveillée.

La compagnie demeure cependant prudente dans ses activités en Europe, malgré le règlement avec le Marché commun. En effet, ses concurrentes et les pays membres de la C.E.E. scrutent ses moindres gestes pour voir si elle n'abuse pas de l'immense pouvoir qu'elle exerce sur le marché.

Objet de la plus récente controverse, le projet d'entreprise à risques communs regroupant IBM et British Telecom. Cette entreprise commercialiserait une vaste gamme de services destinés aux firmes britanniques, dont l'accès aux bases de données informatisées et la poste électronique.

Le projet doit d'abord être approuvé par le gouvernement qui, dans le cadre du programme de « privatisation » mis de l'avant par le Premier ministre, Mme Margaret Thatcher, en en train de céder sa participation majoritaire dans British Telecom au profit d'investisseurs privés. Selon certains membres du Parlement et des cadres de l'industrie, le pays est en voie d'abandonner sans contrepartie sa maîtrise sur ses réseaux d'importance capitale de transmission de données. Selon Michael Watson, administrateur chargé de l'exploitation d'ICL, le plus grand fabricant indépendant d'ordinateurs en Grande-Bretagne, « Ce qu'envisage en fait le gouvernement c'est de donner carte blanche quant à l'établissement ou à la modification des normes d'une infrastructure nationale — aussi importante que les routes ou les chemins de fer — à une compagnie qui n'est pas un résidant du Royaume-Uni. Nous devrions nous opposer catégoriquement à une telle politique ».

Deux ensembles de normes

De fait, le projet d'entreprise à risques communs utiliserait initialement les protocoles de transmission d'IBM (l'Architecture unifiée de réseau) pour expédier et recevoir des données. Ce système est quelque peu différent de l'Organisation internationale de normalisation, un ensemble de normes qu'un comité du Marché commun tente d'établir en Europe. Le moment venu, selon IBM et British Telecom, le réseau de communication pourra fonctionner selon les deux ensembles de normes.

L'accord, s'il est entériné, représenterait un beaucoup pour IBM, surtout qu'AT&T tente de conclure elle aussi des alliances avec des fabricants d'ordinateurs européens, comme elle l'a fait avec Olivetti.

Selon Ian A. Galbraith, administrateur chargé des techniques de l'information à la Mackintosh International, un cabinet de consultants en gestion de Londres, « British Telecom dispose d'un énorme pouvoir; sa clientèle dépasse tout ce qu'IBM aurait pu atteindre par ses propres moyens, ce qui lui donnerait un immense avantage sur l'ensemble du marché britannique ».

La question des normes nationales pose également des difficultés à la compagnie dans ses négociations en Italie avec la STET, les deux parties observant à cet égard la loi du silence. Cette question semble aussi exclure toute possibilité de mise sur pied d'entreprises à risques communs en France et en Allemagne de l'Ouest, quoique les deux pays aient accordé d'importants contrats à IBM dernièrement. La situation semble la plus difficile en France. Le gouvernement y exerce en effet de fortes pressions pour qu'on évite d'acheter des biens de haute technoogie de conception américaine.

IBM a dû également faire des pieds et des mains pour participer à des programmes de recherche tels qu'Esprit qui, avec des ressources se chiffrant dans les millions de dollars, doit assurer aux Européens une parité avec les fabricants américains et japonais de super-ordinateurs, de semi-conducteurs, de logiciels et de matériels de bureautique et d'automatisation de la production. Il y a seulement un mois qu'une offre de la compagnie pour le projet Esprit a été acceptée — c'était au moins sa septième offre, selon des responsables d'Esprit — et IBM semble avoir eu de la difficulté à trouver des compagnies européennes disposées à parainner les projets de concert avec elle.

« Je ne dirais pas qu'on veuille délibérément exclure IBM, mais bien des compagnies s'inquiètent », déclare Etienne Davignon, vice-président de la C.E.E. et responsable du programme. « Je crois que nous avons traité IBM comme n'importe quel autre soumissionnaire », et M. Davignon précise que « ce n'est que pure coincidence » si l'acceptation de l'offre d'IBM pour le projet Esprit est intervenu la semaine même du règlement du litige concernant les pratiques monopolistiques.

Les efforts d'IBM ont été couronnés de succès en Grande-Bretagne, où elle participera au projet Alvey, un programme conjoint de l'État et de l'industrie semblable à Esprit. Néanmoins, le rôle d'IBM y sera de plus d'envergure: elle ne fera que des recherches à long terme, ce qui ne devrait pas causer de mots de tête aux fabricants britanniques.

Selon Brian Oakley, l'administrateur du projet, « la question de la participation d'IBM à un programme destiné à l'industrie britannique s'est naturellement posée. En l'espèce, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'une telle participation étant conforme aux intérêts de la Grande-Bretagne ».

Quant à la question de savoir si on permettrait à IBM de participer à un projet Alvey qui se solderait par la mise au point d'un produit que la compagnie pourrait commercialiser à brève échéance, M. Oakley fait remarquer que les dirigeants d'IBM sont assez intelligents pour ne pas la poser.

La navette spatiale américaine fera de la récupération de satellites pour le compte des compagnies d'assurances

WASHINGTON (AFP) — L'administrateur-général de la NASA, M. James Beggs, a indiqué lundi être parvenu à un accord avec des compagnies d'assurances pour récupérer deux satellites de télécommunications placés sur des orbites erratiques en février dernier après leur déploiement par la navette.

M. Beggs, qui témoignait devant la sous-commission du Sénat pour les sciences, la technologie et l'Espace, a déclaré que l'agence spatiale américaine étudie une technique pour récupérer ces deux satellites - Westar-6 et Palapa-B2 - sans les endommager.

Il a ajouté qu'il espère que l'opération pourra être accomplie avec le bras robot installé dans la soute du cargo de l'Espace mais qu'un astronaute effectuera une sortie dans l'Espace si cela se révèle nécessaire.

Westar-6 et Palapa-B2 se sont inscrits sur de mauvaises orbites après leur largage de la soute de Challenger, les moteurs fusées PAM (payloadassist module) devant les propulser sur orbites géostationnaires (à 36,000 km d'altitude) n'ayant pas fonctionné aussi longtemps que prévu.

Les propriétaires des deux satellites, la compagnie américaine Western Union et le gouvernement indonésien, les ont déjà remplacé, a poursuivi M. Beggs, mais les assureurs souhaitent tout de même les récupérer dans l'espoir de les revendre.

L'administrateur-général de la NASA a précisé que Westar-6 et Palapa-B2 valent environ 50 millions de dollars s'ils sont, comme il le pense, en parfaite condition.

AHSD L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal (HSD) Inc.
Mouvement pour l'égalité parentale et la protection des droits de l'enfant
Vous offre :
- Renseignements et conseils pratiques
- Référence de services professionnels juridiques, psychologiques et autres

Organise :
- Conférences
- Soirées d'information

259-1479 Local CLSC Métro
1445, avenue Guy, Montréal

National Defence / Défense nationale
AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Londres
La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Coup de théâtre à Soho!

Tournée — Spectacle à Londres

579 $* Minimum Tarif aérien inclus

Octobre à Londres! C'est la grande rentrée dans la capitale mondiale du théâtre. Tous les habitués ont retrouvé leur ville. Les artistes aussi. À l'affiche, les meilleurs spectacles de la saison.

Air Canada vous emmène aux premières loges. Avec une aubaine vedette acclamée par toute la critique: l'aller-retour Montréal-Londres avec le fameux service Hospitalité à bord, la navette entre l'aéroport d'Heathrow et la gare Victoria. Trois nuits en occupation double dans un hôtel du centre-ville et bien sûr deux billets de théâtre. Le service et les taxes sont compris.

Réservez-vous dès maintenant une bonne place auprès de votre agent de voyages ou d'un agent d'Air Canada. Vous pouvez nous rejoindre au 931-4411.

CONDITIONS
Sept jours minimum entre le 1er et le 31 octobre 1984. *Dates de départ precises pour le forfait a 579 $. (Autres dates possibles moyennant un léger supplément). Réservations faites au moins 21 jours avant le départ. Paiement complet dans les sept jours suivant la reservation. Frais d'annulation: 100 $. Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou Air Canada. Mentionnez le DRF 12535, Bonanza Holidays.

Ce voyage aller-retour vaut:
6 486 milles/10 436 kilomètres
Aéroplan

AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

Stratégie industrielle

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU
(collaboration spéciale)

Depuis le deuxième conflit mondial, la position économique du Canada se serait affaiblie comparativement à celle de ses pprincipaux partenaires commerciaux, les États-Unis, la CEE et le Japon. Et la cause de cette baisse résiderait dans le mode même de gestion économique du Canada à tout le moins de l'avis d'un professeur de l'Université Queen's, M. H.G. Thorburn. Incapable d'élaborer une stratégie industrielle, le Canada aurait lui-même préparé le terrain de la crise économique; et à moins d'arriver à une telle stratégie, il lui sera difficile de s'en sortir.

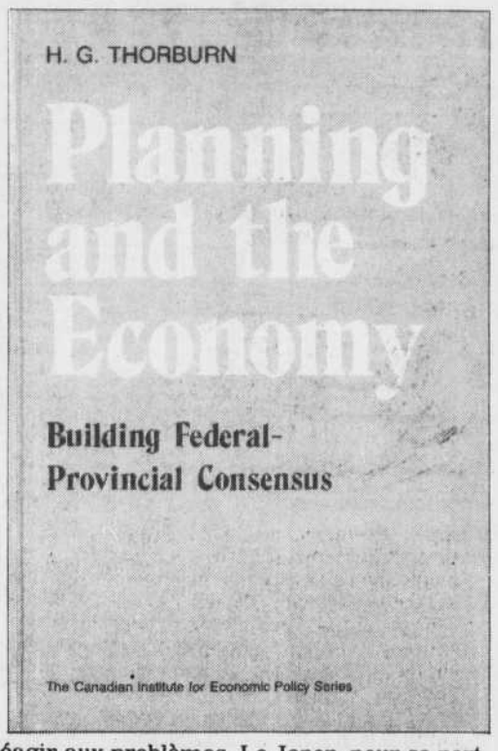

Pour atteindre ces conclusions, l'auteur s'est d'abord penché sur la mentalité économique prédominante aux États-Unis, en Europe et au Japon. Partout on remarque une constante : la volonté d'arriver à un consensus économique, une centralisation plus forte et à une plus grande concentration industrielle. Pour y parvenir, la France et la Communauté ont utilisé la technique du plan directeur, la Grande-Bretagne et, à un moindre degré, les États-Unis se sont contentés de réagir aux problèmes. Le Japon, pour sa part, semble avoir réussi à faire le pont entre ces deux approches. Et c'est lui qui a connu le plus grand succès commercial. Faut-il alors automatiquement conclure à un lien de causalité entre plan, concertation et succès ? C'est bien ce que l'auteur pense.

Il aborde ensuite l'expérience canadienne et, combien plus intéressant encore, l'appareillage fédéral canadien mis en place depuis 1968 pour gérer la chose économique. Avant l'arrivée de l'ancien premier ministre, régnait à Ottawa un laisser faire de bon aloi où chaque ministre fort faisait, à peu près à sa guise, les grands mandarins régissant le reste.

À partir de 1968, des agences centrales naissent ou, si elles existaient déjà, prennent du poil de la bête. Alors qu'un Louis Saint-Laurent se contentait de quelques secrétaires pour diriger et son cabinet et le pays, le « PMO », initiales désignant le bureau du premier ministre, devint rapidement sous M. Trudeau un véritable quartier général politique d'où les ordres désormais fusent en direction des ministres. Et malheur à qui les enfreint.

Parallèlement devait s'établir le « PCO », le bureau du Conseil privé, demi-frère de l'autre. Composé de fonctionnaires de carrière plutôt que de jeunes « politiciens-penseurs », il se voulait le corps d'élite qui coordonnerait la bureaucratie fédérale. Si dans PMO un jeune politicien non-élu de 30 ans peut botter les fesses d'un ministre de 50, il en est de même chez PCO où un jeune fonctionnaire « prometteur » peut corriger d'office son ex-sous-ministre.

La troïka se boucla avec l'émergence du Conseil du Trésor, une aggrégation de fonctionnaires, orientés plus vers les chiffres et la stimulation sur ordinateur que vers le verbe. Leur thèse consistait à prétendre pouvoir démontrer, chiffres à l'appui, la portée et les desiderata de chaque velléité politique. Arriva ce qui devait arriver, c'est-à-dire une lutte continuelle entre ces trois officines et tous les autres ministères d'une part et, d'autre part, une sinueuse concurrence entre ces officines elles-mêmes.

Devait s'exprimer par la suite une volonté bien arrêtée de déterminer une orientation économique pour le pays avec la création, en janvier 1982, d'un super ministère d'État consacré au développement économique et régional. Et, tentative inusitée d'adjoindre les provinces au processus de planification, on leur détachait des « FEDCs » (encore !) hauts personnages de l'administration fédérale qui verraient à coordonner les programmes économiques fédéraux avec les autorités provinciales auxquelles elles étaient déléguées. C'est le système dont héritera lundi M. Mulroney.

★

L'auteur propose un nouveau mécanisme de planification nationale, un organisme fédéral-provincial qui engloberait de plus le Conseil des sciences et le Conseil économique du Canada, deux organismes qui visaient les mêmes objectifs et qui ne les ont atteints qu'avec un succès mitigé, ceci dit de façon polie. Le véritable mérite de ce livre réside cependant dans sa description des rouages décisionnels du gouvernement du Canada. À ce titre, il s'avérera une lecture extrêmement enrichissante pour les élus, cuvée du 4 septembre, surtout pour les ministériels. Peu d'ouvrages sur le sujet leur apportera autant.

★

Planning and the Economy, par H.G. Thorburn, James Lorimer and Co., Toronto, 1984, 253 pages, $8.95.

La performance de la construction reflète l'hésitation de la reprise

CLAUDE TURCOTTE

Les résultats enregistrés au Québec dans le secteur de la construction au cours des six premiers mois de l'année semblent réfléter fidèlement les mouvements d'hésitation de la reprise économique. Mais, à tout peser, rien n'est vraiment pire que l'an passé et les perspectives pour 1985 sont excellentes.

Dans le bâtiment domiciliaire, le nombre de mise en chantier de logements a diminué de 24 % dans le deuxième trimestre par rapport à la même période en 1983, mais cela ne reflète pas un essouflement mais plutôt l'achèvement en mai 1983 du programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété qui avait gonflé artificiellement les résultats du second trimestre de 1983.

En revanche, la prolongation de Corvée-Habitation jusqu'à la fin de 1984 devrait assurer le maintien d'une construction vigoureuse de logements, mais la montée des taux d'intérêt hypothécaires depuis le printemps ajoute un élément d'incertitude. Tout semble indiquer néanmoins qu'au bout de l'année, on aura atteint la prévision de 38,000 unités de logement mises en chantier, ce qui donnerait une baisse d'environ

5 % par rapport à 1983.

Dans le domaine du bâtiment non domiciliaire, la situation est cependant tout à fait différente. La valeur des contrats accordés au deuxième trimestre de 1984 dans ce secteur a augmenté de 55 % en termes réels par rapport à la même période en 1983. Pour le semestre, la hausse est de 58 %. La répartition par sous-secteur indique que c'est essentiellement la catégorie commerciale qui contribue à cette poussée avec une hausse de 115 % pour le semestre. Le sous-secteur institutionnel a vu la valeur de ses contrats augmenter de 34 %, à cause en bonne partie de la construction du Musée de l'homme à Hull.

Il n'y a pas de changement pour la construction industrielle, mais on prévoit qu'avec le démarrage de gros projets comme ceux de Pechiney, Alcan et Bell Hélicoptère, ce secteur pourrait connaître une relance. L'indice des « contrats accordés » constitue un indicateur avancé, en ce sens qu'il faut compter plusieurs trimestres pour que les effets économiques concrets de ces contrats se fassent sentir. Pour l'ensemble de l'année, la croissance de la valeur en termes réels des contrats accordés dans le bâtiment non domiciliaire dépassera 50 %.

L'Office de la construction du Québec dans sa revue sur l'industrie de la construction mentionne en outre que le secteur des travaux de génie a enregistré une hausse de 52 % de la valeur des contrats accordés dans le deuxième trimestre; pour le semestre, la hausse est de 50 %.

Une grande part de cette croissance découle de travaux d'égouts et d'aqueduc à Montréal. Ailleurs au Québec le programme d'assainissement des eaux permet à ce secteur de maintenir une croissance vigoureuse. Au total, les contrats dans ces domaines devraient s'accroître de près de 200 % en 1984. Des travaux de voirie et la construction de conduites de gaz naturel feront sentir leurs effets économiques également.

Du point de vue régional, on constate dans les premiers six mois de 1984 que les régions métropolitaines de Montréal et de Québec connaisseent une recrudescence (3 %) beaucoup plus lente qu'ailleurs, à l'exception évidemment de la baie James. La région de Hull connaît une activité exceptionnelle, en hausse de 50 % sur 1983, due principalement au secteur domiciliaire.

En somme, les performances économiques dans le secteur de la construction pris globalement seront assez semblables aux résultats de 1983. Pour 1985, on prévoit une baisse dans le domaine domiciliaire, mais une hausse supérieur à 10 % dans les secteurs non domiciliaires, ce qui devrait faire de 1985 une meilleure année que 1984.

Québec confie les opérations à la banque

La station Mont-Tremblant fonctionnera cet hiver

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — La station de ski de Mont-Tremblant fonctionnera normalement cet hiver et les travaux d'aménagement des pistes débuteront lundi matin.

Une entente n'a pu être conclue entre toutes les parties en cause et le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, a dû se résoudre à confier à la Banque Commerciale, de Calgary, le soin d'opérer le centre pour la prochaine saison.

« Non sans de longues tergiversations, des négociations entre toutes les parties, qui se sont étirées jusqu'à tard dans la nuit, ont achoppé. Cet après-midi, le gouvernement a donc pris la décision de conclure une entente avec la banque pour une durée de neuf mois », a déclaré M. Chevrette lors d'une conférence de presse.

Il a dit regretter ce dénouement provisoire, mais s'est senti obligé de prendre un décision rapide afin de sauver la saison de ski, et ainsi préserver les quelque 500 emplois qui en dépendent.

La paralysie des activités du centre résulte de la saisie des actifs de la société Promodev par la banque Commerciale le mois dernier.

Promodev, qui est dirigée par M. Louis-Pierre Lapointe, est propriétaire des installations du centre de ski de Mont-Tremblant et d'une partie des pistes. Le gouvernement du Québec est le propriétaire de la majeure partie des pistes et.du reste de la montagne, qu'il a louées au promoteur, suite à l'échec de la Fédération des caisses d'entraide.

L'entente entre la banque et le gouvernement engage celle-ci à ouvrir la montagne et à débuter les travaux de préparation dès lundi.

En revanche, le gouvernement consent des assouplissements au bail de location de la montagne, que la banque à saisi avec les autres actifs de Promodev. Ces modifications portent sur l'important programme d'immobilisation prévu et sur la capacité de revendre l'ensemble des actifs et des droits afférents.

Enfin, le ministre a dit que l'entente laissait place à d'autres négociations qui permettraient, une fois pour toutes, de bien départager la partie skiable, qu'il considère une « richesse collective », des installations périphériques dont la propriété et la gestion revient au secteur privé.

Comterm-Matra et les micro-ordinateurs scolaires

Des formalités reportent la signature du contrat

ANDRÉ BOUTHILLIER

L'entente entre le gouvernement du Québec et le consortium franco-québécois pour la livraison de 9,000 micro-ordinateurs scolaires Max 20-E ne sera pas signée avant une dizaine de jours.

Interrogé par LE DEVOIR, l'attaché de presse du ministère de l'Education, M. Laurent Hémon, a expliqué que « quelques formalités restaient encore à remplir ».

Le 31 août, le président du conseil d'administration de Comterm, M. Laurent Nadeau, avait indiqué que la signature du contrat allait être chose faite au cours de la première semaine de septembre.

Malgré ce nouveau délai, aucun obstacle majeur n'empêchera la conclusion de l'accord, a précisé M. Hémon. « Comme prévu, Comterm-Matra devrait commencer la livraison de ses micro-ordinateurs scolaires avant le début de la prochaine année. »

D'une valeur d'environ $30 millions, le contrat devra d'abord être approuvé par le Conseil du Trésor et le Conseil des ministres. Selon le nouvel échéancier, l'entente signée devrait être soumise au Conseil du Trésor le 24 ou 25 septembre.

La signature de ce contrat constitue une nouvelle étape dans le dossier controversé des micro-ordinateurs scolaires. Au total, les besoins du ministère de l'Education (MEQ) sont environ de 40,000 appareils spécialisés sur une période de quelques années. Il n'y aura cependant pas de nouvelles soumissions avant le printemps prochain. D'ici là, le MEQ révisera son plan de développement en micro-informatique, qui a été publié il y a plus d'une année, pour l'adapter à l'évolution rapide du marché mondial de la micro-informatique.

Le choix de Comterm-Matra comme fournisseur du premier contrat a été très contesté tant dans les milieux scolaires que dans la presse en générale. Les experts ont estimé que les produits IBM et Apple offraient une meilleure qualité. Des commissions scolaires ont d'ailleurs profité des retards répétés survenus dans les pourparlers entre Québec et Comterm-Matra pour acheter ces produits. Originellement, Comterm-Matra devait livrer ses premiers micro-ordinateurs pour le début de la rentrée scolaire 1984-1985.

Par ailleurs, mardi prochain, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, visitera les installations d'IBM du Canada, à Bromont, où la multinationale américaine a annoncé un investissement de $100 millions au mois de juin ...

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

La Banque Mercantile du Canada
OFFRE 10 3/4 %*
QUI DIT MIEUX?
Taux d'intérêts annuels pour les dépôts à terme de 30 à 59 jours. Dépôt minimum de $5,000, intérêts versés à l'échéance.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR:
• Nos taux spéciaux pour les dépôts excédant $50,000
• Le compte prioritaire: Un compte d'épargne qui rapporte autant qu'un dépôt à terme
• Nos taux disponibles pour les dépôts à terme en dollars canadiens et américains pour des périodes s'échelonnant entre 30 jours et 5 ans.
La Banque Mercantile du Canada
ÇA RAPPORTE PLUS
Téléphonez ou visitez dès aujourd'hui notre succursale:
De Montréal: 752 Sherbrooke ouest H3A 1G1 (514) 848-6648
De Québec 580 Grande Allée est G1R 2K2 (418) 647-2921
Membre Société d'assurance-dépôts du Canada
*Taux d'intérêt sujet à changement

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

2 Nouveautés en ÉCONOMIE
rédigées par des grands spécialistes de l'économie.

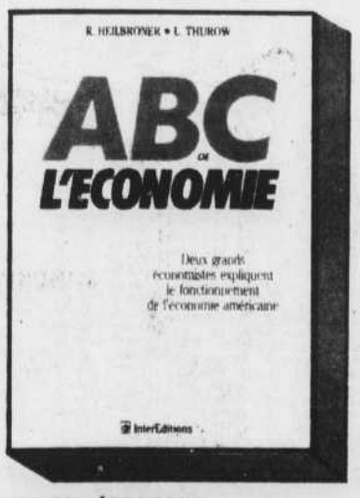

R. Heilbroner
L. Thurow

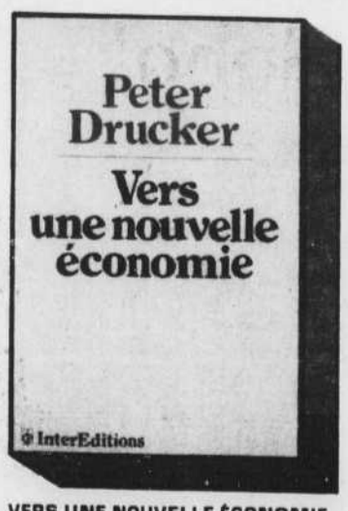

Peter Drucker

ABC DE L'ÉCONOMIE
Robert Heilbroner / Lester Thurow 28,75$
Les États-Unis constituent indiscutablement le centre de l'économie mondiale, mais on ne connaît pas, ou mal, leurs institutions et leur fonctionnement. Comment circule l'argent? Quelle est l'organisation du marché, du système bancaire? Qu'est-ce qui détermine leurs taux d'intérêt et d'inflation? Comment marche l'entreprise américaine? Pourquoi les multinationales...?

VERS UNE NOUVELLE ÉCONOMIE
Peter Drucker 24,95$
Ce recueil d'essais sur l'économie, la gestion, l'entreprise et la société réunit les meilleurs articles récents de Peter Drucker, la plupart extraits du «Wall Street Journal». Ils couvrent un large éventail de sujets qui ont tous un point commun, ce que l'auteur appelle «l'écologie sociale».

En vente en librairie

InterEditions
Diffusion: Diffulivre inc.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Forte hausse vendredi

TORONTO (PC) — Une forte hausse des cours a été observée vendredi à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a fait un bond de 20.68 points et se trouvait à 2397.16 au terme de la séance.

Quelque 9.19 millions d'actions ont changé de main.

Dans les industrielles, Gulf Canada gagne 3-8 à $19 1-8, Core-Mark 3-8 à $7 3-8, Bank of Nova Scotia 1-8 à $12 1-4, Nova Corp. A 3-8 à $7 3-8 et Dome Pete cinq cents à $3.10. Meridian Technologies perd 10 cents à $4.90, Canadian Tire A 1-4 à $9 1-2, OPI Ltd cinq cents à 35 cents et Whonnock Industries A 30 cents à $3.50.

Dans les mines, McIntyre Mines gagne 2 à $35, Lac Minerals 3-4 à $28 3-4 et Placer Development 5-8 à $23 3-8. Carolin Mines cède 40 cents à $4 et Lake Shore Mines 1-4 à $37 3-4.

Dans les pétroles, Precambrian Shield gagne 1-8 à $6, Asamera Inc. 1-4 à $12 1-2 et Ranger Oil 1-4 à $8 1-2. PanCanadian Pete abandonne 1-4 à $29 et Ranchmens B 3-4 à $7.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

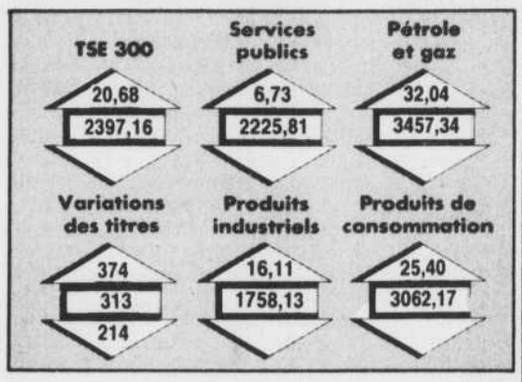

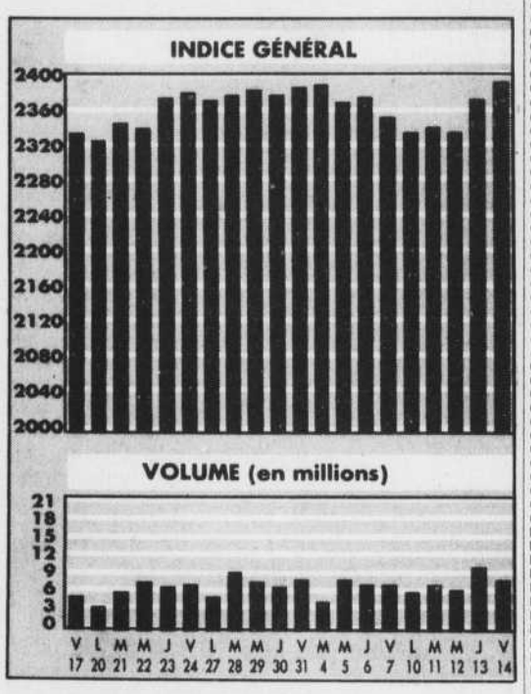

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	$10½	10½	10½	+ ¼
AMCA Int	47430	$21	20¾	20⅞	+ ¼
Aberford	5400	$10½	10¼	10¼	+ ⅛
Aberford w	6600	205	185	200	+ 10
Abti Price	815	$31¾	31¾	31¾	— ¼
Abitbi 10	300	$50⅛	50	50	— ¼
Agassiz	1200	175	175	175	
Agnico E	2200	$15⅞	15¾	15⅞	
Agra Ind A	700	475	475	475	
Agra B f	200	430	430	430	
Albany o	1400	66	66	66	+ 1
Alt Energy	12125	$21⅞	21⅜	21⅝	+ ⅛
Alt Enr A	1700	$30	29⅞	30	
Alta Nat	200	$11	11	11	+ ⅜
Alcan	188580	$37¾	37⅛	37⅜	+ ¾
Alcan w	9900	$12⅞	12⅝	12¾	+ ⅛
Algo Cent	500	$17⅝	17½	17½	— ¼
Algoma St	1442	$21¼	21¼	21¼	
AStel p	400	$23⅜	23⅜	23⅜	
Algma St B	1500	$22	21½	22	+ ¼
Altex o	4000	113	112	112	— 1
Alum A	900	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Alum 1st p	200	$25¼	25¼	25¼	
Alum c p	2500	$25⅜	25⅛	25¼	— ⅛
Am Eagle o	1000	178	178	178	— 2
Am Leduc	1000	26	26	26	
Andrs WA f	100	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
Argcen	1413	$20½	20½	20½	+ ¼
Argus	222	$11¼	11¼	11¼	
Argus C pr	1291	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Argvll A f	600	294	285	294	+ 4
Asamera	76050	$12¾	12⅜	12½	+ ¼
Asoc Porc o	1100	200	200	200	
Astral A f	250	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Astral B f	250	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Atco I f	5800	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Atco II	500	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Atco 11½	1900	$28½	28	28½	+ ¾
Atco w	2050	125	120	125	+ 15
Atlas Yk o	4000	26	26	26	
Augmitto o	600	145	135	145	+ 15
Aur Res o	5500	95	90	95	+ 5
AtoHdw X f	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Ato Hdw Y	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅜
Avindo o	12200	140	130	130	
Avinda w	25000	27	25	25	
BC Rail p	5220	26	25¾	26	+ ⅛
BC Sugar A	1531	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
BC Sugar P	130	$11¾	11¾	11¾	
BC Sugar w	3800	295	285	295	+ 10
BGR A	2100	$6½	6⅜	6½	
BGR w	600	125	124	124	+ 2
BMB Comp	1700	375	370	375	+ 5
BP Canada	615	$28⅜	27¾	27¾	— ⅜
Bachelor	500	435	435	435	+ 10
Banister C	2700	$8¾	8⅝	8¾	
Bk Alberta	900	$8	7⅞	7⅞	
Bank BC	306	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Bk BC 222	800	$21½	21⅜	21⅜	
Bank Mtl	29489	$24¾	24⅛	24⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	9036	$32	31½	31½	— ⅜
Bk Mtl 250	1970	$29	28¾	29	+ ⅛
Bk Mtl 3p	900	$24⅜	24⅜	24⅜	
Bk Mtl w	10000	440	425	435	+ 5
Bk NS	154103	$12⅝	12¼	12¼	+ ⅛
Bk N S 1p	750	$25¼	25⅛	25⅛	— ¼
Bankeno o	4600	390	380	380	— 5
Barrick o	49550	165	160	165	+ 3
Baton A f	4500	$14	14	14	
Baton B	1250	$15½	15¼	15½	
Baxter	1000	88	88	88	— 2
Bay Mills	100	$19½	19½	19½	+ ½
Beauty Co	5000	42	42	42	+ 4
Becker B f	200	$23⅜	23¼	23¼	+ ¼
BCE	113231	$32¼	32¼	32½	+ ⅛
BCE 1.80 p	1300	$23⅝	23¼	23⅜	+ ⅛
BCE 2.05 p	510	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ¼
BCE 2.70 p	4528	$34¾	34¼	34¼	— ¼
Black Phot	800	$19½	19¼	19½	+ ¼
Block Bros	1000	185	185	185	+ 5
Bluesky	15100	485	475	475	— 10
Bombdr B f	100	$15	15	15	
Bonanza R	56632	$5	485	495	— 30
Bonza R w	2312	72	72	72	
Bow Valy	68645	$23½	23¼	23¼	
Bow Vly 205	5200	$31½	31	31	
Bow Vly R	42270	$10⅛	9½	9⅞	+ ⅜
Bralorne	4645	$6⅜	6¼	6¼	
Bralor 8.75	300	$22⅜	22¼	22⅜	
Bralorn w	1000	170	170	170	+ 10
Brama	154310	$17¼	16¾	17	+ ⅝
Brscade p	930	$41⅛	41	41	
Brascan A	21243	$32⅞	32½	32⅝	+ ⅜
Brscn 1981	3750	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Brkwater o	29200	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Brenda M	500	$11	11	11	+ ⅛
Briso o f	872	150	150	150	— 5
BCFP	13100	$9⅞	9½	9½	— ⅜
BC Pack B	200	$36	36	36	
BC Res	46775	320	315	315	— 5
BC Res p	2600	$26½	26⅜	26½	
BC Phone	13405	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
BCPh 4¾ p	233	$48¼	48¼	48¼	
BCPh 4.84 p	140	$12¾	12¾	12¾	
BCPh 5.5	215	$54¼	54¼	54¼	
BCPh 6 pr	2111	$61½	61½	61½	
BCPh 6.80	210	$17¼	17¼	17¼	
BCP 7.04 p	600	$18½	18½	18½	
BCP 10.16 p	703	$25⅝	25½	25⅝	— ½
BCP 11.24 p	200	$28½	28½	28½	
Brunswk	16030	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
CAE	11100	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
CB Pak w	6000	230	225	230	
CCL A	276	$20½	20½	20½	
CCL B f	18956	$20¾	20½	20¾	
CSA A f	100	425	425	425	— 5
Cableshar	800	162	161	162	— 3
Cabre	27800	330	325	330	
Cad Frv	2500	$14⅜	14¼	14¼	
Cad Frv A	21200	$8⅛	8	8	
Calais	10500	65	65	65	
Calvert o	500	36	36	36	— 1
Cambrida	10150	$15⅜	15⅛	15½	+ ¼
Cmbridg w	7650	300	290	300	+ 10
Camel O G	11100	75	75	75	
Cmnx	5500	95	92	95	
Camp RL	78490	$27¾	27⅜	27⅜	+ ¼
Camp Res	600	$7¾	7¾	7¾	
Camp Soup	1300	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Campeau f	81600	$23	22½	22¾	+ ¼
Cmpeau w	1200	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
Camreco o	2100	60	60	60	
CCem ex p	956	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
CCem 2 p	2415	$15½	15¼	15½	+ ¼
CDC f	106228	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
CDC pr B	985	$97	96¾	96¾	— ¼
CDC 1980	18365	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
CDC 1983	2300	$24¼	24	24	
Can Malt	2500	$20¼	20	20¼	
C Nor West	2900	$32½	32¼	32¼	
CanP Ent	64915	$24	23⅜	23¾	+ ¼
C Packrs	550	$25¼	25	25¼	+ ¼
Can Trust	3391	$26⅜	26½	26½	— ⅛
C Trust 11	250	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
CTrust w A	1400	$27	26½	26⅝	— ⅜
C Tung	300	$18¼	18¼	18¼	
Canadex o	2000	75	73	75	+ 2
CComrcl o	2200	$20¼	20¼	20¼	
CC Man Y	100	$26	26	26	

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	16.49
Cdn Gas Eqy	7.28
Cdn Sec Gth	5.86
Cdn Trusteed	4.16
Corp Invest	9.86
Corp Inv Stk	5.53
Gwth Equity	6.33
HiTech	9.14
Japan	7.98
nMMF 10.80	10.00
Option Eqty	4.50
Special	9.65
Pfd Income	9.64
yAssoc Inv	**5.29**
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.86
Income Fnd	10.97
Internatnl	15.45
MnyFd 11.67	1.00
Pld Resourc	13.02
Taurus	5.16
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	2.00
Bonner Fund	**5.15**
CIF	6.61
CIF Income	8.31
Central Group	
yCompound	11.89
yDividend	12.91
yFund 4000	5.95
yIntl Gwth	8.44
yNat Res Gth	5.92
yNorthn Eqy	5.14
yRevenue Gth	3.79
yUnivest	6.35
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.33
Goldtrust	5.11
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.18
yDolphin Mtg	5.11
Cundill Group	
ySecurity	10.90
Value	10.58
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	8.87
ynDyAm USF	6.74
ynDyCdn Fd	15.53
ynDyGrd Gld	4.06
ynDyn Incom	5.52
ynProspector	**.86**
Eaton Bay Group	
Commwith	8.51
Dividend	6.23
Growth	10.48
Income	3.72
Internatnl	12.13
yMortgage	10.29
Viking	11.66
nE-PMny 11.93	**1.00**
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equit	17.09
ynInv Incom	3.95
ynMortgag	10.30
Guardian Group	
yEnterprise	1.38
yGwth Fund	23.97
yNorth Amer	6.62
yCanda MAF	5.50
ySTMny 11.35	10.23
yWorld Eqty	5.91
Investors Group	
yBond	3.83
yDividend	7.90
yGrowth	8.16
yIndexed Stk	4.68
yInternatnl	12.60
yJapan	20.20
yMortgage	4.84
yMutual	7.35
yProvidt Stk	9.76
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	14.88
Jones Heward Gr	
ynJH Fund	5.37
ynJH Amer	5.94
Montreal Trust Gr	
ynEquity	24.65
ynIncome	7.08
ynInternatl	14.30
ynMortgage	9.89
Principal Gr	
yBond	2.59
yCollective	15.71
yEquity USF	5.80
yGrowth	6.43
yVenture	8.27
yWorld In US	6.01
Prudential Gr	
yGrowth	8.83
yIncome	4.94
Ptnm Hith Sci	**8.65**
ynReal Gwth	**10.09**
Resourcs Can	**10.93**
Saqit Group	
yCam Gwth	7.08
yIntl Engy	2.97
yIntl Incom	4.35
yTrans A	5.92
yTrans B	71.20
yTrans C	12.07
ySask Dev Fd	**4.73**
Sterling Group	
Equity	5.69
yMortgage	4.86
Templeton Group	
Temp Gwth	12.61
Temp Cdn	4.20
Trimark Group	
Trimark	8.89
Trimark Cdn	7.56
United Bond Share	
nRoyfund	13.01
nRoyfund Inc	4.58
Universal Group	
yAmerican	7.63
yEquity	6.73
yIncome	4.24
yJapan	6.22
yResource	6.03
nyWaltaine	**40.57**
Non-Members	
nAltamira Fd	6.26
Beaucanagx	6.39
nyCan-Anaes	8.41
Canagex Gr	
yHypothea	9.93
yObligatns	8.79
yCapital Gth	7.66
nCapstone	5.08
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	18.15
ynGrowth	9.42
ynIncome	8.64
Desiardins Gr	
yActions	16.07
yHypotheq	4.26
yInternatnl	15.16
yObligatns	4.20
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	12.00
D K Intl	13.62
Heritage	3.55
yDomequity	11.17
nFstCdn Mtg	10.74
yFiscon Fund	6.68
Harvard	14.03
Industrial Gr	
Indust Amer	5.38
Indust Div	7.52
Indust Eq	13.81
Indust Gwth	9.48
Indust Incom	8.12
Indust Pens	3.97
Mack Eqty	1.88
MackMtg Inc	1.04
yMaritime Eq	3.63
Marlborough	10.46
yMD Growth	8.76
MER Group	
Equity	11.81
Growth	11.79
MMF 11.61	10.00
ynNatrusco	27.37
NW Group	
Canadian	6.46
Equity	11.94
yNW Trst Eq	**14.84**
Pemberton Group	
Pac Growth	7.29
Pac Ret	5.74
Pac US Gwth	4.47
PHN Group	
yBond	8.09
yCanadian	14.12
yDiv Income	12.02
yFund	27.34
yPooled	40.97
nyRRSP	31.84
PMF Managmnt	
nPension	9.38
nXanadu Fnd	8.29
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	19.63
yCanadian	9.66
yFonds H	5.03
yRetraite	14.38
Syncrovest	6.59
yTradex	6.11
Trust General Gr	
ynActions	17.59
ynOblig Hypo	8.40
ynHypo	9.93
ynVal Americ	9.07
United Group	
yAccumula	8.05
yAccumul R	8.34
yAmerican	4.29
yCont Mortg	5.07
ySecurity	3.95
yVenture	7.29
yVenture Ret	9.05
Western Gwth	3.79
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
A Bnd	12.49
CalTx	13.03
Dreyf	12.59
Interm	12.29
Levge	16.95
GthOp	10.02
NY Tx	13.23
Spl Inc	7.43
Tax Ex	10.89
Thrd C	6.39
Fid Trend	38.14
Keystone Group	
Cus K-2	6.41
Cus S-1	19.96
Cus S-4	5.41
Intl	5.01
Lex Resrch	15.61
Manhatn	6.49
Oppenhmr	8.44
Putnam Gwth	10.79
Tech	12.27

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Inland Gas	160	$14¾	14¾	14¾	
Inland G p	400	$10	10	10	— ½
Innopac	3300	$10¼	10⅛	10⅛	
Inter-City	27055	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅜
Intrmetco	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
I Atlantis o	750	153	150	153	+ 2
IBM	1302	$166¾	166	166	+ 1
Intl Thom	95250	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	3554	$33	32¼	32¼	— ½
Inverness	2500	$6⅛	6	6	
Inverns 875	2800	$16	15¾	16	
Ipsco	1267	$12½	12⅜	12½	
Ipsco rt	5490	45	42	45	+ 2
Irwin Toy	525	$8	8	8	
Irwin Toy f	1400	$6⅞	6¾	6⅞	
Island Tel	300	$22½	22⅜	22½	+ ½
Ivaco A f	200	$15	15	15	— ¼
Ivaco B	256	$14⅞	14⅞	14⅞	
Ivaco C p	400	$41½	41½	41½	— 1
Ivaco E p	650	$25¼	25¼	25¼	
Ivaco F p	1200	$25¾	25¼	25½	+ ¼
Ivaco w	1020	485	475	475	
JQ Res o	10000	26	25	25	
Jamie o	34500	62	60	60	+ 4
Jannock	1000	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
Jannock 8	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Janock wf 2	1100	$5⅞	5¾	5¾	
Jonpol	3000	88	85	85	— 5
K L					
Kam Kotia	500	107	107	107	+ 7
Keg Rest	200	460	460	460	
Keg A f	200	460	460	460	— 5
Kelly DA f	250	$19	19	19	
Kelsey H	100	$29	29	29	
Kerr Add	300	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Kiena Gld	250	$21½	21½	21½	
L A Varah	19400	430	420	425	+ 5
LAV w	18200	150	140	145	+ 5
Labatt	63542	$21½	21¼	21⅜	+ ⅜
Lac Mnrls	19165	$28¾	28¼	28¾	+ ¾
Lafarge	6200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Laidlaw A	1700	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Laidlw B f	89000	$16	16	16	
LOnt Cem	5500	$8	8	8	
L Shore	2000	$38	37¾	37¾	— ¼
Lambda o	200	320	320	320	
Lanpar	1900	425	425	425	
Laurasia o	13000	45	45	45	— 3
Lava Cap o	2900	69	65	68	+ 5
Leigh Inst	34050	280	271	275	+ 5
Lenora o	1000	55	55	55	+ 2
Levy A pr	1000	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Linear T	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
L L Lac	1075	$31¾	31¾	31¾	+ ⅜
Loblaw Co	5710	$17¼	17	17¼	+ ⅜
Lob 370 p	387	$39½	39⅛	39⅛	— ⅜
Lochel A I f	3000	135	130	135	
Lumonics	5400	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Lynx Can o	3600	75	72	72	+ 1
Lyttan Mo	3000	44	42	44	+ 2
M N					
MDS H A	1000	$18½	18½	18½	— ½
MDS B f	100	$18	18	18	— ¾
MICC	1030	300	300	300	+ 25
MICC A	100	$10	10	10	+ ½
Micc 8 p	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
MPG A	200	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
MSR Exp	400	$5½	5⅜	5½	— ⅛
Mcknz	400	$11⅜	11⅜	11⅜	
Mclan H X	4350	$22⅜	22¼	22⅜	— ⅛
Macmillan	11463	$25⅛	25	25	+ ¼
Mcmiln 200	642	$23	23	23	+ ¼
Mcmiln 208	447	$22	22	22	
Mcmiln 221	200	$24½	24½	24½	
Madeline	2100	29	29	29	
Magna A f	50920	$16¾	16½	16½	+ ⅛
Magnetcs	10109	62	60	60	— 5
Mahr p	300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Maisfc Con	2500	345	340	345	+ 5
Manitoba p	5750	$26½	26	26	
Man w	188500	152	144	144	+ 3
Manridg o	26000	92	89	91	+ 1
Mrtme El p	100	$25	25	25	— ½
Maritime f	126	$36¼	36¼	36¼	
Martim A p	500	$7½	7½	7½	
Mark Sonc	21800	$8	7⅞	8	+ ½
Mark Wrk f	3000	92	90	92	+ 12
Mass Fer	24716	410	405	410	+ 5
Mas F A	2300	$11⅜	11½	11½	
Mas F B	600	$11½	11½	11½	
MF in w	118800	102	98	98	— 4
MF Add w	4000	108	100	100	— 5
Maynard	227	395	395	395	
McChip	3000	100	99	100	+ 5
Mc Intyre	11403	$35½	34¾	35½	+ 2
Melcor	500	$6	6	6	— ½
Mercantil	4089	$11¼	10⅞	11	— ¼
Meridn	133250	$5¼	490	490	—10
Meridn 2 w	53650	140	135	135	+ 5
Merland E	15857	$5⅜	5⅜	5½	+ ⅛
Merland p	700	$19¼	19¼	19¼	
Metalore	1900	$7⅜	7½	7½	— ½
Midcon	300	410	410	410	
Mdlnd Dty	6500	$8½	8½	8½	+ ¾
Mikes Subs	200	495	470	495	+ 25
Minrl Res	28200	310	300	305	— 5
Mitel Corp	22775	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
Mitel 200 p	2100	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Moffat	2000	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Molson A f	21664	$16⅝	16⅜	16⅝	+ ¼
Molson B	1764	$17¼	16⅞	17¼	+ ¼
Moneco A f	200	$10	10	10	
M City Bk	280	$18	18	18	
M Trsco A	5600	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅜
Moore	33759	$53¾	52⅜	53⅜	+ 1⅛
Morgan	4499	310	300	300	—10
Morgan 9½	5800	$27	26¾	26¾	+ ¼
Morisn	4700	420	415	415	— 5
Muncpl Fin	175	$7	7	7	+ ½
MSL p	100	$8½	8½	8½	— ½
Murphy	500	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Muscocho	2000	200	200	200	
Mus p	300	$8¾	8¾	8¾	
N B Cook	5400	25	25	25	
NBU Mine	2000	41	41	41	+ 4
NSR Res o	1000	17	17	17	— 1
Nabisco L	23200	$22½	22¼	22¼	
Nabu o	11800	50	45	50	
Nat Bk Can	23177	$13½	13⅜	13⅜	
Nat Bk 15	100	$29⅞	29⅞	29⅞	— ¼
Nat Pete o	1000	27	27	27	
Nat Res o	2000	200	200	200	+ 10
Nat Sea A	500	450	450	450	—10
N Victoria	542	$24	24	24	+ ⅛
Nt Vg Trco	1000	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Nearctic o	3500	46	45	46	
NB Tel	2444	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
NB Tel 1.37	200	$14⅝	14⅜	14⅝	
N York Oil	584	100	100	100	
Nfl CapA f	11400	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Nfld Cap B	1500	$6¾	6¾	6¾	
Nfld LP A	2650	$29	28¾	29	+ ½
Nfld Tel	1220	$13⅜	13½	13½	
Nfld Tel 725	250	$14¼	14¼	14¼	
Nfld Te 885	100	$18	18	18	+ ¼
Newscsp o	2200	146	141	141	— 5
Nomo A f	1400	$13¾	13½	13½	— ¼
Noranda	97482	$21¼	20⅝	20⅞	+ ⅜
Nor 9½	705	$100¾	100¾	100¾	
Norcen	12603	$18¼	18	18	— ⅛
Norcn ord f	7814	$16½	16¼	16½	+ ¼
Norcn 7¾	13525	$25¼	25⅛	25⅛	+ ⅛
NC Oils	400	$21¼	21	21	— ⅛
NCO pr	220	$31	31	31	
Nor Tel	124871	$52½	51¾	51¾	+ ¼
NTel 21875	4600	$25¾	25½	25½	+ ⅛
NTel 222	500	$25⅞	25⅞	25⅞	
Northgat	3200	480	480	480	— 5
Nthgat w	2500	30	26	28	— 3
Nthlnd Bk	20400	$5½	5½	5½	+ ¼
Nthlnd O o	1000	14	14	14	+ 1
Northstar	500	80	80	80	
NW Util p	100	$42	42	42	+ 1¾
Nva A f	154153	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅜
Nova G p	325	$25	25	25	
Nova H p	300	$19¾	19¾	19¾	
Nova J p	580	$29¾	29¾	29¾	+ ¾
Nova K p	6125	$21¼	20⅞	21¼	+ ¼
Nova L p	700	$30¼	30¼	30¼	
Nova M p	10100	$32	31¾	31¾	— ¼
Nova N p	18900	$27½	27⅜	27½	
N Beauc o	5000	37	37	37	— 1
Nowsco W	600	$20¼	20¼	20¼	
Nu-Wst A	36817	74	70	70	+ 4
NuWst C f	14500	42	39	40	
Nu-Wst p	300	150	150	150	
Nu-Wst 8 p	2300	125	121	121	+ 6
Nufort R o	1000	20	20	20	
Numac	5300	$16¼	16	16¼	+ ¼
O P					
OPI	4000	37	35	35	— 5
Oakwood	27	$6¼	6¼	6¼	
Oakwd A f	2613	$5¼	490	5⅛	+ 32
Oakwod pr	760	$18¼	17¾	17¾	— ¼
Oakwd A w	24708	50	49	50	+ 1
Obrien o	2400	106	105	105	— 5
Ocelot B f	6500	$6⅛	5⅞	6	— ⅛
Oiltex o	2000	200	200	200	+ 5
Omega	3200	$10⅞	10¾	10¾	
Onitap o	3000	35	34	34	— 1
Onitap w	6000	9	9	9	
Onyx Pete	1900	$8⅜	8⅛	8⅜	
Opawica o	100	100	100	100	— 5
Orbit	500	160	160	160	—20
Orca o	8600	70	70	70	
Oshawa A f	7870	$22⅜	22¼	22¼	+ ¼
PCL Indust	500	55	5	5	
PCL p	325	214	214	214	— 1
Pac NthA

MONTRÉAL

Indice à la hausse

MONTREAL (PC) — La Bourse montréalaise a fini la semaine sur une bonne note, vendredi, l'indice général clôturant la séance avec un gain de 1.28 point, à 118.78. Un total de 1,860,014 actions ont changé de main.

Les mines gagnent 2.22 à 120.65, les banques 1.30 à 109.64, les industrielles 1.06 à 113.14, les pétroles 1.01 à 136.95 et les services publics 0.57 à 112.44, tandis que les forestières reculent de 1.13 à 136.57.

Alcan gagne 7-8 à $37 1-2, Power Corp. 3-4 à $22 7-8, Placer 1-2 à $23 3-8, Seagram 1-2 à $50 1-8, Northern Telecom 3-8 à $51 5-8, Royal Bank 3-8 à $28 1-2, Asamera Inc. 1-4 à $12 1-2, National Bank 1-4 à $13 1-2, Provigo 1-4 à $15 1-4, Toronto Dominion Bank 1-4 à $17, Bell Canada Enterprises 1-8 à $32 3-8, Denison Mines A 1-8 à $18 3-4 et Long Lac Minerals 1-8 à $28 3-4.

Au terme de la séance on compte 153 titres en hausse, 42 en baisse et 64 stables.

Dans les juniors, Brosnan gagne un cent à 39 cents, Bateman est inchangé à 13 cents et Yorbeau Resources est stationnaire à 78 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

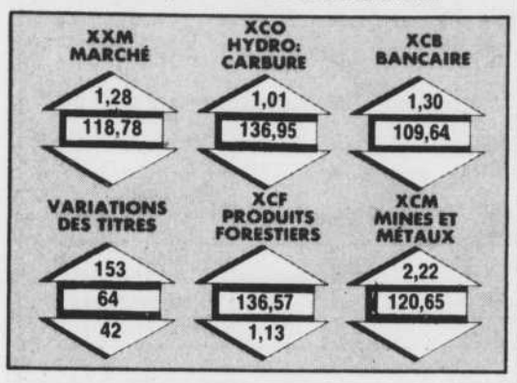

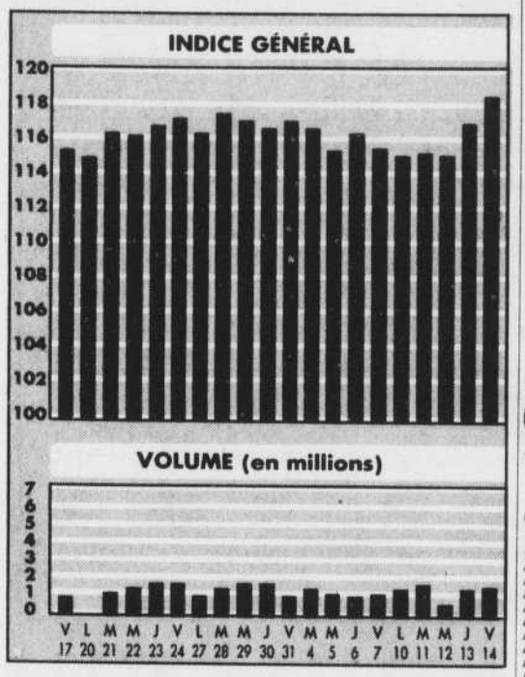

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	500	$10¼	10¼	10¼ +	⅛
AberfrdWt	1200	200	200	200 +	15
Agnico E	300	$15⅞	15⅞	15⅞ +	⅛
Aiguebelle	1200	$6¼	6⅛	6¼ +	⅛
Alta energ	4680	$21⅛	21⅛	21⅛ +	¼
Alcan Alu	85851	$37¾	37	37½ +	⅜
Alcan Wt	7750	$12⅞	12½	12¾ +	⅜
Algma	300	$7	7	7	
Alum 2.312	1000	$25¾	25¾	25¾ +	⅜
AMCA int	4900	$21	20¾	21 +	⅜
Argcen.H.I	z50	$20¼	20¼	20¼	
Asamera	10521	$12⅝	12⅜	12½ +	¼
BCRail2.3	1000	$25⅞	25⅞	25⅞	
BCE	50885	$32¾	32¼	32⅜ +	⅛
BCE 1.80p	600	$23½	23¼	23⅜ —	⅛
BCE 2.70p	1514	$34¾	34¼	34⅜ +	⅛
B C Forst	4508	$9¾	9⅝	9⅝ —	⅛
BGRwt	1000	123	123	123 +	1
BC Phone	2100	$20⅜	20¼	20⅜ +	⅛
Bank NS	25280	$12½	12¼	12¼ +	⅛
Baue Cont	600	$10⅜	10⅜	10⅜ +	½
Bq Mercn	4000	$10¾	10¾	10¾ —	½
Baue Mtl	21742	$24¾	24⅛	24¼	
BMO 2.85	2100	$32	31½	31½	
BMO $2.50	2000	$29	29	29 +	¼
BMO Wts	7300	440	425	430	
Bq Epargp	2050	$18¾	18⅜	18¾ +	½
Baue Nat	145647	$13½	13¼	13½ +	¼
Bq Royale	46667	$28⅜	28⅛	28½ +	⅜
Bq Ry Wt	650	$5⅛	495	495 —	5
BqRy 1.45	1450	$16⅛	16⅛	16⅛	
BqRy 1.88	2900	$20⅜	20⅜	20⅜	
BqRy 2.75	220	$31¾	31¾	31¾ +	¼
fBaton A	200	$14	14	14 +	¼
Baton B	300	$15¼	15¼	15¼ —	¼
fBomb A	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
fBomb B	1675	$15	15	15 —	⅛
Bow Val	3100	$23½	23¼	23⅜ +	⅜
Bow V Rs	200	$9¾	9¾	9¾ +	1
Bralorne	1100	$6⅜	6⅜	6⅜ +	⅛
Brascade	610	$41⅛	41⅛	41⅛ +	⅛
Brascan A	6200	$32¾	32½	32½ +	⅜
Brinco	200	220	220	220	
Brnswk	15600	$17⅛	17	17⅛	
C D					
CAE Ind	13650	$13⅝	13½	13⅝ +	⅛
CIL	585	$25¾	25¾	25¾ —	¼
Cad Frvw	1200	$14¼	14¼	14¼ +	⅛
Cad Fw a	400	$8⅛	8⅛	8⅛ +	⅛
Cad.Fw.wt	600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cambridge	500	$15½	15½	15½ +	¼
Cbrgwt	1000	290	290	290	
Camp R	z5	$7⅝	7⅜	7⅝ —	⅜
Cmpbel.Sp	1100	$14¾	14⅜	14¾ +	¼
fCampeau	1200	$23	22½	23 +	½
fCDC	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Trust	5200	$26¾	26¾	26¾ —	¼
C Imp Bk	20653	$26⅜	26½	26½ +	⅛
CIBa 2.50	1150	$26½	26⅜	26½ +	⅛
CIBa 2.05	1000	$23¼	23¼	23¼ +	½
CIBQ 3.562	850	$30	30	30	
CIBq wt	800	$5	480	490	+ 20
CP Ltee	12961	$48	47½	47¾ +	⅜
Cdn Tire	100	$12⅞	12⅞	12⅞ —	⅛
fC Tire A	11950	$9¾	9½	9½ —	¼
fC Utilit A	5218	$14¼	14⅛	14⅛	
C Utilit B	3000	$14¼	14¼	14¼	
C Util Prk	600	$28⅜	28⅜	28⅜ —	⅛
C.Util SrH	200	$22⅞	22⅞	22⅞ +	⅛
C Util Srl	500	$25¼	25¼	25¼	
C Util wtb	1000	185	185	185 +	5
Canron A	100	$9⅞	9⅞	9⅞ +	⅜
Carl Ok	1600	$16½	16	16 —	⅜
Cascades	3250	$9¾	9¼	9¼	
Celanese	800	$7¾	7¾	7¾ —	⅛
Cent Dyn	2000	75	70	70 —	5
Central Tr	1700	$11⅞	11⅞	11⅞ +	⅛
fChateau	1165	$14½	14⅜	14½ +	⅛
Chrysler	2425	$41½	41	41½ +	2
CimL PrE	402	$13⅞	13⅜	13⅜ —	⅛
Cim L 1.17	3055	$15½	15⅜	15⅜	
Cominco	18800	$16	15⅞	16 +	⅜
Cmp Inv	500	280	280	280	
Comterm	12200	190	182	188 +	18
C Bath A	900	$15⅜	15½	15⅛ —	¼
Cons Gas	600	$19½	19½	19½ +	⅛
C Gas Wt	500	400	400	400 +	10
Coseka Rs	6100	350	340	340 +	10
fCrownx.A	z40	$16¼	16¼	16¼ +	⅜
Czar Res	1400	199	197	199 +	9
Daon Dvlp	8400	162	160	162 +	2
Denison.A	3500	$18⅞	18¾	18¾ +	⅛
Dofasco A	3800	$23½	23⅛	23⅛ —	⅛
Dofasc Wt	4400	$25⅛	24⅝	24¾ +	½
Domco Lte	100	$8¾	8¾	8¾ +	¼
Dome Cda	3678	$6½	6⅜	6⅜	
Dome Mns	180	$13¾	13¾	13¾ +	¼
Dome Pet	39300	315	305	310 +	10
Domtex	282	$15¼	15¼	15¼ +	⅛
Domtar	1613	$31¾	31⅝	31⅝ +	⅛
Donohue	200	$32	31½	31½ —	¼
E F					
Echo Bay	2000	$11⅞	11⅝	11⅝ +	⅛
Entrep CP	30715	$24	23⅝	23¾ +	⅛
FCA Inter	10000	$19¼	19¼	19¼ +	1½
Falcn Cop	100	$15¾	15¾	15¾	
Forex	18200	110	100	100 —	10
G H					
Gaz Metr	22070	$7¾	7½	7½	
Gaz 15	450	$29¼	29	29 —	⅜
Gen Motrs	z81	$99	98⅜	98⅜ —	1⅜
Genstar	6320	$25⅝	25¼	25¼ +	⅛
Genstar c	100	$30¼	30¼	30¼ +	¼
Gldc.A	13200	$6⅜	6⅜	6⅜ +	¼
GldcWt	15500	190	180	187 +	7
Guard. T.	z20	$9⅛	9⅛	9⅛ +	⅜
Gulf Can	187915	$19⅛	19	19⅛ +	¼
HeixWt	1500	$6⅞	6⅞	6⅞ +	¼
Hir Walkr	13687	$24½	24¼	24½ +	½
H Wlkr 9p	100	$32¼	32¼	32¼ +	½
H Wlkr D	2950	$24⅜	24⅛	24¼ +	¼
H Wlkr E	1800	$27	26⅞	26⅞	
H Bay pA	z38	$17⅛	17⅛	17⅛ —	⅜
Husky Oil	18100	$12¾	12⅜	12⅜ +	¼
Husky 13	2400	$50⅞	50	50⅜ +	⅛
I J					
InvFnd A	z86	$61	61	61 —	7
IU Inter	100	$23⅜	23⅜	23⅜ +	⅜
Imasco Ltd	20385	$42	41¾	42 +	⅜
Imp Oil A	17923	$42½	42	42¼ +	⅛
Inco Ltd	3109	$15¼	15⅛	15⅛ —	⅛
Inco Wts	6500	305	300	300 +	15
Innapac	900	$10¼	10⅛	10¼ +	⅛
IBM	72	$167	165½	165½ +	1¼
Int Paper	300	$72¼	72¼	72¾ +	14
Inter Pipe	8401	$33	32⅜	32⅜ +	⅛
Inverness	500	$6	6	6	
fIrwin A	5300	$6⅞	6⅞	6⅞ +	⅛
fIvaco A	700	$15¼	15	15¼	
Ivaco E p	850	$25¼	25¼	25¼ —	⅛
Janock	350	$12¾	12⅛	12⅛ +	⅛
K L					
Labatt	300	$21½	21⅜	21⅜ +	⅜
LafargeCo	6600	$13⅜	13⅜	13⅜ +	⅛
Laidlaw A	1000	$16¼	16¼	16¼ +	½
fLaVrdy a	1100	330	330	330	
Loblaw	1300	$17⅛	17	17⅛ +	⅛
Louvem	2467	245	240	240	
Louvem.pr	100	400	400	400	—10
LouvmWt2	1400	15	15	15	—2
LouvmWt3	3100	70	70	70	
M N					
Mclean X	z25	$22¼	22¼	22¼ —	½
McM Bldl	8714	$25⅛	25	25 +	¼
MnP.p	1000	$26¼	26¼	26¼ +	¼
Mntoba wt	7000	152	144	144 +	2
C Marconi	19100	$23¾	23¼	23¼ —	½
Marit El	120	$26½	26½	26½ +	⅛
fMarit Tel	114	$36	36	36 —	⅜
Mark Spen	30000	$8	8	8 +	½
Mar dmc.a	233	$7⅜	7⅜	7⅜	
Mass Fer	851	410	405	405 +	5
McNeil M	300	280	280	280 —	5
Merland	3387	$5½	5⅜	5⅜ +	⅛
fMeston	1312	185	175	175 —	8
Min Lac	2200	$28¾	28⅜	28¾ +	⅛
Mitel Corp	3900	$9½	8¼	8½ +	½
fMolson A	7025	$16¾	16½	16¾ +	⅜
Molson B	400	$17¼	17¼	17¼ +	½
fMonenc a	100	$10	10	10	
MTrustc A	1600	$10⅞	10¾	10¾ +	¼
Moore	10150	$53⅜	52¾	53⅜ +	1¼
fMorgn T	2000	375	375	375 +	15
Nabisco L	4750	$22½	22¼	22⅜ +	⅜
Nabu Net	2000	50	50	50	—5
NB Tel	800	$14¼	14¼	14¼ —	¼
NfldL 512	200	$5¾	5½	5¾ +	¼
NfldL 9p	530	$9⅜	9⅛	9⅜	
Nfld 1414	2100	$12	11⅝	12 +	½
Nfld Tel	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	
Noranda	46352	$21⅛	20¾	21 +	½
Norcn 734	4000	$25¼	25	25¼ +	¼
Normick	1750	$8½	8½	8½ +	¼
Nor Tel	59425	$52⅜	51¾	51⅞ +	⅜
fNova Alt	66280	$7⅜	7⅛	7⅜ +	⅜
Nova 612	4600	$21¼	21⅛	21¼ +	¼
Nova 12	2255	$31⅞	31¾	31⅞	
Nova 11.24	500	$27½	27⅜	27½	
NuWest A	2000	74	74	74 +	6
O P					
OakwoodA	700	$5¼	495	5¼ +	35
fOsha A	18700	$22⅜	22¼	22⅜ +	⅜
Placer Dv	9900	$23⅜	23	23⅜ +	½
PlacerDwt	3200	445	430	445 +	25
fPowr Cr	49850	$23	22½	22⅞ +	⅜
Pow Corp E	1330	$16	16	16 —	1¼
Precamb	100	$6	6	6	
Provigo	68175	$15½	15¼	15¼ +	¼
Q R					
Que Tel	1036	$33	33	33 +	¼
QueT p e	z82	$13¾	13¾	13¾ —	¼
Quebecor	2586	$19	18	19 +	1
Reitman	100	$16	16	16	
fRolind A	500	$15¼	15⅛	15⅛ +	⅛
Ry Trco A	1200	$31¼	31	31 +	⅛
RTrsltc2.93	150	$28	28	28 —	⅛
S T					
Sceptre	2966	$6¾	6¾	6¾ +	⅛
Seagram	20015	$50¼	49½	50⅛ +	½
Sears Can	1900	$7⅞	7⅞	7⅞ +	⅛
Shell Can	4988	$25	24¾	24⅞ +	⅜
fSparCap	1000	42	42	42	—2
Steico A	18450	$23⅛	22¾	23¼ +	⅜
Stel 1.94	1000	$23⅛	23⅛	23⅛ +	¼
Sullvn.Min	157	385	385	385	+5
Systemhse	1500	80	78	78	—2
Teck A	200	$10½	10½	10½ —	⅛
fTeck B	800	$10½	9¾	10 +	¼
fTel Mt B	400	$22	22	22 +	⅛
Tembec.A	2200	365	360	360	—10
TbecWt	z250	85	85	85	—5
Texaco	13043	$39¾	39⅛	39¾ +	⅜
Thomsn A	2650	$44½	44¼	44¼	
TIE teleco	5700	$12¾	12⅛	12¾ +	¼
Tor Dm Bk	88286	$17	16¾	17 +	¼
Total Pete	2600	$13⅜	13½	13⅜ +	¼
Total.P.wt	650	190	189	190	+10
TrAlta A	5080	$21¼	21	21¼	
TrAlta wt	1000	260	260	260	+10
TrCan Pl	22529	$18¾	18⅜	18½ —	⅛
TrCan pre	200	$53¼	53¼	53¼	
Trimac	204	465	465	465	
fTrizec A	5600	$23½	23½	23½ +	½
Trizec B	300	$24¾	24½	24¾ +	½
U V					
UAP Wt	245	$9¼	9¼	9¼	
fUnigs B	800	240	240	240	
Union Gas	7800	$10¾	10⅜	10⅜ +	⅛
Velcro Ind	710	$53	51½	53 +	2
W X					
Walwyn	200	285	285	285	+10
Wcst Trn	1700	$13¾	13⅜	13⅜ +	¼
Xerox Cn	3100	$17½	17⅛	17¼	
Xerox wt	650	286	286	286	+1

Junior Mines Oils

Abcourt	4100	100	100	100	
Bachelor	1800	440	435	440	+5
Barexor	4500	39	35	35	—2
Bateman	10000	13½	13	13	
Brosnan	12000	39½	39½	39½	+1½
Cartier Re	2000	30	30	30	
Cons I Rs	z65	85	85	85	—10
C Imp.wt	625	20	20	20	
C.Imp. 10	5040	260	260	260	
Dumagmi	4362	$6	5⅜	6	+ ¼
Dyna Mn	1200	10½	10½	10½	
GalntG	2000	80	80	80	—5
G Knight	500	245	245	245	+15
Goldex Itd	300	134	131	131	+1
Mnra Res	4666	72	70	72	+6
Mid Canad	2000	35	35	35	+10
Midep.Int	2850	159	159	159	+7
Muscocho	2500	200	200	200	
Musco pr	700	$9	8¾	9	+ ⅜
PerronGld	3000	82	81	81	—4
Prov Exp	1000	35½	35½	35½	— ½
Que Coblt	z300	15	15	15	—10
Queenstn	500	190	190	190	+10
StandardG	2500	84	84	84	—1
Yorbeau	6000	79	78	78	

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	110	340.00	340.00	340.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
210.20	181.00	SP			189.70		0
220.70	188.00	NV	196.60	196.00	196.00	—.50	14
224.00	198.00	JA	207.50	207.50	207.50	+.70	12
234.50	221.80	MR			229.50	—.30	12

Estimate Sales: ....4 ... ...

Total open interest: ...38 ... ...

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$3⅛	3⅜		4
Agnic E	Fb	12½p	30	55		20
Agnic E	Fb	15	$2⅛	$2⅜		20
Agnic E	Fb	15 p	95	120		5
Agnic E	Fb	17½	100	125		53
Agnic E	Fb	17½p	$2⅛	$2⅜		2
Agnic E	My	12½	$4⅜	$4⅝		
Agnic E	My	12½p	50	75		
Agnic E	My	15	$2¾	$3		4
Agnic E	My	15 p	120	145		6
Agnic E	My	17½	160	185		5
Agnic E	My	17½p	$2¼	$2½		
Agnic E	Nv	12½	$3½	$3¾		
Agnic E	Nv	12½p	10	35		
Agnic E	Nv	15	145	170		19
Agnic E	Nv	15 p	60	85	75	71
Agnic E	Nv	17½	45	70		85
Agnic E	Nv	17½p	185	$2⅛		31
Agnic E	Nv	20	10	35		32
Agnic E	Nv	20 p	$4	$4¼		
Alcan	Fb	30	$8¼	$8½	$6	24
Alcan	Fb	30 p	40	50	50	44
Alcan	Fb	32½p	50	70	105	145
Alcan	My	32½	$7⅛	$7⅜		
Alcan	My	32½p	70	85	135	60
Alcan	My	35 p	140	155	52	47
Alcan	Nv	30 p	1	15	15	101
Alcan	Nv	32½p	15	30	45	258
Alcan	Nv	45 p	$7½	$7¾	$9	11
Alt Enr	Mr	17½	$4½	$5	$4¾	55
Alt Enr	Mr	17½p	5	20		
Alt Enr	Mr	20 p	30	55	50	57
Alt Enr	Mr	22½p	125	150	130	2
Alt Enr	Sp	17½	$4	$4¼	$4	57
Alt Enr	Sp	17½p		10	25	12
Alt Enr	Sp	20 p		10	5	76
Alt Enr	Sp	22½p	75	100	160	10
Alt Enr	Sp	25 p				
Alt Enr	Dc	17½	$4¼	$4½	$2½	20
Alt Enr	Dc	17½p	5	15	40	35
Alt Enr	Dc	20 p	20	40	50	5
Alt Enr	Dc	22½p	100	125	150	3
Alt Enr	Dc	25 p				
Asama	Ja	10 p	30	40	45	133
Asama	Ja	12½p	85	100	120	64
Asama	Ja	15 p	$2⅜	$2⅝	$2¾	15
Asama	Ap	10 p	40	60	60	10
Asama	Ap	12½p	100	120	190	59
Asama	Ap	15 p	$2½	$2⅝		15
Asama	Oc	10 p	5	20	20	243
Asama	Oc	15 p	$2¼	$2½	$4¼	102
BC Tel	Ja	17½	$2⅜	$3	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20 p	20	40		
BC Tel	Ja	22½	10	20	15	30
BC Tel	Ja	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Ap	17½	$2⅜	$3⅛		
BC Tel	Ap	17½p		15		
BC Tel	Ap	20	120	130	130	40
BC Tel	Ap	20 p	30	55		
BC Tel	Ap	22½	20	35	30	30
BC Tel	Ap	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$2⅜	$2⅝	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	70	90	70	128
BC Tel	Oc	20 p	15	30		
BC Tel	Oc	22½	5	15	1	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2⅛	$2⅜	$2½	10
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$5¼	$5⅜	$5¼	70
BCE	Fb	27½p	1	15	10	21
BCE	Fb	30	$3¼	$3⅜	$3⅜	3030
BCE	Fb	30 p	15	25	30	318
BCE	Fb	35 p	$2¾	$3⅛	$2¼	120
BCE	My	30 p	25	50		
BCE	My	35 p	$2¾	$3⅛		
BCE	Nv	27½	55	55⅜	55	97
BCE	Nv	27½p		5	40	20
BCE	Nv	30 p	5	15	15	497
BCE	Nv	35 p	$2⅜	$3	$2½	3
Bk Mtl	Fb	20 p	10	35		31
Bk Mtl	Fb	22½p	50	75		91
Bk Mtl	Fb	25 p	125	145		185
Bk Mtl	My	22½p	70	95		16
Bk Mtl	Nv	20	$4⅜	$4⅝		28
Bk Mtl	Nv	20 p	1	15		
Bk Mtl	Nv	22½p	25	45	40	162
Bk Mtl	Nv	25 p	100	125		189
Bk Mtl	Nv	27½	5	10		473
Bk Mtl	Nv	27½p	$3½	$3⅝		18
Bk NS	Mr	10	$2⅜	$2¾	180	594
Bk NS	Mr	10 p	20	40	75	28
Bk NS	Mr	15 p	$2½	$2⅞		
Bk NS	Sp	10	$2½	$2⅜	$2	23
Bk NS	Sp	10 p		10	35	53
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15 p	$2⅜	$2¾	$3½	
Bk NS	Dc	10 p	15	20	15	36
Bk NS	Dc	15	15	20	10	369
Bk NS	Dc	15 p	$2½	$2⅞	$2	20
Bow Val	Ja	17½	$6	$6½	$4	8
Bow Val	Ja	17½p	5	20	50	150
Bow Val	Ja	20	$4	$4¼	$4½	277
Bow Val	Ja	20 p	15	40	60	83
Bow Val	Ja	25 p	$2	$2¼	$2½	46
Bow Val	Ja	27½	20	40	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$4¼	$4⅝		
Bow Val	Ap	17½	$6½	$7		
Bow Val	Ap	17½p	10	25	85	5
Bow Val	Ap	20 p	35	60	55	15
Bow Val	Ap	22½	$2¾	$3	$2⅞	7
Bow Val	Oc	17½	$5⅝	$6	$5⅞	102
Bow Val	Oc	17½p	10	30	105	
Bow Val	Oc	20	$3¼	$3½	$3¼	342
Bow Val	Oc	20 p	5	25	35	241
Bow Val	Oc	25 p	175	$2	$2⅛	27
Bow Val	Oc	27½		10	5	569
Bow Val	Oc	27½p	$4⅛	$4½	$6⅛	
Brscn A	Ja	27½	$6	$6⅛		
Brscn A	Ja	27½p	25	50		
Brscn A	Ja	30	$4	$4¼		70
Brscn A	Ja	30 p	50	75	70	30
Brscn A	Ja	35	125	150	115	186
Brscn A	Ja	35 p	$2½	$2¾		66
Brscn A	Ja	40	15	40		20
Brscn A	Ja	40 p	$7¼	$7⅝		
Brscn A	Ap	27½	$6⅝	$7		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		5
Brscn A	Ap	30	$4⅝	$4⅞	$4½	15
Brscn A	Ap	30 p	85	110		18
Brscn A	Ap	32½	$3¼	$3½		3
Brscn A	Ap	35 p	$2⅜	$2⅝	$3⅜	11
Brscn A	Oc	27½	$5½	$5⅞		14
Brscn A	Oc	27½p		30		
Brscn A	Oc	30 p	10	35		43
Brscn A	Oc	32½p	75	100		2
Brscn A	Oc	35	35	60	40	385
Brscn A	Oc	35 p	$2⅜	$2⅝		28
Brscn A	Oc	40		10		217
Brscn A	Oc	40 p	$7¼	$7⅝		15
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p				
C D						
C Im B	Mr	22½p	15	40	40	r6
C Im B	Mr	25 p	75	100	125	18
C Im B	Mr	27½p	175	$2		
C Im B	Sp	22½	$3¾	$4	180	10
C Im B	Sp	22½p		10	5	150
C Im B	Sp	25 p		10	50	122
C Im B	Sp	27½		10	5	507
C Im B	Sp	27½p	100	125	$2⅝	10
C Im B	Sp	30		5	5	149
C Im B	Sp	30 p	$3⅛	$3⅞	$4	
C Im B	Sp	32½		5	1	1142
C Im B	Sp	32½p				
C Im B	Dc	22½	$3¾	$4	$3⅜	35
C Im B	Dc	22½p	10	30	25	181
C Im B	Dc	25 p	50	75	80	71
C Im B	Dc	30	15	25	10	260
C Im B	Dc	30 p	$3⅜	$3⅞	$4½	2
C Im B	Dc	32½p				
Cmnc	Mr	10	$6½	$6⅞		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	$4½	$4¾	$3¾	70
Cmnc	Mr	12½p	15	40	80	20
Cmnc	Mr	15	$2⅛	$2⅜	$2¼	62
Cmnc	M

LE DEVOIR ECONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance positive

VANCOUVER (PC) — La tendance était positive vendredi à la Bourse de Vancouver, et les échanges ont porté sur 12,151,310 actions.

On a dénombré 235 titres gagnants, 188 perdants et 407 inchangés.

L'indice du marché marquait 1008.76, une hausse de 7.58 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

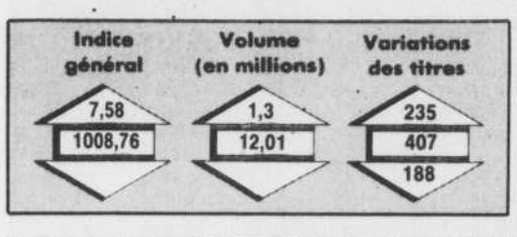

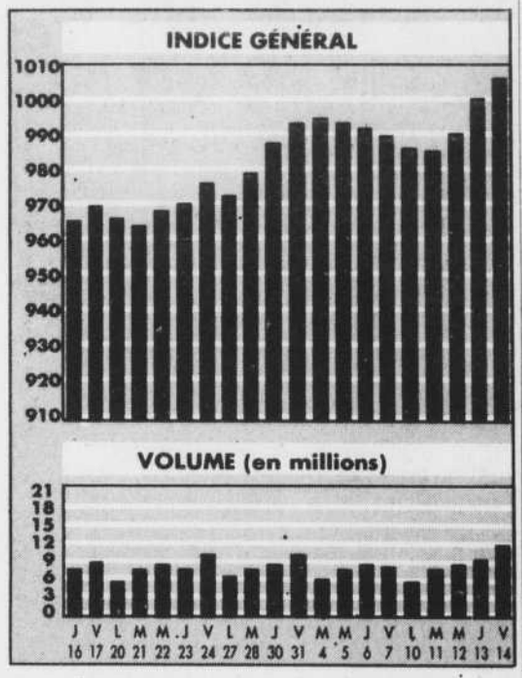

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	1000	90	90	90	
Aber res	7500	95	87	90	—6
Abuail	6000	60	58	58	—1
Acacia	33000	20	17	20	
Achats	31500	52	49	50	
Achron	3500	20	20	20	
Achrn w	9000	1	1	1	
Achils	667	31	31	31	—1
Acorn	47500	24	22	22	
Acaulin	11000	25	25	25	
Adams	5000	110	105	109	
Admirl	500	16	16	16	
Adnarn	19500	41	37	40	+4
Adriatc	34400	66	62	66	+4
Aerolift	91512	90	84	88	+4
Aerolf w	34700	29	22	28	+3
Agio	3000	20	20	20	
Alay res	11500	7	6	6	
Alaska	1000	115	115	115	—5
Algo res	17500	16	15	15	
Alina Int	1000	27	27	27	
Alpha	500	60	60	60	+12
Altar gld	14000	29	25	25	—4
Alto Exp	3000	27	27	27	
Amalg	66000	45	40	45	+6
Amazn	121400	165	144	155	+12
Amzn w	14000	130	100	130	+30
Ambsd	z50	66	66	66	
Amble	z1	50	50	50	+26
Amca	6600	109	100	104	—6
Amer aa	13500	76	75	75	
Am mcr	1000	35	35	35	—6
Am Pyd	16050	158	150	155	+5
Amer a	1500	260	260	260	+20
Amhwk	8000	40	38	38	
Amir	1000	95	95	95	—5
Amstar	8000	30	30	30	—5
Andarx	445500	49	45	45	—4
Andrx w	18000	7	7	7	
Angla	13000	60	56	59	—1
Anglo Bo	7100	110	105	105	—5
Angus rs	1350	46	46	46	—4
An arbr	2000	49	45	49	+4
Ansco rs	1800	32	31	31	
Apex	500	40	40	40	
Applied	21900	265	255	259	+4
Aqarus	5000	20	20	20	
Arbsq	z333	25	25	25	
Arbor	6000	50	48	48	+3
Arch dev	5000	6	6	6	
Artc Red	1000	28	28	28	+3
Arcana	14000	10	10	10	
Aries	9780	293	282	290	—5
Arivac	100	190	190	190	—5
Arvc w b	5000	17	17	17	
..izako	38500	58	55	55	—1
Arnhm	6500	40	37	40	
Arowhd	2000	20	20	20	
Arthrn	2001	25	25	25	
Asitka	4000	45	44	44	—5
Au res	12500	45	40	45	
Austin	1200	125	125	125	
Avalon	2000	38	38	38	+4
Avance	500	18	18	18	—3
Avino	1000	170	170	170	—10
Averok	7000	6	6	6	
Azara	2500	52	52	52	+2
Ba res	2000	23	23	23	
BC res	9820	320	315	315	—5
Baker	1800	400	400	400	
Banbry	3000	55	53	53	
Bnbr c w	10000	6	6	6	
Banco rs	1500	75	67	67	—3
Bankit	11000	110	98	110	+8
Bar	13500	105	100	105	1
Baroqu	2333	25	25	25	
Barrier	2000	23	23	23	+1
Bath N	1000	46	46	46	+1
Bay ann	16500	32	30	31	
Beau pre	2000	49	49	49	
Beaufd	10400	$10½	10¼	10½	+ ¼
Beaver	15000	65	63	63	—2
Bedrck	1000	50	50	50	—10
Belair	8000	38	34	38	+3
Belabn	5500	25	25	25	
Belvue	4500	43	42	42	—1
Belmnt	1200	100	95	95	—5
Bimorl	17000	145	141	141	
Berg	4000	41	40	40	
Berl res	2000	27	27	27	—1
Best res	10000	80	80	80	
Bgs mnr	4000	55	51	51	—2
Bigstn w	11000	6	5	6	
Bishop	15100	205	190	205	+10
Bitec dvl	200	122	120	122	
Blac mrl	1177	20	20	20	+1
Blk thdr	6500	47	42	47	+2
Blackst	6000	15	13	13	—2
BED	7500	12	12	12	
Blue Ike	1500	90	80	90	+10
Boise cr	5000	33	30	30	—3
Bouldr	3000	11	11	11	
Bowes Iv	29500	50	47	47	—3
Bowes w	30500	9	8	9	+1
Bpi res	3500	170	150	170	+20
Brkwtr	100	56	6	6	+ ¼
Brese	5500	115	110	110	
Brdgw	10000	8	7	8	+1
Brigde	500	61	61	61	+1
Britcol	3000	15	14	14	
Brit pac	5500	25	25	25	+1
Brkmr	1000	90	90	90	—5
Brx min	25000	19	15	15	—4

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bullet en	21000	50	45	47	—3
Bunyro	2000	60	60	60	
Bur. Gld	1500	17	17	17	
Butler	48900	169	155	165	+ 13

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	2500	27	27	27	
Caara	8500	100	95	95	—10
Cache	1500	50	50	50	
Cal dnvr	100	345	345	345	+ 5
Caldnia	8000	35	32	35	
Calif slv	300	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Callex	3310	100	100	100	
Calpine	2000	12	12	12	+ 1
Calypso	z501	23	19	23	
Cantel	8500	45	35	40	
Cnartic	11100	60	58	58	—2
Canfic	5500	33	28	28	
Canreo	4000	36	36	36	
Canstat	600	29	29	29	
Cape res	3500	45	45	45	
Capella	1000	32	32	32	—8
Capilno	19000	91	87	91	+ 3
Carvele	1000	60	58	60	
Carl crk	14000	19	19	19	+ 2
Carmc	500	25	25	25	
Carnes	30000	85	70	85	
Crpnter	2000	35	35	35	—1
Carera	1100	140	140	140	—9
Cascda	500	31	31	31	
Casia pt	16000	22	18	22	—1
Catlow	1500	50	50	50	
Caulfld	500	22	22	22	
C Brnca	10000	45	41	41	—1
Cdn cntl	2500	12	12	12	
Can gold	5000	15	15	15	
Cdn pwn	625	80	80	80	
Cdn untd	69300	75	60	75	+ 1
Cdn ut r	608000	10	5	10	—2
Celbrty	1000	35	35	35	
Celico R	2000	16	16	16	
Cntnl	6100	$5	5	5	
C crude	1500	19	19	19	
Chmpn	233900	218	170	216	—4
Chanel	8000	26	26	26	
Chargr	4500	15	15	15	+ 1
Charlm	500	20	20	20	
Chariot	2500	55	54	54	
Chrtrhl	900	65	65	65	
Chatwd	39500	43	38	40	+ 2
Chckmt	271750	140	108	133	+ 23
Chcmt w	140000	54	40	50	+ 8
Chsm r	500	1	1	1	
Chishm	500	15	15	15	+ 8
Choper	17000	10	9	9	
Bk Com	13000	$26½	26⅜	26⅜	+ ¼
Ctco pr a	267	110	110	110	
Claymr	12000	36	33	36	+ 4
Clear	2800	35	35	35	—1
Cline	7500	40	34	40	
Coastro	2000	19	19	19	
Cold Lk	17000	87	75	87	+ 12
Clman p	5000	95	95	95	
Colfax	11000	59	55	55	—5
Colony	9500	135	125	135	+ 10
Cmche	5000	11	10	10	
Concert	3000	71	70	70	
Condka	500	38	38	38	
C andex	500	25	25	25	+ 4
C ascot	10295	36	36	36	
C Bound	10000	15	13	13	
Cons knb	2000	51	51	51	
C norex	175	200	200	200	
C Reactr	13000	28	22	27	+ 6
C rio plat	1000	22	22	22	+ 1
Cons slv	z7	153	153	153	
Consort	7000	31	30	31	—3
Contct	10800	65	60	63	+ 1
Con Sv	25000	180	178	180	+ 10
Control	33500	40	34	35	—5
Cop yrka	11000	22	18	20	
Cop Lak	10797	110	105	106	+ 1
Coralta	18000	40	30	35	—5
Corinth	4500	95	93	95	+ 2
Corprte	3000	10	10	10	—2
Corwet	7500	14	12	14	+ 2
Cosmos	z267	35	35	35	
Cotn val	10000	14	14	14	+ 2
Cous crk	6520	103	100	101	—2
Cous b w	2000	35	35	35	
Cave	8500	37	36	37	+ 1
Crack	3000	45	45	45	
Crescnt	2500	42	40	40	—2
Cruiser	57100	118	101	110	—7
Cube	1445	85	85	85	+ 5
Cutlass	4600	165	165	165	
Dor val	4976	155	149	155	+ 10
Dafrey	500	25	25	25	
Datel	500	181	181	181	+ 1
Datmr	1500	30	30	30	
Decker	10000	70	69	70	+ 5
D south	14000	11	9	11	
D sthw	5000	1	1	1	
Deex res	43500	18	12	18	
Del nort	1000	22	22	22	—5
Desert	1000	7	7	7	
Devion	2500	13	13	13	
Dimnd	500	95	95	95	
Diatec	8000	49	45	45	—4
Dolphin	1000	16	16	16	
Dble egl	2000	36	35	35	+ 2
Dovrtn	13500	14	14	14	
Draw rs	2500	63	60	60	
Drc res	6000	60	55	60	
Dromld	1000	38	38	38	+ 3
Dual res	4870	220	205	220	+ 15
Dunoil a	1000	170	170	170	—5
Durat	2500	20	20	20	
Dusty M	2000	195	185	185	—9
Dnamc	4000	71	71	71	+ 1
Dntrnc	4500	62	60	60	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	5400	24	22	24	
Estrn	6000	35	35	35	
Eden res	500	25	25	25	
El Coco	2000	70	70	70	—5
El dordo	71200	104	99	100	
E paras	32000	40	35	35	+ 10
El paso	3500	12	12	12	
Eldrdo	20867	17	16	17	
Electra	9000	65	65	65	
Emerlk	2000	65	65	65	+ 2
Emir oil	550	22	22	22	
Energx	10000	38	35	38	—1
Enex	4300	245	240	245	+ 5
Enfield	2000	45	45	45	—2
Epoch	6970	133	125	132	+ 22
Equine	1000	28	28	28	+ 1
Ericsn	1700	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Esprnz	2100	75	75	75	+ 10
Eureka	16600	200	190	195	+ 5
Euro pet	3000	228	227	227	—1
Euro am	12000	80	75	76	—3
Eurocn	5000	34	34	34	—1
Europa	6600	30	30	30	+ 2
Extotal	3100	60	60	60	+ 5
Falmth	22500	25	25	25	
Field	15000	35	33	33	—1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Frst dvn	20090	60	55	56	
Frst wst	5000	135	130	130	—7
Fleck	3000	21	20	21	
Fleck w	4000	2	2	2	
Fletwd	1000	69	69	69	
Flin flon	2000	85	80	85	—5
Forum	21333	25	25	25	+ 3
Form w	10000	2	2	2	
Freeprt	60500	76	60	65	—11
Freprt w	z22000	1	1	1	
Freewy	56780	350	305	320	—5
Ftm inc	2000	26	26	26	—1
Futurty	5500	21	20	21	
Futurtk	27000	25	20	25	
Futrt w b	1600	3	3	3	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	20150	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
Galc w c	30500	90	84	85	+ 10
Galc w d	29100	69	60	63	+ 3
Gallant	2000	80	80	80	
Gamin	3500	55	50	50	—3
Gaslite	11000	34	26	32	+ 7
Gator rs	28000	110	90	100	+ 10
Gazelle	2000	45	42	45	+ 10
Gen alie	4000	159	140	145	
Gensis	3500	15	13	15	
Genex	55000	40	29	32	+ 5
Genove	10100	39	35	39	+ 1
Geodm	4200	205	200	200	
Geotec	10000	38	35	38	
Geotc w	10000	2	2	2	
Gint bay	10500	325	310	325	+ 25
Gnt pipr	z100	72	72	72	
Gldfr rs	25000	49	44	44	—6
Gladfr w	25000	8	8	8	—1
Glamis	5350	450	450	450	
Glf tech	500	25	25	25	
Glitr gld	7000	15	11	15	
Glow res	14600	92	83	83	—2
Gd brige	2000	24	24	24	
Gold cup	3500	10	9	10	
Gold pnt	23200	59	59	59	—1
Gld seek	4000	25	25	25	—3
Goldblt	9150	130	127	128	—2
Gldn cn	2000	20	20	20	
Gl cncrd	2000	45	44	45	
Gldn eye	1000	35	35	35	
G Gate	500	22	22	22	
Gldn hnd	z200	51	51	51	
Gldn hpe	1500	52	51	51	—1
Gldn key	26600	81	80	80	
G knight	22700	270	235	269	+ 34
G kn b w	23700	70	58	65	+ 15
Gldn lion	5600	160	152	160	
Gld nws	34500	120	108	120	+ 14
Gld nrth	z131	85	85	85	
Gld pond	4500	50	45	50	+ 5
G rim	9000	48	45	48	
Gldnrl	3500	82	80	80	
Goldn sc	5700	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅜
G shield	1000	42	42	42	—2
Gldn fg	7000	60	60	60	—5
Gld fg w	20000	21	20	21	
Goldra	22500	68	59	68	
Goldrh	12600	64	60	60	
Gldsil	18150	204	190	204	+ 6
Gldsil w	1000	25	23	25	
Goldstk	1500	130	125	130	
Gldstm	500	101	101	101	+ 1
Goldwn	2500	45	45	45	—1
Goliath	3715	$7	6⅞	7	+ ⅛
Gossan	2000	12	11	12	
G canyn	7000	33	30	30	
Grnde tk	21500	92	85	85	—15
Grndv	11200	250	230	245	+ 15
Grant	1000	7	7	7	
G w pete	24000	29	27	29	
Grenwl	9500	63	60	60	+ 8
Grtn	10000	65	65	65	
Gt bear	3500	15	10	15	—1
Grt cmr	18000	15	15	15	
GN Land	700	41	41	41	—9
Grt Pac	2500	75	75	75	
Grdion	7000	72	70	70	
Gyro	12000	65	60	64	+ 5
Hallmk	12500	38	35	35	—1
Hambr	1000	21	21	21	
Hardy	54000	58	50	50	—3
Hargor	2500	26	22	22	
Hector	1000	80	80	80	
Helix	26000	165	150	160	+ 15
Hemgl	2000	41	41	41	—2
Hmspr	700	140	135	135	—5
Henesy	102600	300	235	281	+ 41
Heritge	500	38	38	38	
Heron	22100	35	35	35	
Hi cor	98900	132	75	125	+ 45
Hihmk	6000	43	43	43	—2
Hilton rs	500	94	94	94	+ 12
Homstd	9500	120	110	116	+ 6
Homstc	2000	45	45	45	—4
Horton	11500	25	23	25	+ 2
Hot res	12745	94	90	90	—6
Hmbolt	4000	19	19	19	
Hycroft	12000	40	40	40	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	12000	190	150	190	+ 50
Ice Stn	4500	45	43	45	
Ida may	29000	40	40	40	+ 1
Impala	13000	6	6	6	
Imprial	800	80	80	80	
Idp	1500	100	100	100	—5
Infinite	500	30	30	30	
Irecav	1128M	79	70	72	—8
Inland w	8000	10	10	10	
I ocean	10000	55	55	55	+ 6
Intactn	6000	48	45	45	+ 2
Intr dta	2000	95	95	95	—5
Intrike	46250	155	140	140	—9
Intrl e w	5000	10	10	10	
Itl Brmc	23500	47	43	47	+ 3
Int crdro	500	17	17	17	+ 1
Intl crna	27500	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅛
I dmascs	5200	108	105	107	+ 4
Int dm w	23100	20	18	18	
Intl fiver	1000	25	25	25	—2
Intl hrs	15799	380	375	375	+ 5
I loco	1000	21	21	21	
Intl med	12500	105	95	105	+ 1
Intl mrd	z250	22	22	22	
Intl Pete	10000	315	310	310	—5
Intl phsr	6200	60	57	57	—3
Int phnx	17400	48	42	43	—2
Intl ph w	30000	3	3	3	
I rhodes	54250	58	54	57	+ 2
Int rhd w	23000	7	5	5	
Ishasta	1000	16	16	16	—1
I Stndrd	1500	80	80	80	—6
I thnwd	500	33	33	33	
Intl trbn	10966	220	195	210	+ 20
Intl vrfc	16650	90	70	90	+ 20
I wstwrd	209115	45	25	41	+ 21
Int wst w	670000	1	1	1	
Int wldct	500	22	22	22	
Intl wldr	561	31	31	31	
Invadr	25100	90	80	80	—1
Invmay	18000	135	125	125	—10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Iona ind	14700	48	45	48	+ 6
Ivory oil	1500	40	40	40	
Jack crs	29350	825	625	712½	—62½
Jacksn	36500	235	205	220	+ 20
Jacob	9000	26	26	26	+ 1
Jalna	2500	38	34	34	—4
Jantar a	5000	17	17	7	
Jarvis	1000	60	60	60	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	3200	43	42	43	+ 3
Kala exp	z60	42	42	42	+ 5
Kaliber	14401	115	99	100	—5
Kamad	13000	72	70	70	
Kenar	13500	25	20	25	+ 1
Kenedy	5880	35	35	35	
Kenrge	18000	25	20	25	
Kettle	900	110	106	110	
Kilemb	200	115	115	115	
Kinai	43250	61	55	55	—6
Kinai w	z42500	3	1	1	
Kng slm	5200	305	300	305	+ 5
Kng sl w	1000	36	36	36	
Kina Kln	800	126	125	126	
Klondx	1200	90	90	90	
Kokone	2000	50	45	45	
La Teka	59780	120	110	110	—3
Ldy robn	14501	45	40	40	
Lancstr	7500	70	67	70	+ 2
Lansco	5000	60	55	55	—3
Lnsdwn	2000	40	40	40	
Laredo	13700	40	33	39	+ 8
Lathwl	2000	55	55	55	—5
Laurel	1000	63	63	63	+ 2
Lawrnc	1000	24	24	24	—1
Leader	46500	20	20	20	+ 4
Levon	8320	142	136	138	+ 2
Librt bel	16900	130	125	125	
Libra	4500	35	35	35	
Lightng	1000	50	50	50	
Lincoln	3900	210	200	200	—10
Litl bear	1500	37	37	37	
Livngst	5000	11	11	11	
Lockwd	5000	72	70	72	—1
Lode res	3000	31	29	30	
Lodstr	2450	17	17	17	
Lodi mtl	2000	35	34	34	—1
Logan	1000	17	17	17	
Londn	3000	43	43	43	
Loredi	5500	28	28	28	—2
Loyalst	3500	45	44	45	+ 5
Lunar	2000	25	25	25	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1420	40	40	40	
Macfie	30500	33	30	33	+ 3
Madill	200	$13½	13½	13½	
Magnta	z100	26	26	26	
Magic 3	1000	63	63	63	
Magna	26800	190	185	190	+ 5
Magnm	1000	35	35	35	
Maistic	6000	10	10	10	+ 1
Maisty	3000	17	17	17	
Mairt	40500	119	112	119	+ 2
Mirt b w	42200	22	19	21	—3
Mlartic	500	$18	18	18	
Malka	20500	89	85	85	—5
Mmath	4500	25	22	22	—3
Manito	12700	145	140	140	—5
Mann oil	500	12	12	12	
Maple	1000	36	33	36	+ 2
Mar gold	3000	23	21	21	—4
Marthn	6500	365	350	350	—15
Marco	600	400	390	400	—5
Marge	2500	24	24	24	
Marnr	3000	50	46	50	
Mark V	1500	30	30	30	—2
Martel	7100	25	23	23	
Masive	11800	360	310	315	—45
Mvrick	20000	42	42	42	+ 2
Maymc	13750	490	480	485	
Mconel	5000	21	21	21	
Mcneln	4000	65	60	65	
Mecca	500	16	16	16	
Media o	9500	130	126	127	—3
Media w	38500	20	19	19	+ 1
Megaln	7000	13	12	12	
Melrse	4000	40	40	40	
Micron	1300	285	275	285	+ 10
Mid Mtn	2000	17	17	17	+ 1
Mid cda	16500	37	30	30	
Midlgat	23050	71	68	71	+ 2
Midlnd	8500	43	40	40	
Migent	15100	249	235	248	+ 3
Minerx	33500	150	145	149	+ 4
Mneta	2000	13	13	13	—2
Mirm en	9500	30	27	30	+ 3
Mistral	1500	26	25	25	—1
M video	6800	250	240	250	
Moly mit	5000	23	23	23	
Monalt	3000	60	60	60	
Monica	11501	30	29	29	
M christ	7500	30	26	27	—3
Monshn	12000	88	88	88	—1
Mosato	2000	41	41	41	
Moss	10000	40	40	40	
Moss w	2000	1	1	1	
Mountn	5333	23	23	23	
Mtwsr	z1500	1	1	1	
Mt clvry	4000	70	70	70	
Multint	4000	40	35	35	
Mndee	3000	35	35	35	+ 2
Musto E	5400	315	300	310	+ 10
Mutual	2000	83	80	80	
Nalcus	10000	30	30	30	
Nalos	97900	118	95	95	+ 5
NCA Mrl	1000	225	225	225	+ 15
Ncn expl	9000	80	75	80	+ 15
Nevcal	1500	45	45	45	—1
N arcdia	z50	205	205	205	
New beg	56100	122	115	121	+ 10
N bg a w	59500	23	20	22	+ 2
N Cinch	7500	15	15	15	
New frn	z81	107	107	107	
New knr	z200	48	48	48	
New pnr	500	31	31	31	
N Privtr	2500	66	62	62	
New rid	500	11	11	11	
N Scope	800	150	150	150	
New tye	z300	9	9	9	
Nwbry	3500	55	55	55	
Newfld	500	45	45	45	
Newlin	8500	25	25	25	+ 4
Newtec	2000	50	50	50	
Nexus	5750	375	365	370	
Ni Cal	2200	490	480	490	+ 5
N hawk	4250	480	475	480	+ 10
Nirvna	2000	32	31	32	—3
Nor con	3500	25	25	25	
Noraes	10200	110	100	100	
Norco	2500	30	29	29	
Nrman	15000	21	18	21	+ 1
Normn	500	60	60	60	
Norsat	2250	637½	600	637½	+ 62½
Norsmt	500	60	60	60	
Nortek	2300	40	40	40	
No powr	2400	55	52	55	
Nth Sth	5000	76	70	70	—7
N Hrzon	500	25	25	25	
Noxe	500	28	28	28	
Nrg res	16100	50	45	48	—4
N dynsty	1000	154	147	147	—7
N eagle	26250

La valeur des condominiums chute

Les logements des quartiers centraux augmentent le plus

ALAIN DUHAMEL

Dans les quartiers du centre de la ville de Montréal, l'augmentation du rôle d'évaluation municipale dans les catégories des immeubles résidentiels reste la plus importante, largement supérieure à l'ensemble de la ville et de la CUM.

Ainsi, dans le quartier Lafontaine, comprenant le parc Lafontaine et allant, à l'ouest jusqu'à la rue Saint-Denis, entre les rues Duluth et Sherbrooke, la valeur imposable des maisons unifamiliales s'accroît de 20.8 %, les duplex gagnent 22.8 % et les triplex, 25.4 %. Dans les autres quartiers identifiés au Plateau Mont-Royal, la valeur des duplex et des triplex, qui constituent la majorité de l'inventaire des logements, la croissance des valeurs imposables varie de 10 % à 21 %.

Pour l'ensemble de la ville de Montréal, la valeur des maisons unifamiliales s'accroît au rôle d'évaluation de 4.4 %, les duplex, 9 % et les triplex, 9.9 %.

Rappelons que la valeur imposable de l'ensemble du rôle d'évaluation pour l'année 1985 dans la ville de Montréal a augmenté de 6.4 %, une croissance supérieure à celle de la CUM, 5.2 %, et à celle des villes de la banlieue, 3.9 %.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce, où la valeur des immeubles résidentiels croissait à un rythme plus élevé que partout ailleurs dans la ville tellement son marché immobilier s'activait, se trouve dans le nouveau rôle parmi les quartiers où les valeurs progressent le moins. La valeur des maisons unifamilales s'accroît de 2 %, celle des duplex de 5.1 % et celle des triplex de 6.5 %. Les conciergeries (12 logements ou plus) s'apprécient de 4.9 %.

Dans les quartiers du centre de la ville, les programmes de rénovation du bâti ancien et le phénomène de *gentrification* de la trame sociale ont créé un marché immobilier actif dont le produit (une plus-value considérable sur des immeubles en voie d'abandon voici dix ans) se reflète dans le rôle d'évaluation municipale. Déjà, dans le rôle de 1984, la croissance des valeurs imposables dans ces quartiers variait dans les catégories d'immeubles résidentiels entre 8 % et 24 %.

Dans le quartier Saint-Denis, qui entoure le parc Wilfrid-Laurier, l'évaluation d'un duplex, qui avait augmenté de 22.9 % en 1984, subit une nouvelle augmentation de 16.7 % dans le rôle de 1985; l'évaluation des maisons unifamiliales s'accroît de 20.1 % dans le rôle 1985, après s'être accrue de 14.3 % en 1984.

Dans quelques villes de la banlieue, le rôle d'évaluation perd de la valeur ou ne croît que d'un infime pourcentage. C'est le cas de la ville de Dollard-des-Ormeaux dont la valeur imposable diminue de 0.6 % et de la ville de Montréal-Est dont la valeur imposable n'augmente que de 0.1 %, attribuable à une perte de près de 1 % de la valeur de son évaluation industrielle. Dans cette ville où se concentre la pétrochimie de la région de Montréal, plusieurs raffineries ont annoncé des fermetures et n'investissent plus dans leurs installations.

Dans la ville de Pointe-Claire, l'évaluation des immeubles résidentiels diminue dans toutes les catégories, sauf pour les concirgeries, de telle sorte que la croissance des valeurs imposables se limite 0.8 %.

La chute de la valeur des immeubles en copropriété, les condominiums, s'accentue davantage, reflétant par là saturation de ce marché immobilier perceptible depuis trois ans dans l'île de Montréal. Elle diminue de 10.4 % dans l'arrondissement historique de Montréal et de 7.2 % dans le quartier Maisonneuve, mais elle augmente de 8.7 % dans le quartier Saint-Laurent, immédiatement à l'ouest du boulevard Saint-Laurent au coeur de la ville.

En banlieue aussi, la valeur imposable des condominium ne progresse guère, sauf à l'Île-des-Soeurs, dans la ville de Verdun, où elle gagne 8 %. Dans la ville de Drval, l'évaluation d'un condominium diminue de 9.7 % et dans la ville de Pointe-Claire, de 5.1 %.

Ce marché immobilier progresse si peu depuis quelques années que des constructeurs, qui s'étaient engagés à construire des condominiums en achetant des terrains de la Ville de Montréal, demandent à l'administration municipale de nouveaux délais de mises en chantier ou une réduction du nombre de logements prévus. À sa prochaine assemblée, lundi prochain, le conseil municipal devra débattre de deux requêtes en ce sens, l'un pour un projet au sud-est du chemin de la Côte Saint-Luc et de l'avenue Coronation, l'autre pour un projet dans le quartier Rivières-des-Prairies.

Le rôle d'évaluation de la CUM pour l'année 1985

Augmentation en pourcentage par ville et par catégories d'immeubles
Rôle d'évaluation foncière, 1985

Municipalités	uni-familial	duplex	triplex	4 à 11 logis	concier gerie	condo-minium	com-merce	indust.	Terrain vacant	Impo-sable	*exempt*	*total*
Anjou	3.8	7.5	5.1	13.1	5.2	2.8	4.3	−2.1	0.0	3.4	2.0	3.3
Baie d'Urfée	2.0	—	—	—	—	—	5.9	2.7	1.8	2.3	1.3	2.2
Beaconsfield	4.3	15.5	—	—	4.3	0.0	4.6	26.9	11.9	4 5	1.4	4.2
Côte Saint-Luc	8.4	4.1	—	3.5	4.7	3.3	3.3	1.0	6.0	5.7	1.5	5.3
Dollard-des-Ormeaux	−1.6	8.0	—	12.2	5.4	−0.3	1.3	2.9	−2.6	−0.6	4.3	−0.2
Dorval	5.4	8.9	12.1	7.3	3.7	−9.7	3.0	2.6	5.0	3.8	1.6	3.2
Hampstead	5.5	0.0	—	—	3.7	—	1.2	—	0.0	4.8	0.7	4.5
Île Bizard	1.6	24.4	19.0	27.7	—	—	20.8	2.1	9.8	5.3	1.6	5.1
Île Dorval	13.1	—	—	—	—	—	—	—	—	13.1	0.9	11.2
Kirkland	2.0	—	—	—	4.9	−1.3	2.3	2.7	−3.3	1.6	0.7	1.6
Lachine	1.1	5.9	11.4	6.9	7.5	—	1.6	1.9	0.0	2.8	1.9	2.7
Lasalle	6.2	7.9	10.7	11.2	7.2.	0.4	5.0	2.3	1.2	6.7	1.8	6.1
Mont-Royal	0.9	15.0	15.5	12.2	9.7	4.6	5.7	4.9	1.9	3.2	16.7	3.9
Montréal-Est	4.7	5.5	4.6	0.0	2.7	—	3.2	−0.9	12.3	0.1	1.8	0.1
Montréal-Ouest	−3.5	9.6	—	2.9	4.2	—	3.7	36.6	—	1.1	0.5	1.1
Montréal-Nord	5.8	9.4	9.1	8.8	5.1	0.0	2.6	2.4	1.0	6.3	1.9	5.8
Outremont	6.4	0.9	13.2	9.1	7.8	1.5	10.1	1.8	−1.9	6.4	1.6	5.3
Pierrefonds	2.1	5.8	7.9	−8.1	4.2	0.0	2.6	0.7	12.6	2.8	1.4	2.6
Pointe-Claire	−0.8	−1.9	−2.7	−3.4	4.4	−5.1	2.6	1.7	0.5	0.8	2.0	0.9
Roxboro	0.8	3.7	−0.5	0.0	4.8	—	2.5	2.7	5.3	1.2	2.3	1.3
Senneville	10.2	11.9	12.8	11.6	—	—	2.3	4.8	0.0	8.6	1.4	7.4
Sainte-Anne-de-Bellevue	5.9	3.8	9.9	0.5	4.9	—	2.7	10.0	1.9	4.7	5.9	5.4
Sainte-Geneviève	8.5	12.8	0.0	24.9	0.0	—	2.7	2.9	0.0	8.5	2.9	7.3
Saint-Laurent	3.9	3.8	0.0	3.9	4.5	1.1	1.5	2.4	4.6	2.7	1.6	2.5
Saint-Léonard	9.7	10.5	6.2	10.7	6.2	—	2.7	2.2	1.3	7.3	1.5	6.8
Saint-Pierre	7.4	12.4	7.6	17.4	4.5	—	2.3	1.9	5.7	6.0	1.5	5.3
Verdun	4.4	5.1	6.4	5.5	13.5	8.0	5.2	4.3	0.4	6.5	2.0	5.5
Westmount	−0.3	−0.6	−0.4	−2.5	4.3	0.0	5.0	29.9	−0.2	1.6	1.4	1.6
Total banlieue	**2.7**	**7.0**	**7.7**	**9.0**	**6.0**	**2.0**	**3.1**	**1.6**	**3.2**	**3.9**	**2.2**	**3.6**
Total Montréal	**4.4**	**9.0**	**9.9**	**10.6**	**7.0**	**0.2**	**5.2**	**3.1**	**9.2**	**6.4**	**3.1**	**5.5**
Total CUM	**3.2**	**8.2**	**9.2**	**9.9**	**6.6**	**1.2**	**4.6**	**2.2**	**5.3**	**5.2**	**2.8**	**4.7**

N.B.: *Un tiret indique soit qu'aucune propriété de ce type n'existe dans la municipalité, ou soit qu'il en existe un nombre un nombre insuffisant pour produire une statistique significative.*
Source: Service de l'évaluation de la CUM.

Les négociations se poursuivaient hier soir chez General Motors

DETROIT (AFP) — A quelques heures de l'échéance fixé pour le renouvellement de la convention collective chez General Motors, les négociateurs de la direction comme du syndicat tentaient vendredi à Détroit de parvenir à un accord pour éviter une grève, dont les conséquences seraient cruciales pour l'avenir de l'industrie automobile américaine.

Les dirigeants du syndicat des ouvriers de l'automobile ont en effet averti que si un accord n'intervenait pas avant vendredi à minuit, heure d'expiration de l'actuelle convention collective, ils déclencheraient immédiatement une grève des 350000 ouvriers syndiqués de General Motors.

Les discussions se sont poursuivies très tard dans la nuit de jeudi à vendredi, avant de reprendre tôt dans la matinée de vendredi, sans qu'aucune indication concernant d'éventuels progrès n'ait été communiquée, ni par la direction, ni par les dirigeants syndicaux. Ceux-ci avaient qualifié il y a trois jours de « base de discussion possible, devant être remaniée », les dernières propositions de la direction concernant la sécurité de l'emploi, objectif numéro un du syndicat.

Si un accord n'était pas atteint, une grève chez General Motors, premier constructeur automobile américain, aurait des conséquences considérables, soulignent les spécialistes: elle entraînerait rapidement la mise au chômage technique de dizaines de milliers d'ouvriers des entreprises sous-traitantes de General Motors, et surtout aurait un effet de ralentissement sur l'ensemble de l'activité économique américaine.

COURS DE
POLARITÉ
TECHNIQUE DU TOUCHER
QUI A POUR OBJECTIF
L'ÉQUILIBRE DE L'ÉNERGIE
VITALE DU CORPS
Cours complet en 10 sessions de fin de semaine de septembre 84 à juin 85
PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU
Dépliant gratuit sur demande
DÉBUT DU COURS:
22-23 SEPTEMBRE 9 h 00 À 16 h 30
Centre St-Pierre, 1212 Panet Montréal
RENSEIGNEMENTS: 514/523-9926
LE CORPS ÉVEILLÉ 4461 St-André, Montréal H2J 2Z5

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél. _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

Spécial sur l'industrie minière
le 21 septembre 1984

- La situation au Québec et en Ontario
- L'impact de la variation des prix mondiaux sur l'exploitation au Canada.
- Les activités de prospection
- Métaux traditionnels (or, cuivre, zinc): analyse dans chacun de ces secteurs étroitement reliés ainsi que des compagnies qui y oeuvrent
- Fer: La concurrence internationale a-t-elle eu raison de l'Eldorado québécois ou ne s'agit-il que d'une pause?
- Aluminium: les multinationales, la concurrence internationale, l'importance de l'électricité pour l'avenir de cette industrie au Québec.
- L'amiante: bilan général, situation des différentes entreprises autant dans l'extraction que la transformation, où en est la recherche et son importance pour l'avenir de la fibre, l'intervention de Québec dans le secteur: un plus ou moins.

Pour informations sur les tarifs publicitaires et pour réservations, contactez VIVIANNE CHÉNIER au 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'impact des dettes extérieures dans les pays du tiers monde a atteint un niveau intolérable

LONDRES (AFP) — L'érosion du niveau de vie causée dans le tiers-monde par le fardeau des dettes a porté les populations de ces pays à la limite de leur tolérance, avertit le secrétariat du Commonwealth dans un rapport sur ce problème, préparé par un groupe d'experts financiers dirigé par l'ancien ministre britannique Lord Lever.

Le rapport déclare que la situation n'est pas tenable, le monde se trouve sur la corde raide et la crise des dettes menace non seulement le développement des pays du tiers-monde, mais aussi la stabilité du système bancaire des pays industrialisés, le danger le plus proche étant celui de la suspension du service de leurs dettes par certains pays. Une telle défaillance risquerait, avertit-il, de causer parmi les banques créancières des faillites dont les répercussions seraient très nocives sur le plan à la fois économique et politique pour le monde entier.

Pour y remédier, le groupe réclame une action collective et adéquate accordant la priorité aux pays les plus pauvres et les plus défavorisés et comportant entre autres un accroissement des prêts à faibles taux d'intérêt du Fonds monétaire international, de l'Agence de développement international (IDA) et de la Banque mondiale, une distribution considérable de droits de tirage spéciaux (DTS), un accroissement des ressources du FMI grâce à une augmentation des quote-parts, ainsi que de la Banque mondiale au moyen d'une augmentation de son capital, un développement du processus de rééchelonnement des dettes privées et publiques avec un allègement autant que possible des taux d'intérêt et l'acceptation par les créanciers, en cas de difficultés exceptionnelles de changes, que le service de la dette soit effectué en monnaie locale.

Le rapport demande aussi que les investissements privés soient encouragés et facilités dans les pays du tiers-monde grâce notamment à une extension du système d'assurance et de garantie de ces investissements.

Enfin, déclare-t-il, il importe que les pays industrialisés poursuivent une politique d'expansion économique régulière, de réduction des taux d'intérêt et de démantèlement des mesures protectionnistes, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des textiles, de l'habillement et de la sidérurgie.

Le groupe d'experts avait été chargé d'étudier ce problème par le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, en conformité avec une décision prise au dernier sommet des chefs de gouvernement de la communauté en novembre dernier à New Delhi.

Le Canada et les USA vivent au-dessus de leurs moyens

WASHINGTON (PC) — Les gouvernements canadien et américain doivent cesser de vivre au-dessus de leurs moyens parce que leurs énormes emprunts menacent la reprise économique.

C'est ce que conclut un rapport du Fond monétaire international rendu public hier.

Le rapport ajoute que les gouvernements continuent d'absorber de larges parts des épargnes privées pour financer leur déficit dans tous les pays industrialisés importants.

Cependant, le Canada et les États-Unis ont été cités comme des exemples à ne pas suivre, en raison de l'augmentation considérable de leurs déficit au cours des dernières années.

Dans son rapport, le FMI précise que le produit national brut du Canada s'est accru de 3.3 % en 1983, juste derrrière les États-Unis, dont le PNB a augmenté de 3.4 % pour la même période.

Tandis que le Canada avait besoin de seulement 12 % des épargnes privées pour financer son déficit en 81, ce pourcentage a atteint le chiffre faramineux de 49.9 % l'an dernier.

Encore une fois, il s'agit du deuxième pourcentage le plus élevé parmi tous les pays industrialisés.

DÉCÈS

JEAN, Léon. — À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 septembre 1984 à l'âge de 81 ans, 7 mois, est décédé, M. Léon Jean ex-employé de Reed Paper, époux en première noces de feu Dame Lucia Munger, en deuxième noces de Dame Albertine Hardy. Il demeurait dans la paroisse St-Pascal Maizerets. Les funérailles auront lieu le samedi 15 septembre 1984 à 14 heures, départ du foyer J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Bardy à 13:45 heures, pour se rendre à l'église St-Pascal-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, sa fille, ses belles-filles, son gendre, M. Mme Benoit Jean (Andrée Paquet), M. Mme André Jean (Denyse Gervais), M. Mme Jacques Laroche (Claire), M. Mme Roger Jean (Estelle Lagacé) plusieurs petits-enfants, ses frères et belles-soeurs M. Mme Alphonse Jean, M. Joseph Jean et M. Edouard Jean. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société Canadienne du Cancer au 489 Boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements (418) 529-9221.

MC A'NULTY, Judith. — À Montréal, le 13 septembre 1984 à l'âge de 38 ans, est décédée, Mlle Judith Mc A'Nulty fille de feu M. Justin Mc A'Nulty, outre sa mère Marie Côté elle laisse dans le deuil ses tantes Mme Wilfrid Girouard, Mme Stanislas Dansereau, Mme Rolland Roy, Mme Hubert Desaulniers de Fort Lauderdale, une tante Bessie Mc A'Nulty et ses enfants de Boston, un cousin Jules et son épouse Adèle Dansereau de Montréal et plusieurs cousins, cousines de Boston, Mass. Les funérailles auront lieu lundi le 17 septembre 1984. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier Ouest, Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés, 1980 ouest, rue Sherbrooke. Exposée samedi de 15:00 à 19:00, dimanche de 14:00 à 17:00 et de 19:00 à 21:00.

PAGEAU, Rodrigue. — À Montréal, le 13 septembre 1984 à l'âge de 52 ans, est décédé, M. Rodrigue Pageau époux de Huguette Joubert, outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Denis époux de Claude Blondeau, Marie-Claude épouse de Raymond Mathieu et Renée, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 15 septembre 1984. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie et J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébrée à 11 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons au fond de recherche Rodrigue Pageau (Fondation de l'Hôpital Royal Victoria) seraient appréciés.

Sr St-Georges, Raymonde C.N.D. — À Montréal, le 13 septembre 1984 à l'âge de 71 ans, est décédée accidentellement à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Sr Raymonde St-Georges (S.S. Raymonde). Native Ripon, Québec, Sr St-Georges a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en août 1935. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, une soeur Sr Laurette St-Georges, C.N.D. Les funérailles auront lieu le 17 septembre 1984 à 14 heures, en la chapelle de la Maison-Mère, 3040 ouest, rue Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte des Neiges. Direction des funérailles Alfred Dallaire Inc.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

REPRÉSENTANT COMMERCIAL

Le Manoir du Lac Delage une entreprise hôtelière de la région de Québec (classée 5 fleurs de lys) recherche les services d'un représentant commercial pour la région de Montréal.

Le candidat idéal détient un diplôme universitaire en marketing, communication ou une expérience équivalente.

De plus, il possède une belle personnalité, jouit d'une excellente réputation et fait preuve d'initiative et d'autonomie dans son travail.

Le salaire offert est en fonction des qualifications et de l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le Directeur Général
Manoir du Lac Delage
40 avenue du Lac
Lac Delage, Québec
G0A 4P0

DIRECTEUR(TRICE) DU TIRAGE

Une importante maison d'édition dont les bureaux sont à Montréal recherche un(e) directeur(trice) du tirage. Ce dernier aura la responsabilité du développement du nombre d'abonnés de plusieurs publications. De plus, il (elle) devra connaître et savoir appliquer les diverses techniques utilisées pour accroître les abonnements et en assurer efficacement le renouvellement.

EXIGENCES DU POSTE

Tout candidat(e) détiendra un diplôme en administration possède une expérience pertinente, et aura une bonne connaissance des langues françaises et anglaises.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous offrons un salaire intéressant, basé sur l'expérience et les qualifications ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée pourra faire parvenir son curriculum vitae avant le **24 septembrer 1984** *à l'adresse suivante.:*

C.P. 843
Succursale "N"
Montréal (Québec)
H2X 3T7

ARCHITECTES, DÉSIGNERS, DÉCORATEURS, ÉTALAGISTES, RECHERCHISTES EN DÉCORATION

Une grande revue de décoration dont les bureaux sont à Montréal est à la recherche:

— d'architectes et designers apportant des idées et astuces dans l'aménagement résidentiel;
— de décorateurs et étalagistes sachant créer un montage basé sur un thème précis;
— de recherchistes en décoration qui trouveront des aménagements à être publiés.

Les candidat(e)s idéal(e)s auront une formation et une expérience pertinente dans l'un de ces domaines. Un sens développé de l'imagination et de la créativité seront des atouts majeurs. Les personnes choisies seront pigistes et auront l'avantage de travailler en collaboration avec une équipe dynamique.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **24 septembre 1984** *à l'adresse suivante:*

Service des ressources humaines
A/S: Secteur décoration
C.P. 843
Succursale "N"
Montréal (Québec)
H2X 3T7

AVOCAT(E)

Recherchez-vous un nouveau défi dans un environnement stimulant?

SPIEGEL SOHMER, avocats, ayant leurs bureaux au 5 Place Ville Marie, Suite 1203, Montréal, Québec H3B 2G2 (514) 875-2100 désirent engager un(e) avocat(e) pour leur département de litige civil.

Si vous avez de deux à cinq ans d'expérience et si vous désirez réorienter votre carrière, *veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à* **Maître Barry Landy.**

Discrétion absolue assurée.

Postes de professeur

Français langue seconde
Français langue des affaires

Exigences:
— connaissance des méthodes
— expérience d'enseignement en milieu des affaires
— B.A. minimum

Postes à temps partiel.

Lieu de travail: Montréal, Toronto.

Entrée en fonction immédiate.

Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Dossier 1217
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal Qc
H2Y 3S6

FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES

Offre d'emploi

ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE
(deuxième concours)

Description de tâches:
— Responsable du recrutement et de la consolidation des groupes-membres et de la Fédération;
— Responsable de la conception et de l'organisation des programmes de formation des membres
— Participe à l'élaboration du bulletin interne
— Représente la Fédération sur les dossiers qui lui sont confiés
— Participe en équipe à l'organisation du travail

Qualités requises:
— Solide expérience en soutien organisationnel auprès d'organismes militants;
— Connaissance pratique du mouvement de santé des femmes
— Capacité de concevoir des programmes de formation et de bâtir ses propres outils d'intervention
— Capacité d'analyse et de rédaction
— Liberté de déplacements en province
— Capacité et expérience du travail d'équipe
— Connaissance de l'anglais, un atout important

Conditions de travail:
— Poste permanent
— Fonctionnement d'équipe
— 5 jours — 32½ heures semaine
— Salaire: 18,230$ par année

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Date limite pour envoi du curriculum vitae: **28 septembre 1984**

Faire parvenir à F.Q.P.N.
3826, rue St-Hubert
Montréal
H2L 4A5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Département de communication

DIRECTEUR

Poste:
Directeur d'un département de 11 professeurs de carrière et d'une vingtaine de chargés de cours.

Exigences:
Doctorat ou l'équivalent, expérience de l'enseignement universitaire, travaux de recherche ou expérience professionnelle, bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement:
Selon le rang et l'expérience.

Entrée en fonction:
Le 1er janvier 1985 ou le 1er juillet 1985.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 1er novembre 1984 à:

M. Marcel Hamelin
Doyen de la Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

2 POSTES

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Une compagnie située à 45 milles, à l'ouest de Montréal, qui est spécialisée dans la construction industrielle et dans la fabrication en métal, recherche les services de deux (2) ingénieurs:

— ingénieur en électricité
— ingénieur en mécanique

Les qualifications requises:

— membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec
— 12 à 15 ans d'expérience en:
  estimation et soumission
  domaine de la construction industrielle
  ingénierie
— francophone ayant une connaissance de l'anglais
— disponible à voyager

Rémunération: selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 septembre 1984 à:

Dossier 1218
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal Qc
H2Y 3S6

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOUVEAUX PROGRAMMES BILINGUES EN PHYSIOTHÉRAPIE ET EN ERGOTHÉRAPIE

L'Université d'Ottawa annonce l'établissement de nouveaux programmes bilingues de 4 ans en physiothérapie et en ergothérapie menant au baccalauréat.

La Faculté est à la recherche de directeurs(trices) pour initier ces programmes:

DIRECTEUR(TRICE)
programme en physiothérapie

DIRECTEUR(TRICE)
programme en ergothérapie

Les candidat(e)s possédant la compétence, les aptitudes, l'expérience, et les créances et certificats académiques et professionnels sont invité(e)s à soumettre leur candidature.

Une maîtrise ou un doctorat sont de rigueur ainsi qu'une connaissance active du français et de l'anglais.

L'Université d'Ottawa offre un salaire compétitif, des bénéfices marginaux avantageux et d'excellentes conditions de travail.

Selon les exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse surtout aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae et leur liste de références AVANT LE 15 OCTOBRE 1984 à l'attention de:

Gilles D. Hurteau, M.D.,
Doyen,
Faculté des Sciences de la santé,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario.
K1H 8M5

GÉRANT DE SUPERMARCHÉ

Nous recherchons un candidat dynamique capable d'assumer la gérance et l'administration totale d'un commerce à fort volume avec expérience d'au moins 5 ans dans l'alimentation.

Bonnes conditions salariales et avantages sociaux.

Inutile de postuler si vous n'avez pas les qualifications spécifiées.

Faites parvenir curriculum vitae et références à:

C.P. 64
Station "B"
Montréal Qc
H3B 3J5

Dentistes

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche de dentistes diplômés, hommes et femmes, prêts à travailler dans leur service dentaire.

Nature du poste

À titre de dentiste militaire, vous exercerez votre profession dans le service dentaire et participerez à un programme de soins de prévention dentaire adapté à la pratique de groupe.

Exigences

Être diplômé(e) en médecine dentaire, appartenir à une association professionnelle reconnue.

Obtenez, sans obligation, tous les détails de cette offre en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché. Consultez les pages jaunes à la rubrique « Recrutement ».

Imbattable la vie dans les Forces

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES — Canada

COMMISSION SCOLAIRE DES MOISSONS

200, rue Ellice, Beauharnois, Qué., J6N 1Y1 — 429-4671

OUVERTURE DE POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre organisme est une commission scolaire intégrée de 3 650 élèves qui existe depuis plus de six (6) ans et après une baisse de population, nous sommes actuellement en légère croissance.

Nous désirons combler le poste de directeur général, devenu vacant, par une personne (homme ou femme) dynamique et habile, possédant le leadership requis pour être le plus haut fonctionnaire dans notre organisation. Nous sommes en plein développement d'une politique d'évaluation des apprentissages, d'une politique d'évaluation du personnel et d'une politique de responsabilisation des intervenants pédagogiques. Nous sommes également à la recherche et en développement d'une vocation professionnelle dans notre polyvalente. Si ces défis vous intéressent, vous êtes les bienvenus.

L'emploi de directeur général d'une commission scolaire comporte la responsabilité totale de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activités conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
Diplôme terminal de premier ou de deuxième cycle dans un domaine pertinent à l'empoi.

Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre

SALAIRE
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire intégrée, classe I.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **LUNDI, LE 24 SEPTEMBRE 1984 à 16h30.** *au:*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Commission Scolaire des Moissons
200, rue Ellice
Beauharnois (Québec)
J6N 1Y1

Prière d'indiquer sur l'enveloppe:
«POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL»

Une institution financière au service exclusif des membres de la Fonction publique et parapublique recherche un:

Conseiller(e) en assurance collective

pour compléter son équipe à Montréal

Sous l'autorité du directeur des ventes et du marketing de l'assurance collective, le titulaire devra solliciter de nouveaux groupes, entretenir des relations très étroites avec la clientèle actuelle et éventuelle et assurer le service après vente.

Fort(e) d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans, le (la) candidat(e) devra démontrer une bonne maîtrise des protections offertes dans le domaine de l'assurance et des rentes collectives. La connaissance du marché de la Fonction publique et parapublique ainsi que les différentes mesures sociales seront un atout.

Le poste donne lieu à une rémunération selon la compétence et il est assorti d'une gamme complète d'avantages sociaux. De plus, il donne droit à une automobile fournie.

Toutes les candidatures seront tenues confidentielles et elles devront être envoyées avant le 29 septembre 1984 à:

Mutuelle des Fonctionnaires du Québec
a/s Directeur des Ressources humaines
Case postale 16040
Québec (Québec)
G1K 7X8

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

ÉCONOMISTE PRINCIPAL

Études financières et activités bancaires au Canada

Notre Service des études économiques recherche un économiste principal spécialisé en finances.

Sous la direction de l'économiste en chef, le candidat retenu dirigera la section "Études financières et activités bancaires au Canada". Ce poste exige une solide expérience des marchés financiers canadiens et des aptitudes confirmées pour la créativité et l'innovation. Une connaissance générale du système bancaire constituerait un atout important.

Le candidat doit posséder une maîtrise en science économique ou en administration des affaires. Il doit être capable d'effectuer des analyses quantitatives et pouvoir rédiger avec facilité. Une bonne connaissance des deux langues officielles est indispensable.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, accompagné d'un spécimen de vos travaux, à:

J.T. Meek, Directeur général
Gestion et perfectionnement des ressources humaines
44 King Street West
22e étage
Toronto, Ontario M5H 1H1

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Un partenaire actif à travers le monde!

NOTRE RUBRIQUE

CARRIERES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Lise Dion
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

---

offre d'emploi

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat général

PROJET ARCHIPEL
UN OU UNE ARCHITECTE PAYSAGISTE

Un ou une architecte paysagiste pour concevoir et illustrer des propositions et critères d'aménagement et d'intégration urbaine des ouvrages hydrauliques prévus dans le cadre du projet Archipel.

Concours numéro: T-9

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

Conseil exécutif
Secrétariat Archipel — emploi à Montréal

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du responsable du Secteur Aménagement, effectuer des recherches en vue d'élaborer les critères particuliers de performance esthétique et environnementale pour l'intégration urbaine et la polyvalence des ouvrages du projet Archipel, en fonction des critères de faisabilité du projet; concevoir et illustrer des propositions d'aménagement sous forme de plans, croquis, montages, maquettes, etc., pour les fins du rapport de faisabilité du projet; collaborer aux opérations de communication; participer à divers comités et groupes de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme de premier cycle en architecture du paysage. Trois années d'expériences pertinentes. Habitude du contexte urbain et des travaux de grande échelle. Excellente capacité d'illustration.

NATURE ET DURÉE DE L'EMPLOI
— poste occasionnel
— durée de 6 mois — possibilité de renouvellement

TRAITEMENT — Selon les normes en vigueur au Gouvernement du Québec.

Période d'inscription: 17 au 21 septembre.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Secrétariat ARCHIPEL
a/s Madeleine Bonin
3450, rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N5

Québec

ÉCONOMISTE PRINCIPAL ET DIRECTEUR

Macro-économie

Notre Service des études économiques est à la recherche d'un économiste principal pour diriger sa section macro-économie.

Relevant du vice-président et économiste en chef, le candidat sera responsable de la gestion de cette section et devra pouvoir effectuer diverses analyses et prévisions. Ce poste exige de l'initiative et la capacité d'apporter une approche nouvelle à l'étude des problèmes et de se tenir au fait de l'évolution des phénomènes économiques.

Le candidat doit détenir une maîtrise en science économique ou en administration des affaires, être en mesure d'effectuer des analyses quantitatives et pouvoir rédiger avec facilité. Des qualités d'administrateur et de communicateur sont essentielles. Une bonne connaissance des deux langues officielles est indispensable.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, accompagné d'un spécimen de vos travaux, à:

J.T. Meek, Directeur général
Gestion et perfectionnement des ressources humaines
44 King Street West,
22e étage
Toronto, Ontario M5H 1H1

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Un partenaire actif à travers le monde!

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur général, il(elle) organise, coordonne, planifie, contrôle l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière, à la gestion des équipements et des services de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs(trices) d'école au sujet de la gestion des finances, de l'équipement et de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) fait partie de l'équipe de gestion des cadres.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
— sciences commerciales.
— administration.

Huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 septembre 1984, 16:00 heures à:

Monsieur Normand Baril,
Directeur des services du personnel et
Directeur général adjoint,
Commission scolaire de Trois-Rivières,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières. (Québec)
G8Z 3T1

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des lettres**

PROFESSEUR(E) EN HISTOIRE SOCIALE DU QUÉBEC ET DU CANADA DE 1850 À NOS JOURS

Expérience:
Avoir un doctorat ou l'équivalent dans le domaine concerné.

Charge de travail:
La charge de travail comportera:
1— des projets de recherche et un enseignement aux 2e et 3e cycles en histoire sociale du Québec et du Canada, du milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours.
2— un enseignement au premier cycle en histoire du Québec et du Canada et en méthodologie de l'histoire.
3— la participation à la vie universitaire.

Sélection:
Une préférence sera accordée aux personnes:
— qui ont une certaine expérience de la recherche et de l'enseignement universitaire;
— qui sont familières avec les théories et les méthodes récentes pratiques en histoire sociale;
— qui ont démontré une préoccupation pour l'histoire de la condition féminine.

Traitement et conditions de travail:
Selon la Convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1985.

Le Département souhaite recevoir des candidatures de femmes.

Faire parvenir un *curriculum vitae* et le nom et l'adresse de trois répondants, avant le 31 octobre 1984, confidentiellement à:

M. Roland Sanfaçon, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Une maison d'édition et de distribution québécoise recherche un(e)

REPRÉSENTANT(E)

Le ou la candidat(e) choisi(e) devra:

- visiter les collèges, les université et les librairies;
- rencontrer les conseillers pédagogiques et les enseignants pour présenter le matériel didactique du niveau primaire et secondaire;
- préparer et exécuter sous la supervision du directeur du Service pédagogique, un plan de marketing par région et pour l'ensemble du territoire.

Le ou la candidat(e)

- a un diplôme d'études collégiales en lettres ou sciences humaines (une formation en psycho-pédagogie ou en lettres serait un atout important);
- a plus de 25 ans;
- communique facilement et fait preuve d'une grande curiosité intellectuelle;
- est libre de voyager souvent;
- maîtrise parfaitement le français écrit et parlé.

Nous offrons:

- un salaire fixe (selon l'expérience);
- un compte de dépenses;
- une voiture;
- une commission de fin d'année;
- de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir une lettre d'offre de services et un curriculum vitae avant le 26 septembre 1984 à:

Dossier 1174
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

---

cégep rimouski

Institut de marine du Cégep de Rimouski

60, rue de l'Evêché Ouest, Rimouski, Québec, G5L 4H6, Tél: (418) 723-1880
53, rue St-Germain Ouest, Rimouski, Québec, G5L 4B4, Tél: (418) 724-2822

Le cégep de Rimouski requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ou d'une
DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'institution

Le Cégep de Rimouski a une clientèle d'environ 4 500 étudiants au secteur régulier et de 2 000 étudiants à l'Éducation aux adultes. Il compte près de 500 employés.

Le Cégep offre environ 35 programmes (une trentaine au secteur professionnel) dont les techniques maritimes qui ne sont dispensées au Québec que pour le cégep de Rimouski.

Nature de la fonction

L'emploi de Directeur général d'un Collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Directeur général relève directement du Conseil d'adminisration; c'est lui qui veille à l'exécution des décisions du conseil dont il est membre. De plus, il est Président du Comité exécutif.

Qualifications requises

Les qualifications minimales requises pour l'emploi de Directeur général du Collège sont:
— un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
— dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
— une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Traitement

Selon l'échelle de traitement en vigueur pour les organismes de l'éducation (50 846 $ à 65 222 $ au 30 juin 1984).

Avantages sociaux usuels.

Les candidatures, avec curriculum vitae, doivent parvenir avant le **1er octobre 1984,** *à 16 heures, à l'adresse suivante:*

Cégep de Rimouski
Concours Directeur général
Président du Conseil d'administration
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4H6

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES CENTRE HOSPITALIER COOKE

L'ORGANISATION:

Le centre hospitalier Cooke de Trois-Rivières, établissement de 206 lits pour bénéficiaires en soins prolongés et réadaptation physique active, a pour mission de répondre aux exigences des bénéficiaires en leur offrant des services adaptés, dans un milieu de vie humain et animé.

Le centre hospitalier se préoccupe également d'offrir à son personnel un contexte organisationnel favorisant la réalisation de soi.

LE POSTE:

Relevant du directeur général, le directeur des ressources humaines a la responsabilité de produire les résultats pertinents aux zones de performances suivantes:

Pour l'établissement:
— Gestion des ressources humaines.
des relations avec le réseau.
des relations de travail.
des systèmes administratifs.

Pour son unité de gestion:
— Gestion des services à la clientèle.
de la contribution personnelle.
des ressources financières.
des relations avec les autres unités administratives et des ressources matérielles.

LE CANDIDAT (homme ou femme):

Le professionnel recherché devra répondre aux exigences suivantes:
— Détenir une maîtrise universitaire dans le champ des sciences humaines et/ou de l'administration. Une expérience équivalente sera considérée.
— Disposer d'un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste de cadre en gestion de personnel.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

La rémunération et les avantages sociaux selon les normes du M.A.S.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae et les motivations de sa candidature avant le **« 21 septembre 1984 ».**

GILLES LEBEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE HOSPITALIER COOKE
3450, STE-MARGUERITE
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.
G8Z 1X3

Directeur du Service de l'évaluation

La Communauté urbaine de Montréal sollicite la candidature d'hommes et de femmes aptes à occuper le poste de Directeur du Service de l'évaluation.

Relevant du Directeur général, le titulaire administre le service: il planifie, organise, dirige et contrôle des activités professionnelles et administratives appliquées à des rôles d'évaluation dont la valeur dépasse 45 milliards de dollars; il assure une saine gestion d'un budget annuel d'environ 15 millions de dollars et d'un personnel de quelque 300 employés.

Le directeur du service préside aussi à l'application des différentes étapes de la réforme gouvernementale de l'évaluation et il entretient des relations efficaces avec les autorités des municipalités membres de la Communauté de même qu'avec les représentants du gouvernement du Québec.

Les personnes que nous recherchons détiennent, de préférence, un diplôme universitaire dans une discipline compatible avec la nature de la fonction; elles ont acquis une vaste expérience de gestion de grandes organisations; elles possèdent une connaissance approfondie des techniques d'évaluation et de l'investissement dans le domaine immobilier.

Les candidats ont en plus les qualités personnelles leur permettant de bien assumer les responsabilités propres à ce poste sur les plans technique, administratif et humain.

Nous invitons les intéressés à soumettre leur curriculum vitae en faisant référence au dossier no 84-1049. Les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

J.A.C. Daigneault
Division des ressources humaines
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
Niveau promenade, suite 238
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6984

La vente de 28 avions à Pan Am représente le plus gros contrat jamais signé par Airbus

JACQUES HUBERT-RODIER

PARIS (AFP) — La percée du consortium européen Airbus Industrie aux États-Unis après l'annonce d'un accord portant sur 91 avions avec Pan Am, est le plus important contrat jamais signé par Airbus même si les effets ne se feront pas sentir immédiatement pour l'industrie européenne, a estimé vendredi M. Bernard Lathière, administrateur-gérant d'Airbus.

Avec les deux compagnies américaines, Boeing et McDonnell Douglas, la compétition a été âpre pour ce marché de plusieurs milliards de dollars. Nous nous sentons un peu comme une mère après un accouchement: fatigués mais heureux. Surtout qu'il a fallu un peu de forceps et qu'il y a quand même de nombreux bébés, a commenté le patron d'Airbus.

Les livraisons des appareils commandés ne commenceront qu'au deuxième trimestre 1987 pour s'achever après 1990 et les avions loués sont déjà construits, a précisé le patron d'Airbus. La cadence de production des Airbus sera maintenue à quatre par mois, soit environ 40 par an.

M. Roland Dumas, ministre français des Affaires européennes, a salué cette magnifique réussite européenne, car le consortium regroupe l'Aérospatiale (France), Messerschmitt-Bolkow-Blohm (RFA), British Aerospace et Casa (Espagne). Sans compter toutes les firmes sous-traitantes, plus de 20,000 salariés travaillent directement sur ce programme.

L'accord Airbus-Pan Am prévoit la commande de 12 gros-porteurs A-310-300 (biréacteur pouvant transporter de 210 à 280 passagers) et de 16 appareils A-320-200 (avion de 150 places de technologie entièrement nouvelle). Cette commande représente un montant d'un milliard de dollars environ.

En attendant que ces appareils soient disponibles, Airbus Industrie va louer 12 Airbus A-300-b4 qui font partie des queues blanches (avions construits mais qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs), et quatre Airbus A-310-200 en cours de fabrication.

Le premier Airbus peint aux couleurs de la compagnie nord-américaine, volera dès lundi dans le ciel de Toulouse (sud-ouest de la France), où se trouve l'Aérospatiale. Selon Airbus, l'existence d'une vingtaine d'appareils prêts à voler a été décisive dans la signature du contrat car elles ont permis la livraison immédiate d'avions que Pan Am souhaitait.

En outre, Pan Am a pris des options d'achat sur 13 A-310-300 et 34 Airbus A-320 supplémentaires. Au total, selon les estimations au marché actuel, le contrat représentera plus de deux milliards de dollars et devrait même être proche des trois milliards.

L'administrateur-gérant d'Airbus a exprimé en outre l'espoir que les ventes à des compagnies américaines se poursuivent mais ne s'attend pas à des contrats de cette importance, car Pan Am est la dernière compagnie américaine de cette taille à annoncer son choix pour des avions moyen-courriers.

Jusqu'à présent, seulement 39 Airbus étaient exploités aux Etats-Unis: 34 par Eastern, quatre par Northeastern et un par Capitol.

Selon Airbus Industrie, la fermeté du dollar ainsi que les conditions financières n'ont pas joué de rôle décisif dans la décision de Pan Am qui a choisi sur des critères techniques.

Le financement de cet achat qui sera sous la responsabilité de Pan Am, est banal et purement commercial, a estimé M. Pierre Pailleret, directeur commercial d'Airbus Industrie.

Selon Airbus, il n'y a pas de crédits exports, ni de clauses de reprise d'appareils anciens, ni de taux de crédits préférentiels, ni de soutien gouvernemental. En aucun cas, a ajouté M. Lathière, le contribuable européen ne financera cet achat.

Dernier succès pour Airbus, la compagnie suisse Balair a décidé vendredi d'acheter à son tour un appareil Airbus A-310-322 sorti d'usine, a-t-on appris vendredi dans un communiqué publié à Bâle.

Université du Québec à Montréal

M. Fernand Daoust

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), M. Claude Pichette, est heureux d'annoncer la nomination de M. Fernand Daoust au Conseil d'administration de l'Université.

Bien connu des milieux syndicaux, M. Fernand Daoust occupe le poste de secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Il a été membre de divers organismes dont l'Institut canadien d'éducation des adultes et le Conseil supérieur de l'éducation. Il est membre des Conseils d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de l'Institut de recherche appliquée sur le travail, de l'Office de la langue française, du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et du Centre canadien du marché du travail et de la productivité.

Pan Am financera son achat sur le marché international

PARIS (AP) — La compagnie américaine Pan Am pourrait avoir recours aux marchés financiers américain, européens et japonais pour réunir le milliard de dollars nécessaire au paiement des 28 avions qu'elle a commandés à Airbus, dont la percée sur le marché américain a été unanimement saluée par la presse française vendredi.

D'après le patron d'Airbus Industrie M. Bernard Lathière, la Pan Am se renseigne actuellement auprès des banques internationales pour obtenir les meilleures conditions de crédit possibles.

Airbus a rendu publique jeudi une « lettre d'intention » qui prévoit l'achat par la Pan Am de douze A-310-300 et de seize exemplaires du dernier-né de la gamme européenne, le « petit » A-320 de 150 places.

En outre, la Pan Am a pris des options sur 13 A-310-300 et sur 34 A-320.

Les livraisons des avions achetés commenceront en 1986, mais d'ici là, la Pan Am prendra en « leasing » 12 appareils moyen-courriers A-300-b4 de 250 places et quatre A-310-200.

Cette opération de « leasing », qui va permettre à Airbus de faire voler ses stocks, ne prévoit pas la reprise par le consortium des appareils de l'ancien parc de Pan Am, a précisé M. Lathière.

Pan Am paiera un premier acompte sur ses acquisitions la semaine prochaine, puis une seconde tranche à la signature du contrat définitif, à la fin de l'année sans doute. Le reste sera payé en deux versements, dont le dernier coincidera avec la livraison des avions.

Quand Pan Am a annoncé sa décision d'acheter Airbus, la compagnie a précisé qu'elle avait fait ce choix en raison des remarquables qualités techniques des biréacteurs européens: coût d'exploitation, équipements de vol perfectionnés, confort, capacité de fret. Mais il est certain que le cours du dollar a également pesé dans la balance.

M. Lathière a souligné vendredi que les aspects financiers de la vente relevaient entièrement de la responsabilité de la Pan Am, et que les gouvernements européens n'avaient apporté aucun soutien à ce contrat. La Pan Am n'aura pas recours à des crédits à l'exportation.

Il faut signaler toutefois que les différentes sociétés partenaires du consortium, l'Aérospatiale française, la British Aerospace, la Messerschmidt-Bolkow-Blohm (MBB) allemande et la Casa espagnole ont bénéficié d'aides publiques pour l'étude de leurs appareils.

M. Lathière a expliqué que la commande de Pan Am, si les 47 options se transformaient en commande ferme, donnerait du travail à 125,000 personnes aux États-Unis, où 500 sociétés travaillent en sous-traitance pour Airbus. Chaque Airbus vendu a autant de pièces « made in USA » qu'un Boeing-737, a ajouté le patron d'Airbus.

Aux États-Unis, les avis sont partagés sur cette affaire: dès jeudi soir, Boeing a fait connaître sa « déception ». Mais selon certains experts américains, le géant de Seattle a fait preuve de sagesse financière en laissant le contrat à Airbus.

« Pour que Boeing décroche le contrat Pan Am, la société aurait dû saboter de manière considérable sa politique de prix », a expliqué M. Wolfgang Demisch, un expert financier de la First Boston Corporation.

« Pan Am traverse des temps difficiles, et connaît des restrictions financières. Et Airbus a des stocks excessifs. Aussi existait-il une véritable convergence d'intérêts. »

À Paris, l'annonce du contrat Pan Am a donné des ailes aux boursiers. Au Palais Brongniart, l'indicateur de tendance a accusé une hausse de 0.5 pour cent en fin de séance, et les sociétés liées à l'aéronautique ont naturellement profité de l'aubaine.

L'échange avions pétrole est annulé

PARIS (AFP) — L'opération de troc de pétrole brut saoudien contre dix Boeing 747-300, révélée au début de l'été et se chiffrant à environ $900 millions, n'a pas eu lieu et l'achat des avions est en renégociation, selon une revue spécialisée publiée à Paris.

Le bulletin bimensuel « Le Pétrole et le Gaz arabes » affirme que les enlèvements de pétrole brut que les traders sollicités par Boeing et Rolls-Royce (pour les réacteurs) devaient effectuer à partir de juillet dernier n'ont pas eu lieu, contrairement à ce qui avait été rapporté.

Cette revue indique que, selon une source saoudienne, le projet de troc aurait été suspendu, et le volet pétrolier de la transaction annulé. M. Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole, hostile au projet, sort apparemment vainqueur de l'épreuve de force qui l'a opposé à certains hommes d'affaires saoudiens, ayant obtenu gain de cause auprès du roi Fahd en août dernier, précise-t-on de même source.

Israël doit faire face à d'énormes problèmes économiques

JERUSALEM (AFP) — Le cabinet d'Union nationale de Shimon Peres, formé jeudi soir, va être confronté à d'énormes difficultés économiques dont le symbole éloquent, publié vendredi, est l'augmentation du coût de la vie en août: avec 16.5 %, l'inflation annuelle en Israel dépasse désormais largement les 400 %, un record mondial absolu.

Dès son discours d'investiture à la Knesseth (parlement), M. Peres avait indiqué jeudi que la priorité numéro un du gouvernement sera de sauver l'économie nationale... « Israel dispose de ressources humaines qui devraient lui permettre de construire une société moderne et productive capable d'entrer en compétition avec les pays les plus avancés en matière de science et de technologie », avait-il dit.

À cette vision optimiste s'opposent les réalités israéliennes actuelles: la dette extérieure dépasse $23 milliards, la croissance économique a été nulle en 1983, les réserves en devises étrangères ont fondu, tombant nettement endessous de la cote d'alerte pour se fixer à $2.4 milliards — ce qui représente à peine deux mois d'importations.

L'hémorragie de devises et la détérioration relative des termes de l'échange ont suscité des doutes sur les marchés financiers internationaux quant à la solvabilité d'Israel. Les banques américaines elles-mêmes ont durci leurs conditions de crédit.

Pour redresser la barre, il faudra — de l'avis général — des mesures draconiennes que le nouveau cabinet est bien décidé à prendre. « Nous avons formé un gouvernement d'Union nationale et non de paralysie nationale », ont averti MM. Peres et Shamir, qui comptent sur les talents de Yitzhak Modai, 57 ans, nouveau ministre des Finances.

fcac
Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche

SUBVENTIONS AUX CHERCHEURS SANS AFFILIATION INSTITUTIONNELLE RECONNUE

Le Fonds F.C.A.C. invite les chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue à participer à ses programmes de subventions pour l'exercice 1985-1986.

Admissibilité

Toute personne ayant un potentiel de recherche reconnu par ses qualifications académiques ou son expérience, n'occupant pas de poste ou n'étant pas rémunérée sur une base permanente (plein temps) dans le cadre de structures institutionnelles de recherche ou d'enseignement. Pour être admissibles, les candidats doivent également se conformer aux exigences particulières de chacun des concours.

Rémunération

La rémunération est de 1 200 $ par mois pour un travail à plein temps.

Programme	Objectifs et caractéristiques	Date limite
Actions spontanées	Les chercheurs sont invités à soumettre des propositions de recherche développées en fonction des priorités du gouvernement du Québec. Ils doivent démontrer comment le thème retenu s'inscrit dans ces priorités et leur projet doit viser la solution de problèmes.	9 octobre 1984
Revues scientifiques	Ce volet a pour objectif d'apporter un appui aux revues de qualité et de contribuer à la création de périodiques dans les domaines de recherche qui en sont dépourvus. Il comporte trois catégories: revues de recherche, revues de transfert d'information scientifiques et technologiques et revues de vulgarisation. Il est indispensable que les revues dépendent d'un organisme responsable capable d'en garantir la publication.	26 octobre 1984
Ouvrages scientifiques en langue française	Ce programme a pour but de soutenir la publication de manuels et de traités en français destinés aux étudiants de 1er cycle universitaire. Des subventions d'aide à la rédaction et d'aide à l'édition sont accordées à cette fin. Les demandes doivent être présentées conjointement avec un éditeur.	26 octobre 1984
Équipes et séminaires	Les subventions de ce programme ont pour but de favoriser la recherche libre, fondamentale ou appliquée, et la formation de chercheurs dans le cadre d'équipes de recherche. Les chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue doivent être intégrés à des équipes dirigées par des chercheurs universitaires.	5 novembre 1984
Aide aux chercheurs des collèges et aux chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue (A.C.S.A.I.R.)	Ce programme permet aux individus et équipes qualifiés de contribuer, dans les diverses régions du Québec, au développement technologique, socio-économique et culturel grâce à la réalisation de projets de recherche libre, fondamentale ou appliquée, dans les divers champs disciplinaires et secteurs techniques. Il vise une contribution au développement régional en collaboration avec le milieu.	30 novembre 1984

Brochures et formulaires de demande — Informations supplémentaires

Les documents et informations nécessaires à la préparation des demandes peuvent être obtenus en s'adressant au

Fonds F.C.A.C.
979, rue de Bourgogne, 4e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4
(Tél.: (418) 643-8560)

Quand l'aide vient du ciel c'est souvent sur Les Ailes de l'Espérance

SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS!

Votre générosité nous a permis l'an dernier d'effectuer au Pérou, plus de 1,500 vols d'urgence et de développement communautaire dans un territoire vaste comme le tiers du Québec.
Pour 250,000 nativos que nous desservons, une minute de vol équivaut à une journée de marche dans la chaleur tropicale. Les Ailes de l'Espérance, pour continuer d'aider ces démunis, ont besoin de vos dons. Donnez aux Ailes de l'Espérance... Por favor!

COUPON RETOUR

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
CONTRIBUTION .....

Adressez à:
Les Ailes de L'Espérance
3702, rue Ste-Famille
Montréal, Québec. H2X 2L4
Tél.: (514) 843-4946

UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT VOUS SERA RETOURNE

OBTENEZ DE L'OR POUR VOTRE ARGENT!

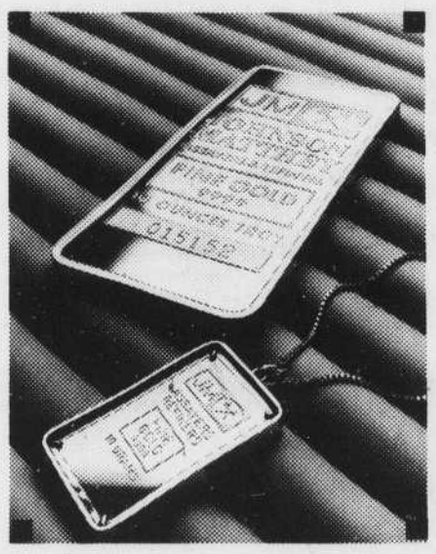

GRÂCE AUX CERTIFICATS DE DÉPÔT GARANTI DU TRUST GÉNÉRAL

33 LINGOTS D'OR À GAGNER
1 LINGOT DE 10 OZ TROY
32 LINGOTS DE 10 G
(magnifiques pendentifs sertis et montés sur une chaîne en or de 14 carats d'une longueur de 45 cm)

VALEUR DE PLUS DE 20 000 $*

C'EST FACILE DE PARTICIPER!
Pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans l'achat ou le renouvellement d'un certificat de **dépôt garanti** du Trust Général de 1 ou 2 ans, vous recevrez un bon de participation au concours, donc une chance de gagner un lingot d'or de 10 g ou le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Doublez vos chances de gagner et obtenez deux bons de participation pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans un dépôt garanti de 3, 4 ou 5 ans.

Les **obligations d'épargne du Canada** sont aussi admissibles au concours.

DEUX GAGNANTS AU MINIMUM PAR SUCCURSALE!
Un premier tirage aura lieu dans chacune des succursales **le 12 décembre 1984**. Sept (7) bons seront tirés au sort et le 6e et 7e bons de chaque succursale gagneront immédiatement un lingot d'or de 10 g.

Le grand tirage aura lieu **le 19 décembre 1984** à Montréal, à partir des bons sélectionnés lors des premiers tirages: 10 bons gagneront un lingot d'or de 10 g; le 11e bon tiré gagnera le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Le concours commence le 15 septembre 1984.

Participez vite! la date limite est le 11 décembre 1984. Ne manquez pas votre chance d'obtenir de l'or pour votre argent!

Demandez tous les détails et les règlements aux succursales du Trust Général.

*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 9 juillet 1984.

MONTRÉAL/PLACE VILLE-MARIE
Galerie des Boutiques
(514) 861-8383

MONTREAL/UNIVERSITY
1100, University
(514) 871-7200

OUTREMONT
1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

VILLE MONT-ROYAL
Centre Rockland
(514) 341-1414

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 15 septembre 1984

MICHAEL JACKSON

La fuite en avant au pays des songes

NATHALIE PETROWSKI

À LA TÉLÉVISION américaine l'autre soir, un journaliste aborde un petit noir de 5 ans. «Qui préfères-tu aller voir, Michael Jackson ou Jesse Jackson?» demande-t-il à l'enfant déconcerté.

Les deux «vedettes» se produisent au même moment dans la même ville et le journaliste tente par un faux illogisme de prouver que les Noirs ne sont pas politisés. Mais l'enfant hésite, se gratte la tête, puis déclare: «Je veux aller voir Michael parce que j'aime sa musique et je veux aller voir Jesse parce qu'il parle de liberté. En fait, je veux aller voir les deux!»

L'histoire est vraie. C'est Jesse Jackson lui-même qui l'a raconté. Et lorsqu'il la raconte, il prend bien soin de ménager son jeune rival, chanteur apolitique, courtisé par Ronald Reagan, décrié par les Soviétiques et qui n'a qu'un seul rêve dans la vie: celui de devenir la plus grande vedette de tous les temps. Modestes ambitions pour un jeune Noir millionnaire de 25 ans, chaste, prude, timide et Témoin de Jéhovah.

Bien des choses ont été dites et écrites sur Michael Jackson et sur le phénomène hallucinant de sa popularité. Depuis la sortie de *Thriller* qui a vendu quelque 37 millions de copies et déclenché l'adulation et le fanatisme des masses blanches, âgées de 4 à 50 ans, le mythe a donné lieu à toutes sortes de spéculations.

Le principal intéressé, c'est-à-dire Michael Jackson lui-même, n'a jamais pris la peine de les confirmer ou de les infirmer puisqu'il ne donne aucune entrevue et qu'il laisse sa musique parler par elle-même. Une façon fort ingénieuse finalement de n'offusquer personne et de ne jamais prendre position.

Lorsqu'il sort de sa tanière comme il lui arrive occasionnellement de le faire, ce n'est jamais pour s'expliquer, pour se battre ou pour dénoncer quelque chose sinon pour démentir les rumeurs farfelues et sans doute vraies, qui courent sur sa chirurgie plastique et ses orientations sexuelles.

Michael est obsédé par son image et donne souvent l'impression qu'il n'est que ça. Une image, une illusion, un fantasme collectif emprunté à la mythologie enfantine, le Peter Pan du pop en cavale depuis qu'il s'est échappé de Disneyland.

Cette image féérique et fantasmique est d'abord renforcée par son désormais légendaire costume. La veste militaire volée au *Sergeant Pepper* des Beatles, les lunettes de soleil qui le protègent du regard indiscret de la foule et accentuent l'inaccessibilité de la star, le gant blanc ramassé dans une vieille réclame de Crisco, les chaussettes électriques qui scintillent dans une nuit en carton comme l'armure du Soldat de plomb dans le *Wizard of Oz*. Michael Jackson a travaillé son look comme d'autres travaillent leurs muscles. Ce look hollywoodien n'a finalement pas grand-chose à voir avec la musique qui elle, découle directement du son Motown et de la tradition noire et urbaine du *soul* et du *rythm'n blues*. Il suffit d'écouter les premiers disques des Jackson pour comprendre que la musique n'a finalement pas tellement évolué, que l'excitation fébrile et marquée des jeunes frères était là au départ, qu'on la retrouvait d'ailleurs avant eux chez James Brown et Junior Walker.

Tout cela pour dire que Michael Jackson n'a rien inventé. Qu'il n'est ni un créateur, ni un instigateur, ni un artiste, encore moins un prophète. Il n'écrit pas sa musique et doit se faire sérieusement aider pour ses textes délibérément ambigus. Il est avant tout un interprète, un entertainer, une synthèse commerciale de toutes sortes de courants populaires qu'il a ficelés dans un joli paquet aux couleurs marchandes.

Sa seule marque de génie, puisqu'il semble qu'il faille en trouver une à tout prix, c'est d'avoir su s'approprier la nouvelle technologie vidéo. Avant les autres, il a senti le vent tourner et vu que ce petit instrument de propagande qu'on nomme le video-clip allait révolutionner les communications modernes. Ce médium convenait d'ailleurs parfaitement à sa polyvalence et à son éclectisme, à ses talents confondus de chanteur, de danseur et d'acteur. Il a su tout de suite s'entourer en conséquence en allant chercher Bob Giraldi, le réalisateur le plus égocentrique de tous, celui qui saurait manipuler la technique et en extraire le jus créateur. Celui qui saurait le mettre en valeur à travers ces mini-comédies musicales de quelques minutes et de plusieurs millions.

Là s'arrête son oeuvre. Le reste n'est que du bonbon, de la fuite en avant au pays des songes. Ses deux plus importantes chansons, *Beat it* et *Billie Jean* ne parlent que d'évasion, d'abandon, de déroute, devant un monde adulte, sombre, hostile et paranoïaque. Michael Jackson ne veut surtout pas faire face à la réalité. Pas plus qu'il ne veut être le père de l'enfant de Billie Jean. A-t-il même d'ailleurs déjà connu cette réalité? Il est après tout un produit du showbiz. Il était à peine sorti de son berceau qu'il dansait déjà comme un déchaîné

Suite à la page 26

La toile: « La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France », une oeuvre du 17e siècle. En médaillon: un portrait du pape Innocent XI (anonyme) et un portrait de Soeur St-Alphonse (de Plamondon). À gauche: « La Vierge à l'Enfant »

LE GRAND HÉRITAGE

Sortir des obscures retraites

HÉLÈNE DE BILLY

QUÉBEC — À Sherbrooke, ils ont décroché un grand vitrail du mur d'une église. À Québec, ils ont ratissé tous les coins des couvents et monastères pour débusquer nombre de toiles et sculptures que personne — ou presque — n'avait jamais vues. À Montréal, ils ont parlementé pendant des heures pour obtenir le portrait de mère Marie-Rose, un Théophile Hamel que la communauté des soeurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie gardait jalousement dans un mausolée.

« Appuyés dans nos démarches par la Conférence des évêques, nous avons bénéficié d'un pouvoir d'emprunt extraordinaire, dit le conservateur invité, M. Jean Trudel. Plusieurs oeuvres qui sont ici n'étaient jamais sorties de leurs obscures retraites. Pour le grand public, comme pour nous, ce sont des découvertes. »

À l'affiche jusqu'au 13 janvier 1985, au Musée du Québec, l'exposition *Le grand héritage* met en lumière la contribution de l'Église catholique à la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui. Aidé d'une quinzaine de collaborateurs-chercheurs, M. Trudel a orchestré le volet art de cette exposition, sans doute le plus spectaculaire et le plus complet tour d'horizon jamais présenté sur l'art religieux au Québec. Le tout réalisé au coût de $ 800,000.

L'événement se veut un hommage à la visite du pape au Québec. C'est d'ailleurs Jean-Paul II qui a inauguré l'exposition par une brève visite lundi dernier.

Invité à parcourir la galerie consacrée aux communautés de femmes, le pape s'est soudainement arrêté pour demander si l'art traditionnel québécois avait subi des influences étrangères et notamment françaises.

« On se trouvait justement

Suite à la page 26

DENISE BOMBARDIER

Entre les lignes

JEAN ROYER

« MOI, j'aime les créateurs. Ce sont des gens qui m'impressionnent. Leur démarche n'est pas celle du pouvoir. Et j'aime l'univers des livres. Je continue de croire que c'est par l'écriture qu'on arrive encore à dire des choses dans nos sociétés. »

Denise Bombardier me parle — avec la passion qu'on lui connaît — de la nouvelle émission qu'elle anime à compter de demain (16h30) à l'écran de Radio-Canada et qu'elle a baptisée *Entre les lignes*. Voici donc enfin la première émission littéraire de la télévision d'État.

Denise Bombardier avait inauguré le genre avec *Noir sur blanc*, où elle recevait des écrivains à côté des politiciens. La journaliste-vedette de Radio-Canada a quitté le service de l'information et l'émission *Le Point* pour le service dit socio-familial et cette nouvelle émission littéraire. La politique? — « J'ai le temps d'y revenir », répond-elle. « D'autre part, j'aime donner le goût de lire aux gens. J'espère que l'émission, d'abord diffusée à 16h30 le dimanche après-midi, pourra retrouver une meilleure place à l'horaire. D'ici là, nous allons roder la formule. »

« *Entre les lignes*, poursuit-elle, ce n'est ni *Apostrophes*, ni une émission de radio FM mais un magazine du livre sur les romans et les essais à l'intention du grand public. C'est une émission qui va me ressembler, puisque je la fais. La formule est très ouverte : entrevues avec des auteurs, discussions avec des gens qui ont un rapport avec les livres et suggestions de lectures. La priorité sera donnée aux livres de qualité de la littérature québécoise et des littératures francophones ainsi qu'aux livres traduits en français. Ce qui me donne le trac, ce n'est pas de faire cette émission — c'est mon métier — mais de réussir chaque semaine un bon choix de sujets et de livres pour être juste envers l'ensemble de la production. »

Pour ces choix, Denise Bombardier bénéficie du travail de trois recherchistes, Yolande Cohen, Hélène Lacoste et Jean Sarrazin.

Entre les lignes sera réalisée par une nouvelle réalisatrice de Radio-Canada, Denise Viens, « une femme cultivée et raffinée », ajoute Denise Bombardier pour souligner son plaisir de se retrouver dans une nouvelle atmosphère de travail.

« Je sais que faire une émission littéraire à la télévision par les temps qui courent, c'est presque aller à contre-courant. Le public est plutôt gavé de télévision-manchettes et de capsules, explique l'ex-animatrice du *Point*. Moi, je ne veux plus faire ce genre d'information. Je crois que les gens manquent d'information qui les fasse réfléchir. La télévision est devenue un médium de divertissement mais il faut qu'elle contienne aussi des moments de réflexion. Ce n'est pas vrai que la télé est un médium anti-intellectuel. La preuve, une moyenne d'un demi-million de

Suite à la page 26

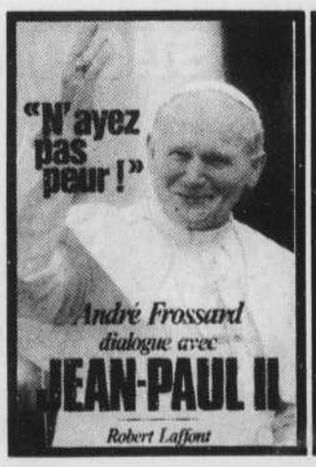

UN DIALOGUE UNIQUE AVEC JEAN-PAUL II!

Une conversation passionnante sur : **SA PERSONNE • LA FOI • LES MOEURS • L'ÉGLISE • LE MONDE** et qui se termine par une série de témoignages sur **L'ATTENTAT** du 13 mai 1981 où la souffrance nous apprend qui est en vérité le «Pape de Pologne».

Pour la première fois, un pape dit «je» et s'explique sur ses propres croyances!

Édition reliée
374 pages / 16,95$

En vente dans toutes les librairies.

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Laurent Joffrin, **La Gauche en voie de disparition,** Seuil, 261 pages. La gauche au pouvoir n'applique pas tout à fait la politique pour laquelle on l'a élue. Pressions incontournables de la réalité et/ou signe du dépassement de sa doctrine . . . Un journaliste de *Libération* — de cette génération qui, « née à la politique après mai 1968 », « ne croit plus au militantisme, mais à l'initiative » —, croyant toujours aux valeurs socialistes, propose ici, dans un livre qui fait déjà beuaocoup parler de lui en France, une « autre politique ». Et ce n'est pas celle de Mitterrand . . .

ANTHROPOLOGIE

Emmanuel Todd, **L'Enfance du monde,** Seuil, 251 pages. L'auteur, pour qui le développement n'est pas simplement une affaire économique mais culturelle — ainsi, le taux d'alphabétisation est, pour lui, le signe premier du développement —, a fait cette découverte importante (étayée sur de nombreuses statistiques), à savoir qu'il y aurait des rapports étroits entre les premiers progrès de l'alphabétisation et certains types de structures sociales. Il prolonge et élargit ici le modèle explicatif qu'il avait déjà élaboré dans *La Troisième Planète* et dont on dit qu'il « bouscule bien des idées reçues ».

ÉPISTÉMOLOGIE

Jean Hamburger, **La Raison et la Passion,** Seuil, 163 pages. L'auteur de *La Puissance et la Fragilité*, qu'il prolonge d'ailleurs ici en partie, et du beau *Journal d'Harvey*, spécialiste du rein de réputation internationale, réfléchit ici sur les limites de la connaissance, plus précisément sur l'impuissance de la science à répondre aux « grandes questions », auxquelles seules les fois de toutes sortes prétendent être en mesure de répondre.

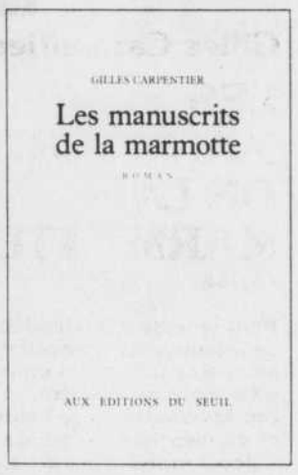

ROMANS

Guy Croussy, **Le Sphynx,** Seuil, 283 pages. Décidément fasciné par le silence — il a écrit un essai sur *Beckett et le silence* —, l'auteur nous fait connaître ici un jeune homme qui, s'il ne parle pas beaucoup, lui non plus, observe bien cependant. Le voilà qui enquête sur un grand bourgeois un peu mystérieux. On y découvre les dessous parfois de la réussite.

Gilles Carpentier, **Les Manuscrits de la marmotte,** Seuil, 249 pages. La marmotte, serait-ce le lecteur qui lit des manuscrits, la nuit, pour une maison d'édition parisienne et qui — pour se venger ? pour se soulager ? — nous donne ici son premier roman ?

Christian Giudicelli, **Le Point de fuite,** Seuil, 217 pages. Quelques destins qui se croisent au débout d'une nuit. Un livre « noué serré par un romancier qui connaît sa musique », selon Mathieu Galey, de *l'Express*.

Pierre QUESNEL

LA VIE LITTÉRAIRE

ANNETTE SAINT-PIERRE a été choisie première lauréate du Prix Alliance française-Canada créé en février 1984. Elle est l'auteur de plusieurs études littéraires et de romans dont son dernier *La Fille bègue* et plus récemment d'un important *Répertoire littéraire de l'Ouest canadien.*

Originaire de Saint-Germain-de-Grantham au Québec, c'est pourtant au Manitoba que Annette Saint-Pierre fait carrière depuis plusieurs années dans l'enseignement et dans l'édition. Elle est professeur de littéraire canadienne-française au Collège de Saint-Boniface et elle a fondé et dirige depuis 1979 les Editions des Plaines.

Le prix qu'elle recevra à Ottawa le 6 octobre à l'occasion du colloque 1984 et de l'assemblée générale de la Fédération des Alliances françaises du Canada est avant tout un prix de « rayonnement culturel français au Canada ». Il a été créé dans une perspective de dialogue culturel avec la France, nous précise Mme Geneviève de la Tour Fondue-Smith, l'infatigable présidente de la Fédération.

Extrêmement active et intéressée à la survie et la vitalité de la langue française dans les communautés francophones hors-Québec, notamment au Manitoba, Annette Saint-Pierre a certainement joué un rôle déterminant dans l'éclosion et l'encouragement des talents littéraires de ce milieu. Et c'est cet aspect de sa personnalité, en plus évidemment de ses multiples réalisations dans la vie culturelle qui ont retenu l'attention du jury parmi la douzaine de candidats proposés par les Comités des Alliances françaises. Elle a publié en 1975 aux Éditions du Blé de

Annette Saint-Pierre

Saint-Boniface, une étude intitulée *Gabrielle Roy sous le signe du rêve.*

★

La philosophie à notre portée — Encore toute jeune, la nouvelle collection de traités philosophiques que dirige Yvon Johannisse à l'Hexagone publiera bientôt son quatrième ouvrage sous le titre *Guerre et paix sans État* de Joseph Pestiau. Le directeur littéraire de cette maison, Gaston Miron, estime que ces volumes encore peu connus du grand public sont pourtant destinés à ce dernier qui peut constater que la philosophie n'est pas une discipline qui plane dans les nuages mais qu'elle a des résonnances dans notre vie quotidienne. Déjà trois titres meublent cette collection: *Si les marrionnettes pouvaient choisir* de Gilles Lane, *Théories et pratiques de la désaliénation* de René Pellerin et *Vers une subjectivité constructive* de Yvon Johannisse.

★

Les éditions Triptyque organisent le lancement du numéro 22 de la revue *Moebius* sous le thème Autour de la théorie...des femmes et des volumes de Paul-André Bourque *Derrière la vitre*scénario pour la télévision, RobertGiroux et Jean-Marc Lemelin, Le Spectacle de la littérature (essais littéraires,) et Louise Warren, *L'Amant gris* (poèmes). Les Editions Ponctuations présenteront aussi un essai ciLa Signature du spectacle de Jean-Marc Lemelin. Cet événement aura lieu le mercredi 19 septembre à 17h30 à la Galerie Auben, 3935 Saint Denis.

La revue Moebius a été préparee par Danièle Fournier, auteur des Mardis de la paternité aux Editions Tryptique. Ce sont des textes de fiction et de théorie sur la condition féminine pour former une espèce de voix conitnue et moderne. Ont aussi collaboré à ce numéro: Anne-Marie Alonzo, Louise Coiteux, Claudine Bertrand, Renée-Berthe Drapeau, et bien d'autres. La revue, dirigée par Robert Giroux et Raymond Martin et publiée quatre fois par année, est vendue en librairie.

★

Ateliers d'écriture créative — De nouveau cette saison, Marie-Élizabeth Alacoque et Christiane Galipeau animeront en fin de semaine d'ici décembre des ateliers d'écriture créative. Le premier aura lieu samedi prochain (conditions et renseignements: 284-3276). Les deux jeunes femmes proposent aux participants — pas plus de dix par groupe — des exercices individuels et collectifs les amenant à écrire leurs émotions, à créer leurs personnages, à aborder la poésie, la fiction, le reportage, ainsi qu'à décrouvrir leur imaginaire. Les deux animatrices sont respectivement auteur et journaliste.

★

Onze maisons d'édition seront représentées à Alger dans le cadre de la Foire du livre 1984 du 21 au 28 septembre. Il s'agit de Hurtubise HMH, des Editions du renouveau pédagogique, Guérin Editeur, Editions Nanamn, Le Griffon d'argile, PUL-PUM-PUQ, Editions Auto-correct-art, Sogides, Editions La Liberté.

Par ailleurs, Gaëtan Dostie a été choisi à titre de délégué de l'Association des éditeurs canadiens (AEC) à la Foire internationale de Francfort du 3 au 8 octobre prochain. Rappelons que l'assemblée générale annuelle de cet organisme aura lieu le jeudi, 27 septembre à l'Hôtel du Parc.

— Marie LAURIER

ÉCHOS

Toutes deux gagnantes de concours de musique du Canada, Marie Lacasse et Cristina Vandoni sont de jeunes violonistes de talent qui se produiront à la Maison de la culture Marie-Uguay ce dimanche à 14 h. Au programme: des oeuvres de Saint-Saëns, Vitali, Papanini ainsi que d'autres musiciens des 19e et 20e siècles. Cette maison de la culture est située au 6052 boul. Monk (872-2044).

■

Les artistes professionnels québécois en arts visuels désireux d'exposer leurs oeuvres dans les délégations du Québec et de New York ont jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire auprès du ministère des Affaires culturelles. Les créateurs admissibles au concours doivent avoir plusieurs réalisations dans un domaine spécifique et avoir déjà participé à des événements d'envergure nationale ou internationale. Les conditions d'admissibilité sont les suivantes: présenter des diapositives ou photocopies d' oeuvres récentes, un curriculum vitae complet et un dossier de presse. Un jury formé de spécialistes indépendants de la fonction publique et reconnus pour leur compétence, choisira les deux candidats. Le MAC décernera des bourses de $10,000 et $7,500. Pour plus de renseignements, communiquer à Québec au MAC même ou composer (418) 643-6286.

■

La Fondation canadienne des droits de l'homme ainsi que la Ligue des droits de la personne et le B'Nai Brith Canada tiennent dimanche et lundi une conférence sur les droits de la personne et l'action positive au Reine Élizabeth.

■

Ce lundi 17 septembre à la Maison de la culture de Maisonneuve, 4120 Ontario, Richard Huet interprète des chansons de son répertoire à 20 h.

■

Ellen Pierce présentera la performance Manières de voir dimanche à 14 h au Musée d'art contemporain de Montréal, dans la salle de l'explosition Borduas. Il s'agit d'une oeuvre d'animation qui conjugue le théâtre et la danse à partir d'oeuvres visuelles.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Pourquoi écrire aujourd'hui?

Les colloques littéraires se multiplient au Québec. Cet automne, une rencontre organisée par diverses associations d'écrivains proposera la question:« Pourquoi écrire aujourd'hui? »

Ce colloque est organisé pour la deuxième année consécutive conjointement par l'Académie canadienne-française, le PEN Club, l'Union des écrivains québécois et la Société des écrivains. Le colloque se tiendra les 5,6 et 7 octobre à l'Auberge Mont-Gabriel à Mont-Rolland. Le colloque est ouvert à tous les écrivains et au grand public.

Dans sa présentation du thème « Pourquoi écrire aujourd'hui? », Fernande Saint-Martin propose: « Qu'est devenue la fonction de la littérature dans le monde contemporain? Certes l'écriture et le livre ne sont guère disparus dans la tourmente électronique. Et loin d'abroger le statut de l'imprimé et d'amorcer un retour à la société orale, comme l'avait prédit McLuhan, l'âge de l'ordinateur, et ses complaisantes imprimantes, multipliera encore les dimensions du « publiable ». (...) La littérature n'est plus seule à offrir aux hommes solitaires leur ration de rêves, de stimulants, de satisfactions symboliques. Leur offre-t-elle, par ailleurs, quelque chose de spécifique? Pourquoi choisir d'être écrivain, pourquoi écrire aujourd'hui? »

Pour répondre à la question du colloque, trois tables rondes accueilleront les exposés d'écrivains québécois: Claude Beausoleil, Jean-Pierre Guay, Claude Jasmin, Huguette Le Blanc, Jean Ethier-Blais, Jacques Folch-Ribas, Madeleine Ouellette-Michalska, Jean-Yves Soucy, François Barcelo, Denise Desautels, Marco Micone et Yolande Villemaire.

Un autre important colloque aura lieu au printemps à Montréal. Il s'agit de la treizième Rencontre québécoise internationale des écrivains. Cette année, le Rencontre se fera à l'Hotel du Parc à Montréal et elle aura pour thème l'humour. Le comité de direction de la rencontre réunit Madeleine Ouellette-Michalska, Pierre Morency et Jean-Guy Pilon.

Le comité aborde ainsi le thème de la rencontre: « L'humoriste sait, après Novalis, que l'humanité est un personnage humoristique. Les réalités les plus cruelles subissent sous sa plume un curieux travail de renversement, un détournemnent de la raison qui génèrent du ridicule, mais un ridicule plein de saveur et de couleur. Une certaine naïveté, dans ce cas, est l'habit le plus seyant de l'auteur. Mais tout écrivain n'est-il pas confronté, un jour ou l'autre, à la tentation de masquer ou de sublimer l'agressivité, de maquiller de sourires la charge dont la virulence apparaît inacceptable? N'y a-t-il pas actuellement toute une littérature qui n'ose devenir critique qu'en utilisant des dehors souriants ou rieurs? Il semble bien que pour des écrivains vivants sous des régimes politiques durs, l'humour, sinon la dérision, soit une mise en image grossie de l'effet à dénoncer, du système à attaquer, du refoulé à contourner. L'humour devient alors, qu'il soit noir ou bon enfant, une arme « drôlement » efficace. Et pour tous les autres, les réfractaires au comique, qu'en est-il de cette sagesse élémentaire de ne pas se prendre trop au sérieux, de ce besoin de garder, avec le sourire, quelque distance vis-à-vis de soi, de s'observer en train de vivre, d'être, et même d'écrire? N'est-ce pas l'humour qui alors répand ses bienfaits? »

Jean ROYER

Hommage à Colette

Samedi le 22 septembre de 14h à 16h
Jean-Pierre Duquette
auteur de
Colette, L'Amour de l'amour
publié aux Éditions HMH

Samedi le 29 septembre de 14h à 16h.
Paul d'Hollander
auteur de
Colette, Ses apprentissages
publié aux Presses de l'Université de Montréal.

Paul d'Hollander a aussi collaboré à l'édition du 1er volume des oeuvres de Colette dans La Pléiade...

Du 17 au 30 septembre
(y compris les dimanches)

a la librairie
HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
Outremont H2V 2L4 Tel.: (514) 274-3669

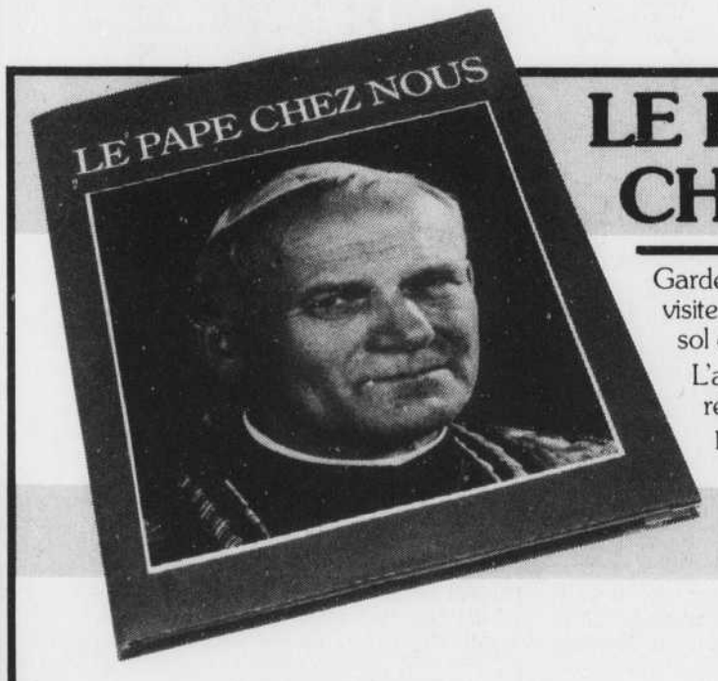

LE PAPE CHEZ NOUS

Gardez en mémoire les merveilleux moments de la visite de sa *Sainteté le PAPE JEAN PAUL II* en sol canadien.

L'album souvenir **«LE PAPE CHEZ NOUS»** réunit les plus belles photographies couleur prises lors des différentes étapes de son voyage à travers le pays.

OFFRE SPÉCIALE AVANT PARUTION

Commandez **dès maintenant** votre album souvenir **«LE PAPE CHEZ NOUS»** au prix de 19,95$ et bénéficiez d'un rabais de 20%!

En commandant **avant le 30 septembre 1984,** vous économiserez 5,00$ sur le prix de vente au détail. (24,95$ à compter du 1er octobre)

non disponible en librairie avant novembre.

POUR SEULEMENT 19,95$
- 160 pages de photographies couleur
- reliure de luxe
- papier glacé

POURQUOI NE PAS COMMANDER AUJOURD'HUI?

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaires de l'album souvenir **«LE PAPE CHEZ NOUS»** au prix de 19,95$ chacun.*
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux éditions Héritage inc. ou portez à votre compte.

VISA ☐
MASTERCARD ☐ Carte no _____ Date d'expiration _____
Signature _____

À retourner à:
Les éditions Héritage inc.
«Le Pape Chez Nous»
300 Arran, Saint-Lambert
Qué. J4R 1K5

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____
TOTAL ci-joint _____ $

DEV150984

*Livraison fin octobre

la prévention, entre le contrôle et l'autogestion

- les avatars de la prévention
- comptes et mécomptes de la prévention
- l'état anticipe-t-il ou non ?
- le travail social préventif : un travail sans fin ?

10 $ EN LIBRAIRIE

revue internationale d'action communautaire numéro 11/51

ÉDITIONS SAINT-MARTIN
4073 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 4A7
527-4346

SAINT-MARTIN : LES LIVRES QUI QUESTIONNENT

LE DEVOIR CULTUREL

Des revues ouvertes sur le monde

PAUL CAUCHON

LES REVUES

Dérives. Voilà une revue qui ne cesse de surprendre. Réfractaire aux idéologies réductrices et aux mots d'ordre littéraires, elle a toujours poursuivi obstinément une politique d'ouverture sur le monde, « pour l'émergence de nouvelles pensées critiques », tel qu'elle-même se présente. Il y a quelques années, alors que presque tout le discours socio-culturel était hanté par la question nationale, *Dérives* ouvrait les fenêtres toutes grandes en développant des liens aux quatre coins du globe. Et son rapport au monde n'a rien d'exotique : pour les écrivains qui y publient, le rapport avec l'Autre est fondamental et participe la respiration même de l'écriture.

Le numéro 43 de *Dérives* est entièrement consacré au cinéaste égyptien Youssef Chahine, un des plus grands cinéastes au monde selon la revue. Disons-le franchement, le grand public ne le connaît pas . . . et les intellectuels à peine un peu plus. *Dérives* fait encore oeuvre de pionnier : c'est la première fois qu'une revue francophone consacre un tel dossier à Chahine. Et moi qui n'ai vu aucun de ses films et qui ne connaît rien de la culture égyptienne contemporaine, j'aurais voulu, en terminant ma lecture, m'enfermer dans une salle pour me faire projeter sa filmographie complète. Une indication comme une autre de la qualité de ce numéro.

★

De son côté **Possibles** se penche sur le rapport Québec/Amérique, sous le titre un peu provocateur (emprunté à Lucien Francoeur) de « l'Amérique inavouable » (numéro d'été 84). Il s'agit en fait d'une succession d'opinions contradictoires où on chercherait en vain un fil conducteur qui pourrait nous apporter quelque chose de vraiment nouveau. Tout au plus, des pistes de réflexion, comme des bouteilles à la mer. C'est là toute la difficulté de définir cette « différence invisible » (selon le mot de Jean Morisset), tentative désespérante d'affirmer sa singularité alors que nous sommes déjà américanisés jusqu'à l'os (et ce ne sont pas les dizaines de milliers de Québécois vivant en Floride tout l'hiver qui vont me contredire).

Les pages les plus intéressantes sont celles qui traitent des solidarités possibles avec « l'autre Amérique », celle du Sud, avec laquelle le Québec ne cesse de développer des liens (le Brésil est d'ailleurs de plus en plus à la mode). Rose-Marie Arbour présente cette question sous un autre angle, en démontrant que notre perception artistique passe trop souvent par les métropoles, et que la solidarité entre régions est plus riche d'avenir.

Mais pour aimer vraiment les États-Unis, et pour comprendre notre « différence invisible », peut-être faudrait-il chercher à multiplier les liens avec les autres Américains, qui se battent eux-mêmes de l'intérieur contre la vision reaganienne de l'univers (eh oui, ça existe !). Les groupements féministes sont d'ailleurs les plus avancés sur cette voie, travaillant à identifier au-dessus des frontières politiques et des identités nationales une critique globale basée sur l'ensemble des modes de pouvoir.

Et il faudra apprendre aussi à explorer comment les Français d'Amérique ont marqué eux aussi ce continent (on en revient toujours, et on n'a pas fini d'y revenir, à cette absence d'épopée déplorée par un Lévy-Beaulieu dans notre littérature).

★

Pour terminer, une revue universitaire. Les chercheurs liront avec profit le numéro d'automne (vol 17 no 2) d'**Études littéraires**, publié par l'Université Laval, qui porte sur la « question autobiographique ».

« JE est un autre » disait Rimbaud. Si tout texte de fiction comporte des éléments autobiographiques, toute autobiographie comporte-t-elle de la fiction ? *Études littéraires* ne tente pas de répondre à un raisonnement aussi manichéen. Il s'agit plutôt d'interroger différents textes autobiographiques afin de dégager des ressemblances, des points de rupture. Et on voit que les frontières de ce genre paradoxal sont plutôt mouvantes. La revue a favorisé les approches les plus diverses : psychanalyse, psychologie, narratologie, sociologie et histoire . . . Car la définition minimale de Philippe Lejeune selon laquelle l'autobiographie « est le récit qu'une personne réelle fait de sa propre vie » ne traduit pas la complexité du problème. Un exemple spectaculaire de ce type de complexité : *Prochain épisode* d'Hubert Aquin. Pour Jacqueline Gourdeau ce roman est « un propos à triple lecture où autobiographie, situation historico-politique et fiction tissent une trame aux fils inextricables ».

Béatrice Didier, pour sa part, souligne que l'autobiographie est un genre littéraire qui, jusqu'à récemment, ne se justifiait pas par des critères esthétiques, mais par des objectifs plutôt psychologiques ou moraux. Un peu plus loin pourtant, Francine Belle-Isle avance que « pour affirmer son identité, pour la réaffirmer, on peut sans doute consentir à perdre son nom, mais c'est toujours dans l'espoir fou de trouver son corps (. . .) Il me semble important de redonner à l'imaginaire pleins droits quand il s'agit de parler de sa vie ».

Parmi les auteurs étudiés, en plus d'Aquin, il y a Sarraute, Sartre, Stendhal, Julien Green, Descartes et Montaigne. Et ce par une dizaine de chercheurs. Et un texte de Philippe Lejeune, chercheur réputé qui travaille depuis des années à un répertoire des autobiographies écrites en France au XIXe siècle. Texte émouvant, où l'auteur raconte les découvertes qu'il fait à la Bibliothèque nationale parmi une masse invraisemblable de manuscrits épars et poussiéreux dont il est le seul à s'intéresser. Écoutez cette passion du chercheur : « Sans doute l'idée de cette reconstitution unanimiste des voix du passé est-elle plus belle que ne sera jamais sa réalisation, par moi ou par d'autres. Mais c'est elle qui permet de travailler. »

La «modernité» se remet en question

JEAN ROYER

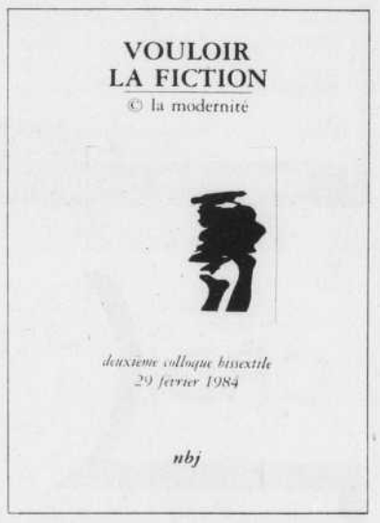

L'équipe de la revue *La Nouvelle Barre du Jour* convoquait le 29 février dernier un colloque à l'enseigne de « Vouloir la fiction copyright la modernité ».

La revue consacre aujourd'hui son numéro 141 aux actes de cette rencontre. Près d'une trentaine d'écrivains se retrouvaient autour de la table de la modernité. J'y avais été invité comme journaliste et observateur. Curieux d'entendre les écrivains en marge de leurs textes. Étonné de l'absence d'au moins quatre des meilleurs auteurs de ladite modernité, soit Paul Chamberland, Michel Beaulieu, Madeleine Gagnon et Pierre Nepveu. En fait, le colloque réunissait exclusivement des auteurs publiés aux revues *La Nouvelle Barre du Jour* et *Les Herbes Rouges*. Le colloque s'est déroulé à huis-clos, sans débat majeur mais avec force explications. J'ai assisté à une sorte d'« autopsy » de la modernité. J'ai été témoin des éclats de toute une génération qui se pose la question de l'écriture.

Les propositions et les humeurs qui ont traversé ce colloque de la *nbj* nous informent de la vitalité de la modernité. Le refus des bannières a fait s'effriter un certain consensus. Des individualités se sont affirmées. Deux groupes se sont affrontés dans une rupture idéologique. Une seule certitude historique et littéraire a rallié tout le monde : la passion de la modernité. Plusieurs *résistances* ont marqué le colloque : résistances au groupe et aux étiquettes, au vedettariat et à la symbolique patriarcale. Des auteur(e)s comme François Charron, Carole Massé, Normand de Bellefeuille, Sylvie Gagné et Louky Bersianik ont particulièrement défendu la place de l'individu dans le concept de modernité. Malgré un *vibrant appel* à un certain consensus par Jean Yves Collette, deux groupes, appartenant à la *nbj* et aux *Herbes Rouges* se sont affrontés, chaque clan étant représenté par un critique, en l'occurence Hugues Corriveau et André Beaudet.

Le thème du colloque, « Vouloir la fiction », a fait surgir un appel à la fiction d'*où naîtra la théorie*. Voilà une sorte de renversement d'attitude d'une modernité qui s'est beaucoup faite à partir de la théorie venue d'ailleurs dans les années 1970. Les femmes ont particulièrement défini le travail de la fiction à la limite, à la frontière de la théorie, pour décentrer les idéologies (France Théoret, Louise Dupré). Le féminisme a aussi été défini comme une stratégie essentielle de la modernité (Louise Cotnoir).

En général, les écrivains ont réitéré la nécessité d'un rapport au texte et les écrivaines ont évoqué les figures de la fiction qu'elles explorent dans leurs écritures : la spirale, le labyrinthe, la constellation, le soleil et l'hologramme.

D'autre part, la question de l'écriture peut se poser de façon métaphysique ou matérialiste selon les générations. Devant l'idée du vide, François Charron répond par l'idée de Dieu. Devant la page blanche, Line McMurray répond par le jeu formel. Par un nouveau rapport à l'écriture où l'on jouit du contenant et du support, une nouvelle génération d'écrivain(e)s annonce une post-modernité où, comme l'explique Nicole Brossard, le mot *espace* devient un mot-clé (Denis Aubin, Line Mc Murray, Michael Delisle, Renée-Berthe Drapeau).

Par ailleurs, une proposition de Jean Yves Collette concernant le concept de « texte » comme genre littéraire a semblé faire l'unanimité d'un colloque où toute une génération a voulu réaffirmner sa passion de l'écriture.

Pour prendre connaissance des diverses interventions du colloque, où chaque écrivain invité répondait à la question de la modernité, il faut lire le no 141 de *La Nouvelle Barre du Jour*. La revue, pour l'occasion, a aussi renouvelé sa toilette graphique. Histoire de souligner enfin qu'après le collectif réunissant Hugues Corriveau, Louise Cotnoir et Lise Guèvremont, une nouvelle équipe revient à la barre de la revue. Jean Yves Collette et Michel Gay se retrouvent à la direction, Normand de Bellefeuille et Line Mc Murray à la rédaction ainsi que Louise Anaouil à la production. La revue fêtera en février prochain son vingtième anniversaire d'existence.

La rentrée littéraire au seuil

Jean-Claude Guillebaud
L'ANCIENNE COMÉDIE
roman Seuil

Jean-Claude Guillebaud
L'ANCIENNE COMÉDIE
15,95$
Tout éclaircir, tout dire à la femme aimée de la relation haine-amour-peur qui unit le fils à sa mère.
Le premier roman d'un journaliste connu pour ses grands reportages, notamment au « Monde ».

Gilles Carpentier
LES MANUSCRITS DE LA MARMOTTE
16,95$
Pour le lecteur professionnel de manuscrits, sommeil et lecture se mêlent en un même rêve cocasse sinistre.
Sur les frontières de l'amour et du mépris, du sexe, de l'alcool et des fantasmes, ce dormeur vigilant écrit.

GILLES CARPENTIER
Les manuscrits de la marmotte

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

MICHEL DEL CASTILLO
La gloire de Dina
ROMAN

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

Michel del Castillo
LA GLOIRE DE DINA
16,95$
Un roman où le narrateur découvre, grâce à un roman, l'existence de ses deux demi-frères et enquête sur les multiples facettes de la vie, pour le moins exceptionnelle, de Dina, sa mère.
Du même auteur:
La nuit du décret

Guy Croussy
LE SPHINX
16,95$
Lucien Dommage est enclin au silence; il écoute, observe et enquête sur Michel De Lattre, le patron de « l'Organisation ». Peu à peu ce dernier sort de l'ombre avec ses secrets et ses blessures.
Un soir d'été le ciel bascule et le monde verse dans le vide.
Du même auteur:
Le Loup-Cervier
La Tondue

GUY CROUSSY
Le sphinx

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

CHRISTIAN GIUDICELLI
Le point de fuite
ROMAN

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

Christian Giudicelli
LE POINT DE FUITE
16,95$
Comment aimer, s'aimer tout court? Et en une nuit seulement, quand la nuit justement vous sépare? Jacques et Olivier sont les deux pôles, les deux points de cette fuite nocturne à la destination des plus imprévues.

Augustin Gomez-Arcos
UN OISEAU BRULÉ VIF
16,95$
Paula Martin vénère les fétiches de la tyrannie et la mémoire de sa mère. Elle refait la guerre civile espagnole que son père, franquiste, a gagnée.
En une cérémonie cruelle et dérisoire, Paula livrera le dernier combat de la mémoire.
Du même auteur:
Maria Republica
Ana Non

AUGUSTIN GOMEZ-ARCOS
Un oiseau brûlé vif

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

En vente chez votre libraire
Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:
Diffusion Inc. 539 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2
NOM.....
ADRESSE.....
PROFESSION..... CODE POSTAL.....

NOUVEAUTÉS DUPUIS

Archie Cash:
Le chevalier de la mort verte 6,95$

Les centaures:
Dans l'Odyssée 6,95$

Jess Long:
La shérif 6,95$

Péchés de jeunesse:
Le vaisseau des brumes 6,95$

Tuniques bleues:
Les cinq salopards 6,95$

Jean Valhardi:
Le naufrageur aux yeux vides 6,95$

Réimpression

Sophie: Le souffle du dragon 6,95$
Vieux Nick: Aux mains des Akwabons 6,95$

en vente partout

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél : (514) 389-3561

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez
Jacqueline Avril
844-3361

LE DEVOIR CULTUREL

Michel Foucault : le testament du philosophe

HEINZ WEINMANN

★ Michel Foucault, **Histoire de la sexualité 2, L'usage des plaisirs,** Gallimard, 1984, 278 pages.
★ Michel Foucault, **Histoire de la sexualité 3, Le souci de soi,** Gallimard, 1984, 274 pages.

« Michel Foucault, est né, il a écrit son oeuvre et il est mort », pourrait-on dire en appliquant au philosophe français, mort prématurément un 25 juin, la boutade que Heidegger lâcha à propos de la « vie » d'Aristote. C'était une façon de dire : peu importe la vie, l'oeuvre seule compte.

Or on chercherait vainement un philosophe contemporain dont l'oeuvre a autant jailli sur la vie publique et dont inversement la vie, publique et privée, a autant infléchi l'oeuvre que chez un Foucault. Il est devenu un personnage public. Comme Sartre ? Contrairement à Sartre, ce rôle public, Foucault ne le joue pas en dehors ou à côté de l'oeuvre, une fois cette dernière achevée. Ses prises de position (sur les prisons et même celle, plus malheureuse, sur le régime d'Ayatola) découlent directement de son oeuvre. Parce que c'est une oeuvre qui n'interroge pas seulement, comme tant de philosophes l'ont fait, le fondement des facultés cognitives humaines, (raison, entendement ...), mais les bases sur lesquelles reposent quelques-unes de nos institutions publiques (asile, hôpital, prison). Cette « archéologie du savoir », institutionalisée dans des lieux d'enfermement, a fait dériver Foucault constamment vers l'Histoire. Voilà pourquoi les philosophes puristes lui ont contesté le titre de philosophe. Disqualification qui sera

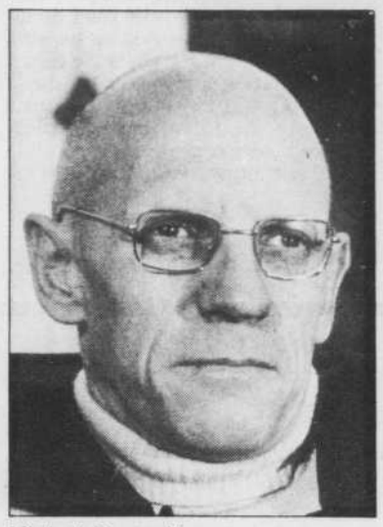

Michel Foucault

difficile, sinon impossible, après l'oeuvre que Foucault, juste avant sa mort vient de soumettre au public en guise de testament, de legs philosophique.

En effet, les deux dernières oeuvres de Foucault, *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi* sont en même temps ses deux premiers livres vraiment philosophiques. Le déviant égaré serait donc enfin rentré au bercail ? Certes, il y est amplement question de Platon, d'Aristote, de Xénophon. Mais qu'on ne s'y trompe pas — le titre général l'indique assez —, les philosophes ne sont convoqués que comme témoins d'une vaste enquête sur la sexualité.

Vaste en effet, parce qu'elle a fait éclater le cadre fixé par le projet initial qui débutait allègrement avec *la Volonté de savoir*. Depuis, sept ans se sont écoulés. On s'interrogeait, s'inquiétait. Les oiseaux de mauvais augure — et mauvais plaisantins — chuchotaient que la « sexualité » de Foucault était en panne. Nous voilà plus que rassurés : Foucault vient de donner une leçon d'une maîtrise rare chez nos philosophes contemporains, sur un sujet, qui plus est, qui en a fait déraper plus d'un.

Qu'il me suffise de donner la ligne qui parcourt ces deux livres, puisqu'il sera impossible ici de rendre compte de la finesse capillaire d'une pensée qui n'est que nuance. Finies, en effet, les grandes cavalcades de l'*Histoire de la folie* et des *Mots et les choses*, avec des périodisations, ce que Foucault appelle l'*épistémè*, tranchées nettement au rasoir. Pour la première fois, Foucault est miné par le doute, si bon conseiller philosophique depuis Descartes. C'est quasi posthumement que Foucault découvre que l'« essai ... est le corps vivant de la philosophie », comme il l'énonce dans l'introduction.

En effet, par un autre retour « archéologique », Foucault montre comment notre représentation judéo-chrétienne de la sexualité a été préparée, inséminée par la pensée grecque du temps de Platon et d'Aristote, puis par le courant stoïcier, vulgarisé à Rome aux premier et deuxième siècles de notre ère.

Lors de ce trajet philosophico-sexuel, que de préjugés tombent en éclat ! Tout d'abord, le plus vulvaire que j'appellerais le « syndrome Satyricon-Fellini ». Lequel nous présente la sexualité antique comme un banquet permanent où des bouches gloutonnes s'empiffrent et où tout le monde baise avec tout le monde : tel homme avec la matrone, tel autre avec le jeune éphèbe à la barbe duveteuse et vice versa ... Or, le tableau magistral que Foucault brosse de la sexualité antique est aux antipodes de ces bacchanales buccales et sexuelles. Une extrême réserve, pour ne pas dire une pudeur, voire même une méfiance entoure les choses du sexe.

Voilà le paradoxe : une société dont aucune religion ne condamnait « l'usage des plaisirs », des « aphrodisia » ; où, au contraire, les dieux donnaient l'exemple de la débauche et du débridement sexuel, s'est imposée des contraintes. Au nom de quel principe ? Au nom de la « maîtrise de soi », de la tempérance (enkrateia). Tempérance, vertu du mâle qui, parce que politiquement et socialement, en charge de la cité, doit *se* maîtriser avant de maîtriser les autres. Si donc la sexualité en Grèce antique est frappée d'un tabou quelconque, ce n'est pas parce qu'elle est — comme le christianisme — un mal, un péché envoyé par l'Autre, le diable, mais une force violente placée *dans* l'homme, force qui menace le gouvernement de soi.

Cette « raréfaction » cet « ascétisme » sexuel que Foucault constate chez les Anciens, n'est-elle pas due, entre autres, au fait qu'il ne scrute que les coeurs et surtout les reins des philosophes ? La *vox populi* n'a pas voix au chapitre tout simplement parce que son sexe est aphasique. Cela n'empêche que des écrits médicaux antiques que Foucault a compulsés se dégage cette même méfiance à l'égard des *aphrodisia*. S'ils ne sont pas bavards — comme la pastorale chrétienne au Moyen Âge — sur les positions à prendre, sur la fréquence des rapports sexuels, ils insistent par contre beaucoup sur le *Kairos*, le moment propice qui évitera que l'acte vénérien ne se termine en catastrophe. Car attention, la liqueur séminale en Grèce antique n'est pas « émise » mécaniquement par des glandes ! C'est une quintessence précieuse qui vient tout droit du cerveau. Trop la dilapider, c'est mettre en danger l'équilibre des humeurs. La mort peut s'en suivre.

Foucault nous dit finalement que les Anciens n'ont pas de « sexualité », au sens moderne du terme : un monde rigoureusement coupé en deux (sexe ne vient-il pas de *secare = couper* ?) selon que le désir de l'homme (le seul qui compte pour l'Antiquité) s'adresse à une femme ou à un homme. La sexualité de la Grèce antique est *à la fois* « homosexuelle » *et* « hétérosexuelle », pour user des termes modernes qui n'ont pas de sens pour les Anciens. Pour ces derniers, en effet, la ligne de démarcation ne passe pas, comme chez nous, *entre* les sexes, mais entre les rangs politiques et sociaux : d'un côté le maître qui sait se maîtriser, de l'autre, l'« esclave » soumis à ses désirs, peu importe que ces derniers visent un homme ou une femme. Inutile de dire que la femme, vivotant dans le gynécée, n'ayant pas voix au chapitre politique, n'a jamais été l'objet d'une érotique. Tout au plus la Grèce a-t-elle connu une « économie » de l'amour marital. Contrat toujours asymétrique, parce que seule la femme est astreinte à la fidélité; l'homme, impunément, pouvant entreprendre des esclaves et/ou avoir des maîtresses.

Mais ne concluons pas trop rapidement que ce fut chose facile d'être homme en Grèce, sexuellement s'entend. Quoi de plus difficile, de plus complexe que l'érotique de la pédophilie, la seule véritable érotique que l'Antiquité ait connue, à en croire M. Foucault.

Cependant, le paysage érotique change insensiblement avec l'avènement de la philosophie stoïcienne à Rome grâce à Marc Aurèle, Sénèque et Épictète. Nous assistons alors à une érotisation de l'amour marital. C'est à ce changement du paysage érotique que s'attache surtout *Le souci de soi*. La femme, à ce moment, devient la partenaire égale d'un Amour unique qui exige la même fidélité de l'homme et de la femme.

La scène est mise pour le christianisme, la patristique, sujet du quatrième tome de l'*Histoire de la sexualité*. Dernière clef de voûte d'une oeuvre magistrale qui, dores et déjà, est entrée dans l'Histoire.

La courte échelle: un plaisir pour l'oeil

DOMINIQUE DEMERS

★ **Croque-notes,** de Georges-Hébert Germain et plusieurs illustrateurs
★ Zunik, de Bertrand Gauthier et Daniel Sylvestre
★ **Le Désordre,** de Robert Munsch et Michael Martchenko
★ **Le Voyage de la vie,** de Marie-Francine Hébert et Darcia Labrosse
★ **La Nuit du grand coucou,** de Tibo

Fidèle à son rendez-vous annuel de la mi-septembre, La courte échelle livre sa moisson de livres pour enfants. Une grande déception d'abord : seulement cinq albums pour les 3 à 8 ans. L'an dernier, ils en avaient huit à se mettre sous la dent ! Une bonne nouvelle aussi : la qualité des illustrations mérite, encore une fois, d'être applaudie. Signées Daniel Sylvestre, Tibo, Darcia Labrosse et plusieurs autres noms déjà appréciés en littérature enfantine, elles proposent une vision du monde originale, novatrice, unique et, chacune à sa façon, un peu magique.

C'est à un véritable concert que nous convie *Croque-notes*, un livre délicieux dans lequel la poésie, la musique et la peinture participent à une même symphonie. En plus de présenter neuf instruments de musique aux enfants, l'album les fait pénétrer dans une véritable petite galerie d'art. Neuf illustrations, chacune portant une différente signature. Romantiques, naïves ou surréalistes, tendres ou percutantes, sévères ou aériennes, elles sensibilisent les jeunes lecteurs d'images à la multiplicité des styles.

Quant aux quelques vers que Georges-Hébert Germain a inventé pour accompagner chaque instrument, ils sont mélodieux, amusants et fantaisistes sans pour autant être totalement gratuits. Chacun de ces courts textes livre une parcelle de l'âme de l'instrument. Lyre en délire, saxophone sentimental, violoncelle charmeur ...

La présentation est efficace et soignée, l'album invitant, utile et agréable.

Après quelques années d'absence consacrées à la littérature pour adultes, Bertrand Gauthier revient aux tout-petits avec *Zunik*, un album rare qui a l'immense mérite d'offrir aux enfants une tranche de la « vraie » vie plutôt qu'une version édulcorée, sentimentale ou idéalisée. Ceux qui avaient aimé les personnages farfelus et les jeux de mots abracadabrants de l'auteur dans ses albums précédents seront étonnés sans pour autant être déçus. *Zunik* est mieux ancré dans la réalité et le quotidien mais pas moins piquant.

Bertrand Gauthier a su inventer un personnage à la fois accrocheur et vraisemblable. Il ne prétend pas lui faire dire quelque chose et se contente de le faire vivre pendant quelques instants, l'espace de quelques pages. C'est tout ! Et Zunik est irrésistible. Enfant unique, il forme, avec son père et la blonde de celui-ci, un joyeux trio complice mais pas à l'abri des scènes et des disputes. L'auteur connaît les enfants. La mise en situation qu'il propose est aussi simple qu'ingénieuse et, mine de rien, assez audacieuse.

Les illustrations de Daniel Sylvestre se situent à 100,000 lieues du rose sucré et des rondeurs naïves dont on gave les 3 à 8 ans. Pointues, agressives même, parfois, elles réussissent pourtant à faire rire, à émouvoir, et à tisser un climat de connivence avec les lecteurs. Une mise en page tout à fait inusitée, intègre, le dynamisme et la souplesse des bandes dessinées, à l'album.

Dans *Le Désordre*, Marie-Ève déniche un mauvais garnement, de la taille d'un lutin, enfoui dans un tiroir de sa commode, au beau milieu d'une chambre en parfait désordre. « Maman, est-ce toi qui a mis un garçon dans mon tiroir ? » Sûrement pas, lui répond sa mère du tac au tac. L'affreux polisson continuera de tout chambouler autour de lui dans un climat d'absurdité de plus en plus déconcertant jusqu'à ce que la gentille maman réussisse à l'amadouer d'une caresse.

Le contraste entre la maman sereine et impertubable et ce petit garnement à la frimousse franchement détestable compose des tableaux comiques qui sauront réjouir enfants et parents. Malheureusement, pour bien apprécier l'album, il faut comprendre que le jeune semeur de trouble n'est en réalité qu'une facette d'Ève-Marie. Sans cette interprétation, le livre n'est plus qu'une suite d'événements étonnants. Les moins de 8 ans réussiront-ils à mettre un peu d'ordre dans cet album déroutant ?

J'ai toujours adoré les illustrations de Darcia Labrosse. Enfantines sans être quétaines, elles sont rondes, pleines et généreuses, toujours gaiement colorées et harmonieuses. Ici, elles accompagnent *Le Voyage de la vie*, un album qui risque fort, en voulant raconter la naissance avec originalité, de simplement embrouiller les enfants qui ont déjà bien du mal à se dépêtrer de ce fouillis légendaire où s'entremêlent choux et cigognes, fleurs et abeilles.

L'histoire d'un bébé poisson curieux à qui il pousse des jambes et des bras pour mieux explorer la terre n'est qu'une analogie un peu tirée par les cheveux et pas plus instructive qu'une simple explication du phénomène de la naissance. Hésitant entre le récit explicatif et le conte fantaisiste, le texte finit par proposer un entre-les-deux un peu fade.

À première vue, *La Nuit du grand coucou* a tout pour séduire. De belles images tendres et rêveuses, feutrées et voilées de mystère. Des phrases courtes, simples et poétiques, épousant parfaitement le ton des illustrations. Une idée originale aussi : une nuit, les animaux se déguisent pour une fête et, à minuit, en criant coucou, enlèvent leurs masques révélant ainsi un tigre caché sous un lion, un chat déguisé en chien ...

L'idée du grand coucou correspond bien aux intérêts des tout-petits alors que les illustrations, le texte et la mise en page visent des lecteurs plus âgés. Résultat ? L'album ne passe pas. C'est là le grand drame de la littérature enfantine : la qualité artistique ne suffit pas !

dérives
43
CHAHINE ET LE CINÉMA ÉGYPTIEN

Découvrez Youssef Chahine et le cinéma égytien à travers des articles fouillés, des photos de ses films et une entrevue inédite.

Youssef Chahine, le plus important cinéaste égyptien: l'un des plus grands réalisateurs contemporains.

Dérives:
le numéro 43: 6 $
l'abonnement annuel: 4 numéros
Canada: (individu) 16 $, (institution) 25 $
Étranger: (individu) 18 $, (institution) 25 $

Dérives: une revue ouverte grande sur le monde.

Veuillez m'expédier:
☐ Un abonnement d'un an: 4 numéros à partir de.....
☐ Le no 43 (Chahine et le cinéma égyptien)
☐ Ci-joint chèque ou mandat à l'ordre de Dérives au montant de.....$

Nom.....
Adresse.....
Date..... Signature.....

DÉRIVES: C.P. 398 SUCC. M MONTRÉAL QUÉBEC H1V 3M5

VIENT DE PARAÎTRE

Actes du 50e Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

BILAN DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE AU CANADA / CANADIAN CATHOLIC HISTORY: A SURVEY

30 communications
2 volumes 700 p. **30$**

Commandes:

Secrétariat SCHEC
223, rue Main
Ottawa K1S 1C4
Tél.: (613) 236-1393, poste 306

CRDI
CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AGRICULTURE • ALIMENTATION • NUTRITION • INFORMATION • SANTÉ
SCIENCES SOCIALES • COMMUNICATIONS

Pompes à main communautaires : recherche et évaluation en Asie
80 p. 4$

Projets de logement urbain pour les ménages à faible revenu : bibliographie commentée des recherches subventionnées par le CRDI et la BIRD
64 p. 3,50$

L'Auto-enseignement au cours primaire : compte rendu du séminaire sur les programmes d'auto-enseignement tenu à Québec (Canada) du 12 au 15 mai 1981
120 p. 7$

Le Monde de l'alphabétisation : politiques, recherche et action
159 p. 9$

La Reproduction provoquée chez les poissons : théorie et pratique
B.J. Harvey et W.S. Hoar
48 p. 3$

Science et technologie pour le développement : rapport comparatif principal du projet « Instruments de politique scientifique et technique »
F. Sagasti
124 p. 8,50$

Un système interactif sur mini-ordinateur pour la recherche documentaire et la gestion de bibliothèques
F.A. Daneljuk
19 p. 2$

Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. « A », Montréal (Québec), Canada H3C 3J7. Tél. : (514) 343-6321-25
Distributeur exclusif pour les ouvrages de langue française au Canada

café
Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 21 septembre 1984
Frais d'inscription: 25 $
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom prénom
Adresse

Philippe Barret

Vie et mort d'un bureaucrate ordinaire.

puf
L'histoire d'un petit homme qui découvre la grande bêtise humaine.
Une satire mordante de l'État. Un regard ironique sur la Société.
Un roman alerte signé Philippe Barret.
Enfin des romans aux PUF!
Collection «écrits», 320 pages, 19,55$
Distributeur exclusif:
Les Éditions Françaises inc.
1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514
Presses Universitaires de France

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

Théâtre du Soleil
Spécial
"Ariane Mnouchkine"
Revue *fruits*
DISPONIBLE À MONTRÉAL À LA
LIBRAIRIE CAMPUS
3762 rue Masson (Rosemont) tél: 729-3300

426 pages — 16,95$

MARYSE
de Francine Noël
17e mille
Contrairement à ce qui se passe habituellement, un premier roman peut devenir un best-seller!
VLB Éditeur, 918 rue Sherbrooke est, Montréal H2L 1L2 — Tél.: 524-2019

LE DEVOIR CULTUREL

Une quête effrénée d'absolu chez Marguerite Duras

PIERRE QUESNEL

★ Marguerite Duras, **L'Amant,** Minuit, 142 pages.

C'est comme parfois avec un amour de passage. Plus de distance, plus de masques, plus d'âge... Instant unique. Et l'on sait qu'on ne se retrouvera jamais plus.

Et puis voilà que, lentement, quelque chose se met à surgir du dedans de soi. Quelque chose qu'on avait enfoui très loin. Voilà que ça remonte, par bribes... Parfois, ce n'est qu'un mince filet, parfois c'est un torrent. Rien d'un discours logique, rigoureux. Cela ressemblerait plutôt, par moments, à du délire. Ce que vous aviez sur le coeur se répand peu à peu dans la chambre. Toute une vie parfois, ou simplement quelque épisode, que vous n'aviez jamais oublié. Qui ne vous lâchera plus jamais.

C'est à cela que fait songer le dernier récit de Marguerite Duras, où, cette fois, elle nous parle directement d'elle-même, sans filet autre que son art.

Nous sommes en Indochine, dans les années 1930. Marguerite a 15 ans. À la maison, c'est le drame. Le père est mort. La mère, au bord de la folie. Deux frères. Ennemis. Dans cette maison, on ne se parle pas, on ne se regarde pas : on se déchire.

La mère est directrice d'école. Marguerite vit en pension, elle va au lycée. Un jour, elle a une aventure avec un jeune homme (27 ans), fils de millionnaire chinois.

Pour le Chinois, c'est l'amour fou. Chaque jour, il va la chercher au lycée, en limousine noire. L'emmène dans sa garçonnière. La petite ne l'aime pas, mais cet homme lui plaît.

Il voudrait l'épouser, elle ne veut pas. Mais elle ne fait pas ça seulement pour de l'argent. Le Chinois est un amant incomparable. L'amour des femmes est son salut.

Les voilà donc, tous les deux, sous l'empire des sens. Quête effrénée d'absolu, les yeux dans les yeux de la mort, jouissance qui débouche sur l'infini... Rencontre inouïe de deux êtres, qui vont au bout d'eux-mêmes, au-delà de quoi on ne peut aller. Après lui, la petite ne connaîtra plus d'hommes avant deux ans.

Ce récit, ponctué de fréquentes pauses, marqué de nombreux retours en arrière, de changements de ton, est comme un long poème, une longue incantation. Il y a ce ton unique de Marguerite Duras, cette écriture qui ne vit que pour et par l'émotion, cette respiration heurtée du coeur. Il y a cette ambiance, un peu hallucinante, qu'elle sait si bien produire avec les mots, ce qu'elle fait avec la phrase, comment elle la plie à ses besoins, à l'effet recherché : cette sorte d'envoûtement. Il y a cette voix inimitable, voix lointaine et pourtant toute proche, murmure amplifié, comme certaines voix-off de cinéma.

Nouvelles éditions des « classiques »

Le LIVRE de POCHE

Le nouvel appareil critique

Il se compose de 3 parties :

1. L'introduction

2. Les commentaires

- L'originalité de l'œuvre.
- Les personnages.
- Le travail de l'écrivain.
- Le livre, son public et les critiques hier et aujourd'hui.
- Analyse structurale.
- Biographie.
- Bibliographie.

3. Les notes

Un système attrayant pour ne pas rebuter certains lecteurs et indispensable pour la compréhension de l'œuvre.

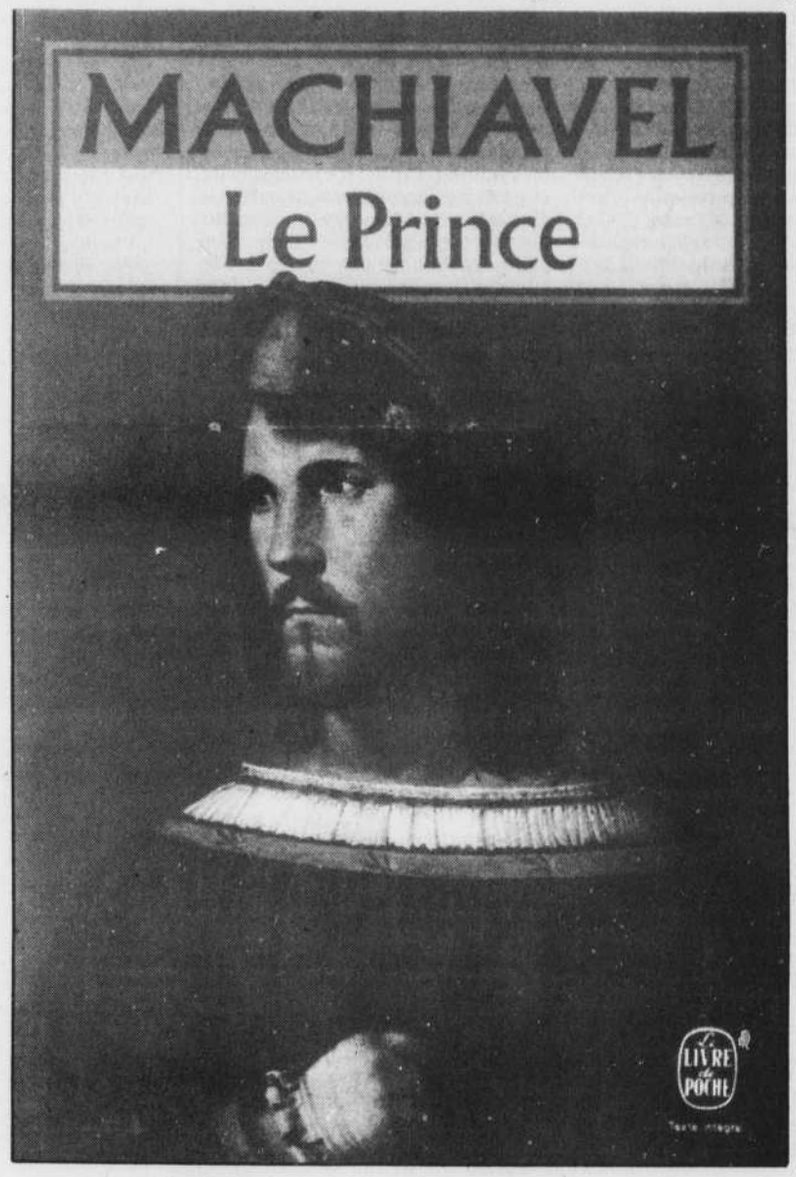

Tristan et Iseult
Édition présentée, commentée et annotée par *René Louis.*

Madame de La Fayette - **La Princesse de Clèves**
Introduction de *Michel Butor.* Édition commentée par *Béatrice Didier,* professeur de littérature française à Paris-VIII.

Machiavel - **Le Prince**
Préface de *Raymond Aron.* Édition traduite, commentée et annotée par *Jean Anglade,* agrégé d'italien, romancier, essayiste.

Oscar Wilde - **Le Portrait de Dorian Gray**
Préface inédite de *Dominique Fernandez,* Prix Goncourt.

A. Daudet - **Le Petit Chose**
Préface inédite de *Paul Guth.*

Nietzsche - **Ainsi parlait Zarathoustra**
Traduit, commenté et annoté par *G.-A. Goldschmidt.*

Edgar Poe - **Histoires extraordinaires**
Édition commentée par *Michel Zéraffa,* docteur ès lettres.

Mérimée - **Carmen / Colomba.** *En deux volumes*
Les nouvelles de Mérimée présentées par *Jean Mistler.*

Sade - **Justine**
Édition présentée, commentée et annotée par *Béatrice Didier.*

Balzac - **Le Père Goriot**
Lettre-préface inédite de *Michel Butor,* préface de Mme *Van Rossum Gryon,* professeur à l'université d'Amsterdam, notes de *Nicole Mozet,* maître-assistant à l'Université de Paris-VII.

Daudet - **Les Lettres de mon Moulin**
Préface de *Nicole Ciravégna,* romancière. Prix des libraires.

Flaubert - **Madame Bovary**
Préface de Henry de Montherlant. Édition commentée et annotée par *Béatrice Didier.*

Maupassant - **Une vie**
Préface de *Henri Mitterand,* professeur à l'Université de Paris. Édition commentée et annotée par *Alain Buisine.*

George Sand - **La Mare au Diable**
Édition présentée, commentée et annotée par *Pierre de Boisdeffre.*

Stendhal - **Le Rouge et le Noir**
Édition présentée, commentée et annotée par *Victor Del Litto.*

Diderot - **La Religieuse**
Édition entièrement revue, présentée, commentée et annotée par *Jacques Chouillet,* professeur à la Sorbonne.

Dostoïevski - **L'Idiot.** *Tomes 1 et 2*
Traduit par *G. et G. Arout.* Édition commentée par *L. Martinez.*

Voltaire - **Candide**
Édition présentée, commentée et annotée par *J. Van den Heuvel,* professeur de littérature française à l'Université.

Balzac - **Eugénie Grandet**
Édition présentée et commentée par *Maurice Bardèche,* annotée par *J.-J. Robrieux.*

Homère - **L'Odyssée**
Édition traduite et présentée par *Victor Bérard.* Préface de *Fernand Robert.* Notes et index par *Luc Duret.*

Tourgueniev - **Premier Amour**
Édition commentée et annotée par *Edith Scherrer,* maître-assistant à l'Université de Paris X.

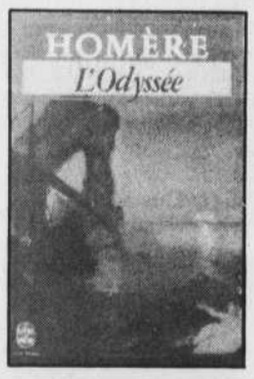

Balzac - **Illusions perdues**
Édition présentée, commentée et annotée par *Maurice Ménard,* maître-assistant à la faculté de lettres du Mans.

Dostoïevski - **Les Possédés**
Édition présentée et commentée par *Georges Philippenko.*

Alain-Fournier - **Le Grand Meaulnes**
Préfacé et suivi de « Une approche du Grand Meaulnes » par *Daniel Leuwers,* professeur à l'Université de Tours.

Baudelaire - **Les Fleurs du mal**
Préface de *Marie-Jeanne Durry.* — Édition établie, commentée et annotée par *Yves Florenne.*

Balzac - **Le Cousin Pons**
Édition présentée, commentée et annotée par *Maurice Ménard,* maître-assistant à la faculté des lettres du Mans.

Balzac - **Les Chouans**
Édition présentée, commentée et annotée par *René Guise,* professeur de littérature comparée.

Dostoïevski - **Crime et Châtiment.** *Tomes 1 et 2*
Préface de *N. Berdiaeff.* Édition commentée par *G. Philippenko.*

Flaubert - **L'Éducation sentimentale**
Édition commentée et annotée par *Daniel Leuwers.*

Homère - **L'Iliade**
Édition traduite et présentée par *Mario Meunier.* Préface de *Fernand Robert.* Notes et index de *Luc Duret.*

Stendhal - **La Chartreuse de Parme**
Édition présentée, commentée et annotée par *Victor Del Litto.*

Verlaine - **La Bonne Chanson / Romances sans paroles / Sagesse**
Préface d'*Antoine Blondin.* Édition commentée et annotée par *Claude Cuénot,* docteur ès lettres.

Nouvelles éditions des « classiques »

Michael Jackson

Suite de la page 21

sur les planches. À 11 ans, il était devenu le leader naturel de ses frères et le leader de leur groupe.

Michael Jackson ne s'est pas retranché de la réalité devant les âpretés du succès. Il n'en a jamais fait partie. C'est ce qui ressort de ses chansons et du produit habilement manufacturé par le clan Jackson. Toute référence au ghetto et à la discrimination des Noirs est absente, effacée de la mémoire collective. Le seul ghetto que connaisse le chanteur est le ghetto de Walt Disney. Michael Jackson s'en fait le plus habile propagandiste.

Les valeurs qu'il véhicule à travers l'image du bon petit garçon et de l'ange au-dessus de tout soupçon, mènent inévitablement à la même porte de sortie. La musique et la danse doivent, selon le credo Jackson, triompher des forces du mal et réconcilier les races et les religions. Même l'androgynie qu'il affiche sous des couverts de plus en plus asexués, doit mener à des attitudes plus libérales face à la sexualité.

L'argument que Michael Jackson fait avancer la cause des Noirs ne tient plus. Michael Jackson fait surtout avancer sa propre cause et celle de ses millions. Le prix exhorbitant des billets pour sa tournée — $30 aux Etats-Unis et $40 à Montréal — exclut au départ que les petits Noirs du ghetto puisse se payer le luxe de le voir. Les foules qu'il attire, même dans les villes avec des très fortes densités de populations noires, sont majoritairement blanches, bien mises et plutôt jeunes. Grâce aux Jackson, le marché infantile est sorti du ghetto des lego et des G.I. Joe pour enfin devenir payant.

Jackson: le Peter Pan du pop

Et les foules, pompées par la propagande, marchent. Et elles sortent leur $40 sans rechigner parce que la machine est tellement immense qu'elle monopolise les ondes et les esprits. Michael est un fin manipulateur. Entre deux menaces — « non je ne viendrai pas, oui je viendrai » — il donne toujours l'impression de nous accorder le grand privilège de sa présence.

Les foules écoutent la musique énergique et agressive, une musique conditionnée pour les faire danser et elles ne savent pas résister à la tentation de ce sain divertissement. Peu importe ce que raconte Michael Jackson. Peu importe s'il est apolitique, puérile et misogyne (il suffit à cet égard de regarder le sort réservé à la jeune fille dans le video-clip de *Thriller* qui, à trois reprises, se fait berner par son gentil compagnon). Peu importe s'il ne traduit aucune véritable émotion humaine et ne saisit que l'air et le *beat* du temps. La foule veut s'éclater et se perdre au royaume de Disneyland. Michael Jackson lui offre la chance inespérée de faire exactement cela.

Denise Bombardier: entre les lignes

Suite de la page 21

téléspectateurs regardait *Noir sur blanc*. Je suis convaincue qu'une émission littéraire bien placée dans la grille-horaire peut aller chercher un large public. Bien sûr, la télévision a ses exigences. Il faudra aller chercher des gens intéressants pour parler des livres. Le problème, quand on fait une émission littéraire à la télévision, c'est que des écrivains merveilleux sont incapables de parler de leur livre. Je vous dirais qu'à la limite il ne faut pas montrer à l'écran certains écrivains parce que ça joue contre leur livre. C'est plus vrai ici qu'en France, par exemple, où la société est plus verbale. D'autre part, nous parlerons du roman et de l'essai mais nous ne toucherons pas à la poésie: parce qu'on ne peut pas parler de poésie dans un magazine à large public », ajoute Denise Bombardier.

Les sujets des premières émissions? L'histoire du catholicisme au Québec, des biographies de Jacques Brel et de Brian Mulroney, la guerre des ordinateurs et le syndicalisme. Des écrivains québécois invités? Marie-Claire Blais, Jean-Yves Soucy, Monique Larouche-Thibault (dont on nous promet un livre inoubliable) et, pour inaugurer la saison demain après-midi, Michel Tremblay, qui

Denise Bombardier: la vocation du journalisme

publie sa quatrième « Chronique du Mont-Royal », un roman intitulé *Des nouvelles d'Edouard*. Par ailleurs, Denise Bombardier invitera à son émission des vedettes étrangères. Et si Milan Kundera a refusé l'invitation d'*Entre les lignes* après avoir fait *Apostrophes*, le journaliste Jean Lacouture, lui, viendra nous parler de sa biographie de De Gaulle.

Journaliste, Denise Bombardier l'est avec passion. Quand je lui demande de se définir par rapport à son métier, la réponse ne se fait pas attendre: « Moi, je suis d'une vieille école: je pense que le journalisme c'est une vocation. Je suis quelqu'un dont toutes les activités, même les loisirs, sont toujours en rapport avec son métier. Mes amis sont en quelque sorte une extension de mon métier. Quand je suis avec eux, je ne suis pas en rupture avec ce que je fais dans la vie. C'est ma façon d'être. La façon dont je voyage, la façon dont j'écoute dans un endroit public: c'est toujours celle d'une journaliste. »

« Par ailleurs, contrairement à ce que les gens pensent, moi, j'écoute beaucoup. Car un bon interviewer c'est quelqu'un qui sait écouter. Je dis toujours qu'à la limite un grand interviewer pourrait en arriver à se taire dans une entrevue et à se contenter du rapport qu'il établit avec la personne en face de lui. En ce sens, les questions deviennent secondaires. C'est la qualité du rapport qui compte. La qualité d'intelligence entre les deux personnes en présence fait qu'il se passsera quelque chose dans une interview. Cela m'est arrivé à *Noir sur blanc*. Par exemple, il ne se passe pas un mois sans que j'entende parler de mon entrevue avec Simenon. C'est une des meilleures de ma vie, je crois. J'aime faire parler les gens. Je crois que j'aurais été une bonne psychanalyste. Mais j'ai un côté un peu exhibitionniste, alors j'aime la télévision. Par ailleurs, je ne serais pas capable d'interviewer quelqu'un sans lui trouver quelque chose de positif ne serait-ce que d'aimer la couleur de sa cravate. Autrement, une entrevue peut devenir odieuse. Par contre, les créateurs sont les gens les plus difficiles à interviewer. Ce ne sont pas des gens de pouvoir. Ils sont inquiets et fragiles, même dans leur exibitionnisme le plus provocant. Les seules fois où j'ai eu le trac dans mon travail c'est pour des interviews avec des écrivains. Une entrevue dont je suis très contente c'est celle avec Anne Hébert. J'ai réussi à lui faire oublier les caméras. Mais je m'étais payé le trac avant l'émission. De plus, on ne peut pas me reprocher de ne pas aimer ce que je fais ni les gens qui sont en face de moi. J'aime les écrivains. J'aime ce qu'ils font. J'aime l'acte qu'ils posent. Je pense que j'ai une espèce d'émerveillement devant la différence avec laquelle les autres voient ce que je vois. Je lisais le journal intime de Michèle Mailhot et celui de Nicole Brossard : elles parlent des lieux que je connais ici mais leur regard est totalement différent du mien. C'est cela qui m'émerveille: on est tous pareils et on est tellement différents. Par l'écriture, on le découvre. C'est fixé comme un tableau. On n'a pas le choix de ne pas le voir. Les livres nous donnent de multiples façons de vivre la même réalité. Ils contiennent aussi le miracle de recréer la vie. Car les oeuvres de création c'est toujours la victoire sur la mort; réaliser sa propre écriture c'est une façon de ne pas mourir. Cela peut paraître drôle à dire de la part de quelqu'un qui fait de la télévision, qui participe à un spectacle si fugace. Mais en même temps j'essaie d'utiliser ce médium autrement : faire avec ce médium de la fugacité des émissions qui ont l'air d'avoir une durée. Comme les entrevues avec Simenon et Anne Hébert. Comme les entrevues que je ferai aussi cette année à l'émission *Rencontres*, où je partage le travail avec Marcel Brisebois. Le réalisateur de l'émission, Claude Beaugrand-Champagne, a bien raison d'être obsédé par l'intemporalité.

« Ces entrevues n'ont pas d'âge, elles ont à peine un lieu. D'ailleurs, moi, je suis une mystique. C'est pourquoi comme journaliste tout un pan de l'actualité me rebute : l'anecdote, la trivialité, cela me heurte. Il est vrai que si j'étais une vraie mystique je ne serais pas à la télévision...(Rire.) La télévision, c'est vraiment l'apparition! Quand j'étais enfant, j'allais dans l'église et j'attendais mon apparition. Maintenant, à la télé, je suis l'apparition ! Je tourne le bouton. Paf. Je suis là. »

Le grand héritage: le Québec religieux d'autrefois

Suite de la page 21

devant un Saint-Joseph (1755) exécuté par le sculpteur Paul Raymond Jourdain-dit-Labrosse, raconte M. Trudel. Or cette oeuvre comporte plusieurs caractéristiques typiquement québécoises, en particulier une certaine robustesse dans les formes, élément qui correspond à la topographie de ce pays. Et c'est ce que j'ai expliqué au pape. »

Ce dernier s'est également attardé devant le présentoir commémorant le fameux épisode des trésors polonais au Québec : quatre objets dont deux (une tapisserie et une épée) faisaient effectivement partie de ces « trésors » exilés ici à la suite de l'occupation de la Pologne par les Allemands en 1939. « Étant donné que ces oeuvres ont longtemps été conservées dans les voûtes du musée, nous avons voulu rappeler l'événement. Mais il ne faut pas s'attendre à voir l'ensemble des trésors polonais, indique-t-on encore à la maison des Plaines, il ne s'agit que d'un souvenir qu'on a ravivé pour le plaisir. »

Le grand héritage est bâti autour d'îlots thématiques. Au rez-de-chaussée, deux salles retracent l'implantation et le développement de l'Église catholique en terre d'Amérique.

Résolument didactique, cette introduction place le visiteur dans un contexte historique et raconte l'épopée religieuse depuis la conversion des « sauvages » jusqu'aux missions québécoises de Shanghaï et de Hong-Kong.

À l'opposé, toute la partie consacrée à l'art se préoccupe davantage d'esthétisme que de chronologie. Comme résultat qu'on se retrouve devant un portrait sensible et très humain de la société religieuse d'autrefois.

Que les sceptiques se rassurent, donc, le musée a évité le défilé morne de « bondieuseries » quand objets de culte succèdent aux objets de culte dans une litanie répétitive de chemin de croix.

Aussi il n'y a pas 15 maîtres-autels exposés au musée mais un seul qui provient de l'église des Cèdres et qui est considéré comme l'un des plus beaux exemples de mobilier liturgique. Il occupe le mur du fond de la salle bleue où, dans une lumière diffuse de paradis, brillent les dorures des anges et archanges, personnages qui symbolisent la richesse et l'opulence de l'au-delà.

On a réuni dans cette salle les objets les plus « spirituels » de l'exposition. Ailleurs, on s'est attardé plutôt aux manifestations sociales de l'Église, en évoquant, entre autres, le grand défilé du 24 juin 1880 à Québec, une manifestation d'envergure qui a laissé des traces dont une étonnante bannière sculptée et une statue de Sainte-Cécile, complètement oubliée et qui refait surface au milieu de ces 280 oeuvres rassemblées dans le cadre du *Grand héritage*.

Un peu plus loin, dans la galerie conçue sous le thème du « chrétien devant la mort », une toile intitulée *L'ex-voto de la salle des femmes de l'Hôtel-Dieu de Montréal* apparaît (pour la première fois depuis longtemps) dans sa version originale. « L'oeuvre avait été retouchée et passait pour un tableau naïf, dit M. Trudel. La restauration nous a permis de découvrir un travail très sophistiqué. »

Avec son ton lugubre et ses personnages de fin du monde, cette toile rappelle la vague d'épidémies qui terrassaient la colonie au 17e siècle.

La même époque et le même hôpital sont évoqués dans la galerie dédiée aux communautés religieuses, plus précisément sur la reproduction d'une aquarelle de l'album Viger-Duncan où sont rapportés, avec détails, moeurs et coutumes de 17 congrégations religieuses.

« L'exposition est traversée de liens et de recoupements, explique M. Trudel, que ce soit par la parenté des artistes, celle des sujets ou celle des thèmes. »

Présenté comme une synthèse, *Le grand héritage* au Musée du Québec est un ouvrage dont les coutures restent invisibles. D'un bout à l'autre, l'exposition conserve une unité exceptionnelle.

Deux volumes seront tirés de la rétrospective. Le premier tome, portant sur l'Église catholique et les arts se vendra $ 45. Le deuxième sur l'Église catholique et la société du Québec coûtera $ 35. On pourra se les procurer à la fin octobre au Musée du Québec et chez l'Éditeur officiel.

En attendant, au Musée du Québec, on parle sinon de la plus grande du moins de la plus coûteuse exposition de l'histoire de cette institution, marquée par la visite du pape dont la signature orne la page couverture du nouveau livre d'or du musée. Cet événement s'inscrit à merveille dans cet automne de foi où d'un oeil désabusé ou fervent selon le cas, chacun est amené à considérer ce qu'on appelle le grand héritage de l'Église au Québec.

Jeunesses musicales du Canada

AUDITIONS

12-13-14 novembre 1984

Tournées J.M.C. et Orchestre Mondial des Jeunesses musicales, session 1985

Date Limite: 2 novembre 1984

Renseignements: (1-514) 845-4108

Secrétariat national J.M.C. 1250 rue Sanguinet/H2X 3E7

Société de musique contemporaine du Québec

19e saison 1984-1985

2 octobre 1984 MARDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
GILBERT AMY - MAMORU FUJIEDA - MICHEL LONGTIN - PIERRE TROCHU

15 novembre 1984 JEUDI
Michael Laucke, guitare; Eugène Husaruk, violon
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
JEAN PAPINEAU-COUTURE - MICHEL-GEORGES BRÉGENT - FRANÇOIS MOREL - RAYNALD ARSENEAULT - SERGE ARCURI - STEPHEN CHATMAN - ALAN BELL

6 décembre 1984 JEUDI
Le Trio de Montréal
Lise Daoust, flûte; Robert M. Leroux, percussion
JOHN WINIARZ - JOHN ADAMS - STEVE REICH - MYKE ROY

24 janvier 1985 JEUDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
WOLFGANG RIHM: *Jakob Lenz*, opéra de chambre (en collaboration avec le Goethe-Institut)

28 février 1985 JEUDI
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
TOSHIRÔ MAYUZUMI - TÔRU TAKEMITSU - JÔJI YUASA - YÛJI TAKAHASHI - MAKII ISHII - YOSHIHISA TAIRA - MAKOTO SHINOHARA

14 mars 1985 JEUDI
Fusaka Sondo, soprano; Carlos Alsina, piano; Jean-Pierre Drouet, percussion; Gilbert Amy, direction et régie des sons
CARLOS ROQUE ALSINA: *Hinterland*
GILBERT AMY: *Une saison en enfer*

11 avril 1985 JEUDI
Lise Boucher, piano; Jocelyne Fleury-Coutu, voix d'alto
L'Ensemble de la SMCQ, direction Serge Garant
JEAN BARRAQUÉ: *Sonate pour piano*
PIERRE BOULEZ: *Le marteau sans maître*

Tous les concerts ont lieu à la Salle Pollack à 20 heures
Billets réguliers: 8$ / Étudiants & âge d'or: 4$
ABONNEMENT 7 CONCERTS: 40$ (Étudiants & âge d'or: 20$)
Renseignements et réservations: 526-5117 (lundi au vendredi, 10h à 16h)

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

l'Homme gris
texte et mise en scène: Marie Laberge
avec Yvon Leroux et Marie Michaud
du 13 septembre au 6 octobre
du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 15h00
Salle Fred Barry
4353, rue Ste-Catherine est, Montréal
réservations: 253-8974

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino

Du 2 au 28 octobre
LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
Auteur: Bernard Slade
Adaptation: Jean-Claude Carrière
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Turcot • Léo Ilial • Arlette Sanders • Jean Fontaine • Gabrielle Mathieu • Monique Belisle

Le plaisir renouvelé du théâtre...
saison 84-85

Du 15 novembre au 16 décembre
ALBERTINE, EN CINQ TEMPS
En co-production avec le Centre National des Arts
Auteur: Michel Tremblay
Mise en scène: André Brassard
Murielle Dutil • Amulette Garneau • Rita Lafontaine • Paule Marier • Gisèle Schmidt • Huguette Oligny

Du 15 janvier au 10 février
CHACUN SA VÉRITÉ
Auteur: Luigi Pirandello
Version française: Benjamin Crémieux
Mise en scène: Danièle J Suissa
Yvette Brind'Amour • Jacques Godin • Catherine Bégin • Jean-Marie Lemieux • Gérard Poirier • Claire Pimparé • Vincent Davy • Gisèle Schmidt

Du 26 février au 24 mars
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
En co-production avec le Théâtre du Trident
Auteur: Ettore Scola
Adaptation: Roland Lepage
Mise en scène: Guillermo de Andrea
Marie Tifo • Jean Besré

Du 9 avril au 5 mai
L'ÉDUCATION DE RITA
Auteur: Willy Russel
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Diane Lavallée • François Cartier

Dépliant sur demande: 845-0267
ABONNEZ-VOUS ! 1 SPECTACLE GRATUIT
Cartes acceptées: Master Card - Visa American Express

LES RÉCITALS Grand Marnier

BARENBOIM piano 25 octobre
KREMER violons, violoncelle et alto 21 janvier
PHILLIPS, MA & KASHKASHIAN
RAMPAL flûte 11 février
ZUKERMAN violon 7 mars
ZIMERMAN piano 25 mars
BEHRENS soprano 2 mai

Une présentation OSM

Abonnez-vous et épargnez 20%
Six récitals pour 116,50 $, 82,50 $, 55,50 $
(ces montants incluent une redevance de 4.50 $ payable à la Place des Arts).

En vente à l'OSM
200 ouest, boul. de Maisonneuve
(842-9951)
Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures.

LE DEVOIR CULTUREL

Des oiseaux qui volent bas

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

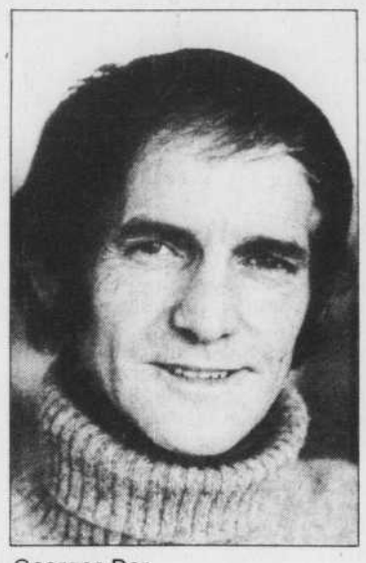

Georges Dor

Au risque de me voir bientôt lynché sur la place publique de Drummondville par toute l'équipe de la revue *Croc*, j'avoue que j'ai toujours trouvé sympathique Georges Dor. Et ça remonte à loin, à cette époque où les boîtes à chansons pullulaient à travers tout le Québec. Même Montréal-Nord avait la sienne, dans le sous-sol de l'église Saint-Vital, faite de vieux bancs d'église, de tables à cartes et d'authentiques filets de pêche de la Gaspésie.

Est-ce là que pour la première fois j'y ai entendu Georges Dor, dans cette chanson de lui où le poète offre une fleur à quelqu'un qui n'a que des moignons de bras ?

Je n'en sais rien mais ma sympathie pour Georges Dor date de ce moment-là. Malgré moi, j'ai un certain respect, pour ne pas dire de l'envie tout court, pour ceux qui manquent de talent, le reconnaissent volontiers et n'en sont pas meurtris. Un Jean-Le-Maigre satisfait de son sort, ce n'est pas rien. Et parfois aussi, ça monte haut, même dans les cotes d'écoute de la télévision. Ce qui m'est encore une raison de plus pour cultiver la sympathie toute croche que j'ai pour Georges Dor. C'est que tant de succès pour si peu me fascine, et j'ai beau écouter *Les Moineau et les Pinson*, je n'arrive pas toujours à en comprendre les raisons profondes.

Regardons comment ça se présente. D'un côté, il y a la famille des Moineau, ces prolétaires d'un petit quartier pauvre de Montréal, et de l'autre ce sont les riches Pinson qui font dans le trafic d'argent, tout légers dans leur snobisme, ne comprenant pas grand-chose au monde et ne s'en formalisant pas, pas plus d'ailleurs que Marcel-Marie Moineau, chauffeur de taxi et sans beaucoup de gaz dans sa machine. Les uns comme les autres vivent au fond la même petite existence larvée, à la surface des choses, c'est-à-dire dans tout ce qui constitue le fond même du théâtre de boulevard, le quiproquo élastique et le jeu de mots télégraphié.

C'est de la télévision à répliques que celle de Georges Dor, de sorte que tout le monde parle de la même façon et réagit de la même façon face à tout. Il est vrai que depuis quelque temps, les Moineau et les Pinson sont à la campagne, dans la banlieue même de Drummondville, et que ce qui s'y passe, tant dans sa forme que dans son fond, n'est pas piqué des vers. À tous ceux qui étudient les subtilités de la communication, on devrait leur présenter les deux premiers épisodes des *Moineau et des Pinson*, ne serait-ce que pour leur faire voir ce que devient la poésie de Georges Dor depuis qu'il n'offre plus de fleurs à ce quelqu'un qui n'a que des moignons de bras.

Imaginez la chose ! Imaginez le suave Marcel-Marie Moineau faisant la rencontre, dans la vieille maison familiale, de Yoland Guérard déguisé en éleveur de cochons, millionnaire et roulant en grosse limousine ! Imaginez toutes les contrepèteries porcines qu'un auteur comme Georges Dor peut tirer de telles retrouvailles ! Et imaginez encore que Marie-Chantale Pinson arrive dans le décor après un petit détour par l'église de Drummondville comme il se doit, et qu'elle tombe dans les pommes parce qu'elle se rappelle tout à coup que Yoland Guérard, lorsqu'elle avait cinq ans, lui a fait d'innocents guilis-guilis dans le fond de la shède à bois ! Et imaginez toujours la remémoration, autour de la table de la cuisine, de ce passé épique !

Avec des caméras qui ne bougent pas, des acteurs qui se croient au Théâtre des Ancêtres et réagissent à n'importe quelle calembredaine comme s'ils faisaient des réclames publicitaires pour de la pâte à dents ou du hamburger ! Ce n'est pas sorcier mais, pour paraphraser Georges Dor lui-même, absolument cochon, c'est-à-dire tout en rase-mottes. Nos oiseaux volent bas, dans la complaisance de leurs mots, parce qu'ils n'ont pas grand-chose à dire, sinon le maigre espace télévisé où les confine Georges Dor. Rien que de l'image d'Épinal, toute mince même dans le gras de son épaisseur.

Mais le plus étrange, c'est que je ne doute pas que *Les Moineau et les Pinson* correspondent, sociologiquement et culturellement comme on dit, à un certain paysage québécois qui n'est pas nécessairement celui de Drummondville. Nous devons être nombreux dans ce pays à ne pas vivre grand-chose et à s'aimer dans ce peu-là, puisqu'un téléroman comme celui de Georges Dor en est à sa troisème saison et qu'il y a toujours un million de paires d'oreilles et de yeux pour l'entendre et le voir.

Cela tient peut-être seulement au fait que les Moineau et les Pinson, pour n'avoir pas vraiment de substance, n'ont pas non plus de véritables problèmes, la vie coulant sur eux sans les atteindre, comme s'ils étaient recouverts de plumes de canard. De cette façon, peut-être les personnages de Georges Dor rejoignent-ils ce qu'il y a de vulnérable en nous, le désir que nous avons parfois de ne vivre que le rêve commun et facile, dans des mots ordinaires et dépouillés de toute véritable pertinence. Comme si le monde n'existait pas, sinon comme vaudeville et représentation du vaudeville. Mais un vaudeville délesté même de ce qu'on y retrouve quand on gratte un peu, c'est-à-dire cette profonde ironie dont il est venu et vers laquelle il retourne quand il n'a pas perdu toutes les pédales de son bicycle.

Georges Dor n'en est pas là avec *Les Moineau et les Pinson*, peu s'en faut. Car s'il n'offre plus de fleurs à ce quelqu'un qui n'a que des moignons de bras, il n'en est pas encore à la lettre M de son abécédaire comique, là où il découvrirait la sagacité de Marivaux. Ça sera peut-être pour l'an prochain, une fois la porcherie de Drummondville nettoyée !

Bach, Rameau et les instruments anciens

DISQUES

CAROL BERGERON

★ **Jean-Sébastien Bach** (1685-1750) : les 7 Toccates; la Fantaisie en do mineur BWV.906; le Prélude et fugue en la mineur BWV.894; la Fantaisie chromatique et fugue BWV.903; Trevor Pinnock (clavecin). Archiv 410 706-1, 2 disques, texte de présentation en français.

★ **Bach :** Le clavier bien tempéré, premier volume, BWV.846-869; Daniel Chorzempa (clavecin, clavicorde et orgue sans pédalier). Philips 6769 106, 2 disques, texte de présentation en français.

★ **Jean-Philippe Rameau** (1683-1764) : Pièces de clavecin, extraits du cahier de 1724; Nouvelles suites de pièces de clavecin, extraits du cahier de 1728; La Livri, extrait de Cinq pièces pour clavecin seul de 1741. Kenneth Gilbert (clavecins de Jean-Claude Goujon, Jean-Henry Hemsch et Dumont-Taskin). Archiv 410 648, texte de présentation en français.

L'art d'interpréter la musique d'autrefois c'est aussi celui de choisir le bon instrument. L'interprète consciencieux ne pourra jamais se satisfaire, surtout pour un enregistrement, de jouer Bach ou Rameau, par exemple, sans se soucier de ce facteur. Nous ne sommes plus au XIXe siècle où l'instrumentiste, quand il s'intéressait à ces grands maîtres, donnait à ses interprétations des allures de « recompositions » amplifiées par la facture instrumentale d'alors.

Aujourd'hui, les choses ont évolué dans le bon sens. Les interprètes et les musicologues, on devrait ajouter également les facteurs d'instruments, se sont consultés. Ils ont cherchés, ils sont allés fouiller dans le passé et ils continuent de le faire très activement. Depuis quelques années, nous récoltons les fruits de ce labeur. On a ainsi remis en état de fonctionner un grand nombre d'instruments de l'époque baroque. À défaut de posséder une de ces petites merveilles du passé, ce que peu de gens peuvent s'offrir car elles coûtent affreusement cher, on en fait exécuter des copies conformes ou qui en reprennent les principales caractéristiques.

C'est ainsi que le réputé claveciniste québécois Kenneth Gilbert qui vit maintenant en Europe a gravé une intégrale de l'oeuvre pour clavecin de Rameau sur 3 superbes instruments du XVIIIe siècle : ils sont l'oeuvre de 3 grands maîtres, Jean-Claude Goujon (Paris 1749), Jean-Henry Hemsch (Paris 1761) et Dumont-Taskin (Paris 1697-1789). Ces clavecins appartiennent tous au Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Cette intégrale Rameau, enregistrée chez Archiv, est d'abord sortie dans un coffret de 3 disques. Le disque 410 648 reprend un certain nombre de pièces de genre dont les titres sont très évocateurs.

Jean-Philippe Rameau fut le plus important compositeur français du XVIIIe siècle en même temps qu'un des grands théoriciens de l'histoire de la musique. Son Traité d'harmonie fut publié en 1722, la même année que Jean-Sébastien Bach réalisa son premier recueil du « Clavier bien tempéré », CBT. Une coïncidence que le musicologue français Marc Vignal commente ainsi : « sans rien savoir l'un de l'autre, le maître français donnait au système tonal sa justification théorique et en dégageait les principes fondamentaux, tandis que le maître allemand lui élevait son premier monument artistique exhaustif. »

Cette collection de 24 préludes et fugues fait l'objet, chez Philips, d'un nouvel enregistrement par Daniel Chorzempa, organiste, claveciniste, pianiste, compositeur, chef d'orchestre, etc., un musicien polymorphe comme les Américains savent en produire. M. Chorzempa s'appuie sur des recherches musicologiques récentes qui mettent des interrogations là où, auparavant, on marchait sur des certitudes.

Dans un ouvrage paru en 1965, Hermann Keller pose le problème du choix des instruments, clavecin ou clavicorde. Sans être catégoriquement affirmatif, pour le premier volume du CBT, il penche fortement du côté du clavicorde. M. Chorzempa nous propose plutôt de partager les 24 pièces entre le clavecin, le clavicorde et l'orgue. Ceci donne un éclairage fort intéressant sur des oeuvres qui, à y regarder de plus près, n'ont probablement pas été pensées pour un seul de ces instruments en particulier.

— Le livre de M. Keller, « Le clavier bien tempéré de J.S. Bach », existe en traduction française chez Bordas. Il est surtout intéressant pour les analyses des 48 préludes et fugues qu'il contient. —

Les notes qui accompagnent cet enregistrement soulèvent d'autres points comme le supposé caractère didactique du CBT ou, plus important encore, le fait que Bach n'ait probablement pas voulu parcourir toutes les 24 tonalités mineures et majeures.

Quoi qu'il en soit, Daniel Chorzempa interprète cette musique de Bach d'une manière fort intéressante bien que jamais passionnante. Il a choisi 3 instruments de la première moitié du XVIIIe siècle, un clavecin et un clavicorde hambourgeois et un orgue néerlandais. Leur restauration a permis de constater qu'ils étaient accordés un ton plus bas que notre diapason moderne.

Il est par ailleurs regrettable que Philips ait tassé sur 2 disques ce qui normalement aurait dû s'étaler sur 6 faces. La lecture, même avec un bon appareil, en souffre.

Le claveciniste anglais Trevor Pinnock (1946-) semble posséder un enviable contrat avec la maison Archiv. Ce qui distingue son interprétation des 7 Toccates pour clavier, c'est la virtuosité instrumentale et la qualité de son toucher qui exploitent tout le côté brillant de ces oeuvres. Dans les sections lentes, il est sobre et discret, il en arrive presque à gommer le caractère méditatif et nostalgique des adagios. Il joue sur une très belle copie d'un clavecin de J.D. Dulcken de 1745.

SAISON 1984·1985

LE MONDE ENTIER ACCLAME L'OSM

THE GUARDIAN: LONDRES
Le plus bel orchestre d'Amérique du Nord
E. GREENFIELD

HAMBOURG

DIE WELT: HAMBOURG
Une exécution sans bavure
H.O. SPINGEL

BERLIN

DER TAGESSPIEGEL: BERLIN
Dutoit réussit, avec un orchestre qui répond parfaitement à son chef, une authentique interprétation
W. KAEMPFER

LONDRES

PARIS

NEW YORK

FINANCIAL TIMES: LONDRES
De classe internationale
D. GILL

LE MONDE: PARIS
Un ensemble de qualité
J. LONCHAMPT

TRIBUNE DE GENÈVE:
Un triomphe mérité... brillantissime performance
J.-J. ROTH

GENÈVE

TORONTO

THE GLOBE AND MAIL: TORONTO
Le meilleur orchestre au pays
A. KAPTAINIS

THE NEW YORK TIMES: NEW YORK
Les Montréalais ont relevé le défi avec discipline, musicalité, panache et savoir-faire.
T.W. LIBBEY JR.

YORK

LE MATIN TRIBUNE: LAUSANNE
Cet ensemble est l'un des plus beaux qu'on puisse entendre aujourd'hui
P. GORJAT

LAUSANNE

PARTICIPEZ AU TRIOMPHE DE L'OSM... VENEZ NOUS ENTENDRE

LES GRANDS CONCERTS
Série A: 12 concerts pour aussi peu que 86 $/Série B-C: 6 concerts pour aussi peu que 48 $

B/1-2 octobre **Charles Dutoit**	R. Strauss: Don Juan Isang Yun: Exemplum — In Memoriam Kwangju Brahms: Symphonie no 1 *Commanditaire: Bell Canada*
C/16-17 octobre **Charles Dutoit** ***Murray Perahia***, piano	Stravinsky: Scherzo fantastique Beethoven: Concerto pour piano no 3 Stravinsky: L'Oiseau de feu *Commanditaire: Sun Life du Canada*
C/6-7 novembre **Sergiu Comissiona** ***Brigitte Engerer***, piano	Enesco: Suite no 1 Saint-Saëns: Concerto pour piano no 2 Brahms: Quatuor en sol mineur *Commanditaire: La Fondation Eaton*
B/10-12 décembre **David Atherton** ***Ivry Gitlis***, violon	Berlioz: Le Roi Lear, ouverture Bartók: Concerto pour violon no 2 Tchaikovsky: Symphonie no 2 *Commanditaire: Suncor Inc. — Groupe Sunoco*
C/8-9 janvier **Charles Dutoit**	Alexina Louie: O Magnum Mysterium Schumann: Symphonie no 1 Prokofiev: Symphonie no 5 *Commanditaires: Gulf Canada Limitée — Xerox Canada Inc.*
B/22-23 janvier **Charles Dutoit** ***Yuzuko Horigome***, violon	Mozart: Concerto pour violon no 4, K.218 Mahler: Symphonie no 1 *Commanditaire: La Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec*
C/29-30 janvier **Franco Mannino** ***Maureen Forrester***, contralto ***Orchestre du Centre National des Arts***	Boccherini: Sinfonia no 4 Wagner-Mannino: Dernière composition, opus 81 Wagner: Wesendonck-Lieder Schafer: In Memoriam A. Guerrero Mendelssohn: Symphonie no 4 *Commanditaire: Canadien Pacifique*
B/11-12 mars **Günther Herbig** ***Heinz Holliger***, hautbois	Barber: First Essay for Orchestra R. Strauss: Concerto pour hautbois (1945) Schubert: Symphonie no 9 *Commanditaire: Consolidated Bathurst Inc.*
C/26-27 mars **Zubin Mehta**	Wagner: Rienzi, ouverture Schonberg: Symphonie de chambre no 1 Tchaikovsky: Symphonie no 6 *Commanditaire: Canadien National*
B/9-10 avril **Mario Bernardi** ***Rudolf Buchbinder***, piano	Garant: Plages Beethoven: Concerto pour piano no 5 Britten: Quatre interludes marins, extraits de «Peter Grimes» R. Strauss: Mort et transfiguration *Commanditaire: Téléglobe Canada*
C/13-14 mai **Charles Dutoit** ***Anne-Sophie Mutter***, violon	Longtin: La route des pèlerins reclus Rachmaninov: Danses symphoniques Beethoven: Concerto pour violon *Commanditaire: La Garantie Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord*
B/28-29 mai **Charles Dutoit** ***Florence Quivar***, mezzo-soprano ***Luis Lima***, ténor ***Tom Krause***, baryton ***Choeurs de l'OSM***, dir. Jean-François Sénart	Berlioz: Roméo et Juliette *Commanditaires: Gaz Metropolitain Lavalin Inc.*

Abonnez-vous maintenant et épargnez de 15 à 25%

LES CONCERTS GALA
8 concerts pour aussi peu que 57 $

8-10 octobre **Charles Dutoit** ***Cecile Licad***, piano ***Robert Aitken***, flûte	Schafer: Concerto pour flûte Schumann: Concerto pour piano Dvorák: Symphonie no 7 *Commanditaire: Petro-Canada Inc.*
23-24 octobre **Charles Dutoit** ***Martti Talvela***, basse ***Choeurs d'hommes de l'OSM***, dir. Iwan Edwards	Stravinsky: Babel Stravinsky: Le roi des étoiles Schumann: Symphonie no 1 Shostakovich: Symphonie no 13 *Commanditaire: Texaco Canada Inc.*
3-4 décembre **David Atherton** ***Yo-Yo Ma***, violoncelle	Hétu: Mirages Elgar: Concerto pour violoncelle Brahms: Sérénade no 1 *Commanditaire: Les Minoteries Ogilvie Limitée*
5-6 février **Neville Marriner** ***Minnesota Orchestra***	Mozart: Symphonie no 40 Rachmaninov: Symphonie no 2 *Commanditaires: La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée General Motors du Canada Limitée*
5-6 mars **Günther Herbig** ***Dmitry Sitkovetsky***, violon	Bach: Suite no 1, BWV 1066 Prokofiev: Concerto pour violon no 2 Beethoven: Symphonie no 8 *Commanditaire: Shell Canada Limitée*
2-3 avril **Jeffrey Tate** ***Shlomo Mintz***, violon	Vaughan-Williams: The Wasps, ouverture Sibelius: Concerto pour violon Mendelssohn: Symphonie no 3 *Commanditaire: La Banque Royale du Canada*
16-17 avril **Charles Dutoit** ***Marois Martin***, soprano ***Katherine Ciesinski***, mezzo-soprano ***Anthony Rolfe-Johnson***, ténor ***Tom Krause***, baryton ***Choeurs de l'OSM***, dir. Wayne Riddell	Bach: Messe en si mineur, BWV 232 *Commanditaires: Compagnie d'Assurance Standard Life IBM Canada Limitée*
21-22 mai **Charles Dutoit** ***Andras Schiff***, piano	Berlioz: Béatrice et Bénédict, ouverture Bach: Concerto pour piano no 2, BWV 1053 Mendelssohn: Concerto pour piano no 2 Brahms: Symphonie no 4 *Commanditaire: Northern Telecom*

Abonnez-vous et épargnez 25%

Portez à votre compte Visa, MasterCard ou enRoute

OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ... APPELLEZ-NOUS AU 842-9951

ÉCHOS

Une nouvelle galerie d'art vient d'ouvrir ses portes à Québec, sous le nom de Galerie René Bertrand. Située au coeur de la haute-ville, rue Cartier, elle se propose d'être un lieu d'expression des voies nouvelles dans le domaine des arts visuels. Pour sa première exposition qui a lieu jusqu'au 6 octobre, René Bertrand présente des oeuvres de peintres québécois: Raymonde April, Paul Lacroix, Alain Lafrmboise, Richard Mill, Guy Pellerin, Monique Régimbald-Zeiber, Marcel Saint-Pierre et Françoise Tounissoux. Marcel Saint-Pierre sera l'invité de la galerie du 7 novembre au 1er décembre.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

MATINÉES SCOLAIRES

Exposition et spectacle de
MARIONNETTES
"SABIB ou UNE ORANGE À LA MER"
Nouvelle création pour enfants du
THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
à la GALERIE de MARIONNETTES, 550, Atwater, Mtl
du 3 au 20 décembre 1984
à 10h et 13h30
Rens. et rés.: 935-7257
LE RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE À NE PAS MANQUER!

LE DEVOIR CULTUREL

Marie Laberge ou le refus du théâtre de divertissement

ROBERT LÉVESQUE

La trentaine en bandoulière, Marie Laberge écrit, joue, enseigne, dirige, discute, siège, occupe à peu près à toutes les cases le damier theatral. « Je ne suis pas un auteur capable de rester dans son coin », dit-elle.

Quatorze pièces écrites, publiées ou jouées, qu'elle a toutes mises en scène (sauf *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles* dirigée par Lorraine Pintal à Fred-Barry en janvier 81); quatorze rôles à la scène, dont Pauline dans *Quatre à quatre* de Garneau au Trident et Pétra von Kant, de Fassbinder, au Vieux-Québec) ; elle siège sur des jurys à Québec et Ottawa, enseigne à l'occasion, a été administratrice au Trident , au Centre d'essai des auteurs dramatiques; elle est vice-présidente du Conseil québécois du théâtre. Et elle a en poche un Prix du Gouverneur général (1981, pour *L'Anse-à-Gilles*).

Avec les René Gingras, Serge Sirois, Normand Chaurette, Jovette Marchessault, Marco Micone, Jeanne-Mance Delisle, bien d'autres, elle fait partie, aux premières lignes, de cette cohorte d'auteurs grâce à qui le théâtre québécois, à défaut d'être admis chez les directeurs de compagnie , s'écrit dans une continuité remarquable. Sa pièce *L'homme gris*, écrite en 82, vient tout juste d'être créée jeudi à la salle Fred-Barry, mise en scène de Marie Laberge, production de Marie Laberge.

Lui demander comment va le théâtre au Québec ne risque pas d'être une question perdue. Marie Laberge ne tergiverse pas. Elle avait porté un jugement très cinglant, en 1981, dans le numéro 21 des Cahiers JEU, accusant le Parti québécois de minimiser la culture québécoise « en nous empêchant de la produire ». Critiquant la faiblesse (d'incitation) des politiques culturelles du gouvernement Lévesque, en matière de subventions aux théâtres entre autres, elle lançait: « Comment pourrions-nous être un pays avec une identité culturelle si ça n'est pas important pour les gouvernements de ce pays? ».

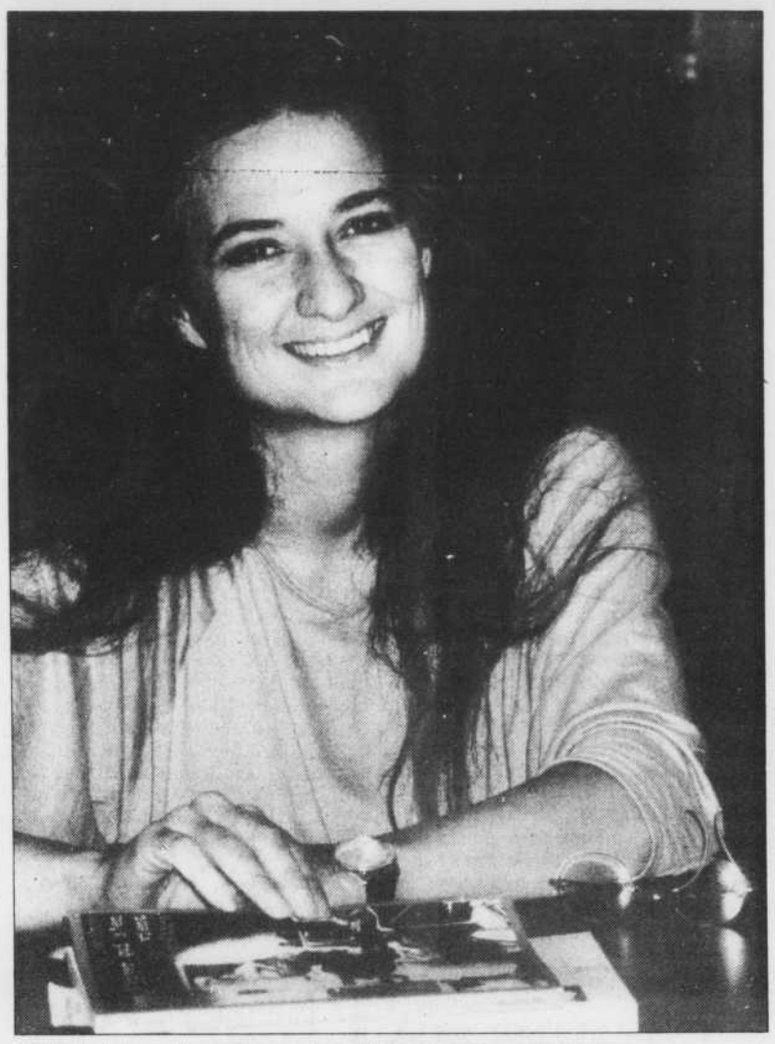

Marie Laberge: la dramaturgie québécoise en question
(Photo Jacques Grenier)

Aujourd'hui Marie Laberge (dont la plupart des pièces ont été refusées dans les théâtres institutionnalisés) interpelle les directeurs de théâtre. Québec n'ayant pas bougé sur le front théâtral (elle reproche au dernier document du ministre Richard de ne contenir aucune mesure incitative envers le théâtre québécois), les directions des compagnies subventionnées se sont alignées, explique-t-elle, sur « une prudence extrême qui restreint la pratique théâtrale en regard de la création ».

«C'est pas des farces, ajoute-t-elle, vive et douce, c'est devenu l'affaire la plus dangeureuse au monde de monter une pièce québécoise! ».

À cause des politiques québécoises de subventions au théâtre, qui n'incitent qu'à une chose, éviter le déficit, la situation créée, explique Marie Laberge, devient tueuse d'audace. « Quand un théâtre est mis en obligation de réussite (le MAC a décrété q'une compagnie perd ses subventions si un déficit est enregistré à trois reprises), au bout du compte c'est la création qui est hypothéquée ».

Toute la politique québécoise de subvention au théâtre est à revoir, estime Marie Laberge. Elle ne donne pour l'instant (depuis l'arrivée du PQ au pouvoir) qu'un « piètre rendement ». « Le ministre Richard n'aborde pas ce problème dans son dernier énoncé de politique (rendu public en juin dernier), explique Marie Laberge. Il ne propose rien sous prétexte de non-ingérence, mais cela est absurde. Cette non-ingérence est une façon d'écarter les responsabilités. Ce qu'il faut ce sont des mesures incitatives précises qui vont encourager les directeurs de théâtre à miser sur la création, sur de nouveaux textes, et non plus à se protéger avec des textes éprouvés, des valeurs sûres ». Et souvent surannées.

Rappelons qu'en début de régime péquiste le premier ministre des Affaires culturelles, Louis O'neill, avait été le seul à démontrer des intentions incitatives envers la création québécoise. Un temps, sa note sur la nécessité de créer de nouveaux textes au moins une fois par saison, pour chaque grande compagnie, avait eu de l'effet. Mais depuis près de trois saisons cet ancien mot d'ordre n'a plus cours.

Marie Laberge fait la pesée des qualités dans le monde théâtral québécois: une grande capacité artistique, une énergie folle, des comédiens et comédiennes plus que bons. Des auteurs qui n'attendent qu'à poursuivre leur oeuvre dans des conditions décentes. Voilà pour l'acquis indéniable. Mais ces forces se heurtent parfois à une pratique « restreinte ».

« On retrouve un certain type de théâtre qui se répercute partout. Un théâtre bien joué mais qui manque singulièrement d'audace, parce que partout, sauf dans certains spectacles marginaux, les directeurs de théâtre ont la même crainte vis-à-vis le préjugé de la lourdeur. On veut tellement éviter tout pessimisme qu'on file vers la superficialité sans s'en rendre compte. On trouve un théâtre professionnel qui finit par se ressembler où qu'il soit joué », remarque Marie Laberge.

En juin à la Quinzaine de théâtre de Québec, le directeur de l'École nationale, Jean-Louis Roux, avait porté le même jugement sur l'uniformité grandissante des spectacles de théâtre à Montréal. M. Roux reprochait aux grandes compagnies de théâtre de produire des pièces sans questionner la dramaturgie.

Marie Laberge va plus loin. Elle affirme qu'une telle industrialisation des produits théâtraux, en plus de réduire les chances de débouchés pour les jeunes auteurs et acteurs, enlève toute trace d'audace dans la pratique officielle du théâtre au Québec. « On n'a pas encore mis nos bottes de sept lieues ».

« On nous répond, lorsqu'on soumets une pièce, toutes sortes de raisons de refus qui, quant à moi, sont de fausses raisons. Si l'on vous dit qu'on ne veut pas de textes pessimistes, que voulez-vous penser? On m'a déjà dit: ce n'est pas du théâtre, votre texte! Et on voudrait que vous changiez! Moi je ne peux pas changer, je ne serai jamais blonde. Mon écriture est la seule chose à l'intégrité de laquelle je ne toucherai pas. On ne met pas une touche de rouge sur un Lemieux sous prétexte que ça fera plus vivant...c'est impossible pour moi de tomber dans une complaisance pour faire jouer un texte ».

Marie Laberge s'emporte presque. Mais son sourire surgit. « J'accepte que l'on ne me joue pas...je ne fais pas des pièces pour les directeurs de théâtre, je les fais parce qu'elles sortent de moi, je les fais pour moi, et je vais attendre ».

À 11 ans, Marie Laberge pensait que tout le monde, comme elle, écrivait. Elle « fabulait » l'histoire de sa famille, racontait les naissances sans savoir comment on accouchait. À 14 ans elle écrivait des romans d'amour « avec les Beatles ». Aujourd'hui, elle a gardé cette nécessité d'écrire. Ses affinités vont vers Tchékov, Lorca, Garneau et Tremblay.

À ce dernier elle reconnait l'audace d'une écriture sans concessions, et à la volonté de superficialité qu'elle décèle dans la pratique du théâtre dans les grandes compagnies elle oppose l'oeuvre de Tremblay. « L'importance de notre théâtre ne se fera pas avec un théâtre qui ne dérange personne, avec un théâtre-divertissement, mais avec des oeuvres comme celle de Tremblay, profondes ».

A la salle Fred-Barry Marie Laberge a mis en scène à ses frais *L'homme gris*. Cette pièce, jouée par Yvon Leroux et Marie Michaud, sera jouée jusqu'au 6 octobre. En novembre elle jouera à la Commune à Marie, à Québec, dans une autre de ses pièces *Deux tangos pour toute une vie*, mise en scène par la comédienne Denise Gagnon.

Le « Festival of Festivals » de Toronto: du clinquant avant tout

MICHELLE TARDIF

Le « Festival of Festivals » de Toronto est un festival non-compétitif; en lieu et place de l'hystérie et du suspens provoqué par la présence d'un jury, d'une compétition officielle et d'une récompense, on crée un événement avec une soirée et un film et on appelle cet événement un « gala » (les films inscrits en vert sur le programme).

Les 12 long-métrages échelonnés sur les 10 jours de cette manifestation, qui en est à sa 9e édition, en constituent l'attraction la plus populaire. On retrouve parmi ceux-ci des premières mondiales, dont le mélodrame canadien *Bay Boy* de Donald Petrie avec Liv Ullman qui raconte l'enfance du réalisateur dans sa Nouvelle-Écosse natale, *All of Me* de Carl Reiner avec Steve Martin et Lily Tomlin ou encore *Places in the Heart* de R. Benton avec Sally Field, un film qui se déroule dans un décor rural. Ces films tiendront l'affiche très bientôt d'un océan à l'autre.

Et comme à chaque année, le billet le plus convoité est celui qui donne droit d'assister à la soirée « Tribute » où pour la troisième année consécutive, on rend un hommage digne d'Hollywood à une personnalité du monde cinématographique dont la contribution mérite d'être signalée.

Après Martin Scorcese et Robert Duvall, ce fut à Warren Beatty d'être louangé par les deux hôtes de la soirée qui portait son nom, soit Gene Siskel et Roger Ebert, les deux critiques du Chicago Sun Times et du Chicago Tribune que l'émission, *Sneak Previews* sur le réseau américain, a propulsés aux côtés même des vedettes à qui ils doivent leur carrière (et à qui *À première vue* doit davantage. Ceux-ci jouissent d'un statut de superstars aux yeux de l'industrie et du public torontois et il n'est pas étonnant que l'attrait de la soirée résidait en large partie sur leur simple présence. Plusieurs personnes ont été ravies d'assister au « Siskel & Ebert Show » pour la troisièmne année d'affilée.

Aidés de leurs invités, le réalisateur Arthur Penn (*Mickey One* — (1965), *Bonnie & Clyde* (1967), et l'auteur Jerzy Kosinski, l'un des interprètes du film *Reds*, qui ont eux aussi jugé le moment opportun pour parler d'eux-mêmes, ils ont démontré à quel point ce genre de cérémonie, trop souvent, sert de prétexte à tout sauf à son point de départ. Au bout de deux heures de platitudes, on assistait au commentaire de Jack Nicholson, ami intime de l'acteur-réalisateur-producteur, qui réajusta quèlque peu le registre en demeurant bref et concluant, à propos de Beatty, qu'il était « difficile de travailler derrière *so much glamour* ». Beatty, qui se devait de rester éveillé, évita pour sa part la réitération des remerciements et autres propos de clôture et se contenta d'insister sur la nécessité d'une offensive contre la droite et la répression sous toutes ses formes, ajoutant que Reagan était un être « sympathique, bien que je déteste sa politique ». Les applaudissements auraient été plus chaleureux sans ce mot de la fin.

Après, on s'est rué au club Copa où les organisateurs tenaient une réception en l'honneur de la soirée ou peut-être une soirée en l'honneur de la réception, qui semblait en vérité l'événement principal puisque plusieurs centaines de personnes se trouvaient déjà entassées dans cet espace de garage chic. Le public et leurs vedettes, bien que tenues à l'écart, ont pu déguster les mêmes régals d'un menu typiquement torontois : spare-ribs, ailes de poulet, tacos, hot-dogs, popcorn, à volonté, à perpétuité. Certains portaient leur identité culturelle à la boutonnière, sous la forme d'une carte dorée symbole d'un don de $1,000 ou plus à la cause festivalière.

Les cinéphiles, pour leur part, trouvaient une alternative aux « galas » en la rétrospective du cinéma canadien regroupant plus de 200 titres, la plus imposante jamais effectuée, ainsi que dans les rares petits chefs-d'oeuvres bien enfouis mais qui trouvent inévitablement leur chemin dans une manifestation de ce niveau.

Le festival de Toronto s'est déroulé sous le signe de l'abondance, aondance de vedettes, de films, et de spectateurs (on prévoit une augmentation de la vente des billets de l'ordre de 35 %). La quantité nuit souvent à la qualité, formule qu'on peut également appliquer à l'état malheureux du cinéma international des derniers temps. Enfin, à Toronto, on n'a rien sacrifié.

LE DEVOIR CULTUREL

Hébert, Leduc, Hockney et quelques autres...

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

À force de répéter que la peinture québécoise moderne est née en 1940, avec la fondation de la Société d'art contemporain de John Lyman, on risque d'oublier complètement le travail consciencieux de quelques bons artistes de la première moitié du siècle qui étaient trop absorbés dans la beauté du monde qui les entourait — et trop respectueux de certains maîtres anciens — pour songer à transformer leur écriture picturale.

Or, la galerie Walter Klinkhoff (1200, rue Sherbrooke ouest) a pris, depuis plus de dix ans, la généreuse habitude de rendre hommage en début de saison à un de ces artistes, souvent très populaires mais dont les institutions n'ont guère le temps (ni l'envie ?) de s'occuper.

Cette fois-ci, c'est au tour d'Adrien Hébert (1890-1967) de faire l'objet d'une solide exposition qui réunit une trentaine de ses meilleurs tableaux — soit presque autant que la rétrospective de la Galerie nationale en 1971 — prêtés aussi bien par des musées ou des compagnies que par des collectionneurs privés.

On sait qu'Hébert fut principalement le chantre de toute la mécanique du port de Montréal dans des tableaux aussi solidement architecturés que les motifs qui les inspiraient, et aussi de certains coins pittoresques de la ville dans des images dont la valeur documentaire ne le cède en rien à celles qu'allait proposer plus tard un Surrey. D'autre part, les visiteurs ne manqueront pas de faire des rapprochements entre la peinture relativement austère d'Hébert et celle, plus flamboyante, de son compagnon Marc-Aurèle Fortin (qui s'est souvent trouvé en présence des mêmes sites).

Certes, l'accrochage est surchargé mais les scènes volontiers anecdotiques du peintre ne s'en accommodent pas trop mal. Et les amateurs en redemandent ! Toutes proportions gardées, une exposition qui a autant de pertinence que celle de Bouguereau. (Jusqu'au 22 septembre)

★

Isabelle Leduc revient à la galerie 13 (3772, rue Saint-Denis) avec de nouveaux objets qui dissipent d'emblée les craintes qu'on pouvait avoir que cette écriture originale ne tombe dans la joliesse et le lyrisme un peu facile du « beau-papier-fait-main-aux-chauds-coloris » dont les formes flirtent avec des artefacts archéologiques.

Ici, les références organiques cèdent le pas à des structures plus architecturales, à une sorte d'écriture cunéiforme à la fois plus abstraite et aux références plus ouvertes. Les objets ont beau encore tout révéler de leur mode de fabrication — on dirait parfois qu'ils sont présentés à l'envers, la face contre le mur —, ils sont maintenant beaucoup moins artisanaux que *peints* et *dessinés* : ni le papier ni les baguettes de bois (qui sont à la fois supports et structures) ne s'affirment plus comme matières spécifiques mais sont comme neutralisés par le mouvement propre de l'oeuvre, tandis que la couleur, même assourdie comme dans les tableaux cubistes, vient mettre une sourdine au pouvoir régulateur de la *carcasse*.

Tout se passe donc comme si Isabelle Leduc venait de découvrir le plaisir de dessiner et de peindre, et on ne peut augurer que le meilleur de cette découverte chez une artiste qui s'empresse de subvertir la nature de tout ce qu'elle touche. (Jusqu'au 7 octobre)

★

La galerie Esperanza (2144, rue Mackay) se signale encore par une bonne exposition, même si elle est relativement modeste, de David Hockney dérées comme la part la plus stimulante de son travail plus ancien et que la photographie l'occupe à peu près exclusivement depuis trois ou quatre ans.

Certes, le caractère énigmatique et volontiers persifleur de cette écriture s'accentue du fait que la galerie n'en présente que des bribes éparses dans le temps — les estampes s'échelonnent de 1964 à 1982 —, et on s'attardera davantage devant les photocollages récents où Hockney tente à la fois de reformuler certaines propositions cubistes, d'introduire une certaine temporalité dans la photographie et de rendre celle-ci plus conforme à l'analyse qu'il fait de la vision humaine. Il est significatif que l'artiste ne peigne plus depuis qu'il a commencé ce travail qui lui permet de dessiner et de peindre avec l'appareil photographique. (Jusqu'au 30 septembre)

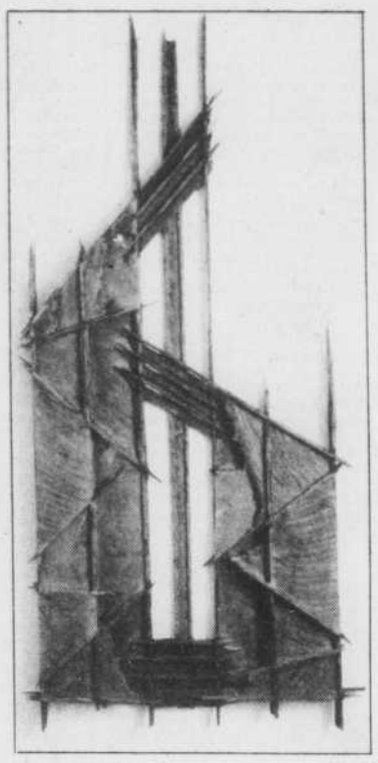

En haut, à gauche: *Place Jacques-Cartier, l'hiver*, une huile d'Adrien Hébert exposée à la galerie Klinkhoff (Collection du Musée des beaux-arts de Montréal).
À côté: une oeuvre récente d'Isabelle Leduc qui fait partie de l'exposition de la galerie 13.
Ci-contre: *Célia Amused*, une lithographie de 1979 de David Hockney exposée à la galerie Espéranza.

★

À la galerie Jolliet (279, rue Sherbrooke ouest), les oeuvres d'une douzaine d'artistes québécois, choisis par Christiane Chassay et Suzanne Foisy à la demande de la Société d'esthétique du Québec, veulent montrer que « l'art pense », ce que les regardeurs sentaient plus ou moins confusément depuis des lustres.

Dans l'ensemble, les oeuvres sélectionnées, qui mettent manifestement l'accent sur la plurivocité de cette pensée de l'art, rappellent quelques-unes des meilleures expositions particulières des deux dernières années et, dans certains cas, indiquent de nouvelles recherches, également passionnantes. Pas de révélation percutante du côté des artistes moins connus de la présentation.

L'art pense constitue aussi le référent très agréable d'un catalogue soigné, publié par notre Société d'esthétique, dont tout le monde pourra tirer profit pour plusieurs expositions à venir. (Jusqu'au 22 septembre)

★

Enfin, à la galerie Aubes 3935 (3935, rue Saint-Denis), je n'ai guère été convaincu par la « bibliothèque-objet » de Pierre Rondeau intitulée *L'art de l'art*, pas plus par son contenu qui reprend, avec un humour passablement primaire, les récriminations habituelles de quelques artistes contre toutes les instances non artistiques qui ne sont pas subjuguées par leur art, que par son contenant qui interroge les structures du livre d'artiste d'une manière plus lourde et plus gratuite que l'objet qui avait valu à cet artiste d'être sélectionné lors du récent Concours national de la galerie, et dont cette installation n'est qu'une extrapolation laborieuse. Il me semble que l'ingénieuse transformation de la porte d'entrée de l'exposition promettait mieux. (Jusqu'au 30 septembre)

GALERIE MICHEL-ANGE
présente pour son ouverture une
EXPOSITION
Marc-Aurèle FORTIN
du 15 au 30 septembre — de 13:00 à 21:00 heures.
au 430, rue Bonsecours — Vieux-Montréal — Tél.: 875-8281

VENTE D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES* (1880-1945)
Vendredi 21 Septembre de 16 h à 21 h
Samedi 22 Septembre de 10 h à 18 h
Dimanche 23 Septembre de 10 h à 17 h
à l'Union française
429, av. Viger Est, Montréal
(coin Berri, Métro Champ-de-Mars)
Organisée par les petits frères des Pauvres
*Vente à prix fixes

EXPOSITION
BARBARA KUPER
Marbres Bronzes
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

GALERIE 13
Isabelle Leduc
Travaux récents
jusqu'au 7 octobre 1984
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8. (514) 843-5487
PEINTURES DESSINS RENÉ DEROUIN
BETWEEN
20 SEPTEMBRE — 21 OCTOBRE 1984
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

EXPOSITION
COLETTE BOIVIN
Du 22 sep. au 2 oct.
Vernissage le 22 sept. de 13 h à 17 h
Galerie Art & Style
4875a ouest rue SHERBROOKE
TEL: 484-3184 WESTMOUNT

Au Musée du Québec
Hériage
Du 10 septembre 1984, 13h00 au 13 janvier 1985
Au Musée du Québec, sur les Plaines d'Abraham
Un hommage à la visite du Pape au Québec.
Une occasion unique de voir, pour la première fois, la plus importante exposition associant l'art et l'histoire de l'Église catholique au Québec.
Anonyme, détail de La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle France, XVII^e siècle. Huile sur toile 227,3 × 227,3 cm. Prêt de la collection du Monastère des Ursulines de Québec.
Québec

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE MONTRÉAL TEL: 873-2878
LA GRAPHIQUE un langage et ses usages: diagrammes, cartes, réseaux
30 août — 30 septembre
LA COLLECTION BORDUAS DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
30 août — 30 septembre
Oeuvres tirées de la collection permanente
ARCHITECTURES DU MUSÉE
1er juillet — 16 septembre
Présentation de projets soumis au récent concours d'architecture pour la relocalisation du Musée au centre-ville
6 x 4 Peinture en direct 9 septembre à 14h
François Alfred, Yves Auclair, Gilles Boisvert, Louis Bouchard, Frank Chatel, Reynald Connoly, Sylvie Croteau, Lolly Darcel, Robert Deschenes, Bob Desautels, Jean-Pierre Gagnon, Claude Paul Gauthier, Pierrot Gaudreau, Paul Gregoire, Patrick Henley, Claude Lamarche, Michel Pednault, Diane O'Bomsawin, Roger Pilon, Gigi Perron, Josette Trepanier, Armand Vaillancourt.
ENTRÉE LIBRE
Autobus 168 stations McGill et Bonaventure
Week-end autobus du Musée

La Galerie du 22 mars,
la dernière née à Outremont,
maintient son exposition inaugurale jusqu'au 23 septembre. Ouverte du mercredi au dimanche, de 12h à 18h, elle joint l'art moderne à l'art contemporain.
1333 Avenue Van Horne Tél.: 271-1783

Détail de
Le travail interrompu
Une oeuvre magistrale à découvrir
BOUGUEREAU
Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600
Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA
Dans le cadre de l'exposition Bouguereau, ne manquez pas:
Dimanche 16 sept.
14 à 16 h: Les Voilàs, animation dans le grand escalier extérieur du Musée.
15h: Conférence en anglais de Linda Nochlin sur Bouguereau, auditorium.
Jeudi 20 sept.
19h30: L'article Bouguereau, entretien de Rober Racine dans les salles d'exposition.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 27-15520-838. JEANNE DESNOYERS, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse —VS— MME LOUISE IRELAND, défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 48 rue Louvigny, à Ville Lorraine, en les cité et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 septembre, 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021367-847. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse —VS— ROBERT BRUNET, défendeur. Le 26 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2293 rue Lafayette en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon (4 mcx), 1 TV couleur, tables, lampes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 15 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-063426-832. 94995 CANADA INC., demanderesse —VS— CLAUDE LEROUX (FLEURISTE MILLE PLANTES), défendeur. Le 26 septembre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11,075 boul. Pie IX, suite 2, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire port. Olivetti, 1 T.V. Regentone, 1 micro ordinateur & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430279183. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— RÉJEAN PILON, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 12:30 heures. Au 156A Notre-Dame, Le Gardeur, L'Assomption, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN PILON, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Duster grise, imm.: 914M720, no série: UH29C5B232327. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815263013. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— EDWARD TAYLOR, partie défenderesse. Le 28 septembre à 13:00 heures. Au 82 St-Laurent, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARD TAYLOR, saisis en cette cause, consistant en: une table de cuisine en bois avec quatre chaises, un ensemble de salon brun et beige, un téléviseur couleur Candle, une télécommande Philips et un vidéo cassette JVC. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 816665010. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ALESSANDRO TIEPPO, partie défenderesse. Le 27 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 2661 Côte St-Philippe, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALLESSANDRO TIEPPO, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford EXP blanche et noire, série 2PABP0124CX111151. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 431782411. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— RENÉE TURGEON, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 2870 Rocheleau, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉE TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon de couleur or, un téléviseur Blackstripe, une bibliothèque, un système de son Marantz avec cabinet de rangement et une table de cuisine en chrome. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 431645001. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— RENÉE TURGEON, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 2870 Rocheleau, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉE TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon de couleur or, un téléviseur Blackstripe, une bibliothèque, un système de son Marantz avec cabinet de rangement et une table de cuisine en chrome. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432597863. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— RENÉE TURGEON, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 2870 Rocheleau, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉE TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon de couleur or, un téléviseur Blackstripe, une bibliothèque, un système de son Marantz avec cabinet de rangement et une table de cuisine en chrome. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004567-827. VAL D'OR PAVING INC., partie demanderesse, -vs- DAME HÉLÈNE GAGNON, partie défenderesse. Le 2 octobre 1984 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse, au 7803, rue Bourdeau, en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Candle, 1 congélateur de marque Admiral, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY,, huissier, 288-6263. Montréal le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014449-826. T.H.F. INC., demandeur, défendeur reconventionnelle -vs- MARIE-ANGE BERNAQUES, défenderesse, demanderesse reconventionnelle. Le 27 septembre 1984 à 14:00 heures à la place d'affaires et domicile du demandeur, défendeur reconventionnelle au 27e, rue Vézina, en la cité St-Philippe de LaPrairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur, défendeur reconventionnelle, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Admiral, 1 machine à coudre Singer commercial, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier, 866-5375. Bureau de: Raymond Clouette, huissier. Montréal, ce 13 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-000859-847. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- A.B.C. AMUSEMENT INC.,, partie défenderesse. Le 27 septembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 52, rue St-Jean, en la cité Ste-Thérèse, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, "machines à boules". Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN GUÉNETTE, huissier. Roger Whitford & Ass., 432-3848, 436-82182. Montréal ce 31 août 1984

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-001161-844. CENTRE DE FREINS CLAUDE VIAU INC., demandeur, -vs- POMPAGE LAURENTIEN INC., défendeur. Le 27 septembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 1088, rue Brière, en la cité de Belle-feuille (St-Jérôme), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile Mazda GLC bleu, un camion Ford Ranger noir, un ski-doo 440, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier. St-Eustache, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057808-839. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur, -vs- CENTRE DE VIDÉO TÉLÉTHÈQUE INC., défendeur. Le 27 septembre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au 7287, rue Champagneur, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une photocopieuse Xerox, un vidéo, un téléviseur couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 431863740. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— JEAN-MARC ROY, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 11:00 heures. Au 856 Courcelle, Chambly, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC ROY, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Renault 5 GTL 1976 No série: 7604314 couleur orange plaque: BDL 548 et acc., un lave-vaisselle, une table de cuisine plus 4 chaises en cuir brun, une chaise bercante en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036228-802. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse, -vs- LIONEL LUSSIER, défendeur. Le 1er octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 2388 rue Gamache, app. 4, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bar à boisson en bois avec lumière, 1 T.V. de marque Gen. Elec. #312-375-751, 1 bicyclette grise 10 vitesses, et autres meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-005877-814. STEVE CSOMAN, demandeur -vs- BELLEVOIX AUTOMOBILE INC, défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 14:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au 540, rue Gauthier, en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse, saisis en cette cause, consistant en: Oldsmobile Delta modèle 1979 no série: 3N69N9M221996. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, ce 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053666-835. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- DIANE LAROUCHE, défenderesse. Le 27 septembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au 1453, rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 14" Toshiba avec convertisseur, 1 mini-laveuse Inglis, 1 mini-sécheuse Inglis avec supports et autres meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013132-845. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- DANIEL DESCELLES, défendeur. Le 27 septembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au 1201 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chrysler Cordoba 1978 série: SS22K8R249515, et effets personnels et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-25096-837. JEANNE DESNOYERS, demandeur -vs- JEAN-CLAUDE BOUTON, défendeur. Le 25 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 276 rue Hugo, en la cité St-Eustache et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler Le Baron, automobile Mustang, motoneige Ski-doo Alouette plus trailer, et meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5292. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-015720-833. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- SERGE GOSSELIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 14:30 heures au 170 Coulonge #6 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GOSSELIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic 26" et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE., No.: 705-27-003690-838. JOHANNE TELLIER, partie demanderesse, -vs- LOISIRS GALAZIA INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 10:30 heures au 1742 Quinn à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOISIRS GALAZIA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 mixeur de marque Doveco, 1 appareil cassette Akai et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-039693-820. JAS. A. OGILVY INC., partie demanderesse, -vs- SANDRA HUTCHISON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 10:00 heures au 4650, Hingston, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANDRA HUTCHISON, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois et acc., 1 récepteur AM/FM et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011512-840. VILLE DE LAPRAIRIE, partie demanderesse, -vs- CENTRE SPORTIF LAPRAIRIE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:30 heures au 50, Boul. Taschereau, Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE SPORTIF DE LAPRAIRIE INC., saisis en cette cause, consistant en: 3 fauteuils en cuirette brune, 1 bureau en bois et acc., 1 bahut en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023746-840. LES PIÈCES D'AUTO MONTÉE ST-HUBERT INC., Demanderesse —vs— DANIEL GAGNÉ, Défendeur. Le 1er octobre 1984, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 655 rue Ste-Rose en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1975, un coffre à outils de marque Snap-on et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier. Tél.: 288-6263. Montréal, le 12 septembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NOS: 432-04-1175 — 432-08-6933. DOSSIER 003241. VILLE DE MONTRÉAL, Partie requérante, —vs— DIANE D. DUPRAS, Partie intimée. PRENEZ AVIS, que le 27 septembre 1984 à 10:00 heures, Au: 141, Bl. René A. Robert #6, Ste-Thérèse, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUPRAS DIANE DAOUST saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur et acc., 1 automobile Chrysler New Yorker, 1976 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NOS: 432-67-8551 — 430-89-7504. DOSSIER 004234. VILLE DE MTL C. MUN., Partie requérante —vs— ÉTIENNE HOSSU JEAN, Partie intimée. PRENEZ AVIS, que le 28 septembre 1984 à 13:00 heures, Au: 234, Vernois cp 252, St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HOSSU JEAN ÉTIENNE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Magnuum G.T. noir imm. 6441,064. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NOS: 111-33-5490 — 410-35-7076. DOSSIER 000350. VILLE DE MTL C. MUN., Partie requérante. —vs— GERRY HEIGHT, Partie intimée. PRENEZ AVIS, que le 26 septembre 1984 à 13:00 heures, Au: 510, Cherbourg, #105, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERRY HEIGHT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral, 1 sélecteur de canaux. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DUCHARME, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-010845-833. LA REINE, Partie demanderesse. —vs— DAUDELIN, PRÉNOVOST, DUBREUIL ET ACC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:30 heures. Au: 871 Curé Poirier suite 1 à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAUDELIN, PRÉNOVOST, DUBREUIL ET ACC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre IBM, 1 bibliothèque 6 étagères de bois brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009764-841. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse — vs — PLOMBERIE PRESTIGE INC., défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage des effets, au No 1391, rue Laurentien, casier 222, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'outils et pièces assortis servant à la plomberie, 1 crédence en bois... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-023772-835. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse — vs — BLANDINO GIULIA (CRÉATION ROBEC ENRG.), défenderesse. Le 1er octobre 1984, à 11:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 9435, boul. Gouin est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 132014816. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LANIEL MARTIAL, partie défenderesse. Le 26 septembre à 13:00 heures au 46 Provost, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANIEL MARTIAL, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mazda RX-7, couleur noire, pl: 723 M 823, no. série: SA22C-608082 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 429417866. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MOSS LOIS MRS, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 11:00 heures. Au 351 Devon Ave. Mont-Royal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOSS LOIS MRS saisis en cette cause, consistant en: Un secrétaire antique couleur noire, une chaise en bois haut dossier, un chariot à boisson, un vaisselier, une chaise antique à motif fleural, un ensemble de salon 3 places couleur vert et noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 430776172. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MURRAY STEVEN, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 14:00 heures. Au 42, 36e Avenue Ouest, Blainville, Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURRAY STEVENS saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur RCA couleur, un ensemble de salon 3 pièces brun et beige, un éventail Air King, un ensemble laveuse sécheuse Westinghouse couleur bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERNARD, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 430775376. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MURRAY STEVEN, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 14:00 heures. Au 42, 36e Avenue Ouest, Blainville, Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURRAY STEVENS saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur couleur RCA, un ensemble de salon 3 pièces brun et beige, un éventail Air King, un meuble de salon pour téléviseur avec deux portes, une table de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 430169530. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MOSS LOIS MRS, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 11:00 heures. Au 351 Devon Ave. Mont-Royal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOSS LOIS MRS saisis en cette cause, consistant en: Un secrétaire antique couleur noire, une chaise en bois haut dossier, un chariot à boisson, un vaisselier, une chaise antique à motif fleural, un ensemble de salon 3 places couleur vert et noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 430776172. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MURRAY STEVEN, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 14:00 heures. Au 42, 36e Avenue Ouest, Blainville, Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURRAY STEVENS saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur RCA couleur, un ensemble de salon 3 pièces brun et beige, un éventail Air King, un ensemble laveuse sécheuse Westinghouse couleur bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERNARD, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-047720-839. L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE, demanderesse — vs — HILAIRE CLERVEAU, défendeur. Le 25 septembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 11060, rue Hébert # 2, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv console couleur RCA XL-100 avec acc., 1 ensemble de salon, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN/fb,-huissier, 845-1147. Montréal, le 13 sèptembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-016646-841. CINTUBE LIMITÉE, demanderesse — vs — TECHNIFAB PLASTIC LIMITÉE, défendeur. Le 26 septembre 1984, à 12:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 8025, rue Léonard de Vinci, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVES LEVEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 13 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432398735. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— SHAW STANLEY, partie défenderesse. Le 27 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 4795 Port Royal Terr. St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHAW STANLEY, saisis en cette cause, consistant en: un sofa fleuri avec chaise, une causeuse, une table de cuisine, deux chaises de cuir noir, un téléviseur couleur RCA, une bibliothèque et un système de son avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 27-25781-834. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse — vs — ROGER BERNIGUEZ, défendeur. Le 26 septembre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 8000, rue Turley, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc RCA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816767335. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LANIEL MARTIAL, partie défenderesse. Le 26 septembre à 13:00 heures au 46 Provost, Châteauguay, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANIEL MARTIAL, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mazda RX-7, couleur noire, pl: 723 M 823, no. série: SA22C-608082 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, 26 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 132014783. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LANIEL MARTIAL, partie défenderesse. Le 26 septembre à 13:00 heures au 46 Provost, Châteauguay, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANIEL MARTIAL, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mazda RX-7, couleur noire, pl: 723 M 823, no. série: SA22C-608082 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 130274561. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LANIEL MARTIAL, partie défenderesse. Le 26 septembre à 13:00 heures au 46 Provost, Châteauguay, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANIEL MARTIAL, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mazda RX-7, noire, pl: 723 M 823, no. série: SA22C-608082. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 814992581. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LÉVESQUE DENIS, partie défenderesse. Le 28 septembre à 11:00 heures au 32 Beauchamps, Charlemagne, L'Assomption, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉVESQUE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: une télévision couleur meuble marque Sears, un système de son marque Lloyds 3 morceaux, deux colonne de son Lloyds, un ensemble de salon gris 6 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, 28 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 428535155. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LORD ROBERT, partie défenderesse. Le 27 septembre à 10:30 heures au 1610 Bellevue, Carignan, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LORD ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: un ensemble de salon 3 places, une chaise de salon or et noir, un piano brun, une chaise de piano, deux tables de coin en bois, une table de centre en bois . Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 430770535. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MARINEAU ANDRE, partie défenderesse. Le 27 septembre à 13:00 heures au 1145 Louise, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARINEAU ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: une télévision couleur portative Saturne, un vidéo-cassette Panasonic, un câblo-sélecteur Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024648-847. MARQUE D'OR C.E.J. INC., Demanderesse —vs— ANDRÉ G. PRIMEAU, Défendeur. Le 25 septembre 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 210 rue Montarville en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 pupitres de travail genre table, bibliothèque 6 étages, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier. 842-5291. Montréal, 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 87211. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— KALOR INC., Défenderesse. Le 25 septembre 1984, à 10.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9190 Boul. Langelier en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Van 1980 licence F 407 068, 1 punch clock, ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montré

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 15 septembre 1984

Au musée du Séminaire de Québec

FRANÇOIS DE LAVAL PARMI NOUS

**Le calice et la patène de Mgr de Laval sont décorés en relief et évoquent des thèmes religieux (épisode de la vie de la Sainte-Famille et la Pentecôte) peu fréquents sur ce genre de pièces sacerdotales.
(Photo : musée du Séminaire de Québec/Pierre SOULARD.)**

ALAIN DUHAMEL

LE MUSÉE du Séminaire de Québec, ouvert au public l'an dernier, présente jusqu'au printemps prochain une exposition d'art sacré comportant de nombreux objets liés à la personne même de François de Laval, premier évêque de l'Église de Nouvelle-France.

« La grande majorité des oeuvres n'a jamais été vue pas le grand public et ne le sera pas pour de nombreuses années », affirme le musée du Séminaire dans la présentation de son exposition intitulée *Au coeur de l'Église canadienne*.

Dans les dernières années de sa vie, François de Laval avait fait don de tous ses biens à ses oeuvres, notamment au séminaire de Québec où il s'était retiré en 1688 après avoir cédé son siège épiscopal à Mgr de Saint-Vallier. Trois siècles plus tard, le séminaire, l'archevêché et la cathédrale ont toujours en leur possession des vêtements et objets sacerdotaux de Mgr de Laval, conservés précieusement et utilisés en d'exceptionnelles occasions.

C'est ainsi que dimanche dernier, le pape Jean-Paul II a célébré la messe à l'Université Laval avec le calice et la patène de Mgr de Laval.

Il s'agit de deux pièces d'orfèvrerie de Nicolas Dolin (maître en 1647-1695), en argent doré, offertes à Mgr de Laval par Louis XIV à l'occasion, croit-on, de son serment de fidélité au roi de France, le 24 avril 1675. Non seulement ces pièces comptent-elles parmi les plus anciennes du patrimoine religieux québécois, mais elles demeurent de rares et irremplaçables témoins de l'art des orfèvres du XVIIe siècle. Une bonne part de toute la production des orfèvres, en France et au Québec, a disparu, fondue à des fins guerrières ou mercantiles, ou détruite dans des incendies.

François de Laval est né à Montigny-sur-Avre, dans le diocèse de Chartres, le 30 avril 1623. Il appartient à une famille noble qui le destine, dès son enfance, à la vie ecclésiastique. À huit ans, à son entrée au collège des jésuites de La Flèche, il porte tonsure et soutane. Ordonné prêtre en 1647, après avoir consacré quelques années de sa vie à l'administration du patrimoine familial, François de Laval devient, en 1652, vicaire apostolique . . . au Tonkin. Il ne s'y rendra jamais puisque des querelles entre la Compagnie de Jésus, Rome et le roi de France l'en empêcheront. Sa nomination à Québec, à titre de vicaire apostolique en 1658, suscitera, elle aussi, d'importantes querelles d'influence entre les jésuites, les sulpiciens, le roi et Rome. Il devient premier évêque de la Nouvelle-France en 1674 et meurt à Québec le 6 mai 1708.

Le musée du Séminaire présente un portrait de lui, réalisé vers 1672 par Claude François, dit « frère Luc ». Mgr de Laval avait alors 49 ans. Le peintre nous livre un personnage aux traits austères. Il porte une croix pectorale conservée aujourd'hui à l'archevêché de Québec et prêtée au musée du Séminaire pour cette exposition.

« Au coeur de l'Église canadienne », organisé conjointement avec l'exposition du Musée du Québec intitulée « le Grand Héritage » (voir la une du DEVOIR CULTUREL), s'en distingue par les oeuvres présentées, toutes conservées dans la région de Québec où se trouvait le centre de la colonie lorsque Mgr de Laval a commencé l'édification de l'Église canadienne.

Outre le calice, la patène et la croix pectorale de Mgr de Laval, le musée du Séminaire présente aussi au public sa mitre, en soie brochée de fils d'argent, et une chape offerte aux augustines hospitalières en 1639 par Anne d'Autriche, chape que Mgr de Laval a dû porter, croit-on, dans les grandes cérémonies religieuses.

L'exposition comporte, en outre, plusieurs autres oeuvres et pièces d'art sacré liées aux successeurs de Mgr de Laval au siège épiscopal de Québec et aux premières années de la paroisse Notre-Dame de Québec.

À mesure qu'il met en valeur la collection du séminaire de Québec, le musée, installé dans l'immeuble de l'ancien pensionnat de l'Université Laval, dans le Vieux-Québec, révèle au public les trésors de cette institution qui a accumulé, depuis 1663, un patrimoine artistique et scientfique considérable, unique en son genre. Outre l'exposition « Au coeur de l'Église canadienne », le musée du Séminaire présente, au cabinet d'estampes, une exposition numismatique soulignant le rayonnement du Vatican.

Son exposition permanente comprend une salle d'art oriental, une salle d'orfèvrerie, une salle d'objets scientifiques anciens, une salle consacrée à l'art québécois et une autre à l'art européen du XVe au XIXe siècle.

Le musée du Séminaire, 9, rue de l'Université, à Québec, propose, en marge de cette exposition, un programme de manifestations (conférences, films et concerts) qui débute le 26 septembre et se poursuit, tous les mercredis soirs, jusqu'au 5 décembre.

Quatre millions de visiteurs par année

Nos centres touristiques religieux

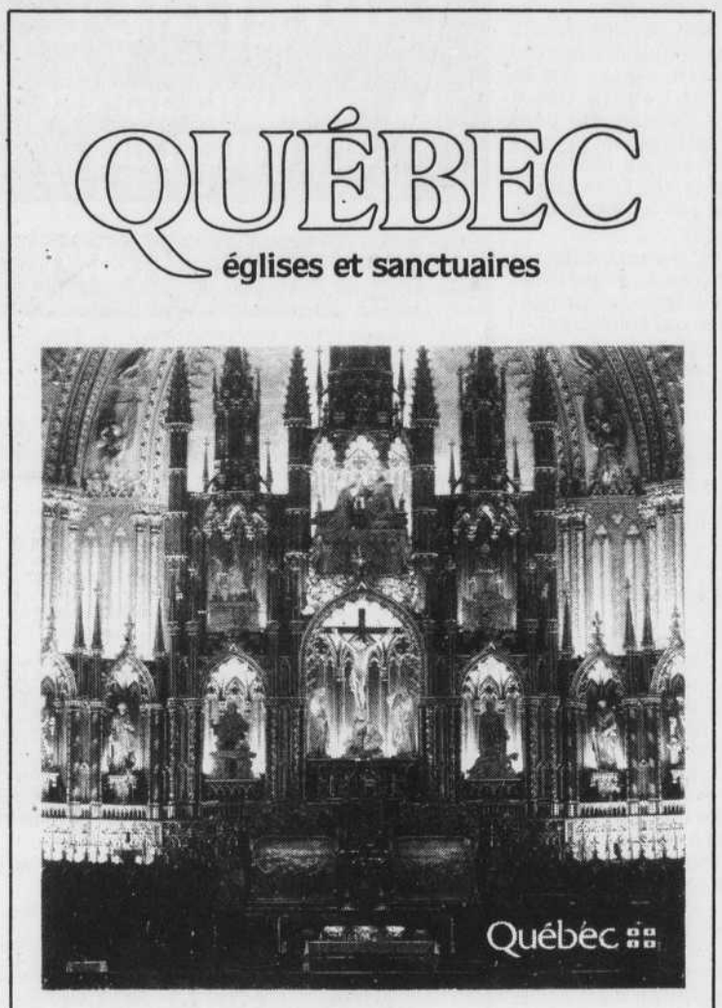

ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

LE TOURISME religieux se porte fort bien au Québec, si l'on en juge par le nombre phénoménal de gens qui défilent annuellement à l'oratoire Saint-Joseph, à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré et au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Ces trois lieux de prières attirent plus de quatre millions de visiteurs par année.

Et pourtant, « à une certaine époque, ceux qui parlaient de tourisme religieux faisaient rire d'eux », signale un fonctionnaire du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Mais les chiffres sont là : deux millions de personnes franchissent les portes de l'oratoire, 1,300,000 celles de la basilique et 800,000 celles de Notre-Dame-du-Cap. Cette popularité prend du relief quand on compare le nombre d'entrées enregistrées dans d'autres lieux courus : à Montréal, La Ronde enregistre 1,200,000 entrées annuellement, Terre des Hommes un million, l'aquarium 300,000, le Musée des beaux-arts 250,000, et la basilique Notre-Dame, 25,000.

Il en va de même pour les lieux touristiques de Québec. La Citadelle attire 150,000 personnes, le Vieux-Québec 500,000. Avec ses 1,300,000 visiteurs, la basilique de Québec rien à envier.

Cette popularité du tourisme religieux n'est pas un phénomène nouveau. Mis à part quelques variations, le nombre de gens qui s'y adonnent augmente bon an mal an.

Toutefois, au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, le recteur, M. Noël Poisson, note un phénomène « nouveau et fort ». Depuis trois ou quatre ans, des couples dans la vingtaine et le début de la trentaine, avec parfois de jeunes enfants en poussette, fréquentent la basilique. Ils avaient délaissé le religieux mais reviennent ici parce que « le sanctuaire répond à leurs attentes ».

Des pèlerins de l'Amérique du Nord entière et même de l'Europe visitent annuellement l'église vieille de 260 ans où repose toujours la statue en plâtre de la Vierge Marie qui, selon trois témoins, aurait ouvert les yeux en 1888. Une basilique moderne, de forme octogonale, a été construite tout près de là, au cours des années '50, grâce aux offrandes des visiteurs et pèlerins.

M. Poisson, un oblat, rappelle que durant les années 1966 à 1971, soit après le concile et la Révolution tranquille, le taux de fréquentation avait connu une baisse : « Les gens réagissaient aux changements. » Mais à compter de 1972, il y a eu une remontée. La foi devient plus personnelle grâce, notamment, aux mouvements charismatiques, explique-t-il. Le sanctuaire est visité par des Québécois à 75 % qui y viennent par autobus.

À la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, l'essor du centre de ski du mont Saint-Anne a donné un bon coup de pouce, si besoin en était. Les skieurs prennent quelques heures de repos et s'arrêtent pour une visite ou communiquent avec la direction et réclament un service religieux. Un porte-parole, M. Victor Simard, signale qu'un homme politique, maintenant à la retraite, avait assisté à une messe matinale, vêtu d'un *anorak*, en compagnie de son garde du corps.

La basilique est fréquentée à 77 % par des Québécois de 25 à 35 ans.

À l'oratoire Saint-Joseph, les temps morts sont moins nombreux qu'à Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine. Les messes dominicales, les concerts d'orgue, le chemin de la croix, l'exposition internationale de crèches constituent de tels points d'attraction que seuls les mois de février et novembre sont vraiment calmes.

Mais il demeure que, là aussi, les mois d'été sont les périodes où l'affluence est la plus grande. Les neuf jours précédant la fête de saint Joseph, le 19 mars, amènent un flot important de visiteurs à l'oratoire. Il en est de même au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap pour l'Assomption, le 15 août, et pour la fête de sainte Anne, le 26 août, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Une brochure de prestige

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a décidé de mettre à la portée des visiteurs et amateurs de patrimoine religieux une toute nouvelle brochure intitulée *Églises et sanctuaires du Québec*, dont la parution coïncide avec le passage de Jean-Paul II chez nous. Les pèlerins et les amateurs d'art religieux désireux de renouer avec l'héritage religieux et culturel québécois trouveront dans les 32 pages de cette brochure les renseignements qui leur permettent de connaître les principaux centres de pèlerinage, notamment le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, l'oratoire Saint-Joseph à Montréal, et le sanctuaire Notre-Dame-du-Cap au Cap-de-la-Madeleine. La brochure traite plus particulièrement de l'historique, de l'architecture et de l'art religieux au Québec (sanctuaires, séminaires, églises, monastères, etc.). Le Québec a enregistré un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 6 %, au cours des dernières années, dans la fréquentation de ses trois principaux centres de pèlerinage. De plus, 73 % des touristes visitant ces lieux viennent du Québec, 7 % d'ailleurs au Canada, et 20 % des États américains de la Nouvelle-Angleterre, de l'Atlantique moyen ou du Centre-Est.

À la place de l'école Devonshire

UN NOUVEAU SQUARE POUR MONTRÉAL

JEAN-CLAUDE MARSAN

L'ÉCOLE Devonshire, située dans la partie nord du quadrilatère borné par les rues Sewell, Saint-Cuthbert, Clark et avenue des Pins, a été démolie au début de l'été contre le voeu de la population du quartier. On a justifié cette démolition en affirmant que le bâtiment se trouvait dans un état avancé de délabrement. Peut-être bien : il resterait maintenant à expliquer pourquoi on l'a laissé pourrir sans intervenir. Quoi qu'il en soit, l'école n'est plus là et la Société de développement de Montréal propose d'ériger sur le terrain un ensemble de 21 logements.

Cette démolition a cependant laissé un espace libre charmant, aux dimensions spatiales presque parfaites et d'un caractère distinctif. Cet espace est entouré de duplex, en pierre du côté de la rue Saint-Cuthbert, en briques du côté des rues Sewell et Clark, et descendant légèrement en escalier vers l'avenue des Pins. Les façades montrent à l'envi ces qualités d'ordre et de fantaisie naïve qui ont caractérisé l'architecture vernaculaire montréalaise à la fin du siècle dernier. Fort simples, de composition classique, ces façades sont animées par des corniches et des balcons en bois ouvré qui leur donnent un air joyeux que l'on pourrait associer à celui de certains secteurs de la Nouvelle-Orléans.

Construire en ce lieu 21 logements n'est sûrement pas mauvais. Mais on peut se demander si c'est la meilleure solution, considérant le caractère particulier du terrain, le besoin de ce secteur en espaces verts et la disponibilité dans les alentours de nombreux terrains vacants et de stationnements qui pourraient être utilisés à des fins de construction résidentielle.

Dans son excellente étude intitulée *Espace vital* (mars 1984), le Groupe d'intervention urbaine de Montréal en arrive aux conclusions suivantes concernant les espaces libres et aménagés dans le secteur Saint-Laurent (délimité par les avenues du Parc et du Mont-Royal et les rues Saint-Denis et Sherbrooke, à l'exclusion de l'enclave du quartier Milton). Le parc Jeanne-Mance constitue, à toutes fins pratiques, le seul espace vert du secteur, lequel présente un rapport total de 0.59 hectare de parc par 1,000 résidents. Nous sommes loin du standard souhaitable de quatre hectares

Suite à la page 34

Photo : Jacques Grenier/LE DEVOIR.

HUMEURS

Mon cher Jean-Paul . . .

NATHALIE PETROWSKI

« MON CHER Jean-Paul »,
Que Votre Sainteté me pardonne, mais si je me permets de vous appeler ainsi, c'est que j'ai entendu des milliers de Québécois le faire avant moi. Il est vrai qu'ils le faisaient par le biais d'une chanson et que les chansons ont le tour, de nos jours, de nouer des liens de familiarité forcée un peu prématurément. Mais nous sommes après tout au Québec. Et vous faites maintenant un peu partie de notre grande famille, alors je ne me gênerai pas.

Mon cher Jean-Paul donc, depuis une semaine, je vous suis pas à pas. Et je suis vivement impressionnée. Je me demande comment vous faites. Deux messes par jour, entrecoupées d'une ou deux bénédictions de tombeau, d'une visite de sanctuaire, d'un tour de papemobile, d'un saut dans le train papal, sans oublier toutes les mondanités pastorales avec les cardinaux, les évêques, les prêtres et les soeurs cloîtrées. Toujours vous déployez la même vitalité, la même vigueur, le même zèle évangélique, comme si la fastidieuse tâche apostolique vous redonnait de l'énergie là où elle tuerait n'importe quel mortel.

Pluie, averse ou beau temps, vous présentez toujours le même visage joyeux, jovial et bon enfant comme si vous vous amusiez vraiment. Vous n'avez jamais l'air fatigué, stressé, énervé, exaspéré par tous ces gens qui tirent sur votre cape et qui vous implorent de les toucher, de les soulager, de les guérir, de les sanctifier. Devant leur misère affective, vous tendez la main. Vous tendez la joue. Vous embrassez un Montagnais perplexe. Vous consolez un bébé qui braille. Vous rassurez un infirme qui grimace avec le calme déconcertant de la bonté. Vous n'avez jamais l'air de vous ennuyer et vous refoulez gracieusement tous les baillements qui pourraient normalement surgir aux commissures de vos saintes lèvres.

Vous êtes vraiment une force de la nature, Votre Sainteté, un bourreau de travail, un miracle ambulant. Votre résistance n'a d'égal que celle de Superman. Vous lisez vos longs discours sans lunettes. Vous vous tenez debout comme un roc résolu, sans sourciller, sans trembler des mains, sans faiblir, sans fléchir, alors que tout le monde autour de vous menace de tomber dans les pommes. Votre français est impeccable comme si la langue de Molière était votre langue maternelle. Tous les accents toniques sont marqués au bon endroit, toutes les chutes dramatiques tombent au bon moment. Votre sens du drame, allié à votre talent théâtral, apporte de la conviction à vos discours et fait de vous un maître de la communication moderne.

Bien que je sois franchement émerveillée par votre maîtrise du médium, il n'en reste pas moins que j'ai des réserves sur votre message. En fait, quand vous citez de longs passages de l'Évangile, c'est comme si vous parliez en charabia. Je ne comprends rien à votre langage. Entre les paroles de Jean, Pierre et Luc et le Verbe de Jésus-Christ, j'ai l'impression de pénétrer un lieu culturel complètement étranger. Je suis peut-être une illettrée dans le domaine. Je n'ai jamais lu l'Évangile et la Bible n'est pas tout à fait mon livre de chevet. Je n'ai pas suivi de cours en théologie et je me suis empressée d'oublier tous les manuels de catéchisme que les profs m'ont fait apprendre par coeur. Vous allez sans doute me répondre que ça n'a pas d'importance, en autant qu'on ait la foi et qu'on sache écouter la parole des apôtres. Or le seul apôtre dont j'ai subi la réelle influence s'appelait saint

Suite à la page 33

... ET CONTRE-HUMEURS

Fumeurs s'abstenir

MICHAEL LAUGHREA, PhD

L'auteur est attaché à l'Institut Lady-Davis de recherche médicale et au département de médecine de l'université McGill.

NATHALIE PETROWSKI n'a apparemment rien compris à la nature et aux raisons de l'agitation non fumeuse qui se répand présentement sur le Québec, quoique avec plusieurs années de retard sur la plupart des pays industrialisés et même quelques pays du Tiers-Monde. Elle n'est pas la seule. C'est pourquoi je réponds à sa saute d'HUMEURS publiée le 1er septembre dans LE DEVOIR . . . À LOISIR, dans l'espoir que certaines notions élémentaires seront éclaircies une fois pour toutes. Que Nathalie ait eu maille à partir avec quelques non-fumeurs stupides qui voulaient lui imposer leur propre style de vie, c'est possible. Mais cela ne justifie pas qu'elle se rabaisse au même niveau que les plus sots des non-fumeurs. Je lui en veux surtout parce que, sept fois dans son texte, elle a pris ses impressions et ses fantasmes pour des réalités solides. Je me contenterai ici de rétablir les faits et le bon sens afin d'aider Nathalie à distinguer le rêve éveillé de la froide réalité.

1 — À ma connaissance, il n'existe aucune donnée suggérant que la fumée de tabac ait augmenté la quantité ou la qualité de quelque production intellectuelle que ce soit, littéraire, philosophique ou autre.

2 — Les non-fumeurs ne sont pas plus irascibles, irritables, nerveux et de mauvaise humeur que les fumeurs. Cependant, ils aimeraient avoir la chance de fréquenter les restaurants, les bars, les discothèques, les boîtes à chanson, etc . . . sans y risquer leur santé pulmonaire et cardiaque. Ils en ont assez d'être relégués dans le ghetto cinéma-théâtre-Place des arts-gymnase. C'est cela, ainsi que la fumée qu'on leur force à respirer, qui rend certains non-fumeurs irascibles à bon droit.

3 — Les fumeurs qui fument en présence de non-fumeurs dérangent quatre millions de Québécois. Leur fumée réduit le taux de croissance des foetus, augmente le taux de bronchite chez les enfants, réduit la performance pulmonaire

Suite à la page 33

TOURISME

La pierre sous laquelle on croit que saint Patrick est enterré, à côté de la cathédrale de Down, à Downpatrick (Irlande du Nord). (Photos : Monique Nuytemans)

Randonnée en Irlande du Nord

MONIQUE NUYTEMANS

NEWCASTLE — L'Irlande du Nord étant de dimension plutôt réduite — 100 km de largeur sur 160 km de longueur —, il y a moyen d'y voir beaucoup de choses intéressantes en se déplaçant peu.

Dans un rayon de moins de 100 km de Belfast, on peut — en deux ou trois jours — visiter les sites rendus célèbres par saint Patrick, loger dans les charmantes villes de Newcastle et d'Enniskillen, faire une balade sur la plus haute montagne d'Irlande ou une croisière sur le Lough Erne, découvrir des antiquités celtes, puis visiter la fabrique de porcelaine de Belleek.

Un programme qui semble chargé mais qui, grâce aux courtes distances, ne l'est pas. On aura même, entre les étapes, le temps de flâner dans quelques jardins célèbres pour leurs rhododendrons et leurs azalées, et déjeuner dans des *pubs* sympathiques. Le soir, on fera d'heureuses découvertes de gastronomie dans de petites auberges et on s'étonnera que la cuisine y soit plus française qu'anglaise et que les vins soient aussi français que ceux de France !

★

Comme noblesse oblige, les premiers sites que l'on visite généralement en Irlande sont ceux où saint Patrick prêcha, où il érigea une église, où il mourut et où il fut enterré.

L'histoire de saint Patrick m'a toujours semblé obscure. Je n'avais jamais bien compris comment il se faisait qu'un saint catholique soit le patron d'une île où l'on parlait anglais ! Mais il m'a suffi d'un séjour en Irlande pour « tout » apprendre sur Patrick.

D'abord, que son père était un haut placé romain et qu'il vivait avec sa famille dans une grande villa en Angleterre, près de l'Écosse. On était au Ve siècle.

Mais des méchants kidnappèrent Patrick quand il avait 16 ans et le déportèrent sur la côte nord de l'Irlande du Nord. Ils en firent un berger. Excellent début pour un saint, parce que cela permet de méditer. Et Patrick médita pendant six ans environ et pria beaucoup.

Finalement, il eut un rêve qui lui prédit qu'il allait voyager. Peu de temps après, il s'enfuit à bord d'un cargo qui mettait le cap sur la France.

On croit que Patrick resta une vingtaine d'années en Europe. Et plus probablement à Auxerre, en France, qui était un grand centre d'étude à l'époque.

Bref, l'évêque d'Auxerre, Germanicus, sacra Patrick évêque et l'envoya en mission d'évangélisation en Irlande. C'était le désir le plus cher de Patrick de revoir l'Irlande.

Il se mit donc en route, convertit un premier hérétique qui lui donna une grange où il pouvait prêcher. Ceci se passa à Saul. Le circuit touristique passe par le village de Saul, où la petite église reconstruite, avec sa tour de pierres du pays, a vraiment très belle allure parmi les doux vallons et les vertes prairies de cette belle campagne.

Le circuit conduit alors à Downpatrick, où se trouve la cathédrale de Down qui fut détruite et reconstruite plus de fois qu'on ne croirait possible. Enfin, son intérêt principal réside dans le fait que saint Patrick serait enterré juste à côté de cette cathédrale. Une grande pierre de granite marquée « Patrick » attire en pèlerinage la plupart des visiteurs de l'Irlande du Nord.

★

Puis, on logera sans doute à Newcastle, au très beau Slieve Donard Hotel, où de sa chambre on a, à la fois, vue sur la mer d'Irlande et sur la plus haute montagne du pays : Slieve Donard, qui fait près de 1,000 mètres d'altitude.

Dans ce pays, qui est aussi celui des soeurs Brontë, se trouve le Royal County Down Golf Course, qui peut compter parmi les plus célèbres au monde et que le *Golf Magazine* classe en toute première place.

Il y a aussi, dans les parages de Newcastle, de ravissantes promenades qui conduisent — à pied ou à cheval — vers des ruisseaux cascadants et des flancs de montagne d'où l'on jouit de superbes envolées sur toute la région.

Le soir, je suggère de dîner au Nutgrove Manor House, ancien manoir privé qui tient une excellente table dans un cadre riche d'antiquités.

★

Le lendemain, on se mettra en route pour la jolie ville intérieure d'Enniskillen qui dégage un charme vieillot et où tout se concentre autour du Lough (lac) Erne.

On fait sur ce lac de jolies croisières qui mènent à l'île de Devenish, où l'on découvre des ruines celtes du XIIe siècle.

Au Moyen Âge, cette petite île, aujourd'hui déserte, comptait une population de quelque 1,000 personnes. Il est impressionnant de fouler son herbe verte hérissée de remparts, de portiques, d'une croix celtique et d'une tour. Cette dernière est d'ailleurs en superbe état de conservation. Les Celtes, qui furent les premiers habitants de l'Irlande, avaient l'habitude de se construire de hautes tours ayant le double avantage de servir à la fois de guet et, en cas de siège, à enfouir les trésors de la communauté.

Dîner au Sheelen ce soir-là sera une révélation. C'est une maisonnette à toit de chaume avec un âtre ouvert dans chaque pièce, mais pour qui le canard à l'orange, le boeuf Strogonoff et la sole farcie n'ont point de secrets.

★

D'Enniskillen, ce n'est pas très loin pour faire un saut jusqu'à la manufacture de porcelaine de Belleek dont la finesse est célèbre dans le monde entier. Elle est particulièrement renommée pour sa blancheur et pour ses paniers ajourés.

Je m'étais toujours demandé comment on parvenait à faire ces paniers de porcelaine comme on en voit parfois dans des châteaux ou des musées. Ces pièces sont d'ailleurs extrêmement coûteuses : un petit panier d'à peine 10 cm de diamètre pourrait coûter jusqu'à $400.

À Belleek, j'ai finalement vu comment on les fabrique. L'artisan, assis à son établi, prend une boule de grès et de kaolin ressemblant à du mastic gris. Il pince et travaille cette boule jusqu'à ce qu'elle devienne longue et mince comme des spaghetti. Il pose ensuite le ruban fragile sur un moule. Il passe un autre ruban par-dessus, puis un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les minces rubans croisés prennent la forme du moule. Ensuite, il applique des fleurs sur les bords. Les corolles en sont découpées dans la même pâte de grès, puis minutieusement appliquées, une à une, à l'aide d'une fine pince.

Le panier terminé passe alors à la première cuisson. Les fleurs sont ensuite peintes à la main par des ouvrières. Puis, le panier passera au four une deuxième fois. C'est le procédé du « biscuit ».

Un artisan me disait qu'il lui fallait environ huit heures pour terminer un panier de porcelaine, avant la cuisson et avant la peinture.

Les safaris au Kenya : une clientèle à apprivoiser

Pour donner un relief particulier au récent lancement de sa toute dernière destination, le Kenya, le grossiste Unitours offre en primeur des présentations audio-visuelles spécialement préparées pour illustrer les safaris proposés dans son programme.

Ces présentations audio-visuelles ont été documentées et seront commentées par une personnalité en la matière : M. Gérald Iles, zoologiste et protecteur de la faune. Fondateur de la Société zoologique de Montréal, puis de la Société zoologique du Canada, M. Iles a été directeur du zoo de Manchester (Angleterre) pendant 25 ans. Spécialiste des grands fauves, protégés dans les réserves et les parcs nationaux de l'Est africain, il veut partager ses vastes connaissances avec le public lors des présentations en anglais, alors que la version française qui précédera sera dans la même veine.

Pour assister aux soirées d'information qui auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois à partir du 10 octobre, il suffit de demander à un agent de voyages de vous assurer un rendez-vous avec Unitours pour la date de votre choix, ou d'appeler Mlle Ursula chez Unitours, au numéro 284-1166.

Croix celte dans l'île de Devenish.

Tourisme en Arctique

NEW YORK (Reuter) — Un paquebot spécialement équipé, le *Lindblad Explorer*, est devenu le premier navire de croisière à rallier l'Atlantique nord au Pacifique nord par le passage nord-ouest.

Parti de Terre-Neuve, le navire a rallié le cap Barrow, en Alaska, « sans trop de difficultés » et doit poursuivre son voyage vers le Japon, a annoncé M. Lars Wikander, armateur du *Lindblad Explorer*.

Celui-ci est le 33e navire à faire ce voyage mais le premier qui transportait des touristes, pour qui cette croisière dépaysante au travers des glaces a coûté $16,000 chacun.

SPÉCIAL VOYAGES
PARIS à partir de 398$ aller simple 200$ — ATHÈNES 799$ aller simple 379$
NEW YORK weekend (forfait) par avion 99$ — par autobus 40$
MEXICO 429$ — ACAPULCO hôtel inclus 499$
CROISIÈRES (5 jours) à partir de 329$
Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022
La Billetterie
2021 rue Peel
Permis du Québec

New York
à l'Action de Grâce
109$ par personne base double
3 jours 2 nuits
Au Washington Square
Départ: le vendredi 5 octobre en soirée
Retour: le lundi 8 octobre dans l'après-midi
Le prix comprend:
• Transport aller-retour à New-York en autobus de luxe
• L'hébergement pour 2 nuits à l'hôtel Washington Square
• Les services d'un représentant Tourbec
• La manutention des bagages et les taxes à l'hôtel
Les hôtels Century Paramount, Prince Georges et Tudor sont également disponibles
Nouvelles adresses
Tourbec Montréal
535 Est, rue Ontario 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke
29 Ouest, rue King 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGES SETA VOYAGES
2050 rue Mansfield Montréal
Départ de N.Y. — Prix à partir de

MARTINIQUE	RT 1 semaine	us 439	hôtel inclus
SINGAPOUR	RT 2 semaines	us 899	avec hôtel
CARACAS	RT 1 semaine	us 399	avec hôtel
PEROU	RT 1 semaine	us 449	avec hôtel
RIO	RT 1 semaine	us 539	avec hôtel
INNSBRUCK	RT 1 sem. ski	us 469	avec hôtel
CURACAO	RT 1 semaine	us 399	avec hôtel

Consultez-nous pour d'autres destinations
Permis du Québec — Tél: 281-1040

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour les spéciaux Londres	$348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an	$467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS	$289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS	$399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de	$459 CAN

« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS (jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $538
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Un bon conseil
Faites de l'exercice
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

j'aime new york
Week-end: Action de grâce
Départ: 5 octobre 1984
Retour: 8 octobre 1984
OCCUPATION CHAMBRE QUADRUPLE 89$ par pers.
OCCUPATION CHAMBRE DOUBLE 109$ par pers.
LE PRIX COMPREND:
• LE VOYAGE MONTRÉAL-NEW YORK-MONTRÉAL
• AUTOBUS CLIMATISÉ
• 2 NUITS D'HÔTEL À NEW YORK
VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUEBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUEBEC INC. 174 GRANDE-ALLEE, QUEBEC (418) 525-5545 5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
nouvelles frontières

MAROC
LES VILLES IMPÉRIALES
$1035 AVION + CIRCUIT
PRIX RÉDUITS
1 semaine en autocar de luxe, en pension complète:
Rabat, Meknès, Fès et Marrakech.
LES VILLES IMPÉRIALES AVEC SÉJOUR À AGADIR
$1209
Avec hôtel ALI-BABA
AVION + CIRCUIT + SÉJOUR
Même circuit d'une semaine avec une semaine supplémentaire à Agadir en demi-pension.
Grand choix d'hôtels pour le séjour à Agadir.
SÉJOURS À AGADIR
à compter de $789 (1 sem.) $869 (2 sem.)
CIRCUIT LE GRAND SUD ET SÉJOUR À AGADIR
2 sem. $1179
GRAND TOUR DU MAROC
2 sem. $1489
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COULEUR À VOTRE AGENT DE VOYAGES
royal air maroc
terralours
Détenteur d'un permis du Québec

Le monde d'EXOTIK TOURS
URSS
TRIO RUSSE $1450.
11 jrs — Moscou, Kiev, Léningrad, Helsinki (Finlande)
DEP: 19 oct., 9 & 23 nov. 11 jan., 8 fév., 1 mars, 12 avr.
LES BALTIQUES $1550.
12 jrs — Helsinki (Finlande) Léningrad, Vilnius, Riga, Tallin
DEP: 01 nov., 14 fév., 7 mars, 4 avr.
ASIE CENTRALE $1699.
16 jrs — Moscou, Tashkent, Samarkande, Boukhara, Léningrad, Helsinki (Finlande)
DEP: 26 oct., 16 nov., 7 déc., 18 jan., 15 fév., 19 avr.
VOLS TRANSATLANTIQUES PAR FINNAIR
MOSCOU & LENINGRAD $1150.
1 sem.
DEP: 1 & 22 nov., 10 & 31 jan., 21 fév.
TROIKA $1350.
11 jrs — Moscou, Kiev, Léningrad
DEP: 12 nov., 10 déc., 11 et 25 mars
RUSSIE & UKRAINE $1499.
Mocou, Kiev, Odessa, Volgograd, Léningrad
DEP: 5 & 19 nov., 7 fév., 21 mars
LE CAUCASE $1499.
Moscou, Erevan, Tbilissi, Sotchi, Léningrad
DEP: 8 & 26 nov., 14 fév., 18 mars
ASIE CENTRALE $1599.
Moscou, Samarkande, Boukhara, Tashkent, Léningrad
DEP: 29 nov., 28 fév., 25 mars
FESTIVAL D'HIVER RUSSE
MOSCOU & LENINGRAD $1599.
DEP: 20 décembre
ASIE CENTRALE $1699.
Moscou, Samarkande, Boukhara, Tashkent, Léningrad
DEP: 20 décembre
COUPON BONI
$100. par personne
pour toutes nouvelles réservations faites au mois de septembre
EGYPTE & ROME
15 jrs $2699.
DÉCOUVREZ DEUX GRANDES CIVILISATIONS DANS CETTE AVENTURE QUI VOUS PERMETTRA DE VISITER:
Le Caire, Croisière de 6 jours sur le Nil de Assouan à Louxor, séjour à Rome.
DÉPART: 27 oct., 24 nov., 22 déc., 19 jan., 16 fév., 16 mars
Alitalia
LES PRIX COMPRENNENT: Transport aérien de Montréal; hôtels de première classe ou de luxe; trois repas par jour en URSS et durant la croisière en Egypte, petit déjeuner quotidien au Caire, à Helsinki et à Rome; visites et excursions guidées; dîner de gala et billets de spectacle en URSS
NON COMPRIS: Taxe d'aéroport et frais de visa
exotik tours
intourist
Pour renseignements et réservations, contactez
VOYAGES EXTRA INC.
Permis du Québec
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 909, Montréal, Québec H3B 1H9
Téléphone: (514) 849-5324

TOURISME

Les somptueux jardins de la campagne irlandaise.

Vestiges celtes du 12e siècle dans l'île de Devenish. (Photos : Monique Nuytemans)

Retrouvera-t-on jamais les joyaux de l'Ordre de saint Patrick ?

COLIN McINTYRE

DUBLIN (Reuter) — Un appel téléphonique a relancé, l'automne dernier, l'affaire des joyaux de la Couronne irlandaise, substilisés il y a 76 ans du château de Dublin, et dont la disparition demeure l'un des plus grands mystères de l'histoire pourtant déjà bien chargée de ce pays.

Tous les éléments du roman à suspense s'y trouvent réunis : l'intrigue, l'argent, la politique, les célébrités et le sexe. Une mort violente a également frappé deux des personnes qui étaient chargées de veiller à la sécurité des joyaux, tandis qu'une troisième a disparu.

L'affaire a commencé dans la matinée du 6 juillet 1917 par un casse retentissant dans le donjon sévèrement gardé du château de Dublin, qui fut pendant des siècles le siège de l'administration britannique. Les joyaux de la Couronne avaient disparu d'un coffre qui avait été forcé. On ne les a plus jamais revus depuis.

L'énigme n'en réapparaît pas moins périodiquement : en 1948, la police avait vainement passé au peigne fin tout un quartier de Dublin après qu'un médium eut affirmé que les joyaux y étaient cachés. Une opération du même genre, en 1960, devait s'avérer aussi peu fructueuse que la première.

L'automne dernier, la police et le Musée national ont reçu un appel d'une femme leur déclarant que lorsqu'elle était enfant, sa grande-mère l'avait menée jusqu'à un endroit à l'extérieur de Dublin où elle lui avait dit que les joyaux étaient enfouis.

La voix anonyme a ajouté qu'elle avait été tenue sous serment de ne rien révéler pendant deux générations, mais que la mort récente de son père l'avait libérée de sa promesse.

Bien que la police ait été tentée de croire à une mystification, les directeurs du musée ont été impressionnés par les renseignements très précis fournis par la vieille dame et ont fait procéder à des fouilles.

Celles-ci se sont déroulées dans un champ sur les hauteurs au sud-ouest de la capitale. Les policiers ont parcouru les lieux au détecteur de métal, et la terre a été retournée sans que l'on découvre quoi que ce soit. La police n'en a pas moins annoncé que les recherches continueraient.

Les fameux joyaux — une étoile et un écusson incrusté de diamants, d'émeraudes et de rubis (évalués à plus de $ 4 millions) — avaient été donnés, en 1830, à l'Ordre de saint Patrick par le roi Guillaume IV d'Angleterre.

Les joyaux n'ont, en fait, aucun rapport avec les anciens rois d'Irlande, qui avaient régné jusqu'au 12e siècle.

L'Ordre de saint Patrick avait été fondé en 1783 par le roi George III d'Angleterre, manifestement dans le but de flatter les ascendances irlandaises. Il réunissait des chevaliers nommés par la Couronne, et les souverains d'Angleterre en arboraient les joyaux quand ils se rendaient en Irlande.

Le récent appel téléphonique, par une femme dont la famille aurait été mêlée à la lutte de l'indépendance irlandaise, a ranimé l'hypothèse d'après laquelle les joyaux furent dérobés par des républicains pour mettre la monarchie britannique dans l'embarras.

Le vol eut lieu, en effet, quelques jours avant une visite que devait effectuer en Irlande le roi Édouard VII, et pendant laquelle il devait porter les joyaux au cours d'une cérémonie.

Mais une grosse question continue de se poser : comment quelqu'un a-t-il pu pénétrer sans être remarqué jusqu'à la partie la plus gardée du bâtiment le plus hautement surveillé d'Irlande, et en ressortir de même ?

L'idée que le travail s'est fait de l'intérieur n'a jamais cessé d'animer les esprits. Les soupçons avaient surtout porté, à l'époque, sur trois hérauts d'armes et un assistant qui avaient été désignés pour la surveillance des joyaux. On avait laissé entendre que l'un d'eux, sir Arthur Vicars, était homosexuel et qu'il avait pu être l'objet d'un chantage pour l'amener à prendre part au vol.

Un autre héraut, Francis Shackleton, frère de l'explorateur de l'Antarctique Ernest Shackleton, se trouvait à Londres au moment où celui-ci fut commis, mais il avait prophétisé, 48 heures plus tôt, la disparition des joyaux.

Des détectives de Scotland Yard avaient mené leur enquête et soumis un rapport désignant la ou les personnes qu'ils pensaient être à l'origine du vol, mais l'affaire n'alla pas plus loin et le rapport lui-même disparut.

Le mystère ne fit pourtant que s'épaissir lorsque trois des quatre hérauts impliqués périrent de mort violente quelques années pour tard.

En 1914, on retrouva le corps de l'un d'eux, Pierce O'Mahony, qui était un cousin de Vicars, près de sa résidence dans l'ouest de l'Irlande. Il avait été tué avec son fusil de chasse.

Trois ans plus tard, Shackleton, qui avait été condamné à cinq ans de prison pour escroquerie, fut remis en liberté, se forgea une nouvelle identité, puis disparut.

En 1921, sir Arthur Vicars fut traîné hors de sa maison, dans l'ouest de l'Irlande, avec une inscription autour du cou le dénonçant comme espion et informateur, et tué d'un coup de feu.

Une énigmé de plus s'ajouta à l'affaire en 1927 : selon des archives du cabinet récemment publiées, le premier gouvernement irlandais avait discuté à l'époque du rachat des joyaux de la Couronne avec le gouvernement de Londres. Pour autant qu'on le sache, une telle transaction n'a jamais eu lieu.

La saison des Grands Explorateurs: des voyages à frais modiques !

De l'âge de pierre au modernisme, des plus hautes chaînes de montagnes aux plus grandes profondeurs de la terre, des forêts tropicales à l'Antarctique, des pyramides aux gratte-ciel : les Grands Explorateurs font vibrer au rythme des civilisations anciennes, des « nouveaux » pays et des découvertes grandioses.

Depuis 12 ans, les Grands Explorateurs ont su découvrir des films touchants, uniques et saisissants. Les quelque 3.5 millions de spectateurs et les 25,000 abonnés assidus parcourent le monde par des ciné-conférences.

En septembre-octobre, Maximilien Dauber présente *Étrange Sahara des Peuls*. Ce long métrage porte sur la tribu des nomades Bororos : 13 jours de survie dans le désert du Ténéré, les dernières caravanes de sel d'Agodès, les fascinants rites de séduction et concours de beauté qu'organisent les Bororos afin d'élire les plus beaux hommes de la tribu.

En octobre-novembre, Marc Blais, cinéaste-explorateur québécois, fera découvrir, dans son film *Torngat, pays des mauvais esprits*, ce territoire fascinant en marge de la civilisation. Depuis de nombreuses années, Marc Blais est attiré par cette contrée immense, par la quantité incroyable de grands espaces sauvages et vierges, par cette chaîne de montagnes inconnues, par les autochtones encore plus proches de leurs origines ainsi que par une faune et une flore aussi inusitées qu'abondantes. La découverte de cette chaîne de montagnes comparable aux Alpes françaises nous ramène à l'époque des grandes explorations.

En janvier-février, *L'Argentine des grands espaces* fera apprécier ce pays aux dimensions vertigineuses et aux contrastes extrêmes. Des forêts tropicales aux glaces de l'Antarctique, l'Argentine se déploie comme un éventail sur lequel seraient peints tous les paysages du monde. Passionné de voyages et d'explorations, Daniel Dreux a découvert le légendaire gaucho, Buenos-Aires, la Pantagonie et la terre de Feu.

Les ciné-conférences des Grands Explorateurs sont présentées au théâtre Arlequin (1004, rue Sainte-Catherine est) à Montréal, à la salle André-Mathieu du cégep Montmorency (475, boulevard de l'Avenir), à Laval, et à la salle Désilets du collège Marie-Victorin (7000, rue Marie-Victorin), à Montréal-Nord.

Avec la garantie
des VOYAGES ANDRÉ MALAVOY

CÔTE D'AZUR
26 octobre — 24 novembre — 1 mois en appartement à Juan-les-Pins
Prix exceptionnel $1121.
comprenant avion Montréal-Nice, appartement spacieux dans un cadre idéal, transferts, assistance quotidienne de François Nicaise.

TOURS D'EUROPE
France-Italie-Suisse — 28 septembre au 19 octobre
PRIX TOUT COMPRIS (sauf l'avion) avec les meilleurs hôtels **$2088.**
Grèce, avec croisière — 5 au 22 octobre
Il reste 2 places disponibles: **$2229.** (plus avion)

VOIES DU MONDE
Trois rêves à réaliser...
INDE-NÉPAL-CEYLAN
29 septembre PRIX: $US 1545.
TOUR DU MONDE
7 au 29 octobre PRIX: $US 2645.
ÉGYPTE, avec croisière d'une semaine:
2 au 17 novembre PRIX: $US 1716.

Voyages **ANDRÉ MALAVOY** permis du Québec
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9 Tél.: **861-2485**
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

VOYAGER SANS DOULEUR

Ces souvenirs qu'on rapporte

MONIQUE NUYTEMANS

VOUS LES AVEZ tous vus, ces touristes un peu ridicules qui reviennent du Maroc avec des carpettes plein les bras, de l'Inde affligés d'une cage d'oiseau, du Mexique avec des cache-pots gros comme des barriques, des Antilles avec des sculptures d'un mètre de haut...

Est-ce vraiment nécessaire de se couvrir de ces articles voyants et encombrants quand il existe des milliers de petites choses plus jolies et plus significatives que l'on peut aisément mettre dans ses bagages ?

En tenant compte de son goût, de son budget, du temps dont on dispose, comment procéder dans un pays étranger pour trouver la chose typique qui ne coûte pas une fortune, qui soit de bon goût et qui ne soit pas fabriquée à Hong-Kong ou à Taïwan... lorsqu'on n'y est pas allé ?

Après maintes erreurs, j'ai appris qu'il ne faut jamais acheter des souvenirs durant les premiers jours de son séjour. Même si plusieurs sont tentants à cause de leur originalité et de leur prix.

Il faut, à l'étranger, que l'oeil s'habitue à ce qui est beau et à ce qui n'est que pacotille, à faire la différence entre l'article d'artisanat et l'article de bazar. Et ce n'est qu'après quelques jours qu'on pourra tout naturellement se diriger vers le souvenir qui en sera véritablement un, et non pas un autre amasse-poussière.

J'ai trouvé — toujours à travers mes bévues — qu'il est fort utile, avant d'acheter, de visiter des musées d'abord. Car si ces visites fort partie du bagage intellectuel qu'on rapportera de son voyage, elles vous aideront ensuite à découvrir, dans l'artisanat local, des dessins, des formes et des couleurs rappelant les objets d'exposition.

En Grèce, par exemple, il existe des maisons qui se spécialisent en « copies originales » portant le sceau d'approbation du gouvernement. On y trouve également de belles icônes, faites par des artistes contemporains qui copient, à leur manière, les icônes anciennes des musées. Ce sont des souvenirs très valables qui ne coûtent pas un prix astronomique.

Vous aimez les antiquités ? Vous vous régalerez des marchés aux puces européens où l'on découvre encore des articles de choix à prix raisonnables. Allez fureter chez les antiquaires, vous y trouverez des assiettes anciennes à des prix qui vous étonneront (à plat entre deux chandails, elles supportent le voyage).

Vous aimez les tableaux ? Certains pays offrent des oeuvres de bons artistes contemporains à une fraction du prix qu'il en coûte chez nous : la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Europe en général (et les oeuvres d'art ne sont pas taxables). Mais il faut avoir l'oeil. Visitez les musées d'art contemporain, d'art naïf, des galeries de peinture et comparez avec la toile que vous convoitez et avez laquelle vous devrez vivre une fois rendu chez vous (achetez la toile sans cadre et mettez-la à plat au fond de votre valise).

Vous aimez les bijoux ? Au Brésil, en Corée, en Thaïlande, ne prenez pas de risques : n'allez que chez des bijoutiers réputés. De toute manière vous ferez une affaire.

Pour les dentelles et les nappages, si le prix est intéressant, n'hésitez pas. La tradition du « fait-main » est telle, en Europe, en Asie et en Afrique, qu'on aimerait y acheter plus que de raison.

Quant aux articles vestimentaires, le choix est plus facile (quand la chose est pour soi, sinon la difficulté reste entière) : on regarde ce qui va et à quel prix, puis on décide si on aura de l'usage chez soi d'un *paréo*, d'un caftan ou d'une chemise « aloha »... Car certains vêtements, si jolis sous les Tropiques, font parfois un effet curieux dans nos latitudes. Aux îles Fidji, je me suis déjà acheté deux robes que je croyais mettre le soir; je les ai mises comme robes de nuit...

British Airways offre des tarifs spéciaux d'automne

La compagnie British Airways a annoncé récemment qu'elle offrira cet automne des billets à tarifs réduits sur certains vols aller-retour Montréal-Londres.

C'est ainsi qu'il n'en coûtera que $ 529 pour un passage sur les vols BA74 les 13, 14, 23, 26 et 27 octobre prochains en direction de Londres, avec retour à Montréal entre les 20 novembre et 13 décembre inclusivement. Le tarif en classe économique est habituellement de $ 798.

Il est possible d'effectuer des réservations dès maintenant. Cette offre est cependant sujette à l'approbation du gouvernement.

Les voyageurs qui désirent se prévaloir du rabais devront payer leurs billets dans un délai maximum de sept jours après avoir effectué la réservation, mais ils ne pourront les acheter plus de 21 jours avant le départ.

« Mon cher Jean-Paul »

Suite de la page 31

Thomas. Comme lui, j'ai besoin de voir avant de croire. On a beau me rassurer, me promettre mer et monde, me répéter que la foi déplace les montagnes, moi je veux voir les montagnes bouger.

Mais ce qui me dépasse, Votre Sainteté, c'est que vous prenez la peine d'utiliser tous les moyens de la communication moderne — votre rutilante papemobile en est la plus éloquente expression —, vous acceptez gracieucement de vous plier aux modes du jour en descendant de votre piédestal pontifical et en vous mêlant aux mortels, sans que cet élan progressiste déteigne le moindrement sur vos propos plutôt passéistes. Comme si vous nous attendiez au détour pour nous asséner ces textes abstraits et ampoulés qui semblent complètement déconnectés de notre réalité. Comme s'il fallait à tout prix que votre autorité morale et vos règles de bonne conduite fassent fondre le *plexiglas* des apparences.

Vous oubliez seulement que nous ne sommes pas des anges, Votre Sainteté. Ou peut-être le savez-vous déjà ? Peut-être avez-vous également lu les écrits de Marshall McLuhan et que vous avez compris, dans le fond, que le médium est le message. Peut-être avez-vous secrètement approuvé la sagesse de la jeune fille interviewée par Radio-Canada ? Elle ne vous contestait pas comme tous les anciens militants martyrs qui ont été obligés d'avaler de force et à coups de règles sur les doigts les paroles de l'Évangile. Elle disait seulement, d'un air philosophique, qu'il fallait en prendre et en laisser. Elle disait qu'aucune autorité, aussi sainte et dogmatique fût-elle, ne pouvait finalement lui dicter la conduite de sa vie.

Je ne sais pas si après votre passage, les églises vont subitement se repeupler, ni s'il va y avoir un regain de foi et une montée de vocations tardives au Québec. Je sais que les statisticiens vont s'empresser de sonder l'horizon scientifique. Vous serez déjà bien loin à ce moment-là, en train de sillonner la planète avec votre papemobile.

C'est ce que j'admire le plus chez vous. Vous ne restez jamais longtemps sur place pour renforcer votre message. Vous n'insistez pas. Vous avez compris que l'époque est vouée à l'éphémère, que les dogmes y ont de moins en moins de prise sur la vitesse de la lumière et des images, et que les papes comme vous ne font que passer. Vous avez lancé un message sur la mer déchaînée de l'information, et comme tous les autres messages, vous savez sans doute qu'il risque de disparaître avec celui qui l'aura lancé.

Fumeurs s'abstenir

Suite de la page 31

de ceux qu'ils côtoient, et ruine la vie sociale et parfois la carrière de ceux qui sont allergiques à la fumée. Le 27 août dernier avait lieu une réunion de tous les candidats politiques de la circonscription fédérale de Mont-Royal. Une des candidates, une femme de 24 ans allergique à la fumée, a dû quitter moins de 30 minutes après le début de la réunion et avant de donner son allocution parce qu'environ 10 % des personnes présentes fumaient et lui rendaient donc l'air irrespirable. De quel droit peut-on la vie de cette personne et de centaines d'autres ? Chaque année, au Québec, les fumeurs délinquants causent directement la mort de 25 à 150 non-fumeurs parce qu'ils augmentent le taux de cancer du poumon des personnes qu'ils côtoient avec leur cigarette, leur cigare ou leur pipe. La fumée générée par ces fumeurs tue autant de non-fumeurs que l'ensemble de tous les meurtriers (qui tuent environ 80 non-fumeurs par année) et que l'alcool au volant (qui tue environ 40 cyclistes et piétons non fumeurs par année). Les affirmations gratuites de Nathalie sont révoltantes puisqu'elles sous-entendent que les criminels et les ivrognes au volant ne font de mal à personne.

4 — Les fumeurs délinquants n'ont jamais été persécutés. En fait, ils sont harcelés moins assidûment que les criminels et les conducteurs en état d'ébriété, leurs égaux en comportement asocial.

5 — La pollution par la fumée de tabac est plus nocive que la pollution causée par les *barbecues*, les incinérateurs, les aérosols, les autos et probablement toutes les usines. La raison en est simple : les usines, les autos, les incinérateurs et les *barbecues* rejettent leurs polluants à l'extérieur des édifices et des espaces encombrés par des personnes innocentes. La seule exception qui me vient à l'esprit est la pollution automobile de la rue Sainte-Catherine aux heures de magasinage intensif. Si les fumeurs rejetaient leur fumée à l'extérieur des édifices, espaces clos et rassemblements de masse, on n'entendrait pas les non-fumeurs se plaindre. Il est plus dangereux pour la santé ou la vie d'un non-fumeur d'être assis entre deux fumeurs qu'entre deux des plus puissants réacteurs nucléaires.

6 — Fumer est une tare sociale dans la mesure où la taxe sur le tabac ne défraie qu'environ la moitié des dommages que la fumée de tabac inflige à la société, et dans la mesure où la fumée est générée dans un endroit où se trouvent des non-fumeurs non consentants.

Fumez si vous voulez, Nathalie, mais ne m'imposez pas votre style de vie : autrement dit, ne m'enfumez pas et donnez-moi la chance de fréquenter bars, restaurants, discothèques, réunions publiques, etc. dans un environnement libre de fumée. Fumez hors de portée de nez des non-fumeurs, ne faites plus d'affirmations gratuites, et personne ne vous traitera comme une minable.

LE MARCHÉ DE L'ART

MÉTÉORE STUDIO

☐ Les « météorites » de quatre jeunes *designers* montréalais

GINETTE BERGERON

MÉTÉORE STUDIO, ce sont quatre jeunes *designers* montréalais qui crachent du feu aux antiquités décapées et s'aiguisent la matière grise pour concevoir, en polychromie et fantaisie, un mobilier fou fou fou, que l'on croirait évadé d'une bande dessinée...

Assise sur un « bolide » enflammé (un siège avec dossier), fixé heureusement au plancher (ouf ! gloire aux bienfaits de la gravité !), j'écoute sans me consumer les propos du porte-parole, M. Jean-François Jacques : « À l'automne '82, Hélène Benoît, Pierre-Marc Pelletier et moi, tous trois finissants du module *design* de l'environnement à l'UQAM, et Jean-Yves Rouleau, venu de l'Université de Montréal, nous avons décidé de matérialiser nos conceptions sur un nouveau type d'ameublement. Nous avions tous les mêmes aspirations concernant le mobilier et désirions intervenir en tant que *designers* industriels. Et voilà ! nous avons formé le groupe Météore studio et établi nos objectifs. »

Mais pourquoi cette appellation de Météore ? « À cause du mot, de ce qu'il évoque de spatial. C'est aussi, par définition, un ensemble de phénomènes atmosphériques, connus ou insolites. De plus, ça n'est pas temporel, ça ne se réfère à aucune époque précise. Enfin, un météore peut se produire n'importe où; il n'est pas vernaculaire », me rappelle leur feuillet publicitaire.

À l'instar des groupes italiens et français Memphis et Totem, nos quatre jeunes stylistes ont choisi de créer des meubles où l'audace des formes et des couleurs révoque la laideur et la platitude d'un mobilier désuet qu'on reproduit sans cesse. Météore n'est pas une nébuleuse et l'objectif du groupe est clair : sensibiliser les gens en les ramenant à composer au temps présent.

« Ce qui nous intéresse surtout, c'est de faire réagir les gens, les consommateurs. Nous contestons le retour aux sources dans le mobilier, surtout celles des styles pseudo-espagnol et colonial. Je crois qu'il faudrait apprendre à vivre un peu plus en harmonie avec son époque. Il existe différentes façons de travailler avec les matériaux contemporains tel le plastique, pour innover d'un point de vue formel. Cependant, nous ne sommes pas trop idéalistes et n'anticipons pas une révolution immédiate dans la mentalité des gens en matière de goût. Par contre, en tant que *designers*, en intervenant ici et là, en présentant notre mobilier dans certaines boutiques et, comme nous l'avons fait l'an dernier, lors d'expositions solos et à l'occasion d'expositions telles que *Via Design*, nous croyons que nous pouvons faire réfléchir les visiteurs et progressivement modifier leurs dispositions à la décoration intérieure de leur environnement. »

Le participe présent de Météore favorise un style que l'on qualifie de *new design*. Celui-ci, souligne Jean-François Jacques, privilégie une approche avant-gardiste dans les configurations de ce mobilier qui demeure marginal comparativement à celui de style dit « futuriste » ou moderne aux formes épurées. Le *new design* accorde une prépondérance aux éléments ornementalistes. Ses composantes décoratives, superposées ou intégrées à la pièce fonctionnelle, constituent la dominante de ce nouveau type d'ameublement et d'objets usuels.

Il suffit d'observer les contours fantaisistes de leurs créations pour se rendre compte qu'un siège confortable peut se concevoir de façon ludique, comme cette table de salon — signée Jean-Yves Rouleau — intitulée *Mouchoir* et sans équivoque. Cette pièce rappelle, par son modelé, le mouchoir, ou pochette, (d'aspect décoratif au goût très classique), apposé en guise d'ornementation à la poche gauche d'une veste de complet, de préférence celui dont les plis du tissu forment trois triangles blancs juxtaposés.

Pour l'ensemble des modèles, les matériaux de prédilection sont le stratifié (composé d'*arborite* recouverte de *formica*), le bois laqué, l'acier émaillé et le plastique. Quant à l'éventail de ses créations, Météore studio conçoit des chaises, tables de salon, bibliothèques, lampes sur pied ou de table, horloges, fauteuils, causeuses, serveuses à tiroirs, glaciers, porte-revues et psychés. On leur assigne tous une appellation qui rapporte au sujet de leur ressemblance. À titre d'exemple, une table nommée *circus* est sans ambiguïté : celle fait référence à un podium de cirque sur lequel triomphe l'animal dompté, juste avant et après avoir exécuté un saut périlleux à l'intérieur d'un cerceau de feu. Et ainsi de suite, l'imagination se transposant à la fonction...

Bien entendu, dès le début, Météore aspirait à la rentabilité. Toutefois, on s'est retrouvé contraint par la froide réalité du processus de l'offre et de la demande. La somme des sollicitations ne parvenait pas à surpasser les coûts élevés de production pour permettre de réaliser les profits essentiels. À cet égard, le porte-parole du groupe souligne les conséquences de la fabrication des différentes pièces en industrie.

« Évidemment très innovatrices, nos pièces exigent un mode de production industrielle complexe et exceptionnel. Les compagnies qui les exécutent doivent elles-mêmes sortir des cadres traditionnels de production, et ces modifications accentuent les coûts de revient. Conséquemment, ceux-ci déterminent des prix de vente assez élevés. Par la suite, nous nous sommes donc vite rendu compte qu'on ne pouvait devenir une entreprise rentable sans changer quelque chose. »

Mentionnons quelques prix suggérés par Météore. La table *mouchoir* (48" x 30" x 17") se vend $ 600 Une chaise *créneau*, $ 460. Une horloge *cocktail-clock* (14" x 5" x 12"), $ 275, et une causeuse *cavalerie*, $ 970.

Actuellement, la boutique VOLT vend par catalogue les créations de ces jeunes *designers*. D'autre part, certaines boutiques de mobilier contemporain et d'avant-garde ont, à l'occasion, présenté certaines de leurs conceptions. Lorsque vous ferez du lèche-vitrine, ouvrez l'oeil, car quelque part dans une vitrine, un Météore inoffensif et amusant pourrait bien capter votre regard fureteur.

Si, pour l'instant, vous ne pouvez vous payer un Météore, patientez encore quelque temps. Le groupe projette de mettre prochainement sur le marché (pour Noël, espère-t-on) des objets fabriqués en série, qui ne coûteront pas des sommes astronomiques. Parmi ces éventuelles créations, des petites lampes, des calendriers plastifiés, des horloges murales et d'autres surprises se vendront sous le nom de « Météore diffusion ».

D'autre part, si vous êtes un usager du métro et que votre point d'attache se situe quelque part dans Cartierville, l'intérieur de la future station de métro L'Acadie possédera son Météore : dans le cadre du programme du 1 % d'intégration des arts à l'architecture, les membres du groupe ont conçu une horloge publique qu'on pourra, en temps et lieu, repérer assez facilement !

Il faut, enfin, se souvenir que ce genre de météore ne vous tombera jamais sur la tête... Au contraire, il se placera devant vous et ne demandera qu'à vous servir et à vous faire sourire !

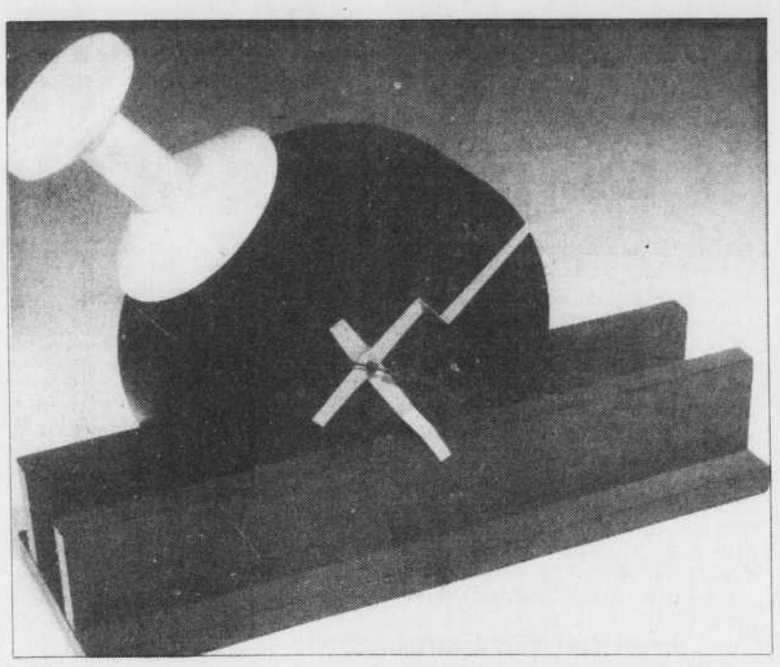

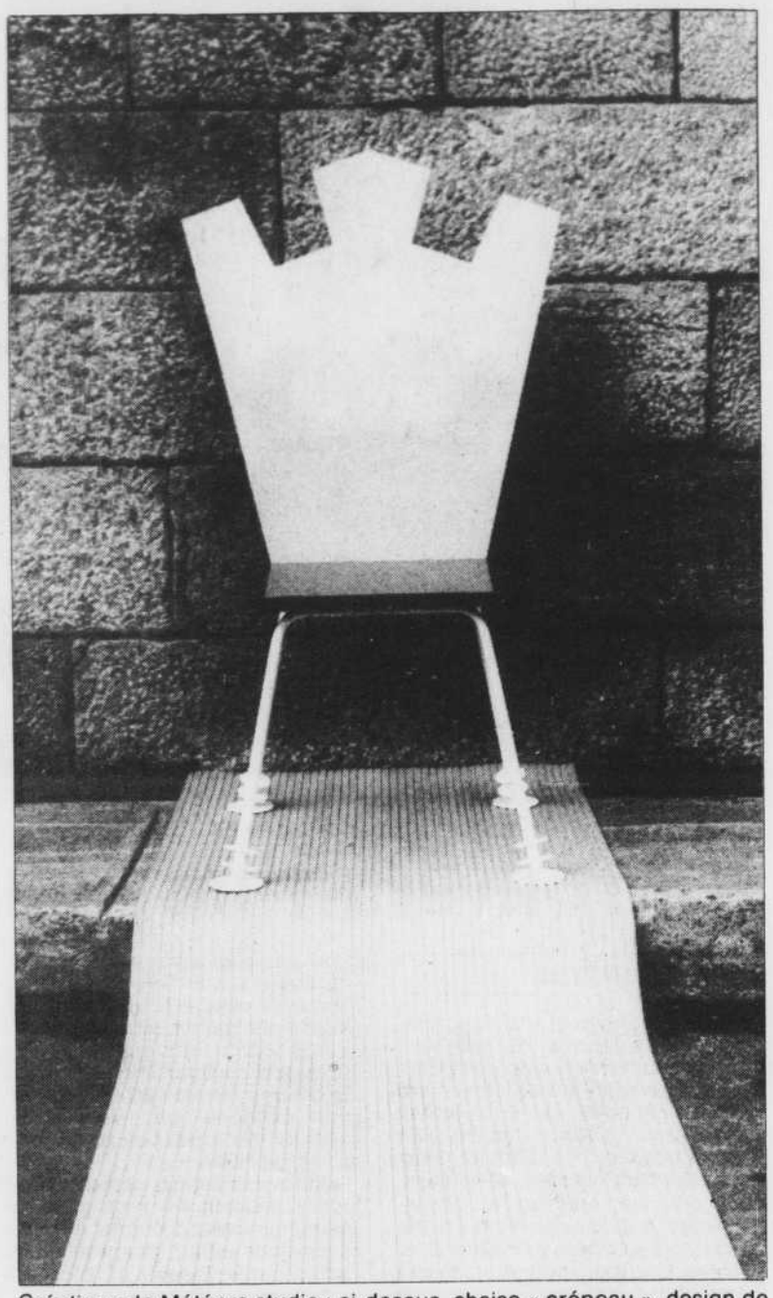

Créations de Météore studio : ci-dessus, chaise « créneau », design de Jean-Yves Rouleau; ci-contre, horloge « cocktail », design de Jean-François Jacques. (Photos : Jean-François Jacques.)

Un nouveau square

Suite de la page 31

par 1,000 habitants. Par contre, il n'existe pas moins de 40 terrains de stationnement et 25 lots vacants dans le même secteur, dont plusieurs pourraient accommoder des insertions résidentielles.

Considérant le caractère remarquable de l'espace dégagé par la démolition de l'école Devonshire, et le fait qu'il pourrait devenir une oasis pour les îlots urbains enserrés entre les artères de lourde circulation que sont Saint-Urbain et Saint-Laurent, l'occasion apparaît propice d'en faire un square de verdure. D'autant plus qu'elle s'inscrirait dans une longue tradition montréalaise de saisir l'opportunité au vol pour recycler des équipements désuets en nouvelles fonctions et formes génératrices de développement et d'identité.

Ainsi, le square Saint-Louis, le plus romantique des squares résidentiels de la métropole, doit son origine à la présence, sur le sommet de la « côte à Baron », d'un réservoir qui a servi en son temps à alimenter en eau potable la ville alors confinée au territoire en contrebas de la rue Sherbrooke. En 1878, trente ans après sa construction, ce réservoir étant devenu inutile, on profita de l'occasion pour transformer son emplacement en jardin public, ce qui devait mettre en valeur les terrains périphériques.

De la même façon, l'existence du square Dominion est due au fait qu'il a d'abord été un cimetière : le cimetière catholique Saint-Antoine, inauguré en 1799 pour remplacer celui de l'église Notre-Dame. Il fut fermé en 1854, lors de l'ouverture du cimetière actuel de Notre-Dame-des-Neiges sur le mont Royal. Prévu comme centre résidentiel huppé, ce terrain a fait l'objet de la première bataille de conservation de Montréal, bataille gagnée par les tenants de l'espace vert et de l'hygiène publique. (Comme de nombreuses personnes enterrées là étaient décédées du choléra, on craignait surtout les épidémies pouvant résulter du déplacement de leurs restes.) Le square fut établi au début des années 1870 et a eu, depuis, l'influence que l'on sait dans la structuration du centre-ville et dans l'image de la cité.

Enfin, presque tous les parcs montréalais, grands ou petits, relèvent également de ce *planning opportuniste*, prompt à saisir l'occasion quand elle se présente. Ainsi, le site du parc La Fontaine a échappé au développement intensif du Plateau Mont-Royal grâce à son utilisation comme terrain d'exercice pour l'armée. Même scénario dans le cas de l'île Sainte-Hélène, qui fut longtemps une base militaire destinée à protéger Montréal et dont certaines vieilles constructions rappellent cette vocation. Le Jardin botanique a été établi sur le terrain d'une ancienne carrière, tout comme le parc du Père-Marquette, dans le quartier Montcalm. La dernière récupération du genre à Montréal est celle du canal Lachine. Cette artère d'eau, qui constitue l'épine dorsale de la première vallée industrielle au Canada, a été recyclée en parc linéaire, au grand contentement des amateurs de bicyclette, de course à pied et de ski de randonnée.

Donc, construire une vingtaine de logements sur l'emplacement libéré par la démolition de l'école Devonshire ne constitue pas une erreur en soi. C'est une occasion manquée de faire quelque chose de mieux. Car ces logements, possibles ailleurs, apporteront peu au secteur Saint-Laurent en comparaison avec un espace vert dont il a véritablement besoin, et qui pourrait contribuer, en outre, à enrichir le caractère de Montréal.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Il était une fois en Amérique"** 3 h 15, 8 h.
ASTRE II: — **"Conan le destructeur"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 30 — **"Tank"** 3 h 20, 7 h 30.
ASTRE III: — **"Il était une fois en Amérique"** 1 h 15, 6 h. dern. repr.ven. et sam. 10h.
ASTRE IV: — **"À la poursuite du diamant vert"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45— **"Faut pas en faire un drame"** 1 h, 4 h 30. 8 h.
BERRI I: (288-2115) — **"Le grand carnaval"** 1 h , 3 h 35, 6 h 10, 8 h 45.
BERRI II: — **"La femme de l'hôtel"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.
BERRI III: "**La pirate**" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50.
BERRi IV: — "**Tchao Pantin**" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
BERRI V: — "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) —"**Bachelor Party**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: —"**Red dawn**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.15
BROSSARD I: (465-5906) — "**Ghosbusters**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD II: (465-5906) — "**The woman in red**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: "**Louisiane**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h.30
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — "**L'académie de police**" 1 h 30, 5 h 40, 9 h 45— "**Le guet apens**" 3 h 25, 7 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "**L'académie de police**" 1 h 40, 5 h 40, 9 h 45— "**Le guet apens**" 3 h 25, 7 h 35.
CHAMPLAIN II: — "**Louisianne**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "**Bolero**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "**Grease Monkeys**" 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 10 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (342-9763)— **sam.Milos Forman: "One flew over the cuckoo's nest"** 18 h 35, **"Hair"** 21 h.— Dim. **"Noces de sang"** 15 h.— **Milos Forman: "The loves of a blonde"** 18 h 35 **"Ragtime"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Splash" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — "**Last starfighter**" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — "**Police academy** " 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — "**The big chill**" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — "**Muppets take Manhattan**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 —"**Under the volcano**" 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — "**Cloak and Dagger**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — "**Mephisto**" 1 h 30, 4 h , 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — "**Romancing the stone**" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX IX: — "**Moscow on the Hudson**" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "**Le livre de la jungle**" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40—"**Tron**" 1 h, 4 h 20, 7 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "**Conan le destructeur**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "**Chicanos**" 3 h 30, 7 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "**Yenti**" 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "**Signe lassiter**" 12 h 45, 16 h 45, 20 h 45— "**Blade runner**" 14 h 35, 18 h 35 .
COMPLEXE DESJARDINS III: — "**Initiation à l'amour**" 12 h 35, 15 h 05, 17 h 35, 20 h 05.— "**Clinique pour femmes** " 13 h 55, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "**Zelig**" 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349): Sam: "**The winter night**" 19 h. — "**Le maitre, la maitresse et l'esclave**" 21 h — Dim: "**The case is closed**" 19 h.— "**Paper flowers**" 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "**Viva la vie**" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — "**Dimanche à la campagne**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: "**L'été meurtrier**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
DORVAL I: (631-8587) — "**Tighrope**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
DORVAL II: "**Dreamscape**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL III: "**Revenge of the nerds**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DÉCARIE I: (341-3190) — "**Romancing the stone**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h .
DÉCARIE II: — "**Flashpoint** " 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "**El norte**" 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "**Après la répétition**" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9:(272-1080)— "Quatre bassets pour un danois" (Walt Disney) sam-.dim. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "**Oxford blues**" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — "**Gremlins**" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45
FLEUR DE LYS: (849-0041): "**Rue barbare**" 1 h 30, 5 h 10, 9 h.— "**Ilsa la louve des SS**" 3 h 30, 7 h 10
GREENFIELD 1: (671-6129) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h 10, 3 h.10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
GREENFIELD 2: — "**Gremlins**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — "**Rue barbare**" 2 h 30, 6 h, 9 h 35 "**Fin de semaine infernale**" 12 h 45, 4 h 20, 8 h.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — "**L'académie de police**" 1 h, 5 h 15, 9 h 30— "**Jamais plus jamais**" 2 h 45, 7 h.
KENT I: (489-9707) — "**Tighrope**" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
KENT II: — "**The karaté kid**" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — "**Purple rain**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LA CITÉ II: — "**Top Secret**" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
LA CITÉ III: — "**Revenge of the nerds**" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "**Bandits, bandits**" 7 h — "**Koyaanisqatsi**" 7 h 15 — "**Morteile randonnée**" 9 h 15 — "**Jeux de guerre...par ordinateurs**" 9 h 30. (14 au 20 sept.)
LAVAL I: (688-7776) — "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — "**Rue barbare**" 2 h 20, 6 h, 9 h 40 "**Ilsa la louve des SS**" 12 h 40, 4 h 20, 8 h.
LAVAL III: — "**Tightrope**" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
LAVAL IV: — "**La femme publique**" 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
LAVAL V: — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h , 9 h 05.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207)—"**Le justicier de minuit**" 1 h 15, 5 h 10, 9 h 10— "**Les humanoides de la mer**" 3 h 20, 7 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "**The woman in red**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — "**Oxford blues**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II: — "**Dreamscape**" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 8 h, 10 h.sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S III: — "**Gremlins**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h .sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S IV: — "**The never ending story**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h, 9 h 50-.sam. dern. spect, 11 h 45
LOEW'S V: — "**Top secret.**" 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 20
MERCIER: (255-6224)— "**Le justicier de minuit**" 1 h, 4 h 30, 8 h.— "**Les humanoides de la mer**" 3 h, 6 h 30, 10 h.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — sam: "**Jeux de guerre**" 7 h 15, 9 h 30 "**Un amour en Allemagne**" 7 h , 9 h 15.— dim: "**Le balafré**" 2 h, 5 h 15, 8 h 30 "**Alexandre le bienheureux**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
OUTREMONT: (277-4145)— sam: "Les aventures de panda " 2 h. "**Rue cases nègres**" 4 h. "**Alexandre le bienheureux**" 7 h 30— "L'été meurtrier" 9 h 30 .— Dim: "**Les aventures de panda**" 1 h 30 "**Fanny et Alexandre**" 3 h 30 "**Rue cases nègres**" 7 h 15 "**L'été meurtrier**" 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — "Tighrope" 12 h 30, 2 h 40, **4 h 50, 7 h, 9 h 10.sam. dern. spect. 11 h 15**
PALACE II: — "**Footloose**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 "**Flashdance**" 3 h 35, 7 h 35. sam. dern. spect. 9 h 30
PALACE III: — "**Star Treck III: the search for Spock**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.sam. dern. spect, 11 h 20
PALACE IV: — "**Sheena**" 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect, 11 h 45
PALACE V: — "**The Karaté kid**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. sam. dern. spect, 11 h 30
PALACE VI: — "**Purple rain**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect, 11 h 10
PARADIS I: (866-6991) — "**Conan le destructeur**" 2 h 35, 6 h 10, 9 h 45— "**Chicanos** " 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.
PARADIS II: — "**Gremlins**" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50 "**Quelle affaire**" 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
PARADIS III: — "**Cannon Ball 11** "1 h 15, 5 h 30, 9 h 45— "**Superman 111**" 3 h 15, 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— "**Marc-Aurèle Fortin**" 19 h 30— "**La mort aux trousses**" 21 h.
PARISIEN I: (866-3856) — "**Il était une fois l'Amérique**" 2 h, 8 h.
PARISIEN II: — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15-.sam. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN III: — "**Un amour de swan**" 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN IV: — "**La femme publique**" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN V: — "**Les nuits de la pleine lune**" 1 h 45, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 55, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 55
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "**Le justicier de minuit**" 2 h 45, 6 h, 9 h 15— "**Les humanoides de la mer**" 1 h 20, 4 h 35, 7 h 50.
PLACE LONGUEUIL II: — "**L'académie de police**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 25, "**Le guet apens**" 3 h 20, 7 h 20
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "**El norte**" 1 h, 3 h 40, 7 h. 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "**La femme publique**" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 05
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "**Flashpoint**" sam. 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 9 h 30— dim. 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05— "**All of me**" 7 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — "**The woman in red**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "**Red dawn**" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "**Ghostbuster**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "**Signe lassiter**" 13 h, 17 h 10, 21 h 20— "**Blade runner**" 14 h 55, 19 h 05.
SAINT-DENIS II: — "**Les branchés à St-Tropez**" 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35— "**On n'est pas sorti de l'auberge**" 13 h, 16 h 25, 19 h. 50
VERDUN: (768-2092)— "**Le justicier de minuit**" 2 h 55, 6 h 15, 9 h 30—"**Les humanoides de la mer**" 1 h 25, 4 h 45, 8 h
VERSAILLES I: (353-7880) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10.
VERSAILLES II: — "**La femme publique**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES III: — "**Rue barbare**" 1 h 30, 5 h 15, 9 h. "**Dernier survivant**" 3 h 30, 7 h 15
VILLERAY: (388-5577) — "**Le justicier de minuit**" 2 h 30, 6 h, 9 h 30— "**Les humanoides de la mer**" 1 h, 4 h 30, 8 h.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "**Careful he might hear you**" 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "**Revenge of the nerds**" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures d'Alfred Pellan, de 1970-1975.
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke 3e étage (843-5024)— Peintures récentes de Tom Gibson jusqu'au 29 sept.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— « Playpen » Oeuvres récentes de Barry Allikas, du 5 au 23 sept. mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER LUKACS: 1504 ouest Sherbrooke (933-9877)— Artistes de la galerie jusqu'au 15 sept.— Rudy Sparkuhl 15 au 30 sept. du mar. au sam. 10h. à 17h 30, dim. de 14h. à 17h.
ATELIER BERNARD PENNY: 4119 St-Urbain— Exposition de peintures sur papier, toile, vinyle et vêtements, du 16 au 25 sept. de 14h. à 20h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— « L'art de l'art » Installation, livres d'artistes et video de Pierre Rondeau du 6 au 30 sept.
AXE NEO-7: 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Exposition du sculpteur Stacey Spiegel « L'oeuvre en cours... » jusqu'au 29 sept.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: 303 Boul. Beaconsfield— Exposition dessins d'animaux de Ronald Brown, tout sept.
BIBLIOTHÈQUE DE GREENFIELD PARK: 225 Empire, Greenfield Park— Exposition des oeuvres d'Hélène Raymond Amyot, du 13 sept. au 3 oct.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis— Exposition « Les communautés religieuses au Québec » jusqu'au 22 sept.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, (488-9558)— Exposition d'oeuvres des professeurs du Centre des arts visuels jusqu'au 22 sept.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— Exposition des photographies de Marilyn Gelfand, Kevin Robins, sculptures de Liliana Berezowsky, et travaux de Susan Scott 1974-1983, du 14 août au 16 sept.
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581)— Oeuvres d'Ann Roberts et de Claude Brosseau, du 12 sept. au 13 oct.
CENTRE CULTUREL DE DORVAL: 1401 Bord du Lac, Dorval— Rétrospective des oeuvres de Mado Fournier du 26 sept. au 10 oct.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne— Rétrospective des oeuvres de Louis-Paul Perron du 20 sept. au 7 oct.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5412)— « Vingt-deux bois gravés » exposition de Francine Beauvais jusqu'au 7 oct.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière— "Fotografie" exposition de photographies d'Eric Fayolle du 15 juillet au 16 sept.
CENTRE WHITESIDE TAYLOR: 20551 ch. Lakeshore, Baie d'Urfé— Exposition et vente de poterie 15-16 sept. de 12h. à 17h.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Exposition des oeuvres de Lise Mathieu du 12 sept. au 9 oct.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Il était et il n'était pas » installation de Htan Kai Den Htan, 15 sept. au 28 oct.— « Je l'appellerai Émilie » exposition de Suzanne Paquet, 14 sept. au 7 oct— Peintures de Francine Desmeules 14 sept. au 7 oct.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ÉDIFICE ERNEST CORMIER: 100 Notre-Dame est(873-3064)— Exposition photographique "La petite histoire de la rue St-Denis 1879-1940" jusqu'au 30 sept.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres de Viateur Lapierre et de William Showell, du 15 au 22 sept.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Gagné et Shield.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noël tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917)— Oeuvres de Michael Jolliffe, du 12 sept. au 13 oct.— Oeuvres de Philip Guston, du 12 sept. au 13 oct.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE: 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507)— Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre
GALERIE D'ART MCKENNA: 2136 chemin Chambly, Longueuil— Exposition de peintures de Mme Antoinette Gagnon Chalifour, 14-15-16 sept.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Claude Picher, Angemil Ouellet, Denise Poirier, Roger Alexandre et autres, sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur, du mar. au dim
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Lesueur, Grisé, Vaillancourt, Peacock, Gadzala et autres
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Lithographies originales d'artistes internationaux jusqu'au 30 oct.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 Cartier, Québec (524-7843)— Exposition des oeuvres de Raymonde April, Paul Lacroix, Alain Laframboise, Richard Mill, Guy Pellerin, Monique Regimbald-Zeiber, Marcel St-Pierre et Françoise Tounissoux du 12 sept. au 6 oct.
GALERIE 101: 245 rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— « Fibres et métier » l'art du tisserant en soie, laine, coton fibre, du 11 sept. au 13 oct.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060)— Artistes de la galerie du 12 au 29 sept.
GALERIE CULTURELLE DU COLLEGE MARIE-VICTORIN: 7000 Marie-Victorin (325-0150)— Dossiers: oeuvres récentes de François Jolly, Céline Genest, Jean Robillard et Constance Rivard du 19 au 28 sept.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Un dimanche à la campagne. Le nouveau long métrage de Bertrand Tavernier, prix de la mise en scène à Cannes. Un vieux peintre post-impressionniste et ses relations avec son fils et sa fille. Superbe comme un Renoir. Profondément émouvant aussi. Et magnifiquement interprété par Louis Ducreux. (**Dauphin.**)

Les Nuits de la pleine lune. « Qui a deux femmes perd son âme, qui a deux maisons perd sa raison. » À partir de ce proverbe, Éric Rohmer a réalisé son film le plus drôle jusqu'ici. Un véritable plaisir où le cinéaste continue d'observer, sourire en coin, le tissu complexe des relations humaines, en particulier les façons d'être et d'aimer. Avec Pascale Ogier, prix d'interprétation féminine au récent festival de Venise. (**Parisien.**)

El Norte. Prix du meilleur film au dernier Festival des films du monde. Deux Indiens, frère et soeur, fuient l'oppression de leur Guatémala natal pour tenter leur chance au nord, c'est-à-dire aux États-Unis où on verra les conditions de vie inhumaine que connaissent les émigrés clandestins d'Amérique latine; humain, sensible, conscientisant, un film à ne pas manquer ! (Avec sous-titres français à l'**Élysée**; avec sous-titres anglais au cinéma **Place Ville-Marie.**)

La Femme de l'hôtel. Trois femmes en fait : une cinéaste en plein tournage, le personnage de son film (une chanteuse en pleine crise de vie et de carrière), enfin une femme qui loge au même hôtel que l'équipe de tournage et semble avoir connu elle aussi une grave dépression. Avec Louise Marleau, Paule Baillargeon, Marthe Turgeon. Un film québécois étonnant de Léa Pool, prix de la presse international au récent Festival des films du monde. (**Berri.**)

— ROBERT LÉVESQUE

AU THÉÂTRE

En attendant Godot. Au **Café de la Place**, Jean Salvy a mis en scène la première pièce de Samuel Beckett en donnant à ce *Godot* des allures introspectives accentuées. Pierre Curzi (Vladimir) et Guy Nadon (Estragon) accomplissent un travail impressionnant, mais sans arriver vraiment à trouver cette aura magique que Beckett a créée autour de ce couple total. Jean Leclerc réussit un Pozzo cinglant. La mise en scène n'est pas une réussite complète mais, plus qu'honnête, elle relève d'une approche exigeante. Du lundi au samedi à 20 h 30.

L'Homme gris. Marie Laberge met en scène sa dernière pièce, à la **salle Fred-Barry**. Il s'agit de *L'Homme gris*, un texte mettant en présence un homme de 50 ans, alcoolique, et sa fille de 22 ans. Yvon Leroux, qui compte 35 ans de métier, tient ce premier rôle. La Québécoise Marie Michaud, dans un rôle quasi muet, joue à la scène montréalaise pour la première fois. (Au 4353, rue Sainte-Catherine est.)

Tennessee Williams au Trident. À compter de mardi prochain, on donne *Un tramway nommé désir*, au Trident de Québec. Guillermo de Andréa a dirigé la pièce de Williams avec, dans les deux principaux rôles de Blanche du Bois et Stanley Kowalski, les comédiens Andrée Lachapelle et Germain Houde. Le Trident entreprend avec le chef-d'oeuvre de Williams sa quinzième saison.

Le Blue Moon Paradise. Le café-théâtre **La Licorne** se transforme en « Blue Moon Paradise » le temps d'un *show* musico-théâtral qui fera revivre les belles heures de l'époque des Classels et des Baronnets, où les Platters étaient les rois. Pierre Guénette et André Lacoste ont écrit *Au fil des étoiles*, où les « Four Stars » (Johanne Garneau, Richard Lalancette, Élise Guèvremont et Mario Rodrigue) s'en donnent à coeur *twist*. Une production Showbizz, du mardi au dimanche à 20 h 30. (Au 2075, boulevard Saint-Laurent.)

— ROBERT LÉVESQUE

EN MUSIQUE

La saison 1984-85 se met vivement en marche au cours de la semaine qui vient, alors que pas moins de quatre organismes présentent leur première manifestation. Ce soir à 20 heures, à la **salle Pollack,** Début présente en récital le jeune pianiste **Walter Prossnitz**, gagnant du concours OSM, qui jouera des oeuvres de Haydn, Chopin, Grieg, Liszt, Bartok et Murray Adaskin. Renseignement : 878-9680.

Demain à 11 heures, au **Piano nobile de la Place des arts,** les Jeunesses musicales du Canada inaugurent une autre série « Sons et brioches » avec l'**ensemble Arion** qui offrira un programme de musique baroque avec Claire Guimond, flûte; Chantal Rémillard, violon; Betsy MacMillan, viole de gambe, et Hank Knox, clavecin. Renseignements : 845-4108.

L'**Orchestre de chambre McGill** entreprend, pour sa part, une 45e saison au **théâtre Maisonneuve,** lundi à 20 h 30, avec **Alexander Brott** au pupitre. Intitulée « concert découverte », cette première manifestation présente le jeune pianiste **Alain Lefèvre** qui jouera des concertos de Haydn et de Chostakovich. Brott dirigera des pages de Haendel et Bach ainsi que *Deux Esquisses sur des airs canadiens-français* de sir Ernest MacMillan. Pour savoir s'il reste des places, téléphoner à 842-2112.

L'événement de la semaine est toutefois le début de la cinquième saison de l'**Opéra de Montréal,** mardi à 20 heures, à la **salle Wilfrid-Pelletier,** alors que le populaire opéra-bouffe de Rossini, *Il Barbiere di Siviglia* prendra l'affiche avec le baryton Gino Quilico dans le rôle titre. Il sera entouré de Julia Hamari, mezzo-soprano hongrois qui fera ici ses débuts dans le rôle de Rosina; Jon Garrison, ténor américain déjà applaudi ici dans *L'Elisir d'amore*, qui chantera Almaviva; Claude Corbeil et Pierre Charbonneau, dans les rôles de Basile et de Bartolo, ainsi que Thérèse Sévadjian et Jean-Clément Bergeron, dans ceux de Berta et de Fiorello. Pierre Hétu sera au pupitre de l'OSM et René Lacourse sera de nouveau le chef des choeurs. Jean Gascon assure la mise en scène avec des décors et costumes de feu Robert Prévost qui les créa en 1976 pour l'Opéra du Québec au moment des Jeux olympiques. Suite à la première, il y aura six autres représentations, les 21, 24 et 29 septembre ainsi que les 3, 6 et 9 octobre.

Mardi dernier, le chiffre record de 15,089 abonnés aux quatre productions de la saison était atteint, soit 90 % de la capacité de la salle. Il est à prévoir que la plupart des représentations afficheront complet ou peu s'en faut.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Cette semaine, après avoir vu les étourdissantes annotations solaires de **Serge Tousignant** à la **galerie Yajima** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 8 octobre), qui commentent les ressorts de l'écriture picturale autant que photographique, il vaut la peine de faire une petite excursion du côté des galeries parallèles.

D'abord, la **galerie Powerhouse** (3738, rue Saint-Dominique, jusqu'au 22 septembre) nous surprend agréablement avec une mise en scène aérée et intelligente qui met en valeur les travaux narratifs de **Char Davies** et d'**Annebet Zwartsenberg**. Tandis que la première présente deux polyptyques modernistes qui racontent la vie de sainte Brigitte sur un mode allusif faisant alterner différentes luminosités de gris, la seconde propose une installation composée de trois éléments extrêmement connotés et eux-mêmes complexes, parmi lesquels un magnifique livre d'artiste qui semble parler de la mémoire. Dans les deux cas, on a envie d'en connaître plus long, et on surveillera la suite.

Puis, chez **Articule** (4060, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 23 septembre), il faut voir les nouveaux travaux de **Barry Allikas** qui a travaillé notamment avec Lynn Hughes et dont l'humour féroce constitue un vigoureux exorcisme contre des fantasmes qui pourraient être inquiétants. À signaler, les reformulations sculpturales de cette peinture qui lorgne autant l'affiche politique que la bande dessinée. Enfin, à la **galerie Oboro** (3981, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 21 septembre), les luxuriants « jardins » sur papier de **Philippe Valois** méritent un détour, même s'ils ne sont pas toujours personnels et qu'ils ne valent pas les nouvelles oeuvres de l'artiste montrées à *Montréal-tout-terrain.*

— GILLES DAIGNEAULT

Dans l'Outaouais

Bibliothèque nationale du Canada (395, rue Wellington, Ottawa, jusqu'au 20 septembre) : **Carlos Martins,** d'origine brésilienne, s'adonne à la gravure depuis dix ans à la suite d'études en architecture. Ses eaux-fortes monochromes sont de menus espaces comme des petites fenêtres, tirées d'une perspective architectonique classique, ouvertes soit sur le monde, soit sur une autre fenêtre. L'oeuvre est d'une délicatesse, au sens large, sans égale.

— LUCIE PINEAU

LA BONNE TABLE

La folie raisonnée

LUCIE MÉNARD

LA FOURCHETTE EN FOLIE, 1545, rue Jarry est, tél. : 729-4727.

Évidemment, on ne dit pas « tiens, allons souper sur Jarry » comme on dirait « chéri(e), si on allait manger sur Saint-Denis ». C'est un secteur de la ville où même les pizzerias se font rares. Il faut avoir les reins solides et l'espoir chevillé au coeur pour choisir d'installer un restaurant français dans ce coin-là, même un tout petit. C'est pourtant le pari que Michel et Brigitte ont décidé de tenir, cette dernière en salle et ce premier aux fourneaux. Ils y sont depuis deux mois et demi.

Une fois n'est pas coutume, ici c'est vrai que ce qui est petit est joli, très joli en l'occurence : les murs d'un vert profond, les lampes délicates, les nappes-z-aux-tons-chauds, les affiches de — ou à la — Toulouse-Lautrec ... Les Laurentides en début d'automne, palette irrésistible. Bref.

Il est tentant, le menu de **La Fourchette en folie**. Plutôt sage, et fou juste assez pour susciter l'intérêt. C'est ainsi qu'à la carte, en entrée, on retrouve aussi bien le saumon fumé que les escargots, préparés ici aux champignons et au gingembre. Le *saumon fumé* est présenté avec ses accompagnements classiques — câpres et rondelles de citron en vedette. Les *escargots aux champignons et au gingembre*, par contre, se démarquent nettement de la tradition. Pas de coquilles-bidon, pas de beurre à l'ail, mais une sauce à la crème, avec quartiers de champignons blancs et gingembre frais émincé finement. Un assortiment difficile à imaginer, mais pourtant réussi au point de faire oublier toutes les autres manières (jusqu'à nouvel ordre, il va de soi ...). La table d'hôte proposait, ce soir-là, une *mousse de foie de canard*, une tranche à la texture très fine, très fraîche, avec un goût de noisette.

Pour les plats principaux, même alternance de plats classiques et de plus nouveaux : *filet d'agneau à la moutarde à l'ancienne* à la table d'hôte, *aiguillettes de canard à la beaujolaise* à la même, *entrecôte aux deux poivres* à la carte. Une même qualité dans les trois cas : une cuisson remarquablement juste, tout juste suffisante pour les garder rosés et juteux. Une même garniture de purée de carottes, petits bouquets de brocoli, effilochade de légumes croquants et pommes de terre sautées en petits dés. Des sauces légères, savoureuses chacune à sa façon, à peine plus riches qu'un jus de viande.

Les desserts sont pleins d'allant : par exemple un excellent *feuilleté de poires*, chaud, sur coulis de framboises, ou une onctueuse *marquise au chocolat*, très légère avec sa sauce à l'orange aux saveurs robustes. Menu pour trois (choisi à la carte et à la table d'hôte), sans vin, avant taxe et service : $ 61. C'est dire que pour l'instant, à La Fourchette en folie, les prix sont loin d'être déments. Le service y est très gentil, discret, attentif comme lorsqu'on s'inquiète vraiment de ce que vous en pensez.

Si tout va bien, il est permis de supposer que la carte des vins va s'élaborer avec les années (quand on est jeune ...). C'est ouvert tous les midis de la semaine, avec une table d'hôte spéciale de $ 4.75 à $ 9.50. C'est ouvert aussi tous les soirs, à part le dimanche, à moins que vous ne soyez, disons, un groupe (téléphonez pour savoir combien de personnes il faut être au minimum). À propos de téléphone, surtout si vous comptez y aller le midi, il vaut beaucoup mieux réserver : les 40 places de ce charmant petit local sont vite occupées au complet.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Finies les vacances, place aux loisirs !

MICHEL BISSONNETTE

JE VOUS AVOUE bien humblement une chose : ce n'est pas facile de trouver un titre. Il n'en demeure pas moins que son originalité (à mettre en guillemets) consiste surtout à vous signaler que les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous. Je comprends fort bien que certains ne s'en soient pas encore rendu compte; mais, allons !, un peu de vigueur. Le loisir pourra toujours vous soutenir dans les difficiles moments qui s'en viennent — le boulot, quoi ! Et si, en plus, vous participez activement, si vous pratiquez une forme ou l'autre des multiples facettes du loisir, alors là, c'est le bonheur parfait, le paradis retrouvé. Tout le monde le dit et le sait : l'homme est fait pour le loisir; mais hélas, combien peu en font !

Tout ça pour vous exprimer toute ma joie, cher lecteur et chère lectrice, à rédiger cette chronique et à vous inviter résolument à FAIRE UN LOISIR DE VOS LOISIRS. Tiens, un peu de sciences pour commencer ...

L'astronomie

Vous avez déjà tâté de l'observation des étoiles, des mouvements des corps célestes dans le ciel — obscur, de préférence : bref, vous êtes ce qu'on appelle un astronome amateur qui commence à s'éclairer. Voilà l'occasion que vous attendiez : l'Association des groupes d'astronomes amateurs du Québec vous propose d'aller plus loin et de faire partager à d'autres les joies de l'astronomie. Ainsi, les 6, 7 et 8 octobre prochains, l'association organise un stage de formation d'animateur de groupe, au camp Ménogami, près de Shawinigan. Ce stage s'adresse aux clientèles adultes. Pour informations : Conseil de développement du loisir scientifique, 1415, rue Jarry est, Montréal; tél. : 374-4700.

La minéralogie

Demain, joignez-vous donc à un groupe d'explorateurs en minéralogie et fossiles. Découvrir les pierres et minéraux qui ont façonné notre bonne vieille terre, voire les restes fossilisés de nos ancêtres (ils ne nous ressemblaient pas, car j'en ai vus et, euh ! vous comprenez), c'est en soi toute une bonne journée en pleine nature. Donc, demain, rendez-vous à la station de métro Henri-Bourassa, à huit heures, pour une randonnée à Saint-Césaire, chez Jean-Marc Morin. Attention, c'est une excursion familiale organisée par le Club de minéralogie de Montréal.

La Crêperie Québécoise

« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »

"La meilleure crêperie" — André Robert

1775 St-Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

VARIÉTÉS

au 29 sept. lun. au sam. 10h. à 18h. jusqu'au 29 sept.

GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Travaux de Daniel Lamothe/Dapila du 5 au 23 sept.

GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 Waller, Ottawa (232-3290)— Gravures de Henri Goetz du 12 sept. au 2 oct. lun. au sam. 10h. à 18h.

GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 est, rue Laurier (525-2264)— Pomme, aquarelliste de France, du 5 au 23 sept.

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — La sculpture des religions traditionnelles d'Afrique, et sculptures Inuit, jusqu'à la fin oct.

GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de M. Poissant, A. Gauthier, C. Jacob, Ayfer, J. Lamoureux, A. Rousseau et G. Plante jusqu'au 15 sept.

GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay

GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 de la Montagne ste 705 (845-3974)— « Etendarts » peintures récentes de Roland Bastien du 12 au 29 sept.

GALERIE MONTCALM: Maison du citoyen, Hull (777-2781):

GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa— Photographie et architecture 1839-1939, du 13 sept. au 11 novembre

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Guy Langevin— Salle 11: Dessins de Carmen Coulombe, du 8 sept. au 3 oct.

GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 — « La famille royale » exposition de Reynald Connoly, Robert Deschênes et Josette Trépanier, du 25 sept. au 6 oct.

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810— « Faits sculpturaux » exposition de Pierre Bellemare, du 18 au 29 sept. mar. au sam. 12h.30 à 18h.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Gravures sur bois depuis 1928 de Robert Langstadt du 8 sept. au 14 oct

GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke 2e étage (845-2905)— Exposition de 3 artistes Des Prairies: Thauberger, Tascona et Fafard jusqu'au 29 sept.

GALERIE UQUAM: 1400 rue Berri— Iliazd, maître d'oeuvre du livre moderne, du 6 au 28 sept. tous les jours de 12h. à 18h.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091)— Exposition de porcelaine de Harlan House du 1 sept. au 6 oct.

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 rue St-Paul ouest (844-3438)— Sérigraphies de Cerj, eau-fortes de Victoria Edgar et dessins de Brian Collins jusqu'à la fin d'octobre

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée— Exposition de peintres polonais (1850-1950) du 7 sept. au 13 oct.

INTERACTION: 4060 St-Laurent (849-2791): "It's a real McCoy" exposition de jarres à biscuits américaines de fabrication industrielle circa (1939-1973), du 26 août au 16 sept.

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— Aquarelles et huiles de Anatole Golod et aussi artistes de la galerie jusqu'au 15 sept.— Oeuvres récentes d'Andrée De Groot du 19 sept. au 14 oct.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— Exposition « Autour des Iles du Saint-Laurent »

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Exposition de tapisseries d'Élène Gamache du 4 au 30 sept.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition d'art sacré, du 5 au 30 sept.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— « Photomontages » exposition de Pierre Guimond, du 12 sept. au 14 oct.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— « Les oiseaux » Exposition de Jean-Luc Grondin, du 12 sept. au 4 nov.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487): "2ème coup d'éclat" Louis Bouchard, Robert Bordo, Suzanne Boucher, Jean-Marie Martin, Paul Mathieu, Jean-Pierre Morin, Brigitte Patter-Mal, du 15 août au 16 sept.— « Between » peintures et dessins de René Derouin du 20 sept. au 21 oct.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-6108)— Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin ainsi que des sculptures et pierres semi-précieuses de Jean-Charles Charuest tous les jours de 11h. à 17h. (fermé lundi) jusqu'au 15 sept.

MONTRÉAL TOUT TERRAIN: 305 est Mont-Royal (843-7253)— Exposition rassemblant une soixantaine d'artistes, du 22 août au 23 sept. mer. au dim. de 12h à 19h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878): La "Collection Borduas" oeuvres picturales, du 23 août au 30 sept.— "Architectures du Musée" exposition de projets sur le futur Musée du 1 juillet au 16 sept.— La graphique: un langage et ses usages, 30 août au 30 sept.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Le patrimoine à St-Laurent: les noces d'autrefois et la généalogie des St-Aubin, du 12 août au 30 sept.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Exposition de Bouguereau, du 22 juin au 23 sept.

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: île Ste-Hélène— Exposition d'armes à feu de la Canadian Industries Limited jusqu'au 30 oct. du mar. au dim. de 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct.— Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098)— Exposition de peintures et murales de Francis Silver jusqu'au 30 sept.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— « Lieux et figures » neuf projets d'architecture pour Montréal, du 5 au 29 sept.

LA PETITE GALERIE: 1200 rue Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres récentes de Marguerite Potvin: Impressions de Provence, Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— « Au fil des étoiles » comédie théâtro-musicale de Pierre Guénette, m. en s. Louis Léveillé, du 14 sept. au 19 oct., mar. au dim. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Paroles » de David Lonergan, m. en s. Claude Poissant, du 12 au 30 sept. du mer. au dim. 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage (343-6524) avant 17h.— Cité présente un spectacle Beckett comprenant 2 pièces « Cette fois » et « Solo », interprétation Jean St-Germain, m. en s. et scénographie Danièle Le Blanc, 12 au 15 sept. et 18-19-21-22 sept. 20h.30

LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— « C'ta ton tour, Laura Cadieux » de Michel Tremblay, 20 au 23 sept. à 21h.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: Salle André-Pagé, 360 est rue Laurier (842-7954)— « Would you buy a used planet from this man? » m. en s. Wolfgang Kolneder, les 25-26 sept. 20h. et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— Omnibus présente « IT » de Lawrence E. Smith, du 18 sept. au 13 oct. mar. au sam. 20h.30

HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, basiliaire 2 (285-1968)— « A city call it...collect! » à compter du 18 sept. mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Dîner-Théâtre Les Masques: « I do! I do! » m. en s. Roger Peace, jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.

HOTEL REINE-ELISABETH: Salle Arthur (861-3511)— « Strauss père et fils » conception et m. en s. Philippe Grenier, du mer. au ven. 21h.30, sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h. jusqu'au 30 sept.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Stand by...5 minutes » de Jean-Jacqui Boutet, Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Martine Ouellet et Marie St-Cyr, m. en s. Robert Lepage, à compter du 5 sept. 20h.30, mar. au sam.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « La nuit des rois » de Shakespeare, traduction Jean Anouilh, m. en s. Gilbert Lepage du 25 au 28 sept. 20h 30, le 29 sept. 21h., le 30 sept. 19 h 30

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « La ronde » d'Arthur Schnitzler, du 5 sept. au 13 oct., 15 sept. 17h. et 21h., 18 au 21 sept. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Aurore l'enfant martyre » de Léon Petitjean et Henri Rollin, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 28 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis (849-4211)— « L'amour ou la vie » de Guy Fournier, m. en s. Daniel Roussel, du 30 août au 16 sept. du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669)— « Le garçon d'appartement » du 26 sept. au 27 oct.

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 Adelaïde est, Toronto (363-6401)— « Les gars » de Jean Barbeau, m. en s. John Van Burek, du 20 sept. au 7 oct. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Théâtre Français, Ottawa (1-800-267-9038)— « L'avare » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, production du Théâtre du Nouveau Monde du 20 au 29 sept., 29 sept. matinée 14h.

THÉÂTRE

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, du jeu. au sam. 21h. jusqu'au 22 sept.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744)— « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, 22-23-29-30 sept. et 6-7-14 oct.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— Spectacle d'Omer Veilleux, 15 sept.

MUSIQUE

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz à l'heure du cocktail et en soirée tous les jours de 17h00 à 20h00— Tim Jackson Ensemble, 15 sept.— Ivan Symonds Ensemble 16 au 19 sept.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

LE BLUE NÔTE: 40 est St-Paul (875-5126)— Skipper Dean and Fascinations, 15-16 sept.— Back Alley John revue, 18 au 23 sept.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jazz à 21h. le 15 sept.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Ranee Lee Quartet, 15 sept.— Jam session 17 sept.— Lorraine Desmarais trio, 18 au 22 sept., 3 spectacles par soir, à compter de 21h.30

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532)— « Transatlantique 11 » dansélaborations Amsterdam/Montréal, avec Kirstie Simson, Julyan Hamilton et Andrew Harwood, 15-16-21-22-23 sept. 20h 30

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène— Ouvert de 10h à 17h., tous les jours jusqu'au 30 sept.

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert— Spectacle de Philippe Noireault, textes et chansons de Léo Ferré, 15-16 sept.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Hugo Pamcos, harpe du Paraguay, et Claudette Lagacé, guitare et voix, 15 sept. 21h.30.— Variations sur un auteur: Cédric Noël et Francine Larose, dim. 16 sept. 21h.

CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain— « El toro por las astas » pièce de Juan Radrigan, 15 sept. 20h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Groupe de musique africaine avec « Cissko » 15 sept. 20h.30— Festival Marilyn Monroe, du 17 sept. au 16 oct. les lun. et mar.— Films: 17 sept- « Monkey business » 20h.30 et 23h.— 18 sept. « Niagara » 20h.30 et 23h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée, Mtl— À l'occasion de l'exposition de Bouguereau, Les Frères Passe, jongleurs et unicyclistes, animation dans le grand escalier extérieur du musée, 16 sept. 15h.

RÉPERTOIRE CANADIEN DU CINÉMA: Archives Publiques, 395 Wellington, Ottawa (232-8769)— Le panorama oriental: « Growing up » 19h.30— Hommage à Burton: « Anne of the thousand days » 21h.30, le 17 sept.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SPECTACLE POUR ENFANTS: Dans la ruelle au nord de la rue Ontario, entre Darling et St-Germain— L'Association des chirurgiens dentistes du Québec en collaboration avec CKAC présentent un spectacle « Dent une ruelle, c'est fête avec Fanfan Dédé » 15 sept. de 13h. à 14h.15, spectacle remis au dim. en cas de pluie

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489)— Galerie 1: Derrière le voile, de Char Davies— Galerie 11: Installations Letter/letter de Annebet Zwartsenberg du 5 au 22 sept. mar. au sam. de 11h. à 17h.

SUZANNE LAVIGNE: 916 rue Cherrier (525-2455)— exposition lun. au jeu. 15h.00 à 19h.00 ven. sam. dim. 15h.00 à 21h.00

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Expostion des oeuvres de M.A. Winterer du 5 au 26 sept.

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Mijette.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

09.00 Jean-Paul 11 au Canada
12.30 Les arts sacrés au Québec
13.00 Les héros du samedi
14.00 Le monde merveilleux de Disney
15.00 Jean-Paul 11 au Canada
20.00 Le baseball des Expos
Les Expos de Montréal vs Les Phillies de Philadelphie
21.30 Festival international de jazz de Montréal
22.00 Le Téléjournal
22.20 Les nouvelles du sport
22.35 Cinéma
« Attention à la peinture » amér. 81 avec John Byner, Phillis Miller et Conrad Bain

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Le baseball du samedi
17.15 L'univers des jeunes
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et la quotidienne
18.00 Pop Express
19.00 Chips
20.00 Cinéma
« J'ai vécu deux fois » amér. 81 avec Richard Alfieri, Nathalie Nell, Gale Sondergaard et Mike Kellin
22.00 Ethnies
22.30 Sur la seliette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Jo le fou » it.amér. 73 avec Peter Boyle, Rip Torn, Eli Wallach et Fred Williamson
01.00 Cinéma de fin de soirée
« Un pitre au pensionnat » amér. 56 avec Jerry Lewis, Diana Lynn et Nina Foch

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Ce soir en compagnie de Jean-Paul 11
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Ce soir en compagnie de Jean-Paul 11

99 TVFQ (Câble)

12.30 Si on chantait en pays d'Aude: Carcassonne
13.45 Los Hermanos Sanchez
14.00 Grands-mères: Jeanne et Hélène
15.00 Itinéraires: entre deux rives
15.59 Croque-Vacances
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Les six de Bourgogne
19.15 Les Indiens d'Amérique
19.30 Les amours des années folles: la femme qui travaille
20.30 Les nouveaux pianistes de bar
21.30 Grands-mères: Dis-moi
22.30 A déterminer
23.30 Le Journal
00.10 Prélude à la nuit

6 CBMT

08.30 Pope's tour: Midland Shrine
12.30 Going great
13.00 All my children
13.30 Western gardener
14.00 TBA
15.00 Pope's tour
19.00 Major league baseball Montreal vs Philadelphia
21.30 Inside baseball
22.00 Pope's tour
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.37 Alexander Korda film festival
« Conquest of the air » avec Olivier and Henry Victor

12 CFCF

11.30 Saturday Cinema
« Pope Jean-Paul 11 » dr. 84 avec Albert Finney, Michael Compton et Johnathan Newth
14.30 The Papal visit
17.30 This week in football
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Thrill of a lifetime
19.30 Just kidding
20.00 CFL Football
Hamilton Rough Riders vs Winnipeg Blue Bombers
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12
« Thirty-nine steps » mys. 1935 avec Robert Donat, Madeleine Carroll et Godfrey Tearle
01.30 Second feature
« Coach of the year » dr. 80 avec Robert Conrad, Ricky Paul et David Hubbard
03.00 The dukes of hazzard

DIMANCHE

2 CBFT

10.30 Jean-Paul 11 au Canada
13.00 Les arts sacrés au Québec
13.30 Entre les lignes
14.00 La semaine verte
15.00 Jean-Paul 11 au Canada
17.30 Les arts sacrés au Québec
18.00 Le Téléjournal
18.01 À communiquer
18.30 Grand-Papa
19.00 Le parc des braves
19.30 Les Beaux Dimanches
« Superstar: Céline Dion »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Court métrage
21.00 Jean-Paul 11 au Canada
23.30 Les nouvelles du sport
23.45 Présentation du ciné-club
23.50 Ciné-club
« Le Cheik blanc ou le courrier du coeur » it. 52 avec Alberto Sordi, Brunella Bovo et Leopoldo Trieste

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.30 Ciné week-end
« Benny Goodman » amér. 56 avec Steve Allen,

CINÉMA

Violence implacable, grand carnaval et . . fin du monde

FRANCINE LAURENDEAU

Tout comme *La Lune dans le caniveau*, le film de Gilles Béhat, *Rue Barbare*, est l'adaptation d'un roman de l'écrivain américain David Goodis (*Street of the Lost*, 1952). Si vous avez vu le célèbre film de Jean-Jacques Beineix, vous trouverez intéressant de comparer les deux transpositions de l'univers noir de Goodis.

Daniel Chetman (Bernard Giraudeau) s'est rangé, par amour, il y a quelques années. Il travaille, rentre chez lui le soir et ne s'occupe plus des affaires des autres. Mais une nuit, il ne résiste pas à la pauvre petite voix qui appelle à l'aide et il tend la main à la jeune fille qui vient d'être violée par Hagen (Bernard-Pierre Donnadieu).

Hagen c'est le chef de la bande des Barbares (dont Chetman faisait partie), la brute sadique qui tyrannise le quartier. En secourant la petite Chinoise, Chetman s'est fait un ennemi mortel et la scène culminante du film sera justement un impressionnant duel à mort.

Philippe Noiret

Là où Beineix avait choisi l'irréalisme des décors de studio, Béhat a trouvé dans la banlieue parisienne sa rue de nulle part. L'adaptation de Jean Herman (le romancier qui signe Jean Vautrin) m'est apparue comme particulièrement ingénieuse et convaincante.

Rue Barbare est un film d'une violence implacable. Mais pas insoutenable parce que stylisée et admirablement mise en scène. Dans le duel final, les deux adversaires s'élancent l'un vers l'autre, se nouent et se dénouent, tels deux danseurs, devant les hommes de Hagen, étrange corps de ballet vêtu de cuir noir.

Béhat n'a pas seulement chorégraphié ses bagarres, il les ponctue rythmiquement. La musique et les chansons de Bernard Lavilliers sont agréablement efficaces. Aux cinémas Fleur de Lys, Laval, Versailles et Greenfield.

★

Le 8 novembre 1942, dans une petite ville algérienne, paisiblement à l'écart du conflit mondial, l'armée américaine débarque un beau matin. Stupeur et flottements. Où ira la loyauté des soldats français théoriquement aux ordres de Vichy ?

Mais on aura tôt fait de pactiser avec les libérateurs et ce sera la fête, le grand carnaval, pendant huit mois. Le réalisateur français (très certainement né en Algérie) Alexandre Arcady a surtout centré son film sur Léon Castelli (Roger Hanin), le patron du grand café, et sur Étienne Labrouche (Philippe Noiret), propriétaire terrien, deux personnages hauts en couleur.

C'était le bon temps, le temps de l'Algérie française. On allait à la plage tous les jours, on buvait des apéritifs au sirop d'orgeat. la main-d'oeuvre était abondante et bon marché, on traitait les Arabes (les bougnoules) comme des chiens, les grands colons s'enrichissaient.

C'est le parfum nostalgique d'une époque à jamais révolue qu'Arcady excelle à faire revivre. Pour avoir assisté, en France, à l'arrivée massive des pieds-noirs après les accords d'Évian, j'ai reconnu dans *Le Grand Carnaval* la couleur et les accents de l'authenticité.

Malheureusement, le scénario n'évite pas les ficelles du mélodrame. Et une mise en scène trop lâche n'arrive pas à susciter l'émotion. Au Berri.

★

Si *Le Grand Carnaval* et *Rue Barbare* méritent d'être vus, je vous conseillerai tout net d'éviter *Viva la vie*, à moins bien sûr d'être inconditionnel, de Claude Lelouch.

Caméra virevoltante, faux coups de théâtre, des acteurs qui ont par moments l'air d'improviser (bien mal) leur texte, tous les tics lelouchiens sont là. Mais c'est le scénario que j'ai trouvé tout à fait exaspérant. Un scénario construit en attrape-nigaud.

Après un début apocalyptique, on nous présente un suspense prétentieux et compliqué dont le fin mot serait détenu par les extra-terrestres effrayés de voir les habitants de la Terre se préparer à une guerre nucléaire.

Rien. Sauf que quand nous commençons à y croire, on nous apprend que pas du tout, c'était un coup monté par le pdg européen d'une multinationale (Michel Piccoli) et son complice (Charles Aznavour).

Ah bon ! Sauf qu'il y a quand même encore beaucoup trop d'invraisemblances dans cette histoire tarabiscotée. Qu'à cela ne tienne : rien n'était vrai, comprenons-nous, *Viva la vie* n'aura été qu'un cauchemar rêvé par le pdg qui avait sans doute mal digéré son caviar . . .

Si bien que le spectateur sort de la salle curieusement insatisfait, comme victime d'une escroquerie. Au Crémazie.

PHILIPPE NOIRET • ROGER HANIN
POUR TOUS
Une fresque inoubliable sur l'histoire d'une amitié (Noiret et Hanin) qui résiste à tout.
LE GRAND CARNAVAL

un film de ALEXANDRE ARCADY
RICHARD BERRY • MACHA MERIL • MARTHE VILLALONGA
JEAN-PIERRE BACRI • GERARD DARMON • EDWARD MEEKS
JEAN BENGUIGUI • FIONA GELIN • JEAN DANET • PATRICK BRUEL
PETER RIEGERT • DISTRIBUTION ACTION FILM
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours:
1:00 - 3:35 - 6:10 - 8:45

"L'un des meilleurs longs métrages réalisés au Québec depuis les quinze dernières années... Un film qu'il ne faut absolument pas manquer."
— Laurent Gagliardi
"Très joli, très agréable, très moderne... Un très joli sujet très joliment traité."
— René Homier-Roy
LA FEMME DE L'HOTEL
POUR TOUS

GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
AVEC PAULE BAILLARGEON, LOUISE MARLEAU, MARTHE TURGEON, SERGE DUPIRE, KIM YAROSHEVSKAYA, GENEVIEVE PARIS
UN FILM DE LEA POOL
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:30 3:20 - 5:10 - 7:00 - 9:05

RENÉ MALO présente
Le grand gagnant des césars 84!
5 CESARS DONT MEILLEUR ACTEUR
14 ANS

TCHAO PANTIN
COLUCHE - RICHARD ANCONINA
Un film de CLAUDE BERRI
Avec AGNÈS SORAL ET PHILIPPE LÉOTARD
Adaptation et dialogues CLAUDE BERRI ET ALAIN PAGE
Images BRUNO NUYTTEN Musique CHARLÉLIE COUTURE
Production RENN PRODUCTIONS
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours:
1:40 - 3:30 - 5:25
7:20 - 9:15

POUR TOUS

L'HOMME...
LA MUSIQUE...
LA FOLIE...
LE MEURTRE...
LE FILM...
AMADEUS
... TOUT CE QUE VOUS AVEZ ENTENDU EST VRAI

The SAUL ZAENTZ Company Presents PETER SHAFFER'S AMADEUS A MILOS FORMAN Film
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
Executive Producers MICHAEL HAUSMAN and BERTIL OHLSSON Director of Photography MIROSLAV ONDRICEK
Music Conducted and Supervised by NEVILLE MARRINER Production Designer PATRIZIA VON BRANDENSTEIN Choreographer TWYLA THARP
Screenplay and original stage play by PETER SHAFFER Produced by SAUL ZAENTZ Directed by MILOS FORMAN
An ORION PICTURES Release
Filmed in PANAVISION® Printed by TECHNICOLOR®
ORIGINAL SOUNDTRACK ALBUM AVAILABLE ON FANTASY RECORDS AND TAPES
6 TRACK 70MM DOLBY STEREO
Adultes 5.50 $ Moins de 14 ans 3.00 $
Étudiants 14-17 ans 5.00 $ Age d'or 3.00 $
COMMENÇANT MERCREDI LE 19 SEPTEMBRE
PLAZA ALEXIS NIHON 1
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
cinémas ODEON

ACCLAMÉS ET APPLAUDIS PAR LE PUBLIC ET LA CRITIQUE, LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent

★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE. Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie... il vous saisit par ses caractères humains et fascinants." — Roger Ebert, CHICAGO SUN-TIMES
"BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation." — Janet Maslin, NEW YORK TIMES
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la super-production." — Kathleen Carroll, NEW YORK DAILY NEWS
"UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse." — Judith Crist, WOR-TV
"SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes." — Gazette Rillard, THÉÂTRE FRANÇAIS

MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
El Norte
LE NORD
Avec ZAIDE SILVIA GUTIERREZ, ERNESTO GOMEZ CRUZ et DAVID VILLALPANDO
Produit par ANNA THOMAS • Scénario et réalisé par GREGORY NAVA

ELYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ELYSÉE: (Version Originale, S.T. Français), SAM. DIM. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20, SEM. 6.45, 9.20
VO sous-titres FRANÇAIS
PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 1 866-0689
P.V. MARIE: (Version Originale, S.T. Angl.), 1.00, 3.40, 7.00, 9.35
VO sous-titres ANGLAIS

GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
18 ANS Adultes

La Femme Publique
AVEC VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER
"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE. Valérie Kaprisky passe de l'état de victime écrasée sous la domination des hommes à celui de femme forte et déterminée. Le film bouge comme ses hanches et ses seins, en saccades... Zulawski vous remue l'âme et le corps, comment ne pas brûler d'impatience (pour voir son film)?" — Mireio Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ. Kaprisky est poussée à bout et réduite à ses seuls réflexes... elle fait passer le nu au sens où un peintre verrait soudain son modèle s'animer." — S.D., LIBÉRATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART. Zulawski vise haut. Il est habité par une telle force, un tel talent visionnaire que l'on reste fasciné par son regard sordide et illumine." — Jean-Luc Douin, TÉLÉRAMA
"UN FILM ÉBLOUISSANT. Les images déboulent, splendides, sans une seconde de répit. Kaprisky est stupéfiante de beauté, de sauvagerie vitale." — Colette Godard, LE MONDE

PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50
LAVAL: SAM. DIM. 12.50, 3.00, 5.05, 7.20, 9.35, SEM. 7.20, 9.35, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10
P.V. MARIE: (Version Originale, S.T. Angl.), 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL 4
PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 2 866-0689
VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

CINÉMA

Proust à l'écran : à la recherche d'un défi perdu

RICHARD GAY

Ornella Muti et Jeremy Irons dans *Un amour de Swann*.

La production franco-allemande *Un Amour de Swann*, à laquelle a participé d'ailleurs le ministère français de la Culture, réunit autour du roman de Marcel Proust, le cinéaste Volker Schlondorff à qui l'on doit entre autres *Le Tambour*, des scénaristes aussi brillants que Peter Brook et Jean-Claude Carrière, la photographie de Sven Nykvist, directeur-photo attitré d'Ingmar Bergman, la musique de Hans Werner Henze et des interprètes aussi célèbres que Jeremy Irons, Ornella Muti, Alain Delon, Fanny Ardant et Marie-Christine Barrault. Tous des artistes d'un talent indéniable qui cependant n'ont pu faire de cette adaptation de Proust une véritable réussite.

Et conséquemment *Un Amour de Swann*, tel qu'on peut le voir actuellement sur nos écrans, témoigne avant tout de la grande difficulté sinon de l'impossibilité de porter Proust à l'écran.

Dans cette adaptation, on a concentré l'essentiel du récit en une seule journée, 24 heures pendant lesquelles l'élégant aristocrate d'origine juive, Charles Swann, fait preuve de son amour fou, possessif, jaloux et maladif pour la demi-mondaine Odette de Crecy.

Un amour qui, en fait, définit Swann. Ne dit-il pas en effet : « Mon amour pour Odette ... est si étroitement mêlé à mes actes, à mes pensées, à mon sommeil, à ma vie, que sans lui je n'existerais pas ».

Dans ce récit, quelques retours en arrière qui évoquent la naissance de cette passion, un flash-forward aussi à la fin où un Swann vieillissant, marié à Odette mais revenu de tout, déclare : « dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir ... pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre ».

Lire Proust c'est pénétrer dans le dédale des émotions du personnage, c'est partager sa passion dans tous ses méandres, c'est devenir pour ainsi dire le coeur et l'esprit de Swann. Avec le film, le spectateur reste constamment à l'extérieur du personnage et le regarde évoluer un peu froidement dans ses appartements, à l'hôtel de Guermantes, avec les Verdurin, et dans la rue de la Pérousse où habite Odette.

La société qui l'entoure et qu'il fréquente est mondaine à souhait, ridicule même. Mais paradoxalement, la caméra de Sven Nykvist s'attarde longtemps et avec fascination sur les apparats luxueux de la haute société parisienne de la fin du siècle dernier. À un point tel que ce n'est pas tant l'amour-maladie de Swann qui s'impose que les décors et costumes.

Cinéma d'antiquaire donc, renforci par une mise en scène lourde, sans relief et sans élan. Le réalisateur Volker Schlondorff s'est peut-être senti écrasé sous le poids de l'oeuvre proustienne. Son film en tous cas ne figure pas parmi les meilleurs de sa filmographie où un long métrage comme *Les Désarrois de l'élève Törless* apparaît nettement supérieur.

Quant aux interprètes, Jeremy Irons et Ornella Muti sont en partie trahis par leur doublage obligatoire, Fanny Ardant et Marie-Christine Barrault sont franchement mauvaises, seul Alain Delon, agréable surprise, tire parfaitement son épingle du jeu dans le rôle secondaire mais difficile du baron de Charlus. (Parisien).

★ ★ ★

Dans le cinéma français actuel, une tendance pointe de plus en plus. C'est celle d'un cinéma où les personnages désespérés, exaspérés, poussés à bout, tantôt victimes, tantôt bourreaux, crient, s'engueulent, se bousculent, se frappent, se violentent, s'entre-tuent parfois.

Cette tendance, on a pu la remarquer dans *À nos amours* de Maurice Pialat où une jeune adolescente se butte à sa famille : son père qui claquera la porte du foyer familial, sa mère hystérique et son frère qui n'hésitera pas à l'attaquer physiquement.

Même tension, même hystérie, même violence, avec cependant une forme plus baroque et un élan plus romantique, dans *La Femme publique*, une autre production française, d'Andrzej Zulawski, celle-là qui rapproche, oppose, confronte un metteur en scène de cinéma et une jeune actrice.

Et cette tendance est poussée encore plus loin dans *La Pirate* de Jacques Doillon principalement interprété par Jane Birkin et Marushka Detmers, la Carmen de Godard qui d'ailleurs n'est pas étranger non plus à cette orientation actuelle du cinéma français.

Dans *La Pirate* cependant, la confrontation, l'engueulade, la violence dans les rapports est à un tel point paroxystique dès les premiers instants du film que le spectateur rebuté est forcé de rester à l'extérieur du drame, un drame qu'il cherchera en vain à comprendre et dont il ne retiendra en fait que les ébats extérieurs.

Cris, bousculades, gifles, baffes, depuis le tout début jusqu'à la toute fin. On devine un drame d'amour. Une femme mariée, mais qui se donne à tous, est piratée par une autre. Le mari s'énerve. Une fillette sans nom, le destin peut-être, apparaît. Un cinquième personnage, numéro 5 justement, regarde le tout : un témoin.

Et nous aussi, spectateurs, nous sommes témoins, témoins d'un récit où, malgré l'implication totale de Jane Birkin et les cadrages superbes de Bruno Nuyten, la profondeur et les significations sont inversement proportionnelles à l'ampleur de l'hystérie. Un film qui nous en met plein la vue, mais fondamentalement vide. Un film qui confond gesticulation et pertinence.

Il en résulte agacement et impatience. Conséquemment, lors de sa première mondiale en mai dernier à Cannes, *La Pirate* était accueilli avec des huées. Fort méritées, ajouterais-je. (Berri)

Les Films du Crépuscule 84
Films disponibles pour:
Les jeunes, personnes âgées, travailleurs-euses, Ciné-clubs, éducation...
Demandez notre catalogue:
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
4503 St-Denis, suite #1, 849-2477

Nanouk Films et Cinéma Libre présentent
marc-a. Fortin
1888 - 1970
Un film d'André Gladu
avec Pierre Chagnon et Lionel Villeneuve
précédé de Villeneuve, Peintre-Barbier
Prix de la Critique Québécoise 1983
(section moyen métrage)
AU CINÉMA PARALLÈLE
du 14 au 20 septembre à 19h:30
3682 boul. St-Laurent

un film de BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène CANNES 84
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux - Sabine Azéma
Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30.
LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sam.-Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

cinémasplus présente
Une femme met son cœur aux enchères, quatre personnes se disputent la mise, seule la Pirate connaît l'enjeu.
JANE BIRKIN • PHILIPPE LÉOTARD
MARUSCHKA DETMERS • LAURE MARSAC
18 ANS Adultes
la pirate
Sélection officielle CANNES 84
un film de JACQUES DOILLON
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:45 - 3:35 - 5:15 - 7:05 - 8:50.

CINÉMAS UNIS
RENÉ MALO présente
14 ANS
LE CRIME d'Ovide Plouffe
UN FILM DE DENYS ARCAND D'APRÈS LE ROMAN DE ROGER LEMELIN
avec GABRIEL ARCAND ANNE LETOURNEAU
JEAN CARMET VÉRONIQUE JANNOT DONALD PILON
— Âge d'Or de Cinémas Unis seulement —
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.50, 7.05, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.20
LAVAL: SAM. DIM. 12.50, 2.55, 7.00, 9.05, SEM. 7.00, 9.05, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10
Le PARISIEN 2 — LAVAL 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — VERSAILLES 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

«LE MEILLEUR FILM DE 1984» POUR TOUS
Richard Corliss, TIME MAGAZINE
«Un film admirable! Bergman atteint la simplicité d'un grand film.»
Francine Laurendeau, LE DEVOIR
«Des centaines de spectateurs envahissent le cinéma pour voir le dernier Bergman.»
Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
Un film de Ingmar Bergman
APRÈS LA RÉPÉTITION
— En Complément de Programme —
«CHER MONSIEUR L'AVIATEUR»
ELYSÉE: SAM. DIM. 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, SEM. 7.05, 9.05
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

BRAVO ROHMER
IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE ET INFINIMENT SÉDUISANT.
Les Nuits de la pleine lune nous sert avec esprit des vérités qui seraient cruelles dites par quelqu'un d'autre, mais qui nous charment sans nous atteindre parce que Rohmer s'adresse avant tout à l'intelligence du spectateur.
Francine Laurendeau, Le Devoir
LE SUCCÈS D'UN GRAND CLASSIQUE.
... joue selon les canons de la perfection rohmérienne, vous n'avez pas à hésiter une seconde.
— Le Matin, 6 sept '84
VIVAFILM
LION D'OR VENISE '84
Meilleure actrice: Pascale Ogier
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
ERIC ROHMER
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE: PARFAIT. POUR TOUS
Le dialogue est délicieux, drôle et percutant. Il aurait au moins fallu 10 dialoguistes français pour arriver à un tel résultat.
France Soir, 5 sept '84
Rohmer, plus personne ne le nie, restera l'ethnologue numéro un de la société française de son temps.
La libération, 4 sept '84
MEILLEURE COMÉDIE DE ROHMER.
Les meilleures comédies de Rohmer ont cette précision du détail visuel, verbal et psychologique qu'aucun autre réalisateur contemporain n'a réussi à trouver dans leur oeuvre.
— New York Times, 7 sept '84
PARISIEN: 1.45, 3.50, 5.50, 7.55, 10.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.55
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

"LA JALOUSIE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI BIEN DÉTAILLÉE DES COMÉDIENS DANS TOUTE LEUR SPLENDEUR. JEREMY IRONS (LA MAÎTRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS) S'IMPOSE DANS UNE GRÂCE ET UNE INTELLIGENCE, COMME AUCUN ACTEUR N'A PU LE FAIRE DANS UN FILM ROMANTIQUE. ORNELLA MUTI, MARIE-CHRISTINE BARRAULT, FANNY ARDANT, ET ALAIN DELON NOUS ÉBLOUISSENT TOTALEMENT."
Peter Travers, People
UN AMOUR DE SWANN
14 ANS
d'après le roman de MARCEL PROUST
un film de VOLKER SCHLONDORFF
JEREMY IRONS - ORNELLA MUTI - FANNY ARDANT
MARIE-CHRISTINE BARRAULT - ALAIN DELON
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.15, 9.25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

Un film sur la nostalgie des souvenirs, sur la mémoire, sur le temps, sur les amours anciennes...
LÉONE
14 ANS
Pour la première fois en VERSION FRANÇAISE INTÉGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
James Woods, Treat Williams, Elisabeth McGovern, Tuesday Weld, Joe Pesci, Burt Young, Darlanne Fluegel
Produit par Arnon Milchan — Musique de Ennio Morricone — Zamphir
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans).....$5.00
ÂGE D'OR CINÉMAS UNIS.....$2.25
TOUS LES JOURS À 2.00 & 8.00 P.M.
Le PARISIEN 1
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

cinémasplus présente
VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? / la police enquête.
Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...
POUR TOUS
CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
- LAURENT MALET - TANYA LOPERT - RAYMOND PELLEGRIN - CHARLES GERARD - ANOUK AIMÉE
DOLBY STEREO
Arrivez à l'heure!
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à Ven.: 7:15 - 9:25. Sam. Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:25

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 111752012. Causes no: 110853190 - 110862835 - 111760250 - 111812606 - 111817602 - 113248483 - 113816522 - 405929252 - 408384292 - 412370932 - 412859182 - 413097554 - 413179115 - 413179771 - 413218956 - 413219752 - 413268542 - 413815942 - 413817331 - 413817504 - 414226260 - 414546613 - 414884934 - 414976052 - 416065720 - 416580861 - 417758412 - 418257324 - 413308394. Au Centre de Remisage du Gardien judiciaire, au 150, rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de NORMAND LÉVESQUE saisis dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Ford station wagon, de couleur verte et brune, imm. AWD 202. Conditions- PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 184-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. NO: 132000352. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MOSS LOIS MRS, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 11:00 heures. Au 351 Devon Ave Mont-Royal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOSS LOIS MRS saisis en cette cause, consistant en: Un secrétaire antique couleur noire, une chaise en bois haut dossier, un chariot à boisson, un vaisselier, une chaise antique à motif fleural, un ensemble de salon 3 places couleur vert et noir. Conditions: ARGENT COMPTANT CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026253-802. LE BOTTIN TÉLÉPHONIQUE DE VOTRE QUARTIER INC., demandeur, -vs- HENRI-PAUL TURCOTTE, défendeur. Le 27 septembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 565, rue Côte Jeanne, en la cité Ville des Laurentides, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Buick Century 1975 lic. Qué. 518-S-855 # série 4E37C5H178431 bleu & acc., 1 camion Ford Custom F250 # série F-26SC044324 lic.: F-291-434 bleu & acc. avec plateforme en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal,le 12 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048444-835. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE. Demanderesse —vs— MAURICE GAGNÉ, Défendeur. Le 27 septembre 1984, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 2215 rue Dandurand en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up Chevrolet, 1 mini-enregistreuse cassette, 1 radio Lloyd's, 1 télécouleur 26" Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. 842-5291. Montréal, ce 15 septembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000945-841. FRANÇOIS LESPÉRANCE INC., Partie demanderesse. —vs— ANDRÉ LAFONTAINE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 27 septembre 1984 à 10:30 heures. Au: 1434 Northview à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAFONTAINE saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur, 1 laveuse à linge, 1 sécheuse et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NOS: ST84/3471 — ST84/3341 VILLE DE VERDUN, Partie demanderesse. —vs— DANIEL DUGAS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 10:30 heures. Au: 4307, Le Caron à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL DUGAS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Vendura 1976 imm. ATG706 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-015708-838. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse. —vs— CHRISTIANE PROULX, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:30 heures. Au: 164, Des Pins à Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIANE PROULX saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Thunderbird et acc., imm. 6411-928. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-011868-834. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse. —vs— ENTREPRISE RÉJEAN TREMBLAY INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 12:00 heures. Au: 189 De La Montagne à St-Basile Le Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENTREPRISE RÉJEAN TREMBLAY INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Savin et acc., 1 classeur en métal 3 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 131191384. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MICHEL POIRIER, Partie défenderesse. CAUSES NOS: 430822722 — 431631885 — 432291521. PRENEZ AVIS, que le 27 septembre 1984 à 10:00 heures. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district sera vendu par autorité de Justice le véhicule de MICHEL POIRIER saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: 1 automobile de marque Mustang de couleur verte, imm. 629H778. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1007).

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 429472120. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PAUL FORGET, Partie défenderesse. CAUSES NOS: 106249172 — 405418591 — 406443192. PRENEZ AVIS, que le 27 septembre 1984 à 10:00 heures. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district sera vendu par autorité de Justice le véhicule de PAUL FORGET saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: 1 automobile de marque Pontiac Vega, de couleur bleu imm. 790M565. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1007).

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054343-822. ROLLAND THÉORÊT INC. Demanderesse —vs— JEAN-GUY THIVIERGE "Carrosseries Lac Conneley-Nord", Défendeur. Le 25 septembre 1984, à 11.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 225 Boul. Lac Conneley Nord en la cité St-Hippolyte, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur Baldor série L-10508 T, 1 machine à souder, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier. 845-1147. Montréal, le 13 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010779-846. COMPAGNIE MARCONI CANADA, Demanderesse —vs— 115857 CANADA INC. (le nouveau Château Esplanade), Défenderesse. Le 27 septembre 1984, à 13.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4483 rue Esplanade en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de maison, système de son, TV couleur Panasonic, lot de livres assortis, ameublement et équipement de bureau, dactylo IBM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier. 288-6317. Montréal, 15 septembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002666-84-8. GÉRARD MORIN, Partie demanderesse. —vs— JOHANNA VRIJSTEIN, Partie défenderesse. Le 27 septembre 84 à 14:00 heures. Au 60 De Brésoles, app. 403 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHANNA VRIJSTEIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Kitchen Aid, 1 T.V. couleur portative de marque Sanyo & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières. COUR PROVINCIALE. NO: 400-02-001351-83-0. JAS PURI, Partie demanderesse. —vs— HARPAL SINGH, Partie défenderesse. Le 27 septembre 84 à 10:30 heures. Au 4005 Carleton, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HARPAL SINGH saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Hitachi, 1 mobilier de salon 3 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 61-2488. LA VILLE DE MONTRÉAL., demanderesse —vs— MLLE LILLY WINTER, défenderesse. Le 27 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 610 rue Pl. Catalogue en la cité de l'Île Bizard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toronado Brougham, Imm. 887-H-802 série: 325756N707130, etc. 1 T.V. couleur Sony port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 816682591. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— FRANCIS SANCHEZ, partie défenderesse. Le 27 septembre 1984 à 12:30 heures. Au 477 Champagne, CP 855, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCIS SANCHEZ, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Panasonic, un ensemble de cuisine en bois avec 4 chaises, un système de son avec deux colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041761-813. NORMAN A. ADLER, demandeur —VS— ARIS XENAKIS (GRAND ALLÉE BAKERY), défendeur et F. YANAKOULAIS, tiers-saisi. Le 26 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du tiers-saisi au No 858 rue Dorset, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en: 1 Hitachi T.V. mod. cabinet 26", et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003664-831. MONTRÉAL TRUST, demanderesse —VS— JACQUELINE McPHIE, défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 492 rue Hermitage en la cité de Pointe Claire et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith port. et base et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014981-844. BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTALS LIMITED, demanderesse —VS— HOUSE OF PLASTICS HP INC., défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 780 rue St-Rémi, suite 401 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à ruban Ferbank, 2 classeurs 4 tiroirs noir, 1 scie Rockwell et acc. et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/ad, huissier, 845-8156. Montréal, le 13 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052062-838. BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, demanderesse —VS— JEAN MARIE BAILLEUL, défendeur. Le 1er octobre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 485 rue Fontainebleau Sud, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Cadillac 1976 série 6D4956Q190157, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTINBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 15 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 9157. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, -vs- MARIO CLOUTIER, défendeur. Le 25 septembre 1984 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 3815 rue Sabrevois, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire beige & acc.; 1 fauteuil en cuir brun; 1 appareil Pay Master; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 11931. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, partie demanderesse, -vs- MARIE-JOSÉE DEAUVILLE, partie défenderesse. Le 26 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse, au 6447 rue Tardif # 5, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console brune Sanyo & ass.; 1 enregistreuse Pioneer RT-1101 L & acc.; 1 mobilier de salon 5 mcx; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-018326-836. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- PIERRE ST-LÉGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:00 heures au 1568 Verdi à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE ST-LÉGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur JVC, 1 sofa 3 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 810563891. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— GINETTE RUPP, partie défenderesse. Le 28 septembre 1984 à 10:00 heures. Au 270 Terrasse des Lilas, Charlemagne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GINETTE RUPP, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Toshiba, un ensemble de salon brun en velours et bois, un fauteuil velours beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014304-849. BRACKEN & FILS LTÉE, Demanderesse —vs— ROLAND VACHON, Défendeur. Le 26 septembre 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 93 rue Labrie, Laval des Rapides, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 TV Magnasonic 20 pouces et acc., et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier. 845-8156. Montréal, le 13 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 87210. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— KALOR INC., Défenderesse. Le 25 septembre 1984, à 10.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9200 Boul. Langelier en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vedus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, équipement, comme machine à écrire IBM, Smith Corona, Ordinateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, 15 septembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières. COUR PROVINCIALE. NO: 400-02-001351-83-0. JAS PURI, Partie demanderesse. —vs— HARPAL SINGH, Partie défenderesse. Le 27 septembre 84 à 11:00 heures. Au 6700 Côte des Neiges suite 55.13 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HARPAL SINGH saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 1G2AL68CODY217136 de marque Pontiac, 106 chandails pour femmes & lingerie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009760-849. CAISSE D'ÉCONOMIE DES TROIS-C., demanderesse, -vs- JEAN-PAUL HOTTE, défendeur. Le 25 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1664, rue Desmarchais, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon brun rayé 2 mcx; 1 bureau en bois dessus rond; 1 tv couleur Electrohome & acc.; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015651-842. BOIS BERTRAND INC., demandeur, -vs- RENOVABEC INC., défendeur. Le 27 septembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage au 103, rue Nordic, en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 400 vert 6 roues avec boite en bois et 1 lot d'échaffauds, 10 sections et 1 échelle aluminium # série boite SS-1426-64, # série camion 2462930756 lic. F-194-029 Qué/85, 1 brouette en métal; 1 pioche; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-006101-842. LUCIEN GAUDRAULT, demandeur, -vs- NICOLE SIMARD, défenderesse. Le 27 septembre 1984, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 901 est, Beaubien, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse & acc.; 1 appareil à liqueurs Coca-Cola & acc.; 1 comptoir à crème glacée & acc.; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, pelletier & ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032771-839. C.D.N.T., demanderesse -vs- FRANÇOIS JASMIN, défendeur. Le 27 septembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au 8044 rue St-Michel, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble en bois brun et acc.; 1 système de son Juliette & acc.; 1 lot de volumes ass.; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 429463506. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MCKENZIE LESLIE, Partie défenderesse. Le 26 septembre 84 à 11:00 heures. Au 4465 Huberdeau, St-Hubert, Chambly seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MCKENZIE LESLIE saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Chevrolet Malibu couleur bleu pl: 402 P 704 Q. 84 no série: 1T19M81421973, 4 portes et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 429475900. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MICHAUD PIERRE, Partie défenderesse. Le 27 septembre 84 à 10:00 heures. Au 1893 Des Tulipes, Carignan seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAUD PIERRE saisis en cette cause, consistant en: Un four micro onde BayCrest, une télévision couleur Viking et acc., une table tournante Viking et acc., un stéréo Viking et acc., une lampe suspendue en métal travaillé, deux boîtes de son et acc., un ensemble de salon 3 places et une chaise de couleur or. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-020822-830. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — ROCH GRENIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 septembre 1984 à 10:00 heures, au: 2065, Victoria à Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROCH GRENIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Amerson 20", appareil sélecteur et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 131-02-1236. Dossier: 001835. VILLE DE MONTRÉAL, partie requérante, -vs- ROBERT DUBOIS, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 11:00 heures au 4925, Terrasse Labrosse, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT DUBOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20", 1 ensemble de salon et acc., au autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014647-841. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, Demanderesse —vs— JOSELYNE PATRY, Défenderesse. Le 27 septembre 1984, à 10.00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Timothée en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lessiveuse Hot Point amande, 1 séchuse Hot Point amande. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. 842-5291. Montréal, ce 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016223-849. GEMICO (1978) LTÉE, Demanderesse —vs— CHARLES ÉMERY, Défendeur. Le 27 septembre 1984, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 356 rue Montclair en la cité de Rosemère, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé, 1 causeuse capitonnée, 1 fauteuil capitonné et autres meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. 842-5292. Montréal, ce 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009031-845. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, Demanderesse —vs— LUCIEN BÉRUBÉ ET GINETTE JENKINS BÉRUBÉ, Défendeurs. Le 27 septembre 1984, à 10.00 heures au lieu d'entreposage au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Panasonic Couleur, 1 bureau bois noyer (table), 4 chaises en bois beige, etc. et meubles de bureau et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier. 842-5291. Montréal, le 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048459-833. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ. Demanderesse —vs— ROGER LEFEBVRE & SUZANNE FORGET, Défendeurs. Le 27 septembre 1984, à 10.00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Magnasonic 14", 1 table tournange Toshiba, 1 receiver Toshiba SA-220C, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. 842-5291. Montréal, 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023196-848. LES MESSAGERIES PUBLIMAISON LTÉE, Demanderesse —vs— SAID-JOAL-LIER LTÉE, Défenderesse. Le 25 septembre 1984, à 12.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3961 rue est Ontario en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 coffre-fort et meuble de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier. Tél. 255-0308. Montréal, 15 septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016029-816. THE ROBERT SIMPSON MTS. LTD, Demanderesse —vs— JEAN-PIERRE LEBOEUF, Défendeur. Le 26 septembre 1984, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 785 Route 341 en la cité de l'Épiphanie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Yamaha 650, 1 lave-vaisselle Whirl Pool, 1 T.V. Couleur 14" Bradford et meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. 842-5291. Montréal, ce 15 septembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025788-808. LE BOTTIN TÉLÉPHONIQUE DE VOTRE QUARTIER INC., demandeur, -vs- YVON LANIEL, défendeur. Le 26 septembre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au 12357 rue Salk, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx; 1 tv couleur console GE & acc.; 1 horloge murale; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal,le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012117-847. BRAULT CLÉMENT INC., demandeur, -vs- FERNAND BEAUCHEMIN, défendeur. Le 28 septembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 6475 rue Beaubien, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon en cuir 3 mcx; 1 tv couleur Panasonic & acc.; 1 stéréo Nicho NR-300; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal,le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020261-843. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur, -vs- GAUDIAS LACHANCE, défendeur. Le Le 28 septem,bre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 3790 rue Léonard, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Admiral; 1 tente-roulotte de marque Lionel & acc.; 1 divan brun; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Joliette COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-007690-834. LA REINE, partie demanderesse, -vs- DENIS MAJOR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:00 heures au 76, 6ième avenue # 8 à Île Perrot, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MAJOR, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places, 1 téléviseur couleur 26" console Hitachi et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060616-83-1. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —VS— N. GIDDA, partie défenderesse. Le 26/09/84 à 12:00 heures. Au 199 Westcroft, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de N. GIDDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore, 1 T.V. cabinet couleur de marque Fleetwood & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-027643-834. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — MICHEL MURRAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 15:00 heures, au: 1734, Montgomery à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL MURRAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Granada avec commande à distance et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-024327-837. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — ARMAND DI PALMA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 septembre 1984 à 10:30 heures, au: 2026, Cartier à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND DI PALMA, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif Zenith et acc., 1 bahut en bois à trois places coulissantes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 12 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-018707-837. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — LÉO RÉMILLARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 septembre 1984 à 15:00 heures, au: 470, Charlevoix # 8 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO RÉMILLARD, saisis en cette cause, consistant en:

Le résultat d'un effort collectif; un des grands moments de l'histoire du sport — *Michael Bossy*

CALGARY (PC) — « Ce n'est pas le système qui a eu raison des Soviétiques, mais l'effort collectif d'un groupe de hockeyeurs professionnels assoiffés du désir de vaincre et désireux de se prouver à eux-mêmes d'abord, et à leurs nombreux partisans, que quoi que l'on dise, ils sont encore les meilleurs joueurs au monde. En ce qui me concerne, de dire Michael Bossy, cette victoire contre l'URSS, suite au revers de 6-3 contre la même équipe lundi dernier, constitue le plus beau revirement dans ma vie. Il s'agit de l'un des plus grands moments dans l'histoire du sport au Canada. Ce fut un match incroyable que je ne suis pas prêt d'oublier. »

Avant qu'il enfile le but historique à 12:29 du premier surtemps, Bossy avait trimé dur cherchant constamment le but de la victoire. Peu avant ce but qui a redoré le blason de notre sport national et flatté la fierté de quelque 25 millions de Canadiens, Bossy avait fait sauter le bâton des mains du gardien Vladimir Myshkin. Celui-ci l'a fait trébucher mais, par l'instinct du guerrier qu'il a toujours été, il a rebondi sur ses patins et s'est placé dans l'enclave pour faire dévier le palet dans les cordages soviétiques.

« Je n'ai jamais vu la rondelle venir. Mais par instinct, j'ai placé mon bâton et la rondelle l'a frappé environ un pied au dessus de la palette. Je n'ai jamais ressenti une aussi vive joie. Ce fut un bonheur encore plus grand que celui que j'ai éprouvé à chacune de mes quatre conquêtes de la Coupe Stanley. Ce fut de loin mon meilleur match international », a dit Bossy, pourtant nommé joueur par excellence pour le Canada lors de Coupe Canada 81, quand les Soviétiques ont piétiné 8-1 une formation canadienne pourtant fort respectable.

« Maintenant qu'on a éliminé les Soviétiques, plus rien ne nous arrêtera. Il y avait trop de talent au sein de cette équipe pour que ça n'éclate pas au grand jour. Ne me demandez pas ce qui s'est passé. On en a souvent parlé entre nous de ce genre de niveau d'excellence qu'on voulait atteindre, mais on n'y parvenait pas pour toutes sortes de raisons. Mais la digue a sauté. On a joué avec beaucoup de discipline, intensément, seconde après seconde, du début à la fin.

« Même lorsque l'URSS a enfilé deux buts rapides contre nous, on n'a pas lâché. On a même été plus forts par la suite. Ce n'est pas la première fois que le Canada est acculé au pied du mur au hockey international, s'en sortant quelques fois avec des buts historiques. On vient de prouver qu'on est de véritables professionnels et on a répondu aux aspirations des amateurs de hockey qui, comme nous, souhaitaient que nous sortions grandis de cette confrontation. On a vaincu un bien grand club, ce qui donne encore plus de poids à notre victoire », a dit Bossy qui en était à une sixième solide performance en autant de matches dans ce tournoi de Coupe Canada 84.

Le hasard a voulu que Bossy marque le but ultime, flanqué de Paul Coffey et de John Tonelli. Bossy a été un joueur très coloré, controversé et loquace depuis le début du tournoi. Il a dit ouvertement ce qu'il pensait de Glen Sather et de ses Oilers au point de soulever que ça se passerait bien différemment si c'était Alger Arbour (son entraîneur avec les Islanders) qui était derrière le banc. Une critique qui avait été sévèrement relevée par Coffey, désireux de venir à la rescousse de son patron Sather.

« On n'a vraiment pas aimé mes déclarations. Je suis allé au fond des choses et je me suis fait royalement parler mais il y a parfois de ces choses qui provoquent de grandes réactions », de dire Bossy, sans l'ombre d'un doute le plus populaire auprès des membres de la presse écrite et parlée, en raison de son franc parler.

« Il y en a qui doute de la condition de mon genou. À ceux-là, je dis que si je n'avais pas voulu jouer, je serais resté chez moi. Je vais rester dans le tournoi, sans pratiquer toutefois. Je veux ménager mon genou, parce qu'il faut que je pense à mon club », a dit Bossy qui a eu de bons mots pour son coéquipier John Tonelli.

« Qu'est-ce que vous pensez de mon grand numéro 27 ? Il as-tu du coeur ce gars-là. Ca fait sept ans que je le connais. Il a toujours été imbu de ce désir de vaincre, match après match. Il a peut-être moins de talent que bien des joueurs au sein de cette équipe, mais il a un coeur gros comme ça. »

Tonelli, qui avait généré la victoire de 7-2 contre la Tchécoslovaquie après un revers de 4-2 contre la Suède, est celui qui a de nouveau sonné la charge jeudi au Saddledome de Calgary pour être de nouveau proclamé joueur du match pour le Canada, une deuxième fois, comme Wayne Gretzky (RFA et URSS). Les autres ont été Larry Robinson (Etats-Unis) et, bien sûr, Michael Bossy (Suède).

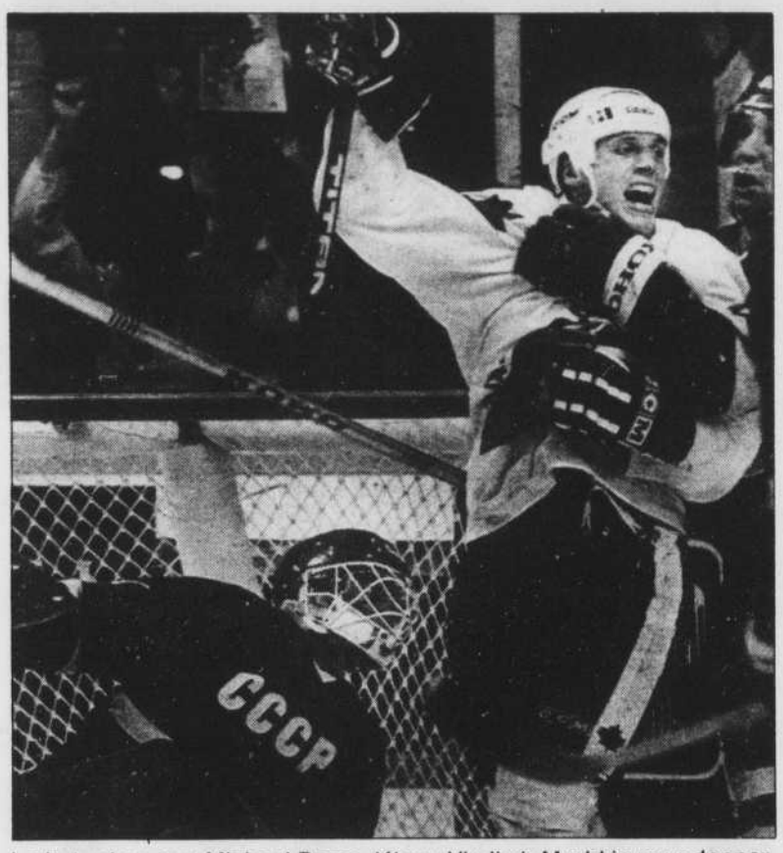

Le but vainqueur: Michael Bossy déjoue Vladimir Myshkin pour donner la victoire au Canada, 3-2. (Photolaser CP)

« Chasseurs de scalps »

Tikhonov s'excuse

CALGARY (PC) — L'instructeur soviétique Victor Tikhonov s'est excusé publiquement d'avoir associé le comportement des joueurs d'Équipe Canada à celui « de chasseurs de scalps » à la suite du match que les Soviétiques ont remporté 6-3, lundi.

« Je n'avais pas l'intention d'offenser quiconque », a dit Tikhonov.

« Tous les autochtones ont été profondément indignés par cette allusion, a expliqué le porte-parole des Cris, Wilson Okeymaw. Nous ne sommes pas des sauvages, encore moins des scalpeurs. »

Tikhonov a fait cette remarque après que Mark Messier eut blessé Vladimir Kovin.

L'entraîneur soviétique a été cité ainsi: « Le match se déroulait normalement, sauf lorsque quelques joueurs d'Équipe Canada ont commencé à se comporter comme des Indiens à la recherche de scalps. »

Les Expos éliminés

PHILADELPHIE (PC) - Avant même de jouer, hier soir à Philadelphie,

les Expos ont officiellement été éliminés de la course au championnat de la division Est de la Ligue nationale par une victoire de 7-1 des Cubs de Chicago sur les Mets de New York.

Avec 16 matches à jouer et 17 de retard, les Expos ont ainsi perdu toute chance mathématique de rattraper les meneurs, les Cubs.

C'est la première fois en sept ans, soit depuis 1977, que les Expos sont écartés aussi tôt de la course au championnat. Cette année-là, ils avaient été éliminés le 8 septembre.

C'est donc sans but collectif que les Expos se sont inclinés 9-5 devant les Phillies.

Mike Schmidt, qui a été retiré du jeu en sixième manche, a eu le temps de frapper deux circuits et produire trois points pour les vainqueurs, pour prendre la tête de la ligue dans ces deux domaines.

Ses trois points produits ont porté son total de la saison à 102 et lui ont momentanément permis d'arracher le premier à Gary Carter.

Le receveur des Expos a toutefois rejoint Schmidt en claquant un circuit de deux points (les 101e et 102e qu'il produisait cette saison), en sixième manche contre Steve Carlton.

Carter a ainsi surpassé sa marque personnelle de 101 points produits en une saison, établie en 1980.

Il s'agissait par ailleurs de son 25e circuit et de son premier depuis le 17 août, soit en près d'un mois.

Les autres points des Expos avaient été le résultat d'un simple de Jim Wohlford après un double de Carter, en quatrième manche, et d'un double de Dawson après que Wallace Johnson eut été sauf sur un optionnel, en septième, et d'un retrait à l'avant-champ de Johnson après un triple de Tim Raines, en neuvième.

Dawson produisait son 81e point de la saison.

HORS-JEU

« Notre » système a également ses mérites

JEAN-LUC DUGUAY

Hier matin, quelques heures après la victoire tout à fait méritée du Canada sur l'URSS, le commentateur d'une station FM s'est empressé de pontifier : « Soyons réalistes, le Canada n'a rien prouvé. Après tout, l'Union soviétique a gagné le premier match, 6-3. »

En entendant cette triste réflexion, j'ai sacré intérieurement pendant au moins une minute et quart, j'ai fait du slalom entre piétons et bornes-fontaines avec ma voiture et, comme le pape est parmi nous, je me suis dit : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils disent. »

Non, mais quand même ! Dans une compétition pour pisse-vinaigre, nous remporterions la médaille d'or haut la main. Les ennemis du Canada n'ont qu'à lire nos journaux et à écouter nos radios pour trouver les munitions qui leur manquent. Nous sommes les rois de l'autodépréciation. Nous ne pouvons pas reconnaître des vertus aux autres sans les opposer à nos vices, nous aimons mettre les autres sur un piédestal en descendant à la course dans la cave.

J'en ai assez et je pense ne pas être le seul. Depuis plus d'un mois, les médias, premiers responsables de cette tendance à l'autodestruction, s'acharnent à aligner toutes les défaillances d'Équipe-Canada, grandes et petites. À les croire, personne ici ne sait jouer au hockey, nos athlètes ne sont qu'un ramassis de prima donna plus grasses que des chanteuses d'opéra, nos entraîneurs ont de la peine à distinguer le patin gauche du droit. L'esprit d'équipe, c'est bon pour les autres, le jeu d'ensemble est une invention dont nous ne sommes pas encore au courant. En un mot, nous avons l'air, une fois de plus, d'une bande de caves !

Pourtant, toutes ces tares n'empêchent pas le Canada de se retrouver en finale d'un tournoi réunissant les meilleurs joueurs de hockey au monde. Mais ce n'est pas assez ! Il faudrait, en plus, que nos hockeyeurs aient gagné tous leurs matches précédents 12-0. Maudite mémoire qui nous fait défaut quand ça nous arrange ! Question : qui a gagné la Coupe Canada 76 ? Réponse : le Canada qui, invaincu en cinq matches du tournoi à la ronde, a défait la Tchécoslovaquie 6-4 et 5-4 en finale. À ce tournoi, l'infaillible URSS n'avait amassé que cinq points en autant de rencontres.

Question : qui a terminé au premier rang du classement du tournoi à la ronde lors de la Coupe Canada 81 ? Réponse : le Canada, grâce à une fiche de 4-0-1, dont une victoire de 7-3 contre les dieux soviétiques. Ceux-ci, cependant, se sont vengés et ont donné leur monnaie aux Canadiens en les battant 8-1 lors du match final. Ce match-là, aucun journaliste ne l'a oublié, bien sûr. Et je suis sûr que les commentateurs radiophoniques n'ont pas dit le lendemain : « L'URSS n'a rien prouvé parce que le Canada avait gagné le match précédent. » Non, dans l'esprit des médias, la victoire décisive de l'URSS était « normale » alors que celle du Canada constituait une exception. C'était, comme on entend souvent, un de ces soirs où « tout fonctionnait bien pour nous ».

Je suis le premier à admirer la qualité de jeu des Soviétiques. Je serai en revanche le dernier à ne pas reconnaître de très grandes vertus aux hockeyeurs d'ici. Compte tenu des différences entre les deux satanés « systèmes » dont on nous rabat les oreilles à qui mieux mieux, j'éprouve aussi une très grande admiration pour Équipe-Canada. Et un respect inébranlable. Les Soviétiques, les Tchécoslovaques, les Suédois, les Allemands respectent les Canadiens et pour cause, puisque nous faisons toujours partie des superpuissances du hockey. Il y a vingt ans, le Canada marquait des buts à la douzaine, même représenté par des amateurs. Depuis, les autres pays ont fait des pas de géant et donnent du fil à retordre à nos meilleurs professionnels. Seuls les imbéciles s'en plaindront.

Le match de jeudi soir fut véritablement un événement. Non pas parce que le Canada l'a gagné mais en raison de l'intensité du jeu et de l'émotion. Une intensité encore plus forte que celle marquant le match décisif de la Coupe Stanley. L'instructeur Glen Sather, que l'on voyait déjà dans son cercueil, avait dit, avant même le tournoi, que les Canadiens se surpasseraient à cause de leur émotivité. Cela ne s'était pas produit lors des premiers matches mais s'est avéré vrai jeudi, dans une rencontre sans lendemain pour les deux équipes.

Quiconque a vu ce match ne pourra plus oublier le fougueux John Tonelli, dont certains se demandaient ce qu'il faisait dans cette galère. On le sait maintenant : il est en train de prouver qu'un bon ouvrier est, à terme, aussi important qu'une superstar et que Tonelli rime avec Gretzky et Bossy.

Jeudi soir, touché dans sa fierté, fouetté par l'émotion, Tonelli incarnait un système de jeu, le nôtre. Ce soir-là, il a prévalu, comme avait prévalu l'autre, quelques jours plus tôt. Comme quoi les deux ont leurs mérites. Il est simplement dommage qu'on l'oublie trop souvent quand il s'agit du nôtre.

BASEBALL

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	536	156	100	24	.291
Dawson	479	117	80	16	.244
Dilone	162	45	10	1	.278
Driessen	121	29	18	5	.240
Flynn	359	86	16	0	.240
Francona	214	74	18	1	.346
R.Johnson	4	3	2	1	.750
W.Johnson	13	5	3	0	.385
Raines	557	172	54	7	.309
Ramos	83	16	5	2	.193
Ramsey	67	15	3	0	.224
Salazar	160	24	11	0	.150
Scott	67	18	5	0	.269
Stenhouse	168	32	16	4	.190
Venable	59	15	5	2	.254
Wallach	526	136	69	18	.259
Wohlford	184	51	25	4	.277

Buts volés: Raines 64; Dilone 26; Dawson, 11; Wohlford, 2; Carter; Wal lach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	mj	pm	rab	mpm
Bargar	0-1	5.0	4	1	7.20
Grapenthin	1-2	18.0	6	4	3.00
Gullickson	10-7	199.1	75	93	3.39
Hesketh	1-1	25.2	6	15	2.11
James	6-5	87.1	35	83	3.61
Lea	15-10	220.1	69	117	2.82
Lucas	0-3	52.2	15	41	2.56
Palmer	6-3	91.1	40	57	3.94
Reardon	5-7	77.1	27	66	3.13
Rogers	6-13	150.0	74	56	4.44
St.Claire	0-0	3.0	1	1	3.00
Schatzeder	7-5	123.0	33	77	2.41
Smith	11-12	169.1	57	93	3.03

Victoires préservées: Reardon 20; Lucas, 8; James, 8; Grapenthin 2; Schatzeder, 1.

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal à Chicago (remis)
Pittsburgh 14, New York 4
Philadelphie 10, St.Louis 2
Hier
Montréal à Philadelphie
New York à Chicago
Los Angeles à Cincinnati
San Francisco à Atlanta
Pittsburgh à St.Louis
San Diego à Houston
Aujourd'hui
San Diego, Lollar (10-12) à Houston, Ryan (12-10), 13 h 20
Pittsburgh, Candelaria (12-10) à St.Louis, La-Point (10-10), 14 h 20
New York, Fernandez (4-5) à Chicago, Sanderson (7-4), 15 h 20
Los Angeles, Hershiser (8-8) à Cincinnati, Robinson (1-1), 19 h 05
Montréal, Gullickson (10-7) à Philadelphie, Koosman (14-12), 19 h 05
San Francisco, Krukow (10-9) à Atlanta, Camp (6-6), 19 h 40

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	561	197	.351
Hernandez, NY	504	161	.319
Sandberg, Chi	583	185	.317
Cruz, Hou	545	171	.314
Lacy, Pgh	411	129	.314
Cabell, Hou	420	131	.312
Ray, Pgh	500	155	.310
Raines, Mtl	**557**	**172**	**.309**
Puhl, Hou	396	122	.308
Davis, SF	454	139	.306

Circuits: Murphy, Atl, 32; Schmidt, Philadelphie, 31; Cey, Chicago, 25.

Points produits: Carter, Montréal, 100; Schmidt, Philadelphie, 99; Cey, Chicago, 91.

Buts volés: Samuel, Philadelphie, 67; **Raines, Montréal, 64;** Wiggins, San Diego, 64.

Lanceurs (13 décisions): Sutcliffe, Chicago, 14-1, 2.74; Horton, St. Louis, 9-4, 3.42; Rawley, Philadelphie, 9-4, 3.68; Soto, Cincinnati, 15-7, 3.48.

Ligue Américaine

Jeudi
New York 6, Toronto 1
Californie 7, Cleveland 3
Texas 9, Seattle 3
Hier
Baltimore à Milwaukee
Toronto à Detroit
Boston à New York
Minnesota à Texas
Chicago à Californie
Kansas City à Seattle
Cleveland à Oakland
Aujourd'hui
Boston, Nipper (9-5) à New York, Montefusco (3-2), 14 h 20
Baltimore, Flanagan (12-12) à Milwaukee, Gibson (0-3), 14 h 20
Toronto, Stieb (14-6) à Detroit, Wilcox (16-7), 15 h 20
Cleveland, Comer (4-8) à Oakland, Burris (13-7), 16 h 35
Minnesota, Smithson (14-12) à Texas, Darwin (8-10), 20 h 35
Chicago, Seaver (14-9) à Californie, Witt (12-10), 22 h
Kansas City, Jones (1-2) à Seattle, Beattie (11-13), 22 h 05

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	507	178	.351
Mattingly, NY	536	186	.347
Murray, Bal	518	168	.324
Boggs, Bos	557	178	.320
Hrbek, Min	503	160	.318
Bell, Tex	502	156	.311
Trammell, Det	521	162	.311
Easler, Bos	533	165	.310
Barrett, Bos	409	126	.308
Orta, KC	355	109	.307
Ripken, Bal	566	174	.307

Circuits: Armas, Boston, 37; Kingman, Oakland, 34; Brunanski, Minnesota, 31; Thornton, Cleveland, 31.

Points produits: Kingman, Oakland, 114; Rice, Boston, 113; Armas, Boston, 107.

Buts volés: Henderson, Oakland, 56; Collins, Toronto, 53; Butler, Cleveland, 45; Pettis, Californie, 45.

Lanceurs (13 décisions): Blyleven, Cleveland, 17-6, 2.90; Alexander, Toronto, 14-5, 3.18; Stieb, Toronto, 14-6, 2.51

FOOTBALL

Ligue Nationale

Dimanche, 9 sept.
St.Louis 37, Buffalo 7
Giants NY 28, Dallas 7
N.-Orléans 17, Tampa 13
Chicago 27, Denver 0
Detroit 27, Atlanta 28
K. City 27, Cincinnati 22
Phil'phie 19, Minnesota 17
Miami 28, N.-Angleterre 7
Raiders LA 28, Green Bay 7
Rams LA 20, Cleveland 17
Seattle 31, San Diego 17
Indianap'lis 35, Houston 21
Lundi, 10 sept.
S. Frisco 37, Wash'gton 31
Dimanche, 16 sept.
Cincinnati à Jets NY
Giants NY à Washington
Atlanta à Minnesota
Chicago à Green Bay
Denver à Cleveland
Detroit à Tampa Bay
Houston à San Diego
Raiders LA à K. City
Rams LA à Pittsburgh
N.-Orléans à San Frisco
Philadelphie à Dallas
St.Louis à Indianapolis
Seattle à N.-Angleterre
Lundi, 17 sept.
Miami à Buffalo

Ligue Canadienne

Hier
Ottawa à Calgary
Aujourd'hui
C.-B. à Montréal
Hamilton à Winnipeg
Dimanche
Sask. à Toronto

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	88	58	.603	—
NEW YORK	81	66	.551	7 ½
PHILADELPHIE	78	69	.531	10 ½
ST.LOUIS	76	70	.521	12
MONTRÉAL	**71**	**74**	**.490**	**16 ½**
PITTSBURGH	64	83	.435	24 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	81	64	.559	—
ATLANTA	72	74	.493	9 ½
HOUSTON	72	74	.493	9 ½
LOS ANGELES	69	77	.473	12 ½
CINCINNATI	63	83	.432	18 ½
SAN FRANCISCO	61	84	.421	20

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	93	53	.637	—
TORONTO	82	64	.562	11
BALTIMORE	79	65	.549	13
NEW YORK	78	67	.538	14 ½
BOSTON	76	69	.524	16 ½
CLEVELAND	66	81	.449	27 ½
MILWAUKEE	60	85	.414	32 ½

Section Ouest

MINNESOTA	74	71	.510	—
KANSAS CITY	74	71	.510	—
CALIFORNIE	72	72	.500	1 ½
OAKLAND	68	79	.463	7
CHICAGO	67	78	.462	7
SEATTLE	65	82	.442	10
TEXAS	64	81	.441	10

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	10	7	3	0	330	233	14
MONTRÉAL	**9**	**3**	**6**	**0**	**219**	**258**	**6**
OTTAWA	10	3	7	0	231	348	6
HAMILTON	10	2	7	1	211	295	5

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	9	8	1	0	248	125	16
WINNIPEG	10	8	2	0	363	209	16
EDMONTON	10	6	4	0	289	290	12
CALGARY	10	4	6	0	203	227	8
SASKATCHEWAN	10	2	7	1	214	311	5

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
MIAMI	2	2	0	0	63	23	1.000
INDIANAPOLIS	2	1	1	0	49	44	.500
N.-ANGLETERRE	2	1	1	0	28	45	.500
JETS NY	2	1	1	0	40	37	.500
BUFFALO	2	0	2	0	24	58	.000

Section Centrale

PITTSBURGH	2	1	1	0	50	54	.500
CINCINNATI	2	0	2	0	39	47	.000
CLEVELAND	2	0	2	0	17	53	.000
HOUSTON	2	0	2	0	35	59	.000

Section Ouest

KANSAS CITY	2	2	0	0	64	49	1.000
RAIDERS LA	2	2	0	0	52	21	1.000
SEATTLE	2	2	0	0	64	17	1.000
DENVER	2	1	1	0	20	44	.500
SAN DIEGO	2	1	1	0	59	44	.500

Conférence Nationale

Section Est

GIANTS NY	2	2	0	0	56	34	1.000
DALLAS	2	1	1	0	27	41	.500
PHILADELPHIE	2	1	1	0	46	45	.500
ST.LOUIS	2	1	1	0	60	31	.500
WASHINGTON	2	0	2	0	48	72	.000

Section Centrale

CHICAGO	2	2	0	0	61	14	1.000
DETROIT	2	1	1	0	54	54	.500
GREEN BAY	2	1	1	0	31	51	.500
MINNESOTA	2	0	2	0	30	61	.000
TAMPA BAY	2	2	2	0	27	51	.000

Section Ouest

SAN FRANCISCO	2	2	0	0	67	58	1.000
ATLANTA	2	1	1	0	60	55	.500
RAMS LA	2	1	1	0	33	37	.500
N.-ORLÉANS	2	1	1	0	45	49	.500

Boxe: scandale à Séoul

SEOUL (AP) — La Fédération sud-coréenne de boxe vient de découvrir que le pugiliste Alberto Castro, qui avait été mis KO par le champion local des poids mouches le 7 septembre dernier, était en fait Joaquim Caraballo, un boxeur beaucoup moins réputé que Castro, champion de Colombie et d'Amérique du Sud des poids mouche.

Caraballo et son gérant, le Péruvien Armando Torres, ont été placés en garde à vue et interrogés durant toute la nuit de jeudi à vendredi par la police sud-coréenne. Ils risquent jusqu'à sept ans de prison et ils seront expulsés s'ils sont reconnus coupables.

Dans le même temps, la Fédération sud-coréenne de boxe a décidé d'annuler le résultat du combat et de retirer la licence de promoteur de Chun Ho-Yun, qui avait organisé le combat.

« J'ai été trompé par Torres. Je ne suis pour rien dans cette affaire », a dit Chun, âgé de 67 ans, surnommé le parrain de la boxe coréenne, qui a néanmoins décidé de démissionner.

Le combat entre le Sud-Coréen Kwon Sun Chon et Castro-Caraballo devait décider du titre de champion du monde de la Fédération internationale de boxe, une organisation apparue il y a peu de temps dans le monde de la boxe. Le Colombien avait été mis KO au 12e round.

HOCKEY

Coupe Canada
Samedi, 1er sept.
Canada 7, RFA 2
E.-U. 7, Suède 1
Dimanche, 2 sept.
URSS 3, Tchéc. 0
Lundi, 3 sept.
Canada 4, E.-U. 4
Mardi, 4 sept.
URSS 3, Suède 2
Tchéc. 4, RFA 4
Jeudi, 6 sept.
Suède 4, Canada 2
URSS 8, RFA 1
E.-U. 3, Tchéc. 2
Samedi, 8 sept.
Canada 7, Tchéc. 2
URSS 2, E.-U. 1
Suède 4, RFA 2
Lundi, 11 sept.
URSS 6, Canada 3
Suède 4, Tchéc. 2
E.-U. 6, RFA 4
Mercredi, 13 sept.
Suède 9, E.-U. 2
Jeudi, 14 sept.
Canada 3, URSS 2
(prolongation)
FINALE 2 de 3

Dimanche, 16 sept.
Suède c. Canada
(à Calgary)
Mardi, 18 sept.
(à Edmonton)
Jeudi, 20 sept.
(si nécessaire)
(à Edmonton)

Les meneurs

	b	a	pts
Coffey, Can	2	7	9
Bossy, Can	5	3	8
Gretzky, Can	3	5	8
Krutov, URSS	3	4	7
Tonelli, Can	2	5	7
Nilsson, Suè	1	6	7
Olczyk, E.-U.	1	6	7
Makarov, URSS	6	1	7
Loob, Suè	4	2	6
Goulet, Can	3	3	6
Svetlov, URSS	3	3	6
Middleton, Can	3	3	6
Lawton, E-U	5	0	5
Steen, Suè	4	1	5
Liba, Tché	2	3	5
Naslund, Suè	2	3	5
Trottier, E.-U.	2	3	5
Johnson, E.-U.	2	3	5
Eriksson, Suè	1	4	5
Hoefner, RFA	1	4	5

COUPE CANADA

Classement final

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
URSS	5	5	0	0	22	7	10
ETATS-UNIS	5	3	1	1	21	13	7
SUÈDE	5	3	2	0	15	16	6
CANADA	**5**	**2**	**2**	**1**	**23**	**18**	**5**
RFA	5	0	4	1	13	29	1
TCHÉC.	5	0	4	1	10	21	1

Canada 3, URSS 2

Première période
Aucun pointage
Pénalités — Gartner Can, Varnakov URSS 1:59, Peeters Can (servie par Middleton) 7:02, Makarov URSS 14:49.

Deuxième période
1—CANADA, Tonelli 2 (Coffey, Robinson) 7:17
Pénalités — Larionov URSS 3:26, Bilyaletdinov URSS 6:37, Larionov URSS 9:07, Messier Can 13:48, Wilson Can 16:52.

Troisième période
2—URSS, Svetlov 4 (Semyonov, Yashin) 5:19
3—URSS, Makarov 6 (Krutov) 7:08
4—CANADA, Wilson 2 (Gretzky, Bourne) 13:59
Pénalité — Robinson Can 3:46

Prolongation
5—CANADA, Bossy 5 (Coffey, Tonelli) 12:29
Pénalité — Stelnov URSS 4:45

Tirs au but
Canada 10 17 8 6—41
Union soviétique 10 6 4 3—23
Gardiens — Peeters, Canada; Myshkin, URSS.
A — 13,307

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 30 et 38

CHI-HUNG HUI né à Macao le 14 avril 1957, résidant et domicilié au 3882 boulevard LaSalle à Verdun, a adressé au Lieutenant-Gouverneur en conseil de cette province une requête dans le but de changer son prénom de la façon suivante: soit ajouter à son prénom existant « CHI-HUNG » un prénom additionnel le précédant et notamment « HEMAN » de sorte que ses prénoms soient les suivants « HEMAN CHI-HUNG », le nom de famille demeurant « HUI ».

SUCCESSION ROSAIRE (ROSARIO) FORGET

Avis est par les présentes donné que, Ronald Labonté, ès-qualité de tuteur aux biens des enfants mineurs, Robert, Serge et Rosaire Jr.-Forget a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Rosaire (Rosario) Forget, décédé le 3 avril 1984, par acte passé devant Me Michel Légaré, Notaire, 198 boul. Labelle, suite 201, à Sainte-Thérèse, Province de Québec, le 5 septembre 1984, sous le numéro 3969 de ses minutes, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'Argenteuil, le 10 septembre 1984, sous le numéro 209823.
Signé à Sainte-Thérèse, ce 11 septembre 1984.
Le Procureur
Me Michel Légaré, Notaire,
198 boul. Labelle suite 201,
Ste-Thérèse, QC
J7E 2X5

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de
la faillite de:
CÉLINE BEAUDOIN
Avis est par les présentes donné que Dame Céline Beaudoin, préposée aux bénéficiaires, 576 avenue Mondor, Sainte-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 5ième jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de septembre 1984, 17:00 heures, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe P.Q.
LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-003535-847
SERGE BOUCHER,
Requérant
-vs-
CHANTAL LEMIEUX,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée est, par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal ce 6 septembre 1984.
(S) ANDRÉ FORGET
JUGE, c.s.m.
BOISCLAIR KOZINA ET ASS.,
4906 est boul. Gouin
Montréal-Nord, QC
H1G 1A4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
ÉLAINE ERSKINE,
Requérante
-c-
GLENN COLIVAS,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, GLENN COLIVAS, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours de la dernière publication de telle ordonnance.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée au Grefe de la Cour Supérieure du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS QU'À DÉFAUT PAR VOUS de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement qu'elle sollicite contre vous.
FAIT A SAINT-LAURENT, ce 30 août 1984.
DESCOTEAUX JARRY HEBERT
Procureurs de la requérante
790 boul. Lauretien
Suite 202
Ville Sain-Laurent
H4M 2M6

PRENEZ AVIS que M. MICHEL SIROIS, 2ième Rue Centre, Trois-Pistoles, Cté Rivière du Loup G0L 4K0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-505800-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur de M. GÉRARD RACINE 320 Des Frères Ouest, Québec G1L 1G8, détenteur du permis Q-500044-001. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
1ère parution: 14 septembre 1984
2ème parution: 15 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-136810-847
MERCEDES ORELLANA,
Partie requérante
-c-
RENÉ RICARDO MEDRANO,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, RENÉ RICARDO MEDRANO, est par les présents requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée au greffede la Cour Supérieure, division des divorces 1 est, rue Notre-Dame Est, Montréal, province de Québec, à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce.
À Montréal, le 10 septembre 1984.
(S) Dominique DIBERNARDO
Protonotaire-adjoint
Me Valentin Molpeceres
225, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 230
Montréal, Québec
H2Y 1T4

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
Avis par la présente est donné que Monsieur Robert Bédard et Dame Francyne Asselin adresseront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé les déclarant propriétaires absolus d'un immeuble situé dans la municipalité de Dollard-des-Ormeaux.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation.
Mes Mondor, Labelle & Fournier
Procureurs de Robert Bédard et Francyne Asselin

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
"En Faillite"
NOS: 11-002888-846
051650
EN MATIÈE DE LA FAILLITE DE:
DIANE BÉGIN BROUSSEAU, Comptable, domiciliée au 391, boul. St-Joseph, ouest, App. 4, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DÉBITRICE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présente donné que la faillie ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 10ième jour de septembre, 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de septembre, 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, au 400 ouest, rue St-Jacques, Suite 300, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté à Montréal, Québec, ce 12ième jour de septembre, 1984.
MICHAEL KOVSHOFF,
Administrateur/
Syndic de:
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.
Bureau du Syndic:
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,
400 ouest, rue St-Jacques,
Suite 300,
Montréal, Québec. H2Y 1S1
Tél.: 286-1246

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-8188-833. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse — vs — IDO FUOCO, défendeur. Le 27 septembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 255C, De Normandie, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba avec support sur roulettes... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 septembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-010067-849
MONIQUE PERCY, CLAUDE PERCY, LINDA PERCEY et PIERRE DULUDE,
Partie demanderesse
-vs-
KIT FUNG MA, CHIU SO MA,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, KIT FUNG MA et CHIU SO MA, d'adresse inconnue, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement, réquisition, déclaration, affidavit, avis 119 A et 580 ainsi qu'une copie du procès verbal de saisie immobilière a été laissée à leur intention respective, à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice au No: 1 est rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par les défendeurs, KIT FUNG MA et CHIU SO MA de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 13 septembre 1984
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-adjoint
Mes Lapointe, Schachter & Ass.,
Avocats,
511, Place d'Armes,
Suite 100,
Montréal, P.Q.

PRENEZ AVIS que M. FABIEN ROY, 13290-10ième Avenue, St-Georges Est, Cté Beauce G5Y 1G1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500896-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur des EXCAVATIONS BEAUDOIN & FILS INC. 680-21ième Rue, St-Georges Ouest, Cté Beauce, G5Y 5C9. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
1ère parution: 14 septembre 1984
2ème parution: 15 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-026344-841
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
-vs-
EUGÈNE TURCOL,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, EUGÈNE TURCOL, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, avis 119A et 580 et ainsi qu'une copie du procès verbal de saisie avant jugement, a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district, soit au Palais de Justice.
Faute par le défendeur, EUGÈNE TURCOL, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 11 septembre 1874.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A;
Mes Côté, Talbot & Ass.,
Avocat,
2525, Boul. Daniel Johnson,
Suite 600,
Chomedey, Laval

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SERGE CARON et FRANCINE (LÉVESQUE) CARON, tous deux domiciliés au 1266 McGill St., Longueuil, Québec, J4J 3I4.
DÉBITEURS
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
PRENEZ AVIS par les présentes donné que les faillis nommé ci-haut à fait une cession de ces biens en date du 11 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1 octobre 1984 à 10:00 heures de l'avant-midi au bureau du syndic au 1440 ouest Ste-Catherine, suite 810, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 12ième jour de septembre 1984.
DORIS C. MICHEL
SYNDIC
BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 ouest Ste-Catherine
Suite 810,
Montréal, Québec
H3G 1R8
TÉL.: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorce)
NO: 500-12-122,304-839
WILLIAM FRANCIS VANAT,
Requérant
-vs-
DALE DIXON,
Intimée
À: Dale Dixon
Vous êtes, par les présentes, avisée que le jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 4 janvier 1984 par l'Honorable Juge Ignace J. Deslauriers de la Cour Supérieure de Montréal. Une copie dudit jugement est laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Ce jugement deviendra irrévocable si demande est faite à la Cour après l'expiration des délais et autres conditions prescrites par la Loi.
Veuillez agir en conséquence.
LAVAL, CE 11 SEPTEMBRE 9184
RÉAL R. FOURNIER
Procureur

"REQUÊTE EN VERTU
DE L'ARTICLE 3
DE LA FOI SUR LE
CHANGEMENT DE NOM
ET D'AUTRES QUALITÉS
DE L'ÉTAT CIVIL"
(L.R.Q., chapitre C-10).
Avis est par les présentes donné que dame Irène Téodorczyk demeurant au 2388, rue Labrecque, Jonquière, Québec, a présenté une requête en changement de nom conformément à l'article 3 de la loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil (L.R.Q., chapitre C-10).
Dame Irène Téodorczyk est citoyenne canadienne, majeure, domiciliée au Québec depuis au moins un an. Dame Irène Téodorczyk a des motifs sérieux de désirer un changement de nom et d'adopter le prénom de Irka. Le nom d'aucune personne vivante ne sera modifié à la suite de la présentation de la requête de dame Irène Téodorczyk. Le présent avis est requis par l'article 5 de la loi sur le changement de nom et autres qualités de l'état civil."

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante BÉTONS DRUMMOND LTÉE détentrice du permis Q600-950-013 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise au transfert dudit permis à la requérante cessionnaire LOCATION ROMPRÉ LTÉE, laquelle demande de surcroit qu'à l'occasion du transfert l'adresse à laquelle elle serait autorisée à exploiter ledit permis soit dorénavant 185 Boul. St-Joseph à Drummondville en lieu et place du 29, 119ième Avenue tel qu'actuellement prévu.
Les requérantes conjointes demandent de plus qu'en vertu de l'article 85 des Règles de pratique, la décision à être rendue soit exécutée à compter de la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me François Rouette
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
Procureur des requérantes.
1ère parution: 14 septembre 1984
2ème parution: 15 septembre 1984

DANS L'AFFAIRE DE
LA FAILLITE DE:
BRUNO RANGER (N.A.S. 208-562-272) Gentilhomme, résidant au 6085 rue Auclair, en la Cité de Brossard, District de Montréal, Province de Québec, antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de « LES ÉCURIES FEUR ENR » à la même adresse.
Avis est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens le 7ième jour de septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de septembre 1984 à 9:30 a.m. au bureau du Syndic soussigné.
Daté à Montréal, ce 10ième jour de septembre 1984.
HARRY BICK, C.A.
SYNDIC
BUREAU DU SYNDIC:
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
5757 boul. Cavendish, #530,
Montréal, Québec
H4W 2W8
Tél.: (514) 483-6100

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE:
LAURENT VERMETTE, architecte, ayant déjà exercé sa profession en société à Rimouski et à Montréal, domicilié au 33, avenue Maplewood, Outremont, Québec, H2V 2L9,
failli.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 10e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour d'octobre 1984, à 11:00 heures, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 bou. Dorchester ouest, Basiliaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec H2Z 1X4.
Daté à Montréal, ce 11 septembre 1984.
JACQUES HUARD, C.A.,
Syndic
Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée
1, Place Ville-Marie, #2240
Montréal, Qué. H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-033096-848
VIAU, HÉBERT, DENAULT,
Partie demanderesse
-vs-
DAME MARIA RIBARIC-DEMERS et MONSIEUR THOMAS DEMERS
Partie défenderesse
-et-
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
Partie tierce-saisie
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, DAME MARIA RIBARIC-DEMERS et MONSIEUR THOMAS DEMERS, tous deux d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref de saisie avant jugement en mains-tierces, de l'affidavit, de la déclaration, de la réquisition, de l'avis selon l'article 119 a-C.P.C. et de l'avis au débiteur, a été laissée pour chacun d'eux, à leur intention, au bureau de la direction général des greffes, au Palais de Justice de Montréal, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par les défendeurs DAME MARIA RIBARIC-DEMERS et MONSIEUR THOMAS DEMERS, de comparaître dans le délai susdits, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 12 septembre 1984.
Me MARCELLE AUBRY, P.A.
MES VIAU HÉBERT DENAULT
359 Place Royale
Montréal, P.Q;
288-4424

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
COUR PROVINCIALE
NO: 765-02-000728-836
BERNARD LONGCHAMP,
-vs-
C.L. AUTO ENR. DIVISION DE 92790 CANADA LTÉE,
-et-
LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANE
La défenderesse, C.L. Auto Enr. Division de 92790 Canada Ltée, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation en arrière arrière garantie, a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice, 46 rue Charlotte, Sorel, district de Richelieu.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquence qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Sorel, ce 30 août 1984.
François Gélinas,
Greffier-adjoint
Mes Sirois & Daneau
210 Bl. Montarville
Boucherville, P.Q.

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, que la Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada) a obtenu un permis en vertu de la loi ci-haut mentionné lui permettant d'exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigueur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité.
Montréal, ce 20 août 1984.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Carbo-Lube Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 21 jour d'août 1984, sous le numéro 561201.
Ce 10 jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

RECTIFICATIF
Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 429449075. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- VIENS CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 septembre à 11:30 heures. Au: 173, Harwood, Pincourt, Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIENS CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Honda Prélude brune, deux portes, plaque: 888 M 119, no série #SN-F-102885 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 25ième jour de septembre 1984.

RECTIFICATIF
Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 430240134. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- VIENS CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 septembre à 11:30 heures. Au: 173, Hardwood, Pincourt, Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIENS CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Honda Prélude brune, deux portes. Plaque: 888 M 119 no. série #SN-F-8102885. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 25ième jour de septembre 1984.

RECTIFICATIF
Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 430240134. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- VIENS CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 septembre à 11:30 heures. Au: 173, Hardwood, Pincourt, Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIENS CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Honda Prélude brune, deux portes. Plaque: 888 M 119, no. série #SN-F-8102885. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 25ième jour de septembre 1984.

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Nos: 500-11-002903-843
051675
Dans l'affaire de la faillite de:
LOUIS PIEROPAN, Chauffeur de camion, demeurant au 8815, Albanel, dans le District de Montréal, dans la Ville de St-Léonard, dans la Province de Québec, ayant fait affaires sous les nom et raison sociale "Entre-Deux Poissons Enr." au 7784, boul. Lévesque, dans le District de Montréal, dans la Ville de St-François, dans la Province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que LOUIS PIEROPAN a fait cession de ses biens le 10e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de septembre 1984 à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 12e jour de septembre 1984.
ALBERT DIONNE de
Samson, Bélair Inc.,
Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Nos: 500-11-002864-847
051625
Dans l'affaire de la faillite de:
MAURICE BABEU, homme d'affaires, résidant et domicilié au 890, boul. Marie-Victorin, dans la Ville de Boucherville, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que MAURICE BABEU a fait cession de ses biens le 7e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de septembre 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilière 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 7e jour de septembre 1984.
Albert Dionne, De
Samson, Bélair Inc.,
Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

DÉCÈS

STEPHAN J. ROCHE
À Outremont, le 29 août 1984, à l'âge de 54 ans est décédé subitement M. Stéphan Jean Roche, époux de Michelle Barbeau. Il laisse dans le deuil sa fille Dominique, ses soeurs: Juliette (Richard France), Andrée (Hubert Marcilhacy), son beau-frère Dr André Barbeau (Lise Trudeau) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu samedi le 1er septembre à l'église St-Viateur d'Outremont.

DÉCLIC FORMATION

L'Option Déclic "Rattrapage scolaire" et l'Option Déclic "Stage en milieu de travail", voilà des solutions logiques pour vous les jeunes de 18 à 30 ans qui avez décidé d'aller de l'avant. Ces deux programmes sont adaptés à vos besoins et augmentent vos possibilités de vous trouver un emploi. En complétant votre cours secondaire ou en faisant un stage dans une entreprise, vous mettez toutes les chances de votre côté.

OPTION DÉCLIC
"RATTRAPAGE SCOLAIRE"
Si vous avez lâché l'école, il y a plus de 9 mois, si vous recevez de l'aide sociale et surtout si vous avez décidé d'en sortir, l'Option Déclic "Rattrapage scolaire" a été conçue sur mesure pour vous aider à obtenir un diplôme d'études secondaires.
En choisissant l'Option Déclic "Rattrapage scolaire", vous suivrez des cours pendant environ 15 heures par semaine. Mais vous pourrez aussi faire des travaux en dehors de la classe, visiter des entreprises, consulter des personnes capables de vous aider.
L'Option Déclic "Rattrapage scolaire" vous donnera aussi droit à un montant pouvant aller jusqu'à 150$ de plus par mois. Ce montant sera ajouté à celui que vous recevez déjà de l'aide sociale.

OPTION DÉCLIC
"STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL"
En choisissant l'Option Déclic "Stage en milieu de travail", vous pourrez faire un stage dans une entreprise pour apprendre le métier qui vous intéresse. Si vous détenez ou non un diplôme d'études secondaires ou n'avez pas terminé vos études collégiales ou encore détenez un diplôme d'études collégiales générales et si vous recevez de l'aide sociale, voilà un bon moyen de prendre une année complète d'expérience et de formation. Vous travaillerez dans une compagnie et vous suivrez des cours à temps partiel.
Pendant votre stage, vous aurez droit à un montant pouvant aller jusqu'à 150$ de plus par mois de l'aide sociale, plus 100$ par mois de la compagnie.

LES OPTIONS DÉCLIC
V'là de l'action!

Pour savoir comment vous inscrire, téléphonez sans frais à Communication-Québec et demandez Info-Déclic.

Québec